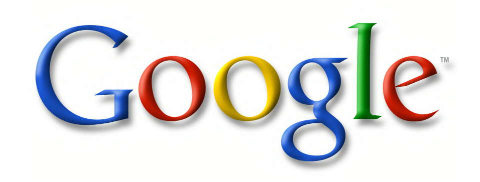
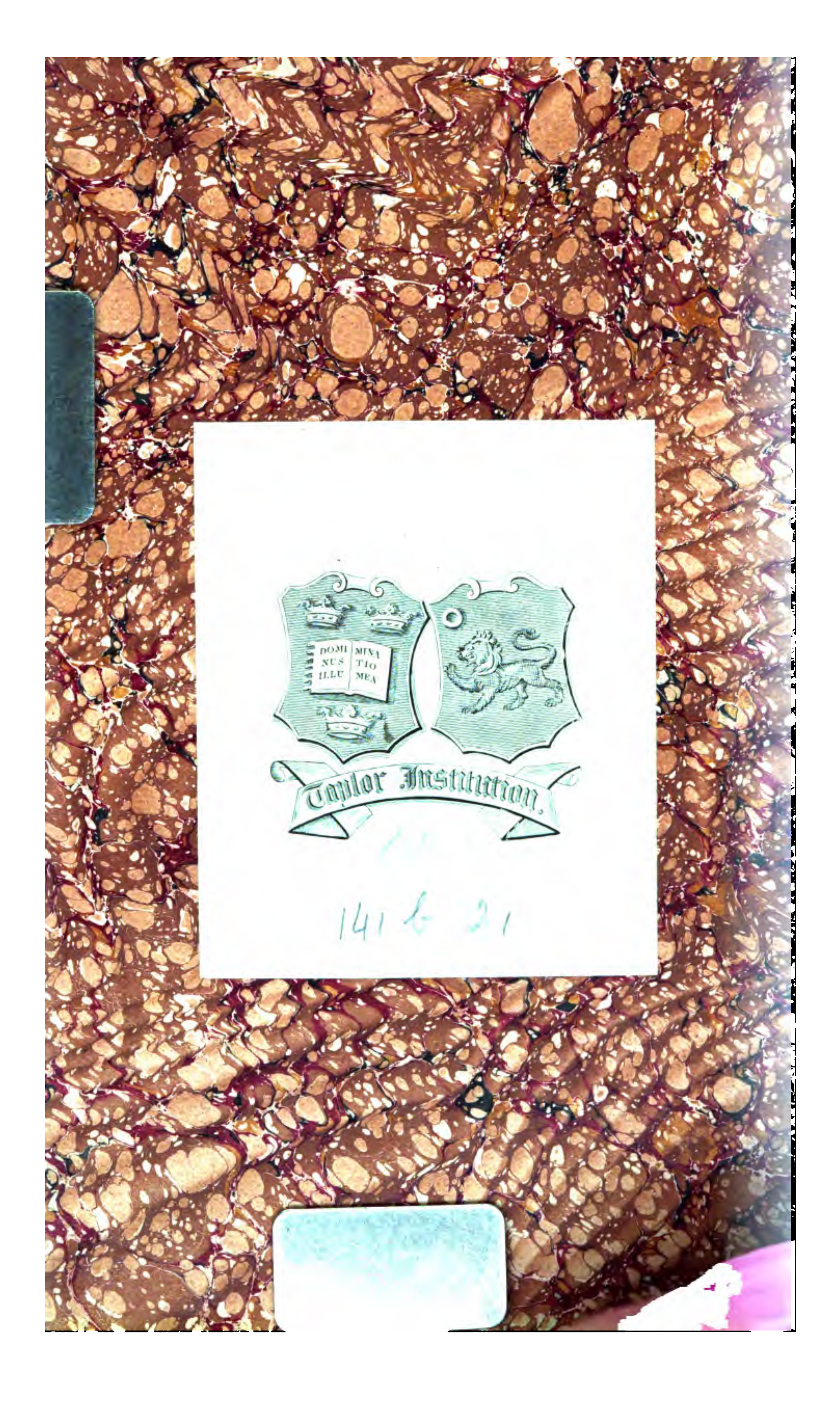
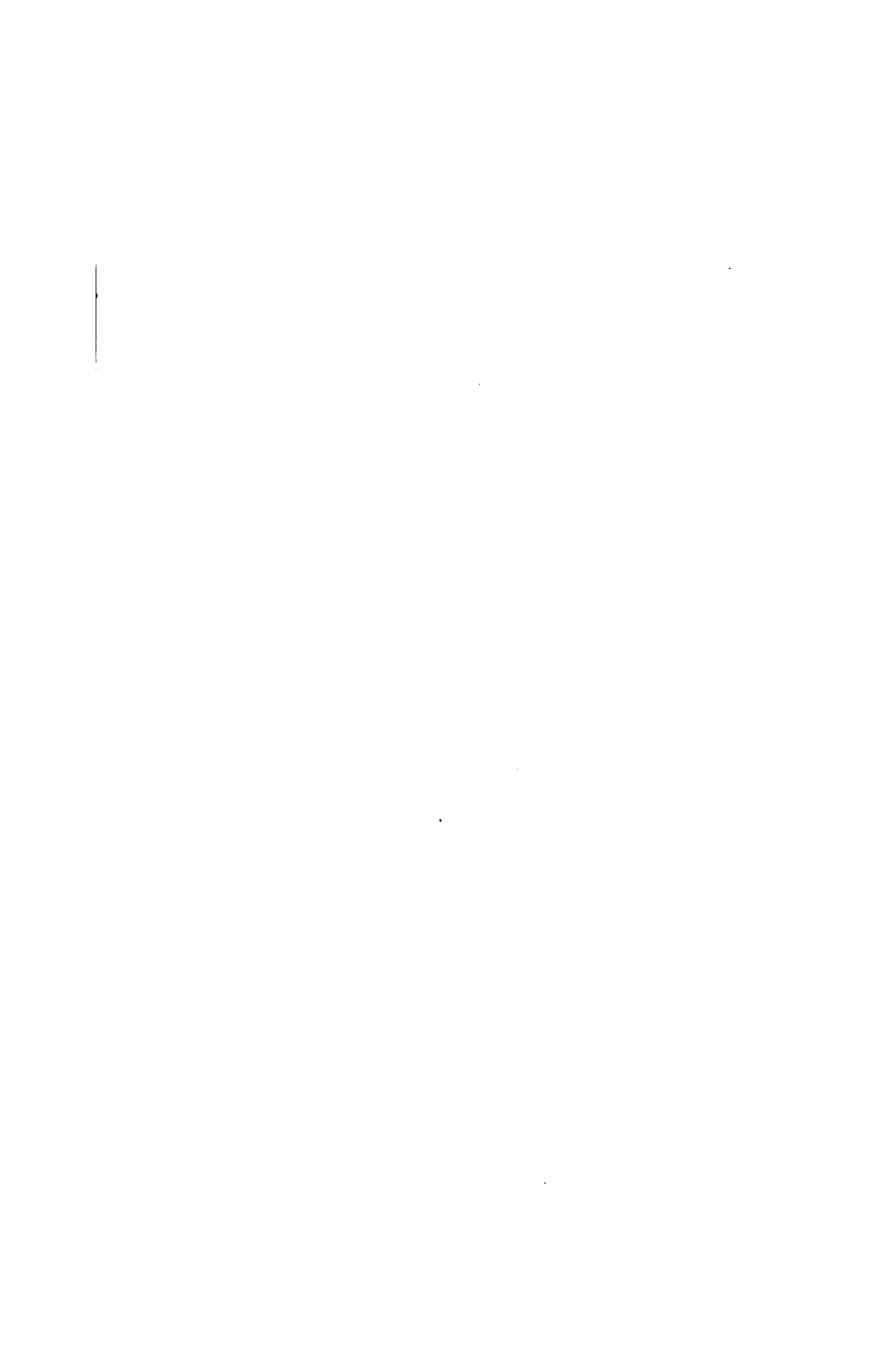





DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.
141 b 21





MÉMOIRES

D'UN

ANCIEN CHEF VENDÉEN.

par

[illegible]

VERSAILLES. — IMPRIMERIE DE MARLIN,
avenue de Saint-Cloud, n° 3.

Billard de Veaux:

MÉMOIRES

D'UN ANCIEN CHEF VENDÉEN,

OU

BIOGRAPHIE

DES

PERSONNES MARQUANTES

DE LA CHOUANNERIE ET DE LA VENDÉE,

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE ET DÉTOURNER LES HABITANS DE L'OUEST DE TOUTE TENTATIVE D'INSURRECTION.

TOME PREMIER.



PARIS,

CHEZ LECOINTE ET POUGIN, LIBRAIRES,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 49.

VERSAILLES,

CHEZ BARRESWIL, LIBRAIRE, AVENUE DE SAINT-CLOUD, N° 15.

1832.

Sera réputé contrefait tout exemplaire non revêtu de la signature de l'auteur.



PRÉFACE.

En publiant mes mémoires, obligé de mettre en scène plusieurs personnages, je vais, par comparaison, me trouver dans la situation d'un prédicateur qui, prêchant un carême, prit la foi conjugale pour texte de son sermon. Hélas! s'écria-t-il, s'il m'était permis de révéler quelques secrets de confession, dans quel étonnement je mettrais mon auditoire sur ce qui s'est passé dans cette ville durant le carnaval seulement! Entre toutes les dames qui m'entendent, il en est une, grand Dieu! qui le croirait, à en juger par son extérieur pieux et réservé, par son assiduité dans nos temples? Qui oserait la soupçonner, l'entendant censurer la légèreté de son sexe et prêcher la vertu? Ne pouvant et ne voulant la nommer, je vais lui jeter mon livre; il fait le geste; toutes baissent la tête, et l'histoire ajoute qu'un très grand nombre d'elles se cacha sous les bancs.

En effet, aucun temps, depuis qu'il existe

des peuples et des trônes, n'a été plus fécond en événemens extraordinaires, n'a enfanté plus de désordres, d'intrigues, de rapines, d'assassinats et de maux de tous genres, que celui dont j'entreprends d'analyser l'histoire, presque inséparable de celle de ma vie.

De cet épouvantable amalgame de sottises, d'aveuglement, de forfaits, de malheurs, de fautes politiques et personnelles, il sort une grande leçon qui, si elle était bien comprise, devrait rendre les nations plus heureuses et plus sages. Aucun écrit donc, sous ce seul point de vue, plus tôt que sous celui de la narration, ne mérite mieux que celui qu'on va lire, d'intéresser toutes les classes de la société: une pour se prémunir contre les piéges dont je n'ai pu me défendre; et les autres pour juger de la perversité des hommes, de leur fourberie et en gémir; nul n'est plus digne d'être soumis aux réflexions de quiconque est appelé à instituer ou à gouverner un peuple.

Je ne me dissimule pas les difficultés de la tâche que je m'impose, une plume aussi peu exercée que la mienne mettra toujours l'ouvrier au-dessous de l'ouvrage; aussi entreprends-je moins d'écrire que de raconter les humiliations, les rebuts et les dégoûts dont on m'a abreuvé jusqu'aux regrets, et

tant d'autres. J'écris dans un temps où beaucoup des hommes dont j'ai à parler vivent encore; remettre sous leurs yeux leurs sottises ou leur félonie, c'est ce qu'on appelle disséquer les vivans. Dans un moment où des superbes imprévoyans n'ont perdu ni la volonté, ni l'espoir de déchirer de nouveau le sein de leur trop malheureuse patrie par des vues purement ambitieuses et machiavéliques; dans un temps où des lâches, des traîtres dignes de l'exécration des siècles à venir trouvent encore des admirateurs; dans un pays enfin où les divers partis qui l'ont désolé conservent les idoles qu'ils se sont créées. Là, on révère Puisaye, Hoche, Cormatin; là, on rend un culte presque religieux à Napoléon, à Louis XVIII, à Blackas, à Fouché; ici au duc de Cazes, au général Beurnonville, au comte de Villèle; il n'y a pas jusqu'au comte de Bourmont qui n'ait aussi ses courtisans, ses préconiseurs et ses flatteurs, depuis qu'il est au pouvoir. Tant qu'un homme est en faveur, disait le ministre Choiseul, on lui tient le pot de chambre; dès qu'il n'y est plus, on le lui verse sur la tête : tels sont les mœurs et le caractère des hommes dont je publie la politique et les maximes; tel est, en un mot, l'esprit de ma nation, dont j'ai déploré plus d'une fois la légèreté, les erreurs et les fautes.

Quels hommes il me faudrait louer ou accabler, si je voulais satisfaire tous les partis! Il me faudrait rendre hommage aux ministres de tous les départemens, de toutes les époques et de toutes les opinions. Quelles que soient les contradictions, quels que soient les mécontentemens qui naîtront de la publicité de la conduite qu'on a tenue envers moi, envers mes compagnons de malheur et de bonne foi; quel que soit le sort qui m'attend, il faut bien que quelqu'un se dévoue à courir les risques de la publier; il faut bien que quelqu'un ait le courage de signaler aux générations futures la fausse politique, la honte, la mauvaise foi des présomptueux insensés et félons de notre époque. Malheur à quiconque a été complice de ces folies ou de ces injustices; mais si la révélation de cette complicité est un tort, c'est le tort de l'histoire et non pas de l'historien : ce que je n'eusse pas dit, un autre l'eût publié. J'ai quatre garçons encore dans l'enfance, il est donc de mon devoir de les éclairer sur l'avenir, de les mettre en garde contre des hommes pervers et captieux, et de les préserver, autant qu'il est en moi, des maux dont mon inexpérience m'a rendu si cruellement la victime. Je suis d'ailleurs dans une telle indépendance de tout parti, de toute coterie ou faction; j'ai fait un tel apprentissage d'im-

partialité, que, quand je parle opinion, je n'appartiens à aucun parti, et quand je parle nation, je ne suis d'aucun pays : par cette raison, je me crois en état de juger les hommes de la révolution, de l'émigration et de la restauration, comme les jugera la postérité. Je suis à leur égard ce que sont les hommes de cet âge à l'égard de ceux qui figurèrent dans les guerres civiles de la ligue ou de la fronde.

L'on conçoit également que, si les cachots de Louis XVIII ne m'ont pas effrayé pendant sa vie, je n'aurai pas aujourd'hui de puériles ménagemens pour sa mémoire. On comprend également que, si la vue de l'exil, d'une mort presque certaine, ne m'a point empêché d'être franc et vrai avec l'homme le plus à redouter pour les Français en Angleterre (Brook), je saurai l'être aujourd'hui dans ma patrie, où liberté de penser et d'écrire, sans licence et sans calomnie, est donnée à tous les hommes.

Mais je ne trahirais pas moins la justice et la vérité, si, à la conduite atroce que l'on a tenue envers moi en 1808 et 1809; en 1818 et 1819, en un mot depuis la restauration, j'ajoutais des crimes imaginaires. C'est un défaut particulier à la nation française de tout outrer; elle ne sait mettre aucune modération, ni dans ses censures ni dans ses

éloges. Il en est de même des bulletins de ses armées depuis, je crois, qu'elle fait la guerre; elle cache ses pertes et exagère ses succès dans la même proportion et par les mêmes principes qu'elle outre ou dénature les revers ou les triomphes de ses ennemis. En 1796, me rencontrant avec un officier qui s'était trouvé l'année précédente à une affaire où j'étais aussi, sous une couleur différente (à Saint-Jean-des-Bois); je lui demandai à combien ils avaient porté notre nombre dans cette journée, à 2,000 au moins, me répondit M. Davois : nous étions *quatre-vingt-quatre*.

Les Français, ainsi qu'on le leur a si souvent et si justement reproché, sont extrêmes dans leur amour comme dans leur haine; l'esprit de parti les rend injustes et irascibles. C'est de ce penchant à l'exagération que je saurai me défendre; je ne dois pas tracer des hommes dont je parle un portrait plus hideux ni plus noir que n'est l'original. Si de ces cœurs dont l'ambition, la soif du pouvoir, celle des richesses et des amis, ou protecteurs pervers ont fait la sentine de tous les maux dont la France est menacée depuis tant d'années, il s'est échappé quelque sentiment généreux, pourquoi le cacherais-je? Pourquoi, par exemple, n'apprendrais-je pas à ceux de mes lecteurs qui l'ignorent,

que S. M. Charles X, après avoir lavé, comme d'usage, les pieds de douze pauvres, le vendredi saint, a fait une partie de wisk avec le maréchal Soult? Cette petite marque de confiance et d'aménité équivaut peut-être à l'acte le plus politique des jours de ce monarque, si elle lui assure une tête et des bras aussi précieux à sa cause au jour de crise dont elle est menacée; ce sera sans doute 20,000 hommes de plus.

Si, dans cette lamentable et trop longue suite de fautes politiques que reprochent aux deux rois de la restauration leurs sujets les plus fidèles, les plus désireux de les trouver dignes d'eux-mêmes, il m'était possible de rencontrer une bonne action, une action juste et dans l'intérêt de leur dynastie ou de leur peuple, pourquoi la tairais-je? Si, parmi les nombreuses accusations qui s'élèvent contre eux, il s'en trouvait qui ne fussent appuyées que sur des contes populaires, tels que les calomnies, oserais-je solliciter, pour celles-ci comme pour les autres, le même degré de croyance? Je désire convaincre mes lecteurs que l'historien ne doit hommage qu'à la seule vérité, qu'il ne doit obéissance qu'à une seule loi, qu'à celle qui lui défend d'oser rien dire de faux, mais qui lui ordonne en même-temps d'oser dire tout ce qui est vrai. *Qui nescit primum esse his-*

toriæ legem, ne quid falsi dicere audeat, deinde ne quid veri non audeat? Cic. de Orat., liv. 2. Je crois aussi devoir faire remarquer, avant d'entrer en matière, qu'il ne faut pas exiger de moi plus que je ne puis et dois dire. L'on entend communément dans la société des personnes qui, lorsqu'on leur parle de telle chose ou de telle mesure qui a pu provoquer tel ou tel événement, et que cet événement a influé sur le sort d'une nation entière, comme la prédilection de nos deux rois, par exemple, pour la caste nobiliaire, répondre (pour causer) en secouant la tête, ou avec un rire sardonique et d'un air mystérieux : il y a dans cet événement un dessous de carte qu'on ne saura jamais. Si ensuite j'entreprenais d'expliquer cet événement, ces personnes, aveuglées par la même prévention, se persuadant que je n'ai pas tout dit, soit parce que je n'ai pas voulu tout dire, ou que jai manqué de renseignemens, il me semble que cette conséquence est aussi injuste que le principe dont on la fait découler est absurde. Comment puis-je savoir ce qu'il est décidé que je ne saurai jamais? Il est évident que je ne puis révéler que ce qu'il m'a été possible de savoir ou d'éprouver. Par exemple, puis-je dire par quelle puissance, par quelle autorité le général Bonaparte fut rappelé d'Égypte en

France, et par quel génie il fut fait généralissime des troupes de la république? ce qui équivalait au titre de dictateur et ce qui lui facilita l'entrée à St.-Cloud, de là au consulat, et plus tard à l'empire. Puis-je encore connaître le principal moteur de la conjuration qui le rappela de l'île d'Elbe et le replaça sur le trône de France, après onze mois et demi d'absence, sans qu'il ait été brûlé une amorce en faveur du roi détrôné, nonobstant son titre de *Louis-le-Désiré?* Trait unique dans l'histoire et non moins étonnant que le retour de ce roi le Désiré, qui ne s'opère qu'en passant sur le ventre d'une armée, et escorté par 700,000 baïonnettes étrangères. S'il pouvait se faire que dans cette conjuration, qui coûta à la France tant de sang et d'argent, et plus que tout cela, sa considération, M. de Blackas eût été le principal artisan, ainsi qu'on en accuse son ignorance autant que son cœur!.... Il y eut quelque mystère impénétrable, n'y aurait-il pas de la folie à exiger que je le dévoilasse? Ne faudrait-il pas que je fusse doué d'une puissance surnaturelle pour pénétrer ce qui est impénétrable? Tout lecteur raisonnable conviendra donc qu'à moins de composer un roman au lieu d'une histoire, je ne dois aucun égard à une exigence aussi déraisonnable.

Je me suis procuré tous les renseignemens

qu'il était en mon pouvoir de recueillir; je n'ai rien omis pour me mettre en état de dire, sur les hommes et les époques dont j'écris l'histoire, tout ce que l'on peut raisonnablement désirer et connaître. Je ne donne pour véritables que les faits qui sont prouvés par des écrits, et j'offre, pour ceux-ci, trente pièces de vingt francs à quiconque me trouvera en défaut. Je ne donne encore pour certains que ceux appuyés par la notoriété publique, ou par des témoignages irrécusables; quant à ceux qui n'ont aucun de ces caractères, je les donne au prix coûtant, c'est-à-dire pour les enfans légitimes ou naturels de la chronique.

Pour ce qu'il en est des pièces justificatives, ceux qui douteraient de l'authenticité de quelques unes peuvent m'écrire *franc de port;* je leur en expédierai une copie conforme à l'original, légalisée par l'autorité, moyennant cinq francs par extrait, qu'ils voudront bien joindre à la demande, en désignant l'année et le numéro bien exactement. Voilà, je crois, la meilleure preuve de ma véracité, et tout ce qu'un lecteur judicieux a le droit d'exiger de moi.

Au surplus, s'il se trouvait, parmi mes contemporains, des hommes qui fussent sur les trames ou l'ignorance de ceux que j'accuse, des particularités qui ne sont pas par-

venues jusqu'à moi; si le temps, gros d'événemens, doit dévoiler de nouvelles intrigues, de nouvelles iniquités ou de nouvelles fautes de ces traîtres ou de ces présomptueux, comme il s'en est tant trouvé depuis 1814, ces pages, en ne les considérant que comme des matériaux pour l'histoire de la restauration, ne seraient pas encore indignes d'être offertes au public.

L'histoire, ce juge plus que sévère, couronne ou flétrit les rois, suivant la justice qu'ils ont administrée ou fait administrer, suivant les fautes ou les crimes commis par eux ou en leur nom; un roi et son conseil sont solidaires du bien ou du mal qui s'opère sous leur règne ou sous leur administration. Dans un gouvernement despotique ou absolu, le chef de l'Etat doit être seul responsable avec ses ministres, d'après le principe des contemporains, qui font peser sur la tête de ceux qui gouvernent les abus qui les ont précédés, les fautes ou les calamités qu'ils n'ont ni prévues ni empêchées; celles que ni eux ni aucun autre n'eût pu empêcher ni prévoir; grossissant aussi le fardeau, ils les rendent responsables de tous les malheurs publics; en prononçant ainsi, les hommes ne sont pas injustes. Puisque, dans les temps prospères, les rois et leurs ministres recueillent la gloire et les profits

du bien qu'ils n'ont pas fait, il est juste aussi que, dans l'adversité, ils succombent sous le poids de la misère publique : la même réflexion peut s'appliquer encore à un général d'armée.

Sous un gouvernement représentatif, comme celui de la restauration, par exemple, le roi seul est inviolable et ses ministres responsables; mais quel ministre la France a-t-elle vu puni de nos jours? Est-ce M. de Blackas, pour la conjuration du 20 mars 1815, quoique averti à temps pour en arrêter les progrès, que l'on n'a dû qu'à sa crasse ignorance des mœurs et des hommes qu'il gouvernait? (Voir Fauche-Borel.)

Est-ce M. de Villèle et collègues, pour l'ordonnance du 17 avril 1825, concernant Saint-Domingue? En a-t-il été moins fait comte et pair de France? en a-t-il eu moins 20,000 fr. de retraite? L'histoire les flétrira; c'est tout ce qu'elle pourra faire, puisque les rois les ont absous. Mais les écrivains qui reçoivent les impulsions d'un certain parti, et leurs diatribes, qui naissent dans un temps d'orage et finissent avec lui, en frappant les trônes, en censurant ceux qui les occupent, n'aviliront jamais ce qui ne peut être avili, quelle que soit la faiblesse, l'ineptie ou la perversité du monarque, fût-il même Louis XVIII. La royauté seule est inviolable,

et sera toujours un sacerdoce, une magistrature auguste. Dans les relations politiques des peuples entre eux, un envoyé, ou chargé d'affaires, ou ambassadeur des rois, aura toujours comme ceux des républiques, un caractère sacré. Quand le sénat romain conférait à un prince le titre de roi, il le lui conférait comme un titre d'honneur. Quand Athène et Rome ne voulurent plus être gouvernées par un roi, elles prirent des mesures pour que ce nom même continuât d'inspirer un respect religieux, indépendant du caractère de l'homme ou de ses moyens. La première de ces villes décora de ce titre le second de ses archontes, qui se nommait Basileus. Cet archonte était revêtu de fonctions saintes : il jugeait souverainement les débats qui s'élevaient entre les prêteurs ; mais en est-il de même chez nous depuis plus d'un siècle, si l'on excepte les treize ans et demi du règne de Napoléon? Il se faisait rendre compte de tout. En 1810 ou 1811, les Anglais firent une expédition dans le Nord. Il fit appeler M. de Champagny, lui demanda s'il connaissait ce mouvement? « Oui, sire, répondit-il. — Depuis quand? reprit l'empereur. — Depuis quelques jours. — Pourquoi me le cachiez-vous? — Pour ne pas affecter Votre Majesté. — Le chef de l'État doit

tout savoir, le bien comme le mal » lui dit-il en lui tournant le dos; et, dans le même jour, il ne fut plus ministre des relations extérieures; le comte Maret le remplaça, et ne s'exposa pas au même reproche, que je sache.

Je me borne à ces observations préliminaires; je ne dis rien du style de ces mémoires, ni de la méthode que j'ai suivie pour leur composition. Si dans la manière simple, quelquefois naïve, dont je rapporterai les diverses scènes qui passeront sous les yeux du lecteur, je n'ai pas atteint la perfection, son indulgence, du moins, me saura gré des efforts que j'ai faits pour n'être pas au-dessous de la tâche que je me suis imposée, non plus que de l'importance des événemens. J'y compte d'autant plus, qu'une plume me pèse bien plus à la main qu'un sabre, et que ma devise, durant toutes nos guerres et long-temps après encore, était, quand je voyais quelqu'un se tuer en conjectures : Pour moi, toute ma politique est au bout de mon bras.

Toutefois, je saurai tenir ma plume de façon à côtoyer les extrêmes sans les atteindre; à passer entre la flatterie et la médisance sans complaisance et sans humeur. Je pourrai jalouser ceux qui ont eu plus de bonheur que moi, qui ai plus souffert, en un mot,

ceux qui ont été plus heureux dans le choix de leur parti. Ainsi, soit dit une fois pour toutes, si je récrimine, c'est moins contre le protégé que contre le protecteur, dont nous avions épousé les principes et servi les intérêts en servant ceux de la légitimité. C'est contre ceux-là qui, devant nous venger, nous défendre et nous faire rendre justice, nous ont subordonnés à nos anciens oppresseurs, et impitoyablement abandonnés quand ils n'ont plus eu besoin de nous. Je dirai donc de ces derniers, sans haine et sans ménagement comme sans réticence, ce qui est dû à la vérité et à mes lecteurs.

Ces mémoires peuvent se diviser en trois parties : la première n'intéressera vraiment que les habitans de l'Ouest, témoins ou acteurs des scènes tragiques qui ont désolé leurs contrées durant ces guerres d'extermination.

La deuxième, plus générale, embrasse l'Angleterre, nos émigrés, etc.

La troisième peut exciter et satisfaire la curiosité de la société de tous les pays dont l'opinion erre encore sur la politique, les talens administratifs et la capacité d'un roi législateur, l'homme de son conseil, plutôt que le roi, jusqu'à sa mort, et que l'on n'a encensé que pour arriver à ses fins plus sûrement, ainsi que l'on s'en convaincra au dernier chapitre, où je donnerai une esquisse de

sa conduite législative depuis sa deuxième restauration jusqu'en 1824.

Requiescat in pace.

La première partie de ces mémoires, jusqu'à l'année 1830, a été écrite sous le règne de l'ancienne dynastie. Il est facile de s'en apercevoir, à la circonspection avec laquelle je parle de certains personnages, sur le compte desquels je laisse plus à penser que je ne dis. Depuis cette époque (la révolution de juillet), dégagé de cette gêne, je m'explique un peu plus énergiquement, surtout dans le dernier volume.

Veritas et fides in scriptis retineantur.

MÉMOIRES

D'UN ANCIEN CHEF VENDÉEN,

OU

BIOGRAPHIE

DES

PERSONNES MARQUANTES

DE LA CHOUANNERIE ET DE LA VENDÉE.

Tant de personnes ont écrit sur l'origine des Chouans, souvent sans y rien connaître, et sur la guerre de l'Ouest, qu'ils n'ont point faite, que je me crois dispensé d'en parler. Je me permettrai seulement de dire que cette guerre ne fut point l'ouvrage des prêtres, au moins dans les pays que j'ai connus, ainsi que les journaux du temps l'ont prôné à toute l'Europe, mais bien plutôt celui de la subversion des lois et de la morale du temps. Ils n'y eurent d'autre part que

le refus d'un serment que leur chef leur défendait de prêter; de là, nécessité d'éclairer des fidèles ou des curieux sur la démarche qu'ils se refusaient de faire ; de là aussi haine et calomnie de la part des partisans du nouvel ordre de choses, qui, mécontens de l'ancien, ne voyaient que fortune et honneur dans le système de liberté et d'égalité, dont plus tard ils ont reconnu l'impossibilité de la pratique, et dont beaucoup de ses prôneurs ont été les victimes.

Les partisans du gouvernement républicain avaient besoin de l'assentiment général de la nation pour établir leurs doctrines ; le clergé, froissé par ces innovations, qui lui enlevaient sa grande fortune, ses priviléges et sa considération, dut nécessairement se raidir contre cette réforme. Le Français, plus qu'aucun autre peuple, s'irrite de la résistance.

On se chicana long-temps à la tribune; les doctrinaires trouvèrent dans quelques ecclésiastiques des adversaires dignes d'eux ; mais la propagande marchait à pas de géant, grâce à la liberté de la presse, et bientôt des mots l'on passa au combat. Les uns et les autres avaient des amis qui épousèrent leurs querelles, souvent sans d'autres réflexions que celles de l'amitié; mais la majorité des Français, toujours enthousiaste de la nouveauté et séduite par l'appas des charges, ne tarda pas à faire pencher la ba-

lance en faveur de cette dernière. Les novateurs s'honorèrent du titre de *démocrates*, et qualifièrent les dissidens de celui d'*aristocrates*; cette dénomination était le cachet du rejet que ceux-ci faisaient de la révolution, de cette divinité, mère de tant de chimères et de tant de déceptions! Elle était un titre à la persécution, elle devint injurieuse. Cependant, à cela près de quelques assassinats dans nos pays (M. de Belzunce à Caen et M. de Tuceau et son gendre, dans la Sarthe), les démocrates se bornaient aux injures et aux clabaudages, et les aristocrates, qui méprisaient ces propos, pouvaient encore circuler librement en digérant ces épithètes. Peu après parut la constitution civile du clergé, adoptée par un petit nombre, rejetée par l'autre, en suite des conjurations vraies ou supposées de la part des deux premiers ordres de l'État. Parfaitement étranger à la théologie, je ne puis encore aujourd'hui m'expliquer pourquoi le clergé français refusa alors un serment sanctionné par Louis XVI, et qu'il prêta quelques années plus tard au premier consul. Quoi qu'il en soit, ce sembla être la pomme de discorde: les démocrates, qui substituèrent à ce mot celui de patriote, et au mot aristocrate celui de contre-révolutionnaire, envisagé par quelques-uns comme un vrai crime d'État, ne connurent plus de bornes au mépris des lois, qu'ils foulaient aux pieds même en les

invoquant. Les prêtres réfractaires furent confinés prisonniers au chef-lieu du département, dans deux anciennes communautés (les capucins et les cordeliers), et peu à près condamnés par une loi (1792) à la déportation. Le petit nombre des personnes qui ne voulurent pas reconnaître la nouvelle église fut tourmenté positivement par ceux qui n'en reconnaissaient aucune avant. On les conduisit à l'office malgré eux; dans quelques endroits, sur un âne, et à Ambrières, par exemple, sur un bouc. Voilà comment: ce bouc, quelque grand qu'il eût été, n'aurait pas eu la force de porter un aristocrate; deux hommes avaient chacun le bout d'une solive sur l'épaule, et le patient, à cheval dessus, était ainsi porté, quand le bouc, conduit en longe, marchait dessous. L'on eut même la cruauté de planter d'énormes clous sur cette solive et d'y faire sauter ces malheureux, de sorte que quelques uns en sont morts estropiés.

L'on n'oublia point ma famille, que l'on se contenta seulement de mener aux vêpres, la dernière fête de Pâques 1792, précédée de M. le bouc, et escortée de plusieurs centaines d'habitans. Elle ne fut point directement insultée. Un des coryphées proposa de faire prendre une prise de tabac à ma mère (elle avait exigé de mon père qu'il s'éloignât ainsi que moi) sous la queue du bouc; mais cette motion n'eut pas de suite, par

un reste de respect que l'on portait encore à ma famille, et qui lui a été conservé pendant toute la révolution, par les habitans, nonobstant ses opinions aussi prononcées qu'indiscrètement émises.

A Ambrières comme ailleurs, on ne se borna pas à cette contrainte ni à ces actes de violence; l'on coupa les cheveux de ces aristocrates, pour les recommander plus particulièrement à la dérision et aux sarcasmes de la nouvelle secte, et dans quelques endroits l'on poussa la lâcheté jusqu'à couper les oreilles en coupant les cheveux. Dans d'autres, sous prétexte de les désarmer, on leur enleva les instrumens d'agriculture, tels que brocs, fourches, etc. Ces violences, d'un peuple effréné qui ne met point de bornes à ses passions quand il compte sur l'impunité, furent suivies d'autres excès : l'on pilla encore ces aristocrates, que les lois semblaient mettre à la discrétion de cette populace. J'en pourrais citer plusieurs dans mon canton, de la caste plébéienne; on leur enleva grain, cidre, et ceux qui avaient des étangs en virent lever la bonde et enlever le poisson sans oser se plaindre; trop heureux ceux qui ne furent point maltraités!

On pilla même les châteaux, après en avoir enlevé les armes et les titres; plus tard on prit leurs chevaux. On pourrait peut-être trouver

l'origine de la chouannerie dans le sac d'un de ces châteaux situé à l'ouest de Laval, sur la route de Rennes. On connaissait le projet des patriotes d'Andouillé, d'Allexain, de la Bigotière, etc., etc., de se porter tel jour à cette maison. Les amis, les fermiers, les voisins s'y portèrent aussi ; de ce nombre étaient les frères Chouans et quelques camarades contrebandiers ou employés à la gabelle. Il y eut une rixe sérieuse entre les deux partis, il y eut des morts et des blessés des deux côtés. Les assaillans, pour ne pas dire les pillards, furent traités par le gouvernement d'alors comme martyrs de la liberté, et Louis XVIII (l'introuvable et l'immortel homme d'État du XIX[e] siècle), à la restauration, a cru de sa justice, de son honneur, et peut-être de la conséquence de ses principes, de continuer ces pensions ; Dieu veuille qu'il ait à s'en applaudir, lui et sa dynastie, ce dont il est permis de douter !

Les défenseurs de ce château, qui perdirent la vie dans cette affaire, furent vraisemblablement tout droit en paradis ; mais les blessés et autres furent proscrits ; des mandats d'amener furent décernés contre eux, comme perturbateurs du repos public. De là plus de trêve, plus de paix, plus de repos ; la guillotine ou la fusillade en faisait justice partout où ils étaient trouvés, et leur salut fut dans des rassemblemens dont on exagéra beaucoup le nombre. Jean Chouan m'a dit,

à l'armée vendéenne, que leur plus fort n'avait jamais dépassé dix-sept hommes, et ces dix-sept en tenaient plusieurs milliers en échec. Rien d'étonnant pour qui connaît cette guerre et les localités. J'en pourrais fournir grand nombre de preuves qui ne seraient rien moins que concluantes près des étrangers à ce fléau comme au pays ; mais je les assurerai qu'à l'âge de trente ans, avec six cents hommes et des moyens à discrétion, je me serais moqué de quarante mille hommes réunis ou divisés, et, au bout de six mois, chacun de mes hommes aurait tué dix ennemis sans les voir et sans leur toucher. Veut-on savoir combien d'années La Haye Saint-Hilaire a existé dans le Morbihan avec cinq hommes? depuis 1804 jusqu'en 1808, encore m'a-t-on assuré, à Vannes, que, s'il n'avait pas été trahi par un des siens, il n'aurait pas été pris. Lorsque nous commençâmes nos mouvemens insurrectionnels dans la Mayenne, après la déroute du Mans, nous n'étions que quatre (trois vivent encore), et notre nombre ne fut augmenté que par quelques réfractaires à la réquisition, aussi novices en faits d'armes qu'en politique. Suivis plus tard par des déserteurs du pays entraînés malgré eux sous les drapeaux de la république, ils furent nos meilleurs soldats dans tout l'Ouest, jusqu'à ce que nos campagnards fussent aguerris, et dont plusieurs ne tardèrent pas à les égaler.

A dater de Pâques 1792, je fus proscrit de ma paroisse, où je ne paraissais que clandestinement. L'on avait formé le projet de m'y couper les cheveux; en jeune étourdi, je les défiai le pistolet à la main, et personne ne l'entreprit; mais la place n'était plus tenable.

Mon frère, prêtre et réfractaire, avait subi le même sort que les autres ecclésiastiques à Laval, et ilétait renfermé avec eux. J'y fis seize voyages depuis Pâques jusqu'au mois d'août, et chaque fois j'en faisais évader quelques uns; je les escortais à leur destination dans la ville, ou je les ramenais dans le pays, toujours de nuit, sauf l'aîné Robeveille, que j'amenai *tambour battant*, si je puis me servir de l'expression, jusque chez mon père, et de là chez lui, à Ceaucé. Enfin vint le tour de mon frère, que j'amenai de cette même manière, mais de nuit, jusqu'au château du Fresne-en-Champéon, où nous arrivâmes le 3 août, à la pointe du jour.

Le lendemain au soir, nous en repartîmes pour Alençon, toujours déguisés en bourgeois et les cheveux liés, ce qui donnait à mon frère plutôt l'air d'un militaire travesti que d'un prêtre. Sa taille de cinq pieds cinq pouces, sa tournure aisée et son air décidé y prêtaient à merveille. Là je le quittai pour ne plus le revoir.

J'étais particulièrement attaché à mon frère; ses opinions furent les miennes. A mon âge et

avec mon expérience d'alors, un jeune homme a-t-il une opinion? Si mon frère eût prêté le serment et que ma famille eût pensé différemment, très vraisemblablement j'aurais été démocrate, et j'aurais épousé ses principes. Que de malheurs de moins pour elle et pour moi! Enfin mon étoile en décida d'une autre manière.

Sur ces entrefaites eut lieu le malheureux 10 août, qui décida du sort de la famille royale, de celui de la France, de l'Europe et peut-être du monde. L'on s'exaspéra de part et d'autre; les patriotes s'étant placés au-dessus des lois, et ces lois ne protégeant plus leurs victimes, la France, ou du moins nos pays, se trouvèrent partagés en deux sectes, comme les Verts et les Bleus de Justinien, et chacun se faisait justice suivant l'occurrence. Mais les pauvres aristocrates n'avaient pas des auxiliaires comme les patriotes (il n'y eut jamais la même intelligence entre les uns comme entre les autres). Si ces derniers éprouvaient quelque résistance, les frères et amis des communes voisines volaient à leur secours, et jamais impunément. Lassay, La Férierre, etc., etc., se souviennent encore et peuvent attester ce que j'avance ici.

Mes voyages de Laval, l'enlèvement des prêtres et notamment celui de mon frère, quoique discrètement fait, achevèrent de m'afficher; ma tête

fut mise à prix : dès lors plus de ménagemens ni de part ni d'autre.

L'hiver de 1792 à 1793 se passa en vexations de la part des nouveaux républicains. La mort de Louis XVI, en éclairant sur l'avenir, mit le comble au désespoir des aristocrates; un feu sourd couvait sous la cendre, et la levée des trois cent mille hommes le mois de mars suivant produisit une explosion presque générale dans tout l'Ouest : on se refusait presque partout au tirage, au nom de la liberté.

Proscrit pour proscrit, je profitai des dispositions d'esprit de quelques mutins pour grossir le nombre des récalcitrans. Le jour fixé pour le tirage des jeunes gens de Mayenne, je m'y rendis avec une douzaine d'amis seulement; je les trouvai dansant autour de l'arbre de la liberté, qu'ils invoquaient à leur secours, et au nom duquel ils refusaient de marcher à la défense de la patrie. Notre arrivée redoubla leur audace : j'étais connu presque de tous. Il n'y avait pas assez long-temps que j'avais quitté le collége de cette ville pour être devenu étranger à d'anciens camarades ou compagnons de police. Nous fraternisâmes, nous dansâmes ensemble, et nous nous jurâmes une alliance inviolable. Un fonctionnaire public vint nous donner lecture d'une loi qui défendait les rassemblemens, et de celle qui ordonnait la

levée des trois cent mille hommes pour délivrer la patrie en danger, avec injonction de nous y soumettre. Je lui arrachai ses papiers des mains en lui appliquant quelques coups de poing, et les déchirai. Il disparut et agit prudemment. De quoi n'est pas capable une tête aussi folle que la mienne, et pendant si long-temps! . . .

Lorsque je vins rendre compte de cette équipée à madame d'Héliand de Chambelay, à son château de l'Ile, elle me prit par la main, me conduisit dans le salon, et me présenta à la société (augmentée de M. Le Forestier, nouveau colonel du premier bataillon des volontaires de la Mayenne, tenant garnison à Avranches), comme un jeune homme de la plus haute espérance, et tout le monde d'applaudir. Quatre jours après, je n'étais plus qu'un étourdi, une mauvaise tête, un cerveau brûlé, etc., etc. Elle avait raison; j'étais un sot. Aux yeux de la masse, le succès fait tout, ainsi qu'on le verra plus bas. Le tirage fut ajourné à huitaine; nous nous retirâmes sous promesse de revenir. Le dimanche suivant (3 mars) fut fixé pour le tirage des jeunes gens de Saint-Fraimbault-de-Prières; la municipalité les attendait au lieu de ses séances, lorsque j'arrivai avec mes douze champions de l'anti-veille, tous enflés de leurs succès à Mayenne. Le maire convoqua ses administrés et commençait à leur lire la loi, lorsque, lui arrachant ce papier des mains,

je le déchirai en lui ordonnant et à ses collègues de plier leurs écharpes, et de nous faire grâce d'une couleur que nous abhorrions. Le maire et la municipalité, n'ayant pas voulu déférer à cet ordre de bonne volonté, furent obligés de s'y conformer par les coups de bâton qui leur tombèrent incontinent. Ils voulurent plier leurs écharpes; il était trop tard : quelques unes furent déchirées, et ils sautèrent tous par-dessus la table (placée en travers de la porte) pour se sauver. Forts de ce nouveau succès, nous nous portâmes sur Mayenne le lendemain, comme il était convenu, mais non plus douze seulement. Plusieurs paroisses se réunirent à nous : Saint-Loup-du-Gast, Saint-Fraimbaut-de-Prière, Poulay, Montreuil, Champéon et quelques autres, formant une masse d'environ six cents hommes, armés quelques uns de fusils, et le plus grand nombre de fourches, de faulx emmanchées à revers et de bâtons. Nous nous avançâmes ainsi, en l'ordre que l'on doit soupçonner d'avance, et dans un esprit qui aurait pu faire considérer la république comme étouffée dans les liens de son berceau, jusqu'à une demi-lieue de Mayenne. Là, deux de nos camarades, à cheval, Baptiste Fortin (Matthieu) et Richard, nous précédèrent en ville pour en reconnaître les dispositions. A peine les eûmes-nous perdus de vue que les voilà de retour au galop, sans avoir eu le temps de faire river les

clous d'un de leurs chevaux que l'on ferrait, pour nous informer que l'on nous attendait non seulement en ville, mais encore qu'un certain nombre de bourgeois, montés sur les chevaux des nobles, se disposait à venir nous recevoir de concert avec un détachement embusqué derrière la ferme de Férichard, à un demi-quart de lieue de la ville et à la même distance de nous. La vue de nos deux cavaliers revenant au galop avait furieusement ébranlé mon armée; cependant je la contins jusqu'au retour de deux nouveaux coureurs envoyés à la découverte pour s'assurer de la véracité des rapports des deux premiers.

Je les suivais de l'œil, ou plutôt tout le monde, avec une anxiété facile à concevoir. A une certaine distance des maisons de Férichard, ils aperçurent le peloton de cavaliers dont je parle plus haut, s'avançant au pas, et ne paraissant pas plus déterminé que nous, qui ne manquions pas de bonne volonté, mais de courage...... beaucoup, grâce à notre inexpérience. La vue de ces hommes à cheval parut une armée à nos deux éclaireurs, qui, n'en demandant pas davantage, rebroussèrent chemin ventre à terre, tenant leur arme d'une main et leur chapeau de l'autre. Un de ces deux coureurs se nommait Pouteau, et était surnommé le Grimacier, à cause de l'habitude qu'il avait de faire des contorsions avec la bouche et de crier: Hop, hop, hop, hop.

Il n'en fallut pas d'autres pour répandre l'alarme dans le camp ; et voilà tout le monde en pleine déroute et à qui courrait le mieux sans regarder derrière soi, à cela près d'une vingtaine restés comme moi machinalement au lieu où ils se trouvaient, et entendant les balles siffler autour d'eux sans songer à se sauver ni à riposter, jusqu'à ce que la prétendue cavalerie, débouchant de derrière les maisons, se fût mise au trot; alors la débâcle fut générale. Peu habitué à une pareille musique, j'étais glacé, et me serais vraisemblablement laissé prendre sans bouger, si quelqu'un ne m'eût crié : Sauvez-vous donc ! Ce cri me tira de l'espèce de léthargie où j'étais, et je pris la fuite quand les chevaux n'étaient qu'à vingt pas de moi, non pas en suivant la grande route comme les vingt-six qui furent pris, mais en m'élançant par-dessus un fossé profond et garni d'épines d'une manière inaccessible au cheval le plus déterminé sauteur.

Je traversai un pré, accompagné de quelques balles sans en être atteint. Un jeune homme du bourg de Saint-Fraimbaut, armé d'une serpe fixée au bout d'un long manche, émondait tous les arbres qu'il rencontrait sur son chemin, en disant avec un accent de fureur : « tiens, mâtin, v'là comme j'vas les tailler tous à Maine » (Mayenne) ! Mon gas, en arpentant ce pré, avait laissé tomber son vouge sans prendre le temps de le

relever ; il était caché sur une haie, derrière un gros chêne, d'où il découvrait la moitié de sa figure en me criant : « D'Vaux, d'Vaux, apportez donc ma vouge ! »

J'avais déjà trop de mon arme et pas assez de mes jambes pour me charger de cette diable de vouge. A mon arrivée à mon gas, quelques cavaliers se présentant à la barrière du seul champ par où je pusse m'échapper, à moins de me jeter dans la rivière de Mayenne, entre laquelle et l'ennemi j'avais à craindre de me trouver enfermé, je lui dis : « B.... va la chercher », et me voilà sauté de l'autre côté assez à temps pour franchir ces champs avant qu'ils en eussent forcé la barrière, dont ils ne purent venir à bout sans mettre pied à terre (heureusement pour nous), m'a-t-on dit depuis, car on pense bien que je n'avais pas le temps de les regarder. Nous parcourûmes quelques pièces de terre ensemble ; mais le courage ayant manqué à mon compagnon, il se cacha dans les environs de la Hucherie, et fut pris par les femmes de ce village, qui le livrèrent à l'ennemi. Ceux qui eurent la maladresse de suivre la grande route de Paris furent pris au nombre de vingt-six ; ceux qui, comme moi, prirent à travers les champs, durent leur salut à la difficulté de franchir les énormes haies et fossés qui forment le Bocage. Nous arrivâmes presque tous en même temps au bourg de St-Fraimbaut, suivis

de près par la garde nationale de Mayenne à cheval, à pied, et la gendarmerie. Chacun se débanda de son côté. Je me retirai dans le département de l'Orne, chez un meunier, avec le fils duquel j'étais lié en qualité d'écolier. Je me fis, de suite, couper les cheveux et pris l'uniforme de garçon meunier. J'étais si bien travesti, que le moulin du Gué-de-Loré, quoiqu'à peine distant de deux lieues de la maison de mon père, fut un refuge sûr pour moi jusqu'au moment des épitaphes sur les portes (juin 1793), qui indiquaient le nom, l'âge et le lieu de naissance des hôtes de ces maisons, sous peine d'une forte amende pécuniaire et de la prison.

On m'avait procuré le passeport d'un des neveux de cette maison, dont le signalement, sans être le même, revenait assez au mien. Le maire et l'adjoint, pensant bien, étaient dans la confidence, et quand l'orage grondait trop fort, j'allais me cacher chez ce dernier avec les Fortins, et j'étais censé allé voir ma mère; je reparaissais, et personne ne s'inquiétait de mon absence. Le maître et la maîtresse de la maison étaient de très honnêtes gens; je les appelais mon oncle et ma tante.

Sur ces entrefaites, les deux fils aînés de la maison, compromis dans une émeute, furent obligés de déserter la maison paternelle, et j'en remplaçai un dans le service du moulin.

On pense bien que je n'étais ni assez fort ni assez adroit dans le commencement pour charger mes chevaux; mais la nécessité, mère de l'industrie, me fit bientôt surmonter tous ces obstacles, et je ne tardai pas à être au courant de ma nouvelle profession; mon nom était Petit-Citoyen; mon exactitude et ma complaisance pour tout le monde me firent des amis, non seulement de mes hôtes, mais encore de mes pratiques. La moindre attention attire la bienveillance des bonnes gens de la campagne, et la seule contrariété que nous éprouvions les uns et les autres était toujours le refus de ma part de boire autant qu'ils le désiraient : c'est, dans ce pays, le pour-boire du garçon. Cependant, dans le cours de cet exercice, je reçus 2 sous 3 deniers à différentes fois, et j'aurais eu tort de les refuser, nonobstant le peu de prix que j'attachais à ces profits.

Mon sort n'était rien moins que malheureux; l'on avait toutes sortes d'attentions pour moi, et je charmais mes ennuis en remplissant l'air de mes chansons. Tandis que je faisais claquer mon fouet du matin au soir en remplissant mes devoirs, les Fortins, mes camarades, séchaient d'ennui et d'inquiétude chez la bonne et respectable famille Lambleux, qui n'oubliait rien pour les distraire et alléger le poids de leur situation, aggravée par le voisinage d'un individu et

sa famille qui les tenaient claquemurés le jour et la nuit. Sous prétexte d'aller chercher du grain ou de m'informer si l'on n'avait pas besoin de mon ministère, je leur faisais de fréquentes visites qui les rendaient quelquefois jaloux de l'avantage que j'avais sur eux. Je faisais leurs commissions, et je leur transmettais les nouvelles que j'apprenais, etc.

Pendant ce temps, notre procès s'instruisait à Mayenne, et nous fûmes condamnés, eux, moi et quelques autres mutins, à la peine capitale; mais j'eus l'insigne honneur d'être considéré comme le chef des séditions des 1er, 3 et 4 mars, et, de plus, coupable d'avoir déchiré la loi et de plusieurs voies de fait envers des fonctionnaires en écharpes, etc.

En conséquence, ma tête fut mise à prix juridiquement, à 1,200 fr., et mon signalement donné à toute la république aussi bien qu'aux armées, dans le cas où je m'y serais enrôlé. Le président du tribunal (M. Moulin), qui nous jugea ne voulut ou prétendit ne pouvoir connaître que de la cause de ceux qui étaient en fuite, et celle de ceux qui étaient arrêtés fut référée au gouvernement; qui, trop occupé, n'avait encore rien décidé au mois de novembre suivant; si bien que l'armée vendéenne, à son passage à Mayenne, brûla la procédure et d'autres papiers, et donna la liberté aux prisonniers.... L'aîné Fortin (l'abbé, sur-

nommé depuis *nul ne s'y frotte*) fut condamné à mort dans la même séance, bien innocemment. Il n'avait figuré dans aucune affaire; et le jour de notre échaufourée, il prenait médecine chez ses parens, au bourg de Montreuil.

Le temps était tant soit peu orageux lorsque cette nouvelle fut apportée au moulin du Gué-de-Loré par un parent de cette maison, qui venait en même temps nous avertir *qu'une prudence extraordinaire était à l'ordre du jour*. J'étais donc séquestré chez M. Lambleux avec les Fortins, lorsqu'une des demoiselles du moulin vint nous apprendre l'issue de notre procédure; nous mangions de la galette de sarrazin (le régal des habitans de l'Ouest) lorsqu'elle me fit demander. Après l'avoir embrassée comme d'usage, je lui demandai des nouvelles; elle se mit à pleurer. Je voulus savoir le sujet de ses larmes.—Votre procès...... me dit-elle. — Hé bien! Et nous sommes condamnés? — Oui, et vous, en qualité de chef, votre tête est à prix à 1,200 fr. — Ils ne la tiennent pas, lui dis-je; consolez-vous.

Je rejoignis mes camarades, nous continuâmes notre repas, et après nous tirâmes au premier roi qui de nous cinq serait guillotiné le premier; le sort tomba sur Richard, notre hussard d'ordonnance du 4 mars, et, par une fatalité attachée aux circonstances d'alors, ce pauvre Richard fut arrêté peut-être un mois plus

tard, à Ambrières même; mais mon frère aîné, sous-officier aux grenadiers du 1er bataillon de la Mayenne et en permission dans ma famille, obtint sa liberté de l'autorité de cette ville. Cette aventure, jugée par la majorité comme devant être très malheureuse pour Richard, fut au contraire ce qui pouvait lui arriver de mieux, puisqu'il retourna chez lui, y fut tranquille et ne prit aucune part aux événemens désastreux qui suivirent cette catastrophe.

Les Chouans de la forêt du Pertre, renforcés par quelques réfractaires à la levée, se montrèrent plus à découvert. Plusieurs paroisses marchèrent en masse contre ces révoltés; mais elles furent battues par eux en plusieurs rencontres. Sur ces entrefaites, la rive gauche de la Loire, improprement nommée la Vendée, secoua le joug et fut imitée par ses voisins.

Le danger toujours croissant de la république provoqua des mesures plutôt vexatoires que de sûreté; ces mesures s'étendirent sur toute la France, et furent suivies de révoltes presque partout, qui eurent plus ou moins de suite, suivant le système adopté ou l'esprit de ceux qui les dirigeaient. Toulon et Lyon succombèrent, parce que ces villes comptèrent trop impolitiquement sur leurs murailles, au lieu de se mettre en campagne comme l'Ouest. Le système de guerre de ce pays (de la Vendée surtout) offrit quel-

ques avantages tant que la république ne déploya pas de grands moyens, et les masses qu'elle mit en mouvement sur une échelle trop resserrée fit sa perte, en ce que ces masses, quelquefois victorieuses, n'avaient, comme leurs ennemis, ni la facilité de se recruter, ni celle de s'approvisionner.

Leur va-tout, mis sur le tapis dès le commencement de la partie, fut bientôt épuisé par elles-mêmes et par l'ennemi, par la raison bien simple qu'une bourse où l'on prend toujours et où l'on ne met rien est bientôt épuisée, quelque garnie qu'elle soit.

Le lendemain d'une grande victoire qui avait pu coûter beaucoup de monde, il fallait accepter un nouveau combat, sans pouvoir l'éviter, avec les mêmes hommes que la veille, souvent contre des troupes fraîches. Il n'en était pas de même du système chouanique : si l'on ne se sentait pas de force, on pouvait éluder toute espèce d'action, et la fuite de ces Chouans, toujours chez eux, n'altérait en rien leurs munitions, de quelque nature qu'on les envisage. On les cherchait en vain plusieurs jours sans en trouver aucun, ce qui enfantait des rapports si contradictoires au comité de salut public. (Voir ceux du général Hoche.)

Il n'en était pas ainsi des troupes de la république dans ces battues : qu'elles combattissent ou

non, la démarche n'en était pas moins la même pour elles, et leur pénible service dans ces circonstances ajoutait encore à leurs fatigues et à leurs privations.

Les histoires anciennes et modernes nous prouvent que l'on vient à bout d'une armée en la harcelant comme en la combattant, notamment quand on est dans son pays. Est-ce le fer espagnol ou portugais qui a moissonné les troupes françaises dans la Péninsule? Est-ce encore le fer moscovite qui a fait tomber les belles et invincibles armées impériales dans le nord de l'Europe en 1812? Non. L'on m'objectera peut-être que ce fut l'intempérie de la saison; pourquoi cette intempérie ne frappa-t-elle pas l'armée de Riga comme celle de Moskou, plus au nord que cette dernière? Cette question est décidée il y a long-temps.

Pourquoi l'armée d'Annibal s'affaiblissait-elle devant celle de Fabius Maximus dans les plaines de Cannes? Parce que Bari n'était pas Carthage.

Fut-ce encore le fer des noirs de Saint-Domingue qui détruisit notre armée bien avant la rupture entre notre pays et l'Angleterre? L'on ne me répondra pas que ce fut le climat, car comment l'armée anglaise n'éprouva-t-elle pas les mêmes calamités les années précédentes? Parce qu'elle n'était assujettie ni aux mêmes fatigues, ni au même service, et que, si le Cap-Français

ou le Port-au-Prince eussent été Paris, les mêmes désastres ne seraient point arrivés.

Ces mesures rigoureuses du gouvernement du temps lui suscitèrent plus d'ennemis que de partisans. Ne pouvant plus tenir dans le pays que nous habitions, les Fortins et moi nous nous réunîmes à l'armée vendéenne, et nous y fîmes la guerre jusqu'à la déroute du Mans inclusivement.

Arrivé à cette armée, je payai encore un tribut à la peur, dans la première affaire où je me trouvai. J'étais dans la division de Larochejacquelin, et, comme un nouvel Achille, je faisais partie de l'avant-garde. Nous marchons à l'ennemi, qui, de loin, ne tirait qu'à boulet; voyant tomber quelques hommes, je pensai que, plus près des républicains, ces boulets passeraient par-dessus nos têtes. Plein d'ardeur, je criai en avant! Nous avançons; mais, plus près, l'ennemi change de batterie et ne tire plus qu'à mitraille; nouvel embarras; je me trouve glacé comme à l'affaire de Perichard, le 4 mars, n'osant bouger de place, mon fusil sous le bras, et craignant de tourner la tête à droite, ou à gauche, par respect pour la mitraille, qui semblait nous pleuvoir comme la grêle.

J'aurais bien voulu être à ma première place, y retourner; outre qu'il n'eût pas été prudent de le faire, j'avais encore honte. Heureusement cet

état ne fut pas de longue durée : l'on repoussa les bleus, et je me trouvai déchargé d'un bien lourd fardeau ; mais je n'ai point eu à me reprocher le sang que j'avais répandu dans ce combat : je n'avais pas brûlé une amorce.

Je ne sais où j'ai lu que le maréchal de Turenne pardonnait volontiers au soldat qui salissait ses caleçons la première fois qu'il allait au feu.

La seconde fois je me cachai encore derrière un cheval ; la troisième, je me mis en colère, et depuis ce jour j'allai au feu comme j'aurais été au bal, si bien que je pus faire partie des 200 hommes de bonne volonté chargés d'enlever le camp retranché de Varades, et que, dans une action assez chaude dans la campagne d'Outre-Loire, je fus remarqué par le général Stofflet, qui m'en témoigna sa satisfaction.

Après la déroute du Mans, ne pouvant plier ma pauvre tête à consentir que mon corps s'ensevelît vivant, et ne pouvant plus me présenter au jour dans mon premier moulin, je me retirai dans un autre des environs d'Evron, chez le gendre de cette maison. Chaque jour on prenait et on fusillait des malheureux Vendéens (la plupart malades ou blessés) dans ce canton. La crainte d'être découvert un jour ou l'autre, ce qui me serait indubitablement arrivé, et d'être traité comme ces victimes, me fit repasser en

Normandie, où il fallut nécessairement me cacher. Une tête folle comme la mienne ne s'accommodait guère de ce genre de vie. Quelques réfractaires à la requisition grossirent le nombre des proscrits de ce canton, entre autres le fils du meunier du moulin du Gué et Coignard, simple gendarme depuis la restauration. Nous nous cachions encore le jour; mais la nuit nous courions comme des lièvres d'amis en amis. Enfin, un jour nous formâmes le projet, Baptiste Fortin, ces deux derniers et moi, de faire peur au bon et très paisible curé constitutionnel de Saint-Denis de Villenette (Orne), qui, au mépris des lois du temps, exerçait encore son ministère secrètement.

Nous nous présentâmes chez lui au milieu de la nuit. Nous n'avions aucune intention de lui faire du mal, mais seulement pour nous amuser de sa frayeur et faire rire quelques aristocrates des environs, qui se trouvaient souvent insultés par ceux qui venaient se confesser à lui, se marier ou faire baptiser des enfans.

Je me présentai à sa porte, appelant Renote (sa bonne), en la conjurant de m'ouvrir pour prier M. le curé de venir confesser un homme dont on m'avait donné le nom et celui du village, que l'on m'avait indiqué. Soit que Renote (Renée) reconnût à mon accent que je n'étais pas du pays ou par une autre cause, elle ne voulut point m'ouvrir,

prétextant que M. le curé n'exerçait plus depuis que la loi le lui avait défendu. Enfin, quelques instances que je fisse, elle ne voulut jamais m'ouvrir la porte; alors je la sommai de m'ouvrir au nom de la loi. La peur prit cette pauvre fille, qui, montant dans la chambre de M. le curé, se mit à donner l'allarme dans le bourg, en criant de toutes ses forces : Au secours! au secours! Et M. le curé de sauter par la fenêtre moyennant une corde, et de là chez un voisin, où il mourait de peur. Coignard, que j'avais mis en faction sous la fenêtre, eut aussi peur que le curé quand il entendit crier au secours, et le voilà à prendre sa course jusqu'à une lieue de là sans se retourner et sans s'inquiéter de ce que nous devenions. La fuite avait réduit notre armée à trois hommes, et pour comble de malheur, nous n'avions pas une arme en état de faire feu. Les habitans du bourg se levèrent et osèrent venir nous demander, au nom de la loi à leur tour, ce que nous cherchions, et pourquoi nous venions ainsi troubler leur repos au milieu de la nuit, quand la liberté était décrétée pour tout le monde. Nous nous multipliions autant que nous pouvions, et ajoutions à l'erreur en empruntant les noms rébarbatifs des plus signalés jacobins de Lassay, tels que Marat, Brutus, etc. Chacun de nous, placé à une certaine distance, commandait une compagnie plus ou moins nombreuse; je fus recevoir

ceux qui s'avançaient vers nous avec plus de résolution.

Après avoir commandé par le flanc droit, par file à gauche, en avant marche, etc., je m'avançai... pas de trop près, pour ne pas éveiller les soupçons sur ma supercherie, qu'une épaisse obscurité, fort heureusement pour nous, favorisait beaucoup; de là je reconnus à mon tour, en sommant le commandant de venir me donner le mot de ralliement (c'était un bon et tranquille paysan que mes phrases entortillées éblouirent et intimidèrent). C'en fut assez pour lui faire penser que nous étions une troupe nombreuse et organisée. J'avais encore soin de recommander le plus grand silence et le plus grand ordre à mes soldats, en leur ordonnant de ne faire feu que d'après mon commandement; mes deux camarades répétaient cet ordre aux leurs, si bien qu'enfin nos bons habitans regagnèrent leurs chaumières et éteignirent leurs feux, à notre grande satisfaction.

Notre camarade en fuite nous inquiétait; nous le cherchâmes à travers le bourg en l'appelant par son nom de guerre; et en passant devant le presbytère, un peu furieux de la perte de cet ami, nous en enfonçâmes la porte et fîmes perquisition. Ne trouvant personne (Renote était sauvée avec son maître ou cachée), nous prîmes

le fusil de M. le curé, comme luxe superflu d'un ministre de paix, environ une demi-livre de plomb de chasse, autant de poudre, ne daignant pas regarder sa montre, pendue au chevet de son lit, ni aucun autre objet, ce qui fit dire... : s'ils sont méchans, ils ne sont pas pillards.

Nous nous gardâmes bien de nous retirer par le même chemin que nous avions tenu, dans la crainte d'éveiller les soupçons sur le lieu de notre retraite. Le guide qui nous avait conduit, se tenant à l'écart, fut rencontré par plusieurs qui se sauvaient. Pour ne pas être reconnu, il évitait ces fuyards, qui, le rencontrant successivement à différentes places, s'imaginèrent que le bourg était bloqué tout à l'entour, et la fable de la Femme et le Furet joua complètement son rôle le lendemain avant la fin de la journée.

Deux jeunes filles d'un petit village de cette paroisse, appelée le Clos-de-Saint-Denis, très à la hauteur des opinions du jour, étaient continuellement en dispute avec certains voisins auxquels elles reprochaient d'être aristocrates, et qu'elles menaçaient sans cesse de dénoncer; une d'elles disait le jour même : « J'aimerais mieux avoir cinquante enfans sans mari que d'être alistocra. » Nous arrivons chez elles la même nuit. Je heurtai à la porte; on demanda qui était là? je répondis : C'est mai. — Que demandez-vous?

— Le chemin de Biaulandas (Beaulandais), que j'ai perdu. Le père faisait quelque difficulté pour se lever, lorsqu'une de ses filles lui dit : « Levez-vous donc, mon père : je le connais, il est en ribotte. » Le bonhomme se leva ; alors je le priai de me donner un verre d'eau, dont je n'avais nul besoin : c'était pour qu'il nous procurât la lumière qui nous était nécessaire pour trouver ces deux furies.

Pendant qu'il allumait sa paille, mes deux camarades se réunirent à moi sur le seuil de la porte, et, laissant tomber leurs fusils de fort haut, donnèrent quelque inquiétude au bonhomme, qui, venant nous regarder en face avec sa poignée de paille à la main, fut effrayé de voir trois bandits. armés, couverts de boue jusque par-dessus la tête, la figure barbouillée de noir, et leurs cheveux cachés sous une cravate noire. Ce pauvre homme ne nous eut pas plus tôt fixés, que, saisi de frayeur, il passa vivement entre nous, et, jetant sa paille enflammée vers la porte, il se mit à courir de toutes ses forces au travers de ses choux de huit à neuf pieds de haut, tout en chemise, de sorte que chaque choux qui passait entre ses jambes la faisait sauter par-dessus sa tête, et lui ramonait le derrière jusqu'aux reins. Il avait un sabot cassé que nous entendions faire fric-frac à une grande distance ; ce qui nous fit beaucoup rire dans le moment et long-temps

après. Nonobstant le laps de temps écoulé depuis cette espièglerie, je ne puis encore en décrire les détails sans rire.

L'aînée des deux filles, plus décidée que son père, et qui ne nous voyait point, se léva en disant : « Mes bons citoyens, mon père a eu poux (peur); attendez un moment, et je vas vous donner à baire. »

Nous lui laissâmes allumer sa chandelle avant de lui signifier que nous venions lui couper les cheveux et à sa sœur, parce qu'elles étaient toutes deux des aristocrates enragées, et qu'elles causaient un scandale pernicieux à notre bonne révolution dans leur canton.

« Mai (moi), alistocra ! oh ! ça n'est pas vrai ! j'sommes les pus meilleures patriotes de tout le canton, et j'en donnons des preuves tous les jours, en disant à nos vaisins (voisins) quis devrint avai honte d'être alistocras. »

Vous êtes toutes les deux signalées pour telles à la convention, et nous avons l'ordre du représentant du peuple de vous couper les cheveux et de les lui porter. Alors nous procédâmes à la tonsure de cette jeune fille, qui se soumit de bonne volonté, voyant qu'il n'y avait rien à gagner. Pendant cette opération, la cadette, assise sur son lit, disait : « Ma mère, l'vous donc pour donner à baire, des noix et des paires cuotes (poires cuites) à ces bons citoyens-là; » et la

mère, plus morte que vive, de n'en rien faire.

Cette première opération terminée, nous nous occupâmes de la cadette, qui se tuait en dénonciations sur la maison de M. Bonel de l'Aunay, que nous connaissions aussi bien qu'elle, et sur la maison Liber, d'où nous sortions de nous rafraîchir, où elles s'offraient de nous conduire; nous les remerciâmes en leur souhaitant le reste d'une bonne nuit, et nous nous en fûmes. Dès le lendemain, notre camarade se retrouva et donna à rire à ses dépens.

Cette aventure et celle du bourg de Saint-Denis se répandirent par tout le pays, et les jours suivans nous les entendîmes raconter par cent bouches et de cent manières différentes. Au bourg de Sept-Forges on avait compté près de cent hommes à cheval, commandés par les jacobins les plus distingués de Lassay; enfin elles en imposèrent, pour le moment, à tout le monde de l'une et l'autre opinion, sauf au petit nombre qui était dans la confidence.

Des fous comme nous n'étaient pas hommes à s'arrêter en si beau chemin. Dès les nuits suivantes, nous mîmes par terre des bonnets et des arbres de liberté; nous corrigeâmes aussi quelques républicains et en désarmâmes d'autres, donnant surtout la préférence aux prêtres assermentés; mais ne faisant contribuer personne. Nous ne tardâmes pas à être armés chacun d'un

bon fusil double et de pistolets. Nous étendîmes nos opérations ; la même nuit était quelquefois témoin de plusieurs expéditions, ce qui multipliait notre nombre à l'infini, grâce à l'exagération campagnarde ; mais jamais, sur le canton où nous nous retirions, nous ne faisions de folies. Tant que ces extravagances ne troublèrent le repos de personne, les prêtres réfractaires en rirent et nous applaudirent ; mais, dès qu'elles entravèrent leur tranquillité, ils nous condamnèrent sans nous arrêter.

Bientôt le bruit de nos exploits se répandit au loin ; on venait quelquefois de plusieurs lieues nous chercher pour venger quelques affronts politiques ; nous ne nous y refusions jamais ; si cela faisait diversion, cela nous faisait aussi des amis dont j'ai souvent tiré parti dans la suite. Cette multiplicité d'expéditions fit bientôt de nous une armée d'émigrés débarqués pour la destruction de la république.

Sur ces entrefaites, la fille d'une de nos maisons de confiance se maria ; l'on désirait que nous fussions à la noce, nous le désirions aussi. Mais comment faire ? Outre la sentence de mort portée contre les Fortins et moi, nous étions encore plus passibles de cette peine par le crime d'avoir servi avec les brigands de la Vendée. En passant à Mayenne et dans le pays où j'étais connu, j'avais eu la précaution (pour ma famille) de me

couvrir la figure comme un blessé, et de ne me faire voir qu'à des personnes de confiance. Les Fortins se moquèrent de ma prudence, furent voir leurs parens ostensiblement, provoquèrent leur arrestation pendant plus d'un an, qui aurait été suivie de leur mort, si Robespierre n'avait succombé ; les miens ne furent point inquiétés, sauf le moment où ma sentence de mort et le prix de ma tête furent placardés à leur porte par la garde nationale et une immense population.

Après m'être creusé le cerveau pour trouver un expédient qui me procurât le plaisir ou la vanité d'aller à cette noce, je pariai que je m'y rendrais sans qu'il m'arrivât rien de fâcheux ; on paria le contraire ; je gagnai, et voici comment :

Baptiste Fortin n'était point connu dans ce canton ; je n'y étais connu du public que pour y avoir été valet de meunier l'année précédente. Nous prîmes chacun l'uniforme de ceux de nos camarades qui étaient déserteurs de la réquisition.

A cette époque, chaque district habillait ses soldats ; on les équipait dans le chef-lieu, et on ne leur donnait des armes qu'au corps. Une fois revêtus de ces uniformes, notre embarras était de nous créer des cheveux en queue, selon la coutume du temps : à l'armée vendéenne nous avions tous les cheveux en abbés. Nous y suppléâmes en nous coupant un peu de nos che-

veux; nous les attachâmes à de la filasse introduite dans une peau d'anguille adaptée à notre chevelure, et nous recouvrîmes le tout d'un ruban noir. L'on pense bien que la mariée et sa famille étaient dans le secret, et qu'il leur était surtout recommandé de ne pas jouer avec nos queues. La noce était au village du Bas-Vinoir, dans le haut de la Bazoche-Lucé, et nous partions de la Huberdière, village absolument opposé par sa situation topographique. Nous arrivâmes au moment du dîner. Mon thème était fait et concerté; le voici :

Feignant de ne plus reconnaître la famille Le Coq, je demandai le père et la mère; ils se présentèrent. Ils ne me reconnurent que difficilement, à cause de mon costume; mais, quand je leur eus rappelé que j'étais le neveu du meunier du gué-de-Loré, qui les servais autrefois sous le nom du Petit-Citoyen, ils se rappelèrent de moi à merveille, et nos embrassemens de recommencer comme de plus belle, avec de grandes félicitations sur mon existence, d'après les dangers que j'avais courus depuis notre dernière entrevue : nous sortions de chez eux.

Ils me présentèrent à leurs enfans, qui ne purent non plus me reconnaître qu'après une longue explication; enfin nous nous reconnûmes et devînmes bientôt amis. Je leur dis qu'ayant obtenu de mon général la permission de venir voir mon oncle, j'avais aussi désiré renouveler con-

naissance avec eux, et que j'avais pensé que le mariage de leur fille n'était pas un obstacle à ce plaisir. Je leur demandai encore pardon de la liberté que je prenais de leur amener un camarade, après quoi nous fûmes installés dans la noce, où tout le monde nous combla de politesses et surtout de questions sur nos campagnes, sur les affaires du temps, etc., etc. . .

Outre plusieurs républicains à cette noce, il y avait encore le juge de paix du canton et son greffier, qui nous questionnèrent à part sur le lieu de notre garnison, sur le moral de l'armée et les talens de notre général. Il fallut donc répondre à ces fonctionnaires suivant leurs vues politiques, et être conséquens, car ils revinrent à la charge plusieurs fois. Pour me distinguer de mon camarade, aussi joli garçon que je suis mal tourné, surtout la tête, ces républicains m'appelaient Petit-Frère (l'on se tutoyait alors, et l'on se traitait de frère et de sœur), et mon compagnon Dragon de la Manche. Je conservai le nom de Petit-Frère jusqu'en 1795, que le comte de Frotté le convertit en celui d'Alexandre. . . . . .

Nous chantâmes et dansâmes pendant vingt-quatre heures, au point que nous en fûmes enroués pendant huit jours, et que nous fûmes obligés de nous bassiner les jambes avec de l'eau-de-vie et du savon. Dès le soir nous rentrâmes à notre

garnison, pour ne plus voir le soleil que clandestinement ou par quelques trous.

A mesure que notre lassitude disparaissait; notre goût perturbateur revenait, et nous recommençâmes la guerre aux arbres et bonnets de liberté, aux poteaux, et surtout aux prêtres jureurs, dès que l'occasion se présenta; mais je dois rendre hommage à la vérité, et dire qu'il y avait plus d'oisiveté et d'espièglerie dans notre fait que d'esprit de parti. Qui aurait pu croire que de quatre cerveaux brûlés sortirait l'organisation d'une armée sous le nom d'armée catholique et royale de Normandie? Les grands événemens par les petites causes.

Le pays se remplissait de déserteurs, et notre troupe n'augmentait point, par le peu de désir que nous en avions. Le printemps suivant, quatre proscrits se réunirent à nous; dès lors nous manœuvrâmes sur une plus grande échelle. Quelques déserteurs des cantons voisins nous imitèrent; de là le pays en feu, et la république sur le bord de l'abyme. Des camps avaient été formés dès l'hiver précédent à Sept-Forges, à la Ferté-Macé, au Châtellier et au mont Margantin, sans nous en imposer le moins du monde. Nos rassemblemens dans la Mayenne comme dans l'Orne ne prirent vraiment de consistance que dans l'hiver de 1794 à 1795. Nous attaquâmes des colon-

nes républicaines, même des cantonnemens retranchés, à la vérité souvent sans succès.

Il fallait aguerrir nos hommes, et les mener à l'ennemi était déjà une victoire. La Mayenne était plus avancée que la Normandie par deux raisons: 1° le Bas-Manceau, vif et parfois mauvaise tête, ne perd point de temps à délibérer, pendant que le Normand calcule; et 2° la déroute du Mans avait laissé dans ce premier pays beaucoup d'échappés à ce désastre, outre les jeunes gens du pays qui s'étaient mis hors la loi en suivant les brigands à Granville et au Mans; tandis que dans tout l'Orne et l'arrondissement de Mayenne nous n'étions que cinq : les trois Fortins, Des Provotières (neveu de l'évêque de Dol) et moi, encore deux de ces premiers et Des Provotières ne comptaient que pour l'ordinaire et l'embarras des logemens. Nous désarmâmes plusieurs gros bourgs et villes; ce qui obligea le gouvernement à déployer quelques forces pour couvrir ces pays, et ces forces ne servirent qu'à augmenter nos rassemblemens de ceux qui craignaient d'être pris isolément, sans nous procurer aucun gentil homme, qui, n'ayant pas été assez populaire pour se faire un parti, se serait cru déshonoré de recevoir les ordres d'un roturier, peut-être son fermier ou son domestique. La famille du marquis de Montéclair (Mayenne) s'est trouvée dans ce cas en 1815, durant les cent-jours.

Cet hiver, le 7 ou le 5 de janvier, deux de nos camarades furent pris, Graindorge et Papouin, et conduits dans la prison de Domfront. Nous formâmes le projet de les en arracher les armes à la main (rien ne paraît impossible à de jeunes étourdis qui confondent le courage avec l'expérience). Pour ne rien hasarder, je me travestis en paysan et je fus reconnaître les lieux. Je fus même les voir en prison. De là je vins dîner dans une auberge, chez madame Bouterie, où je me trouvais à la même table que certains républicains, qui, s'entretenant des chouans du pays, disaient: « Il y a un petit s.... gueux que l'on ne connaît que sous le nom du Petit-Frère, sans pouvoir découvrir ni son nom propre ni le lieu de sa naissance, qui commande tous ces bandits. Il serait important de savoir quel il est et de pouvoir le prendre. » J'entendais tout cela sans en perdre un mot et sans être tenté de me mêler de leur conversation, nonobstant les renseignemens que j'aurais pu leur donner. Je dînai, je payai mon écot, et je m'en fus, bien décidé à ne plus revenir. Outre la garde nationale de cette ville et la gendarmerie, il y avait encore un plus grand nombre de troupes de ligne que nous ne pouvions en réunir contre cette place. Nous fûmes donc forcés d'abandonner nos camarades, qui furent conduits à Rennes, d'où je les arrachai successivement le printemps suivant.

Le général Hoche avait déjà traité d'une suspension d'armes avec Charette; Stofflet s'y était refusé, et finit par y accéder. L'épidémie gagna les Chouans sous les auspices de l'aventurier Cormatin, envoyé d'outre-mer pour commander la rive droite de la Loire, les côtes de l'Océan et de Cherbourg, sous les ordres du comte Joseph de Puisaye. Les premières conférences eurent lieu aux châteaux de l'Amabilais, de la Prévalais et de Cicé successivement. Les insurgés de ces contrées s'y trouvèrent, et ce fut là que je rencontrai le comte de Frotté, envoyé par S. A. R. Monsieur, le lieutenant-général du royaume, pour commander les royalistes de Basse-Normandie jusqu'à la rive gauche de la Seine. M. de la Roque Cahan, débarqué dans le même temps, prétendit être pourvu de la même commission : rien d'impossible.

Arrivèrent dans le même temps, pour la Normandie, le brave de Carville (Cadet-Roussel), le pauvre et très petit de Saint-Paul (Henri), et le plat, le lâche La Rosière, devenu depuis le gendre de M. de La Haye de Goupigny (Calvados), dont je donnerai, dans le courant de ces écrits, des détails qui surprendront d'autant moins le lecteur tant soit peu exercé, que ces derniers n'avaient vu que le feu de leurs cuisines et les intrigues de Coblentz.

ANNÉE 1795.

De Paris au Pérou, du Pérou jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis c'est l'homme.

Cet axiome prouve combien l'immortel Boileau était versé dans la connaissance de l'animal, dont il décrit les mœurs et les vices avec autant d'art que de justesse. En effet, n'en trouve-t-on pas la preuve dans toutes les classes de la société, et l'application ne peut-elle pas s'en faire à tous les hommes, sans distinction de rang ni de fortune? Existe-t-il un orfèvre, un cordonnier, etc., même un tourneur (ceci à rapport au chevalier de Bruslard), qui ne se croie beaucoup au-dessus de son métier? Présentez à l'un d'eux un ouvrage fini qui ne soit pas de lui; il l'examinera, souvent sans le comprendre, le blâmera, ou ne dira mot. Existe-t-il un sous-lieutenant qui ne se croie supérieur à son colonel, quelques connaissances en théorie et en pratique que puisse offrir ce dernier? Parlez devant ce jeune militaire de quelque trait de valeur ou de courage, s'il ne peut se l'approprier, il le dénaturera. C'est ainsi que les actions les plus dignes de louanges sont défigurées et souvent travesties. Ceci me rappelle un de ces pédans que l'on rencontre partout et

qui racontait, en 1801, avec tant de précision, les circonstances d'une affaire dont il était peut-être fort éloigné alors, qu'une dame lui dit : « Hé, Monsieur, vous en parlez si pertinemment, que l'on serait tenté de croire que vous y étiez : — Madame, répliqua-t-il, avec un sourire explicatif de la satisfaction qu'il éprouvait de lui-même, je la commandais. —Dans ce cas, repartit-elle, il y avait plusieurs commandans à cette affaire; car je connais quelqu'un qui y commandait aussi. (C'était de moi dont on voulait parler; je devais d'autant mieux connaître mes hommes que je n'en avais que dix).

Je continuai ma pipe sans faire la moindre attention à la mine un peu confuse du conteur, qui ne connaissait de moi que le nom.

Après avoir tout sacrifié à la cause triomphante, sans considération de fortune ni de parens; après vingt-quatre années de services, de sacrifices en tous genres, de privations et de misères dans lesquelles j'ai coulé la majeure partie de ce temps, le printemps de mon âge, il est bien pénible à celui que l'on honora plus d'une fois du titre de créateur du parti royaliste de son pays, d'être obligé de réfuter des calomnies répandues sur son compte par le plus politique, le plus prévoyant des gouvernemens; par la police la plus astucieuse et la plus active qui ait existé depuis la république romaine. Colportées

par calcul, ces calomnies furent accueillies par ignorance. Sans doute, des circonstances malheureuses, produites par le hasard ou préparées par la haine, peuvent obscurcir quelques instans la vie du plus honnête homme, et avec beaucoup d'adresse, un criminel peut, pour quelque temps aussi, éloigner de lui et les soupçons et les preuves de son crime; mais une vie tout entière est toujours le plus sûr témoignage pour où contre l'homme accusé. C'est donc ma vie tout entière que j'oppose aux lâches qui m'ont poursuivi jusque dans le palais du prince, dont ils ont surpris la religion et abusé de la confiance de la manière la plus criminelle. Elle a été assez publique, en Normandie surtout, pour être connue. Je n'en rappellerai que quelques époques, et les témoins que j'invoquerai sont les royalistes actifs et les habitans respectables des pays où j'ai fait la guerre. J'étais encore sur les bancs au commencement de cette révolution, qui devait enfanter tant de crimes, coûter autant de sang que de honte aux Français. Elle fixa la destination de ma vie, je la vouai aux armes.

Je ne me plaçai parmi les royalistes ni par ambition ni par calcul; mais par principe, et j'embrassai l'état militaire par respect pour la mémoire de mon roi et par intérêt pour ma patrie.

Je devins chef de parti, parce que dans le

royaume des aveugles les borgnes sont rois. Je respectai la discipline militaire, et je portai ce caractère sous les drapeaux vendéens comme sous ceux de Normandie.

J'avançai assez rapidement, sans cependant franchir aucun grade, toujours en servant la cause, *sans aucun secours étranger*, comme on le verra dans la suite, mais toujours sans flatter. Après la déroute du Mans, j'insurgeai pour la seconde fois mon pays, avec trois camarades seulement, et les commandai jusqu'à Pâques 1795, que je reçus bénévolement les ordres de M. le comte de Frotté, commissionné par S. A. R. Monsieur, frère du roi, lieutenant-général du royaume, pour commander les royalistes de Normandie. Dans ces temps même, qu'un grand nombre d'émigrés, échappés de Quiberon ou revenus d'outre mer, se répandirent parmi nous, qu'une jalousie, indiscrète à la vérité, pouvait convertir en ennemis secrets, et dont la naissance, jointe au titre d'émigrés, semblait prévaloir dans les comités royalistes, rien ne suscita contre moi ni calomnie ni persécution. Aucun nuage ne s'éleva jamais contre ce que j'avais acquis de réputation qu'en 1809, qu'une expédition malheureuse, entreprise par la bonne foi pour l'intérêt d'un intrigant (Henry la Rivière, ex-président d'une de nos assemblées révolutionnaires), plus que pour celui de la cause, m'ar-

racha des bras de mon infortunée épouse, après onze semaines de mariage, pour me plonger dans un cachot, et qui conduisit le trop crédule et infortuné Châteaubriand à la plaine de Grenelle, avec les malheureux Quintal, Goujon, etc., comme je le prouverai plus bas. J'anticiperais sur les événemens si je continuais. Je reviens à mon sujet, que je suivrai, autant que ma mémoire me le permettra (on verra plus bas que mon journal me fut volé en Angleterre, pourquoi et comment), époque par époque, afin d'offrir au lecteur les moyens de me suivre, le priant d'user envers moi de la plus grande sévérité, si je m'écarte en quoi que ce soit de la vérité, et réclamant en même temps son indulgence pour un homme dont la plume, peu exercée, est un fardeau, et qu'un sabre embarrasserait beaucoup moins. Je ne me pique pas d'être bel esprit, et j'aurais honte de l'ouvrage si la cause n'excusait l'ouvrier. D'ailleurs un ouvrage historique n'est pas un roman; l'un ne se fait lire que par sa diction et les figures qu'on lui prête, tandis que l'autre n'a besoin que de vérité pour inspirer de l'intérêt. Pour dédommager le lecteur de sa patience à me lire, je lui offrirai le portrait fidèle, quelquefois naïf, de l'auteur à côté, de celui de certains personnages, dont il a pu être dupe plus long-temps que moi, car mon histoire est liée à plusieurs dont j'offrirai quelques esquis-

ses, comme point de comparaison. J'avais ébauché ce mémoire en 1815; mais le 20 mars ne me permit pas de le finir; je fus même forcé de détruire une partie de mes notes, que je ne pourrai remplacer que par le rapprochement des faits et des circonstances, ce qui pourra entraîner quelque lacune, ou quelque transposition de date, mais qui n'altèreront en rien la vérité.

Je dois encore prévenir que mon cabinet est l'appartement où se tient ma famille, avec laquelle mes circonstances critiques me forcent de partager mon temps. Et l'on conviendra qu'avec un enfant de 18 mois et un de quelques jours il est difficile de bien rendre ses idées.

Au surplus, celui qui n'aime que les phrases ne me lira pas...... Ce n'est pas pour lui que j'écris. Celui qui cherche la vérité et des faits aura le courage d'aller jusqu'au bout; ce sera là qu'il trouvera les hommes dont j'entreprends de publier les hauts faits à côté de ma vie. Je m'étais promis, dans mon premier essai, de ne nommer que les personnes indispensables à l'intelligence de cet ouvrage; aujourd'hui je prends un tout autre engagement, et, comme Boileau :

« Je ne sais nommer rien, si ce n'est par son nom. »

Je raconterai successivement ce que je sais, où ce que j'ai pu recueillir, sans haine, mais sans ménagement de rang ni de naissance.

Entre les champions dont j'aurai à parler, et dont la bonne foi est équivoque, se trouvent le comte de Bourmont, qui, à raison du rôle infâme qu'il a joué parmi nous, mérite le premier rang, le comte de Scépeaux, le chevalier de Bruslard, que ses intrigues ont fait (après l'orage) le chef de l'armée de Normandie, qu'il ne connut jamais.

Si la mort n'eût devancé ma plume, j'aurais à parler de beaucoup d'autres; mais je respecte trop leur repos pour le troubler. Sans connaître bien des particularités sur la vie de l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud, d'Angers, et depuis évêque concordataire d'Orléans, il me sera difficile de cacher au lecteur les faveurs du premier consul, prix de ses services rendus en 1799, particulièrement au congrès de Pouancé; contraste frappant, me diront des hommes peu exercés, avec la part qu'il avait eue aux guerres de la Vendée, depuis 1793 (dont il était l'âme), jusqu'au moment où, mécontent du mépris que la cour de Mittaux fit de ses services, il tourna ses grands moyens contre le parti dont il avait été avant le fondateur et le directeur. Je pourrais encore parler de quelques autres, quoique le mépris qu'ils m'ont inspiré pût m'en dispenser: par exemple, le petit Saint-Paul de Lingeard, dit Henri. Je ne dirai de ce pauvre nain que ce que je ne saurais taire sans faire un vol au lecteur.

L'honneur vendéen me défend de frapper un homme par terre; cette lâcheté n'est permise qu'aux cannibales de la révolution française et au chevalier Bruslard, qui s'honore d'avoir sabré un officier de sa nation, désarmé et tombé dans un fossé.

J'ai l'honneur de prendre congé de ces MM. pour commencer mon histoire.

J'étais condamné à mort par contumace, et ma tête était à prix comme contre-révolutionnaire avant que la guerre n'éclatât dans la Vendée; je me réfugiai dans un moulin; je me fis couper les cheveux; j'endossai l'uniforme de valet de meunier, j'en fis le service, et, à l'aide du passeport d'un neveu de cette maison, dont le signalement était absolument le même, quoique les traits ne le fussent nullement, et dont je pris le nom et le titre, je fus tranquille, pendant qu'on me cherchait partout dans le département voisin et que l'on me faisait même chercher dans les armées républicaines, où on avait envoyé mon signalement, jusqu'au mois de juin 1793, que je rejoignis l'armée vendéenne, où je fis la guerre jusqu'à la déroute du Mans.

Je passerai rapidement sur cette guerre, et ses désastres sont assez connus pour ne parler que des affaires où le sort des armes m'a fait distinguer de mes chefs et de mes camarades. Entre les affaires sérieuses où j'ai particulièrement payé

de ma personne, je citerai celles qui eurent lieu depuis le passage de la Loire, Dol, à la suite de celles de Granville et de Pontorson, où le général Stofflet me fit l'honneur de m'adresser la parole pour la première fois, en me disant: « Brave jeune homme, rallie le plus de monde » que tu pourras et fonces sur ce retranchement, » pendant que je vais tenter de le tourner. » Une peur panique s'était emparée de l'armée, qui s'était parfaitement conduite toute la nuit, depuis 6 heures du soir, et qui se laissa entraîner sur les 8 heures du matin, si bien qu'il ne resta qu'environ 1200 hommes et deux pièces de canon de quatre, pour faire tête aux républicains, qui, d'après leur rapport à la convention, devaient nous y anéantir. Il en fut autrement: les 1200 hommes dont j'eus l'honneur de faire partie pénétrèrent, à la baïonnette, dans l'embuscade, forcèrent l'ennemi à la retraite, prirent deux pièces de canon et quelques caissons (il est vrai que le général Stofflet, avec ceux qui n'avaient pas couru très loin, nous soutint, mais alors la rédoute était prise, et son secours ne servit qu'à poursuivre les républicains dans leur retraite, jusqu'à 4 heures du soir). Cette affaire eut lieu les 20, 21 et 22, jusqu'au 23 novembre au matin, que le feu cessa à Entrain, après avoir commencé le 21, 6 heures du soir, sans interruption, sauf la nuit du jeudi au ven-

dredi. Cette affaire, dans ces journées, nous coûta beaucoup de monde, surtout en fuyards non combattans, tels que prêtres, femmes, vieillards et enfans, que la crainte égara et fit prendre dans les environs de Dinan, jusque sous les murs de Saint-Malo, où une grande partie fut fusillée. Le petit nombre qui se sauva fut des jeunes gens des environs, qui dirent et prouvèrent avoir été faits prisonniers. J'en connais encore un qui est dans ce moment maître de pension à Craon, département de la Mayenne. Les républicains nous étaient bien supérieurs en nombre; leur armée était composée des garnisons de Mayence et de Valencienne, réunies aux gardes nationaux du Maine, de la Bretagne et d'une partie de la Normandie, formant une masse d'environ 70 à 80,000 hommes, non compris l'armée de Séfère, forte de 10,000 hommes, qui était à Coutance quand nous étions à Grandville; ils perdirent beaucoup plus que nous, et ne reparurent de long-temps.

Voilà les brigands, si décriés par les démagogues, si mal jugés par les étrangers (d'après les journaux, sans réfléchir que de tout temps les révolutionnaires comme les impériaux français n'ont jamais su que traîner leurs ennemis dans la boue), et si bien récompensés par celui auquel ils ont tout sacrifié, sans considération de famille ni de fortune. Il est vrai que le plus grand

nombre de ces victimes est roturier, et, par ce titre, exclu du droit même de parler de ses services.

Cependant, si un plébéien et un patricien marchent d'un pas égal à l'immortalité, lequel des deux a le plus de mérite ? Selon moi, le patricien, ayant eu moins d'obstacles à surmonter, et le plébéien plus de difficultés à craindre, le premier ne peut soutenir le parallèle avec le dernier.

Comme il n'existe pas de contemporain de la révolution qui ne connaisse le sort de cette malheureuse armée (d'ailleurs c'est mon histoire que j'écris et non celle du temps), je vais quitter l'armée au Mans, pour me retirer dans mon pays, où, à l'aide de trois camarades, sans aucun secours étranger, sans conseil que moi-même, comme on le verra plus bas, je parvins à organiser un parti royaliste que je commandai jusqu'en 1795; ce parti donna l'impulsion aux cantons voisins, et servit de noyau à M. le comte de Frotté pour l'organisation de son armée, et de marche-pied aux intrigans, qui ne s'y introduisirent que pour le déshonorer ou le trahir. Non que le brave général de Frotté, dont la perte fut un vrai malheur pour les royalistes de Normandie, soit compris dans cette classe : les larmes de ses infortunés soldats attestent sa bonne foi; le chevalier de Bruslard lui succéda, plus par intrigue que par droit, et ne le remplaça point.

Quelques autres méritent une exception ho-

norable, tels que La Roque-Cahan, Mandat, Carville (Cadet-Roussel), etc.

Quoiqu'à notre première expédition nous n'eussions pas une arme qui voulût faire feu, je ne réussis pas moins à former une compagnie, puis une colonne, qui, dès l'hiver de 1794, fut en état de désarmer plusieurs villes et d'engager quelques affaires avec les troupes de la république; mais je n'attaquais ces dernières que lorsqu'elles étaient peu nombreuses, car j'aurais craint une déroute, qui eût pu entraîner la défection de mon parti.

Dès le commencement, je réfléchis que des hommes sortant des manchons de la charrue, peu où nullement familiers avec les armes, pouvaient être comparés à un jeune cheval, auquel on veut apprendre à sauter; si on lui présente un obstacle qu'il ne franchisse pas de suite, on court les risques de le rebuter, et il y a lieu de craindre que le cavalier ne puisse plus l'y ramener. Il est donc plus sage de lui tenir la barre assez basse d'abord, pour qu'il la saute sans balancer, et l'élever ensuite par degré.

Ce fut de cette manière que je fis des soldats que le général honora plusieurs fois du titre flatteur de son bras droit, et avec lesquels j'étais toujours prêt à entrer en lice quatre républicains contre un; ce que j'éprouvai plusieurs fois et dans diverses circonstances. Le lecteur

restera stupéfait, quand il saura que mes succès et la confiance de ceux qui, sous mes ordres directs, ne furent jamais surpris, malgré l'activité et le grand nombre des républicains, ne furent jamais battus et ne connurent jamais de retraite, furent mes plus cruels ennemis lors de la restauration de la famille régnante. Entre ces petits hommes, j'en citerai particulièrement deux encore existans, Bruslard et Saint-Paul de Lingeard. Le premier n'eût jamais eu de nom sans ses moyens extraordinaires et long-temps ignorés; sans l'assassinat de Mandat, de La Roque-Cahan; sans celui du généreux et loyal vicomte de Williamson, et du trop confiant comte de Fro tté, dont il apporta les détails à la famille de Placêne, à Caen, d'une manière si aisée, qu'un jeune homme, amant de la demoiselle de la maison, nommé Moisson, qui n'avait servi le parti que d'opinion ou en faisant quelques commissions, transporté d'indignation, lui dit.... : A vous entendre rapporter les circonstances malheureuses de la fin de celui dont on vous croyait l'ami, on serait tenté de croire le contraire : vous semblez triompher. Il s'ensuivit un billet rien moins que doux de la part de Moisson, qui assignait Bruslard en champ clos pour un jour marqué. Au lieu d'y répondre, Bruslard le remit au père Placêne, qui lui dit.... : Tranquillisez-vous, Moisson est amoureux de ma fille, je lui ferai entendre rai-

son. Madame de Placêne ajoute que, sans elle, Moisson fendait la tête à Bruslard d'un coup de chaise: telle est son expression. M. de La Noë-Aubry, chef de la division de Dives (in partibus), arrêté et traduit quelque temps après l'événement malheureux du comte de Frotté, devant le commandant de la force armée de Caen, raconte que celui-ci, indigné de la conduite de Bruslard, dit... « j'ai compté à ce Bruslard plusieurs fois cent louis sur cette même table. » Quant à l'autre, il n'eût jamais eu le titre de chef de division, s'il n'eût été parent de La Roque-Cahan, concurrent de M. de Frotté pour le commandement de l'armée.

Bruslard ne se distingua parmi nous que par ses assassinats, et son poignard, suspendu à son côté comme une paire de ciseaux, fit autant d'ennemis au parti que Robespierre et compagnie lui avaient fait de partisans.

Trop véridique pour lui refuser la justice qui lui est due, je dirai donc que, pendant mon voyage du Morbihan, il battit les républicains près le village de la Lande, sur la paroisse de Sept-Forges, lorsqu'ils revenaient de chercher leur pain à la Bazoche-Lucé, avec 80 hommes seulement, tandis que les forces de l'ennemi étaient de.... de sept hommes en tout le détachement, qui, tous ainsi que l'étape du cantonnement qu'ils escortaient, furent tués ou pris ; voilà le seul succès qu'on lui connaisse pendant les

campagnes de 1795, 96 et 99, à l'exception cependant de celles que lui procurait son poignard, qu'il savait si bien diriger, qu'il ne manquait jamais son homme; ce qui lui valut le surnom de boucher de l'armée.

Entre ses nombreux exploits en ce genre, je n'en citerai que trois, qui suffiront pour fixer l'opinion sur le compte de ce guerrier peu commun, 1° celui de l'Écusson d'Avrilly, septembre 1795, commis après avoir partagé le dîner de la victime, ancien camarade d'étude; il est encore vrai qu'il ne lui prit que sa montre et le couteau qu'elle lui avait prêté pour dîner.

L'Ecusson était administrateur du département de l'Orne; il avait pour ami, outre sa famille, tous les habitans de Domfront, les quatre-cinquièmes ses contemporains. Je n'ai jamais pu m'expliquer comment ce crime est resté impuni, d'après l'opinion aussi connue que prononcée des habitans, ni comment il a osé se fixer dans ce canton sans subir le sort qu'il avait fait éprouver à tant d'autres : il fallait qu'il fût bien appuyé près du gouvernement impérial. Il fut fait chef de bataillon des cohortes, lors de la formation de ces corps.

2° Les fêtes de Pâques 1796, il rencontra au bourg de Loré deux femmes qui mendiaient, dont une, aveugle, était conduite par son amie. Sous prétexte qu'elles étaient envoyées par les

républicains, il les emmena dans un chemin creux, entre les villages du Bois et de la Picanière, où il les poignarda toutes les deux. Comme on pourrait m'accuser de complicité, je dois prévenir que je n'ai jamais été présent qu'à une de ces scènes, qui me fit reculer d'horreur. Un de nos soldats, condamné à mort pour vol, par le conseil de la division, en janvier 1796, reçut le feu de huit hommes et tomba sans mouvement; je vis Saint-Paul, jambe d'ici, jambe de là, lui larder dix coups de poignard entre les deux épaules : le souvenir m'en fait encore frissonner. Son troisième exploit dans ce genre eut lieu le 18 février suivant, lorsqu'avec quarante-cinq hommes nous surprîmes Mayenne : il y poignarda encore une femme enceinte et fort avancée. Plusieurs routes conduisent à la célébrité, et je ne dois pas omettre qu'avec peu de moyens, celle de l'intrigue lui est aussi très familière. Ce fut cette dernière qui fit de l'homme méprisé des deux partis, et l'opprobre de tous, le chevalier de S. A. S. la princesse de la Trémouille, à la restauration.

Dans l'hiver de 1814 à 1815, il passait six soirées par semaine avec elle, sans inquiéter en rien le mari, je crois. C'est un petit homme d'environ quarante-quatre ans (en 1818), taille de quatre pieds onze pouces au plus, très marqué de petite-vérole, chauve (il porte perruque depuis bien

des années, fruit de ses amusemens depuis l'âge de sept ans), les yeux chassieux au-delà de l'expression, et son caractère répond parfaitement à son physique. Le général disait quelquefois : « Saint-Paul n'est qu'une cinquième roue à un carrosse dans cette division. »

Pour revenir à mon sujet, je dirai donc que l'année 1794 se passa en désarmement et en escarmouches ; quelques exemples furent nécessaires, même indispensables, pour s'asseoir dans un pays que le grand nombre de démagogues et de petits jureurs avait entraîné, et, malgré notre sévérité, toujours inséparable de la justice, après de positifs renseignemens et les informations les plus scrupuleuses, nous n'en fûmes pas moins trahis quelquefois par ceux de qui nous l'attendions le moins. Il faut convenir que l'horrible droit de la guerre civile, sans prison et sans tribunaux, semble quelquefois excuser des forfaits qui, dans l'ordre social, sont punis du dernier supplice.

Les amis secrets du comité de salut public entamèrent un pourparler au commencement de 1795. Le rendez-vous était au château de la Mabilais, près Rennes ; tous les chefs de parti y furent convoqués. Je m'y rendis, et n'eus pas plus tôt vu de quoi il s'agissait, qu'après un séjour de soixante-douze heures, pendant lequel j'eus occasion de rencontrer M. le comte de Frotté,

chargé par S. A. R. Monsieur, le comte d'Artois, du commandement de la Basse-Normandie, je pris congé de ces messieurs, le 1er avril (chargé, par le fameux Cormatin, de dépêches pour Coquereau, que je trouvai au-dessous de Darn, sur la rive gauche de la Mayenne, à trois lieues de Château-Gontier; je manquai d'y perdre la vie, par les républicains de différens postes, entre autres de Château-Gontier, le vendredi-saint), et revins attendre le général de Frotté dans mon pays, après avoir arraché un de mes camarades des prisons de Rennes.

Il arriva quinze jours après, et m'écrivit pour m'engager à l'aller rejoindre à Flers, d'où nous repartîmes pour prendre connaissance du pays qu'il allait commander, et arrivâmes dans le mien, sur lequel il n'avait aucune autorité à exercer, puisque sa commission ne s'étendait que sur la Basse-Normandie inclusivement. Comme Manceau, il n'y eut donc que l'estime et la confiance qui pussent m'attacher à lui, et me porter à lui remettre mes hommes et mon pays, qui s'étendait depuis Mayenne, en suivant la route de Paris, jusqu'à Préampail, indépendamment de quelques paroisses sises sur la rive droite de la Grète, telles qu'Ambrières, Coësme, Vaucé, Soucé, etc., etc., etc.

Nous étions accompagnés, dans cette tournée, du petit Saint-Paul et du chevalier La Rosière,

le même qui fut pris en débarquant dans les Côtes-du-Nord l'hiver précédent, qui, grâce à la langue anglaise qu'il parlait assez bien, se donna pour être de cette nation; ce qui lui conserva des jours déshonorés, comme on le verra par les deux traits suivans, indépendamment de ceux que je tairai ou qui ne sont pas parvenus à ma connaissance. Il fut conduit dans les prisons de Rennes, où Préjean (célèbre par son patron, Joseph de Puisaye, autant que par sa lâche conduite envers un ami de l'enfance, un concitoyen, un père de sept enfans, et par ses nombreuses dénonciations lorsqu'il fut pris sur les côtes de Bretagne en 1808, où il était venu apporter des paquets de la part de Puisaye, soi-disant pour le gouvernement anglais). lui servit d'interprète. Préjean, quoique fils d'une marchande de pommes de Saint-Malo, n'avait pas moins fait de bonnes études, et ne manquait pas plus de moyens que d'intrigues. Employé à la correspondance depuis 1793, il avait de bonnes et de mauvaises connaissances à Rennes, desquelles il avait obtenu une échelle de corde qui devait servir à l'évasion d'une vingtaine de prisonniers royalistes. Cette corde devait être tenue par dehors au premier seulement, et tous successivement devaient se rendre ce service, puis, guidés par la personne qui aurait tenu la corde au premier, aller dans la campagne, où des gîtes étaient préparés. Le

chevalier de La Rosière, à force de prières basées sur l'incertitude de son sort comme émigré, obtint de passer le second, et promit, comme il était convenu, de tenir l'échelle de corde à son camarade ainsi que l'avait fait son prédécesseur. Point du tout, l'engagement, tout sacré qu'il était, disparut avec sa captivité. Il suivit le guide et abandonna l'échelle, qui embarrassa beaucoup ceux qu'il avait laissés au pied du mur. On pense bien qu'il fut fait de sérieuses recherches pour découvrir les moyens dont on s'était servi, et Préjean, qui avait eu tout le mérite de l'entreprise, fut abandonné à la merci des bourreaux du temps, avec ses compagnons, que j'ai tous connus. Je n'ai pas besoin de dire que le brave chevalier n'attendit pas la délivrance de ces prisonniers, qui tous sortirent pendant la suspension, excepté un nommé Graindorge, que je fis évader avec moi des prisons de Laval, le mois d'août suivant. M. de La Rosière se sauva promptement en Normandie, pour se soustraire aux coups de bâtons promis, où il s'attacha au général, qui ignorait sans doute ce trait. A l'exemple de MM. de Goüidek, d'Athis (au 18 fructidor), il seconda merveilleusement le général pendant la trève; mais, lorsqu'il s'agit de gagner le grade accepté, il déserta la cause, emportant avec lui le portefeuille du général, m'a dit celui-ci toutes les fois qu'il en a été question, et ne reparut

qu'au temps du 18 fructidor, que le bon et loyal vicomte de Williamson lui fit épouser mademoiselle de La Haye de Goupigny (Calvados). Son engagement volontaire dans les gardes-d'honneur militaires, en 1813, prouve en sa faveur, au moins, que ce n'était pas par lâcheté qu'il avait déserté la cause qu'il avait tant de fois juré de défendre au péril de sa vie ; et personne n'ignore que pour être militaire dans ce temps il ne fallait pas craindre la poudre. Il voulut figurer comme royaliste à la restauration, mais il ne réussit pas. On lui demanda compte de sa dernière équipée ; il s'excusa sans doute sur sa grande jeunesse......; on peut l'être à cinquante-cinq ans comme à quinze. M. de La Rosière, comme tant d'autres dont j'ai parlé et dont j'aurai encore à parler, me liront et se tairont. Je reviens à mon chapitre.

Après environ quinze jours de tournée, nous revînmes à Flers, d'où le général me fit repartir, quelques jours après, pour le conseil royaliste du Morbihan. En me remettant mes dépêches, il me dit : « Si tu es arrêté, avales cette lettre (en m'en désignant une particulière), et brûles-toi la cervelle : il y va de ta vie, de la mienne et du salut du parti. » Une de ces lettres se trouve dans la correspondance sécrète de Hoche et Charette ; elle contient ces mots : « Nous vous envoyons un jeune Vendéen, en lequel vous pouvez avoir confiance comme en nous-même. » Elle fut signée

Louis de Frotté et La Rosière. J'ignore comment cette lettre fut interceptée; je la remis de la main à la main au comte de Sci, dans le Morbihan. Si elle ne fut pas trouvée sur lui quand il fut tué, elle sera tombée entre les mains de l'ennemi dans une autre circonstance que je ne devine pas. En entrant dans l'avenue du château de Flers, je rencontrai le brave et généreux Tuffin-La-Bouarie, qui arrivait de Fougères en habit bourgeois, et qui, après les complimens d'usage, me dit: « Ne passez pas par Domfront: on m'y a demandé mon passeport, et dit en me le remettant: Si tu avais été chouan, je t'aurais f.... mon coup de fusil. » Hé bien, lui repartis-je, dans trois heures d'ici je verrai s'ils m'en diront autant, car j'y vais passer. C'était certainement imprudence de ma part, puisque je pouvais l'éviter; mais j'étais jeune alors, et ne doutais de rien. En arrivant, j'aperçus un groupe qui fut obligé de se fendre pour me laisser passer. Je descendis chez madame Boutris, qui me gronda beaucoup de mon étourderie. J'étais en uniforme; j'y fis rafraîchir mon cheval et me dirigeai ensuite sur Mayenne, où j'arrivai le lendemain soir. Mon cheval ne pouvant pas me porter jusqu'à Josselin, je fus à la poste pour y prendre un bidet, et, n'en trouvant point, je remontai le mien et me mis en route pour Laval avec avec le maître de poste de cette ville et un marchand de bœufs. L'usage de ces mes-

sieurs est de descendre les côtes à pied, ce que fit celui-ci, en laissant son cheval aller boire à une espèce d'abreuvoir qui se trouve dans le bourg de Moulay. Le cheval sortit de l'eau par le côté opposé, et enfila la route d'où il venait, ce qui n'arrangeait pas du tout son cavalier. Je courus après avec le mien, sur lequel j'étais resté ; mais quand je le barrais d'un côté du chemin, il échappait par l'autre, si bien que je crus mieux faire de mettre pied à terre, et voilà mes deux chevaux à prendre le mors aux dents et à galoper à l'envi. Je les suivais et serais revenu jusqu'à Mayenne (mes dépêches, à l'exception de la lettre précitée, étaient cachées dans la selle), si, las de courir, un exprès envoyé après moi ne les eût ramenés, et dit qu'à peine sorti de la poste, sept hommes de la garde appelée alors territoriale, étaient venus m'y chercher pour m'assassiner, commandés par un nommé Vaucé, de la même ville. Les hommes qui ont survécu à ces temps d'anarchie savent de quoi ces monstres étaient capables.

On me faisait encore dire d'abandonner mon voyage ou de prendre la traverse ; que le général Cormatin, de glorieuse mémoire, surnommé le seigneur des Auteuils, village dont son père avait été chirurgien, avait manqué d'être assassiné à Laval la nuit précédente. Outre un régiment d'infanterie qui venait ce jour-là de Laval à Mayenne,

j'avais encore deux cantonnemens et le camp de Louvernay à traverser. Pour cacher mon uniforme, je me couvris de mon manteau, et j'arrivai ainsi à Laval sans accident. Le malheureux Lafosse (Livonière), qui me suivait peut-être à une heure près, fut assassiné à Martigné le même jour; il était en bourgeois et n'avait jamais servi. En arrivant, je me rendis près du fou ou traître Cormatin, qui devait partir pour Rennes dans quelques heures, et qui me permit de l'y accompagner. Je renvoyai mon cheval et montai dans sa voiture. Quoique le général Hoche fût à Laval dans ce moment, et que le seigneur des Auteuils eût pour escorte particulière le général Hombert, il n'en fallut pas moins feindre prendre la route de Paris, pour déjouer ceux qui se proposaient de nous assassiner sur celle que nous devions tenir, ainsi qu'il en avait été de l'Hermite et Compagnon, à quelques lieues de Laval, sur la route du Mans, d'une manière effroyable.

Je courais d'aventures en aventures. En arrivant à La Gravelle, nous fûmes arrêtés en représailles d'un courrier de malle et d'un voyageur que des chouans venaient d'enlever pour venger leur capitaine, assassiné la veille, lorsque, comptant sur la foi des traités, il tenait un enfant sur les fonds de baptême.

On mit une condition à notre grâce, c'est-à-dire que Hombert et Cormatin s'engagèrent, par ser-

ment, à ramener les deux prisonniers; mais, pour garant, les autres voulaient un ôtage. Je mourais de peur que l'on ne me laissât; j'en parlai à l'emballeur Cormatin, qui me rassura, et il fut décidé que le secrétaire d'Hombert, qui n'était pas connu pour tel, resterait jusqu'à ce que nous fussions de retour avec ces deux hommes, et qu'en cas de non succès ou de violation de serment, ils en feraient ce qu'ils jugeraient convenable. Il fut sans inquiétude, parce qu'il avait dans son portemanteau de quoi se faire connaître, la correspondance de son général, et nous galopâmes après les brigands qui venaient d'enlever le courrier et son compagnon : Hombert m'avait prêté un de ses chevaux.

A peine avions-nous parcouru une lieue sur la route de la Gravelle à Vitré, que le général Hoche nous rattrappa, escorté d'un détachement de cavalerie, qui, nous apercevant de loin, parut hésiter s'il avancerait ou non. Cormatin fut au-devant, et offrit de faire l'avant-garde. Le général mit la tête à la portière, et dit fièrement : Non, non, je sais mourir; et Cormatin se retira pour nous faire continuer notre route.

L'accent dont Hoche prononça ce non, non, aurait dû expliquer à Cormatin le cas que faisait Hoche de sa jactance, et le peu d'estime qu'il avait pour lui. Quant à moi je n'en fus pas dupe, et je pressentis dès lors l'issue du dénoue-

ment de cette suspension d'armes, offerte aux républicains comme le prélude de la paix, tandis que tout concourait à faire voir le contraire. On recrutait, on s'approvisionnait, etc., etc., etc., et on pensait abuser des hommes tels que Hoche ! Entre tous les traits à ma connaissance, rapportés par le sieur Beauchamps dans ses mémoires sur la guerre de la Vendée, c'est le seul vrai que j'y ai rencontré.

Comment M. Beauchamps ou Michau a-t-il pu entreprendre de publier les circonstances d'une guerre qu'il ne vit jamais que du ministère de la police où il était employé? aussi y a-t-il inséré des sottises, par erreur où par calcul, entr'autres celle-ci, en parlant des moyens des plénipotentiaires royalistes de la Mabilais : « Les représentans du peuple et les généraux républicains, dit-il, pouvaient-ils entrer en lice avec des hommes aussi madrés que les émigrés? »

M. Fouché, en laissant circuler de telles absurdités, avait ses vues, comme il en avait à faire passer les ouvrages de cette nature à l'étranger.

Dans un autre paragraphe, il dit encore, en parlant des préparatifs du 18 fructidor...... « Et le chevalier de Bruslard, qui organisait 10,000 hommes au château de Vaubadon (près Caen); personne n'ignore assurément les liaisons étroites de ce chevalier avec cette Dalila; personne n'ignore qu'il n'en ait été toujours très favorable-

ment traité, et que peut-être encore il ne la voie aujourd'hui, malgré la mauvaise couleur que lui a donnée l'assassinat du malheureux et trop confiant comte d'Aché en 1809.»

Avec un autre esprit que celui dont le chevalier de Bruslard était animé, eût-il pu organiser 10,000 hommes au château de Vaubadon, sans que la police en eût eu connaissance, et, si elle l'eût toléré, n'eût-ce pas été afficher celui dont elle attendait d'autres services? Je connaissais plus de monde et beaucoup mieux les pays insurgés que lui; je n'ai jamais pu réunir 10 hommes sans qu'elle l'ait su. Le même auteur dit encore, en parlant du rassemblement royaliste de Bazougers, en 1795..... «Preuve de la vénération qu'avaient les chouans pour la personne de Chandelier, aujourd'hui *M. le Chandelier de Pierreville*, en Angleterre!!!! on lui prépara une espèce de trône orné de guirlandes de fleurs, au haut bout de la table, qu'il céda par déférence, dit l'auteur, au général Cormatin. Le malheureux Chandelier, transfuge d'un des bataillons de la Montagne, formé à Rouen, où il était compagnon boulanger, n'était encore rien dans le parti de la Mayenne; il n'y avait pas même de nom. Pourquoi n'avoir pas mis Picot à sa place, autre transfuge du même corps? mais Picot avait été fusillé avec Bourgeois, et n'offrait plus aucune ressource. Personne n'ignore dans ce pays que l'in-

fortuné Taillefer n'en fut le chef, jusqu'à ce que le vicomte de Scépeaux lui eut substitué le chevalier de Terrier. J'en soupçonne la cause, et je dirai plus bas ce que j'en pense, ainsi que de la mort de ce franc royaliste. Voilà une partie des moyens qu'employait la police de France; préconiser certains hommes, afin de leur donner du pied, et en perdre d'autres par ces mêmes hommes, auxquels elle donnait toujours les moyens de se maintenir par quelques nouvelles insignifiantes qu'elle leur faisait passer. J'aurai occasion de revenir à ces Sextus.

Après bien des informations, nous parvînmes enfin à trouver le détachement royaliste que nous cherchions. Les prisonniers étaient relâchés et nous revînmes à la Gravelle, reprendre notre ôtage et la route de Vitré. Le lendemain nous prîmes celle de Billé, où nous passâmes une colonne de M. Duboisguy en revue, et nous nous rendîmes à Rennes le soir même, où le jour suivant le seigneur des Auteuils arbora la cocarde tricolore, et voulut nous forcer à l'imiter. Je ne fus pas le seul à m'y refuser, et faillis être conduit en prison; mais M. de Pange, qui se trouva par hasard passer sur la place, ou j'avais ce démêlé avec quelques bleus des fédérés de Paris, me tira d'embarras, moyennant un officier dont il reclama l'autorité, après quoi je me mis en marche pour le Morbihan, objet de ma mission.

Je me rendis d'abord à Josselin et de à la Monbignon, d'où on me conduisit à Grand-Champ, où je remis mes dépêches à M. le comte de Sci, près duquel je restai deux jours, en attendant la réponse, et vins reprendre les ordres du général Pacifique, à Cicé. Sur ces entrefaites, MM. Chevalier (de la Guerche), amenèrent deux déserteurs du Bec-d'Ambès; savoir : le tambour major et un sergent-major. Le premier avait 18 ans de services, et le second 16. Cormatin n'osant ou ne voulant pas s'en-charger, me demanda si je ne voulais pas les prendre, à ce dont je consentis moyennant qu'il les ferait habiller, ce que j'eus beaucoup de peine à obtenir.

Je manquais d'argent; j'osai lui en demander; il me le refusa, aimant mieux, à l'exemple de Persée et de beaucoup d'autres, le conserver pour l'ennemi. Quand il fut arrêté quelques jours après (le lundi de la Pentecôte, 25 de mai), on trouva à son quartier-général, à Cicé, une quantité prodigieuse d'assignats, faux à la vérité, mais ils avaient encore de la valeur, notamment plus on s'éloignait de la Bretagne. A la foire de Guibray de la même année, un louis d'or valait 1,000 fr. de papier. Mes hommes habillés (j'emmenais encore un canonnier du 8e régiment, qui avait 12 ans de service, et un jeune chouan des Côtes-du-Nord, qui quittait son pays pour s'attacher à moi), je ne songeai qu'à

me rendre près du général de Frotté, autant par intérêt pour moi que pour la cause. Quoique fort jeune et dénué d'expérience, j'en avais pourtant assez pour voir que les républicains n'étaient pas dupes du seigneur des Auteuils non plus que de ses adhérens, qui, à son exemple, affichaient la conduite la plus scandaleuse à l'auberge de la Grand'-Maison comme au quartier-général, où, au lieu de s'occuper de choses plus dignes de la cause qu'on se targuait de servir, on la déshonorait, et au lieu de lui gagner des cœurs, on les aliénait. Il ne fallait pas être profond politique pour deviner que la fin de cette suspension serait funeste à ceux que le service retenait près des républicains ou entre deux ornières publiques. Effectivement ce pourparler et toutes les autres trèves ou paix ont coûté plus cher au parti que toute la guerre, outre le grand nombre d'officiers assassinés en allant ou en venant à leurs résidences respectives. L'ennemi tira bon parti de cette circonstance ; il connut nos moyens à fond, désunit Charette et Stofflet, et introduisit autant d'espions dans le parti qu'il trouva de transfuges et autres de bonne volonté, indépendamment de ceux qu'il avait fait passer l'hiver précédent, et de ceux qu'il corrompit sous promesse de restitution de biens vendus ou séquestrés. Je fus arrêté le lendemain des fêtes de Pâques, et, après avoir délibéré en route si on me fusillerait, on se dé-

cida à me conduire au commandant du cantonnement de la Bazoche-Lucé, qui me renvoya à Domfront, où MM. Barbotte et Guillais, délégués du comité de salut public pour cette trève, après avoir examiné mon sauf-conduit du général Hoche, me renvoyèrent à mes hommes, en m'exhortant à la paix pour moi et pour eux. Pour arriver plus sûrement dans mon pays, il était nécessaire de faire viser mon sauf-conduit à la municipalité de Rennes, tandis que mes quatre hommes, conduits par un guide, tournaient cette ville et venaient m'attendre à Liffray, où je les rejoignis à la brune, et me mis en route à pied, avec eux, par les chemins de traverse, pour éviter les cantonnemens de Saint-Aubin-du-Cormier et de Fougères. Le matin, à la pointe du jour, nous arrivâmes à la poste de Saint-Jean, dont je connaissais le maître pour bon royaliste. Il nous pilota du côté de Fougères, et nous indiqua une personne à trois quarts de lieue de cette ville qui pourrait nous mettre en bonnes mains pour tourner cette garnison. Exténués de fatigues et de besoins, après nous être rafraîchis chez cette personne au bourg de Romagné, le jeudi 21 mai, trop confians dans la foi des républicains, nous nous disposâmes à prendre quelque repos. A peine étions-nous endormis, que, vendus par un habitant de ce bourg, nous fûmes saisis par un détachement de Fougères, guidé

par un déserteur de Duboisguy à cette garnison. Cet homme, nommé Cœur-de-Lion, était 1° transfuge des fédérés de Paris, et, pour se soustraire à la peine due à ses crimes, pendant la suspension; avait repassé à son ancien parti, moins par opinion que par sûreté pour sa personne. Il était à Billé lorsque nous avions passé une colonne royaliste en revue; il me reconnut, et me présenta au commandant de ce détachement, ancien soldat du régiment de Languedoc, comme l'aide-de-camp de Cormatin, et n'oublia rien, près de lui et de ses hommes, pour me faire assassiner. Il avança impudemment à ce détachement qu'il m'avait vu égorger un soldat de Mayence et une femme enceinte, avec un couteau; fausseté avérée : je ne fus jamais capable d'une telle scélératesse; mais, m'en fus-je souillé, comment l'aurait-il su, puisqu'il ne m'avait jamais vu avant la revue de Billé? On me dépouilla de mon avoir, tels que bourse, montre et habits, ne me laissant que mon pantalon et mes bottes. On me garrotta, après quoi on voulait me faire mettre à genoux, à ce dont je me refusai constamment, disant sans morgue: « si vous voulez commettre un crime, vous pouvez le consommer sans que je me mette à genoux. » Je dois à l'officier la justice de dire qu'il s'y opposa; mais on se rappellera que, dans ce temps d'anarchie, les officiers n'étaient pas toujours maîtres de leurs soldats.

Après une longue délibération, qui m'ennuya beaucoup, on se mit en marche, mais Cœur-de Lion avait bien soin de dire : « Soldats, faites votre métier, par derrière, sans rien dire. » Quoique je fusse bien attaché, ce brave homme ne m'en tenait pas moins le bras, dans la crainte que je ne cherchasse à m'évader. Persuadé que j'allais être assassiné par derrière, je regardais de temps à autre par-dessus mon épaule, pour le mettre, en cas d'événement, entre le coup et moi, et par là l'entraîner dans ma chute. Ne soupçonnant pas la cause de ce mouvement de ma part, il l'attribuait à une autre intention, et ne manquait jamais de me dire : « C'est inutile, s.... brigand, que tu penses à te sauver. Allons, soldats, fusillons-le là. » Nouvelle halte, nouvelle difficulté de me faire mettre à genoux. L'officier, plus politique que ses soldats, s'attendait peut-être à quelques révélations de ma part, et ce fut peut-être à cette politique que je dus la vie, que j'ai néanmoins attribuée à un sentiment plus louable, car j'ai toujours désiré le retrouver afin de lui témoigner ma reconnaissance pour les quatre haltes dont il m'avait sauvé pendant les trois quarts de lieue de l'endroit de mon arrestation à Fougères. Le général Hoche était arrivé dans cette ville la nuit précédente. On me conduisit devant lui, lequel, après m'avoir vainement questionné sur l'objet de mon voyage, sur

le parti de Normandie, etc., etc., m'envoya en prison pour me faire repartir le lendemain, jour de la Pentecôte, bien enchaîné, pour Rennes. Cormatin fut informé, dès le matin, de mon sort, et que le même l'attendait le soir. Son appartement, à la Tour-le-Bal, fut préparé dès midi; il en fut encore informé, et n'en alla pas moins demander à dîner à l'ex-capucin Mollet, représentant du peuple près de lui, qui, ne voulant pas le faire arrêter chez lui, lui fit refuser sa porte. Le dernier des chouans eût été plus clairvoyant que l'intrigant Cormatin, dont la jactance et le pédantisme formaient la base du mérite; mais telle était la majeure partie des émigrés. Boishardy, de Pange, enfin tous, à l'exception des onze arrêtés avec lui, entre lesquels se trouvaient Bunel (le borgne) et le fameux Dufour, son secrétaire, sortirent de la ville, et par cette sage mesure conservèrent, du moins pour quelque temps, des officiers précieux au parti. Ils furent assassinés l'un et l'autre quelque temps après, et ne l'auraient peut-être pas été si, pendant la trêve, on n'eût pas trouvé le moyen de gagner le domestique de Boishardy, qui le livra aux républicains de Lamballe, qui portèrent sa tête dans les rues de cette ville (voir les journaux du temps). Quant à de Pange, je n'ai pas su de quelle manière il fut pris.

Comme on en avait prévenu Cormatin, il vint

occuper le soir, sur les sept heures, la chambre appelée la Concorde, à la Tour-le-Bal, qu'il quitta le matin pour se rendre au fort Pencé, sous Cherbourg, où il siffla la linotte jusqu'à l'avénement de Bonaparte au consulat. Je ne sais pourquoi ses compagnons ne l'y suivirent pas; ils recouvrérent leur liberté peu après. En arrivant à la prison, on me plongea dans un cachot sous terre, appelé le Purgatoire, avec vingt autres malheureux, et deux moutons, qui nous trahirent, comme je vais l'expliquer après avoir dit comme je fus dupe de ma bonne foi avec un camarade qui ne m'en dut pas moins la vie et la liberté trois mois après.

Ce camarade n'avait point, comme les autres prisonniers d'opinion, recouvré sa liberté pendant la trêve. Il descendit à la geôle pendant qu'on m'écrouait, et me dit à l'oreille : « Si tu as quelque argent, donnes-le moi, car on va te le prendre dans le cachot. » Il me restait, au fond de ma poche à montre, un louis échappé aux recherches des républicains à Romagné : perdre pour perdre, je le lui confiai, persuadé qu'il trouverait le moyen de me faire passer quelque chose dans le lieu infect où je fus confiné au secret pendant quinze jours, ne voyant que notre guichetier accoutumé; ayant pour lit, à deux, cinq livres de paille pourrie et longue comme le doigt, sans couverture quelconque; une livre et

demie de pain par jour, un baquet rempli d'eau à un bout de l'appartement, et un autre pour les besoins de la nature. Notre cachot était éclairé par un soupirail d'environ cinq pouces de longueur sur trois de largeur, de manière qu'il était difficile de distinguer la couleur de nos vêtemens en plein midi, et les poux, dont nous étions pourvus plus qu'abondamment, ajoutaient encore à cette difficulté. J'avais un pantalon develours vert; mais j'aurais défié d'en distinguer la couleur à dix pas, quand je revis le jour, car je suis persuadé que je faisais tomber plus de cinquante poux d'un seul coup de pied par terre. Le désespoir, peut-être aussi le désœuvrement, conduit à bien des choses. Nous entreprîmes de forcer notre prison, c'est-à-dire de crever le mur de notre cachot, épais de dix-sept pieds.

Depuis long-temps nous y travaillions jour et nuit; nous avions déjà forcé la grille de notre soupirail, et l'avions replacée, car dans ces sortes d'opérations il est essentiel de masquer son travail de sorte qu'on ne s'aperçoive de rien au temps des visites. Nous avions peut-être pour une heure et demie d'ouvrage à faire, lorsque l'infâme Launay et sa clique, escorté de la garde, nous annonça sa visite, à une heure du matin, par le bruit de ses clés, dont le souvenir m'est encore aussi présent que si c'eût été hier. Les deux moutons dont j'ai parlé plus haut (espèce d'espions qu'on mêle

parmi les prisonniers d'État, pour extorquer leur secret), nous vendirent à temps. Ils avaient sans doute un signal ou un mot convenu avec le guichetier; au surplus, il ne leur était pas difficile, car je n'avais aucune idée alors ni des espions, ni de cette espèce de vermine. J'en retrouvai un dans les prisons de Laval, en 1797, que je n'aurais jamais reconnu s'il ne m'eût attaqué et rappelé ces circonstances. On nous laissa une garde jusqu'au jour, et on envoya dix-neuf de nos camarades à une autre prison nommée la Porte-Saint-Michel. On nous garda quatre, moyennant deux francs dix sous, en argent, par décade, chose fort chère et très rare. On nous plaça dans une chambre appelée la Fraternité. Je redoutais beaucoup les suites de notre entreprise, et pardessus tout notre translation de prison. Quoiqu'il nous fût difficile de perdre au change, on craint toujours ce que l'on ne connaît pas. Je fus trompé avantageusement. Outre la bonne compagnie que je trouvai dans ce nouveau gîte, je devins encore le camarade de lit de mon ancien compagnon d'armes, et j'eus la consolation de voir mes amis, et ma sœur, qui venait d'arriver. Le bon et loyal Tuffin La Rouarie était venu me voir dans la prison de Fougères, m'avait laissé deux assignats de chacun cinquante francs, envoyé des vêtemens et écrit à ma famille, qui eut le bon esprit de m'envoyer des attestations de sept pa-

roisses que je n'avais paru ostensiblement dans le pays que pour engager les royalistes à mettre bas les armes et à reconnaître le gouvernement républicain : je n'ai pas besoin de dire ce qu'il en était réellement.

Cependant ces réclamations firent quelque effet; on me renvoya à mon département pour y être jugé par une commission militaire envoyée de Paris à ce sujet. Ma sœur obtint, par les amis qu'elle put trouver, à l'aide de quelques recommandations qu'elle s'était procurée à Mayenne et à Laval, que le sort de Graindorge fût lié au mien. On pense bien que ces sortes de faveurs ne s'obtenaient pas sans argent ; et cet infortuné, qui, en sortant du régiment de Roussillon (cavalerie), s'était jeté dans la Vendée, n'avait aucune ressource du côté de sa famille, rien moins qu'avancée, dont la mère était veuve depuis longtemps, sans fortune et chargée d'enfans.

Malgré toutes ces considérations et son peu de délicatesse à l'égard de mon louis d'or, ma seule ressource d'alors (dont il s'était acheté une veste et un pantalon de nankin, selon la mode du temps, tandis que je végétais dans mon cachot, au pain et à l'eau), je n'en partageai pas moins mon avoir avec lui jusqu'au bout. Telle est la force de l'opinion et de l'amitié, que je ne lui en ai jamais dit un mot, et sa mort héroïque et

exemplaire, à Domfront, l'année suivante, m'a fait oublier ce petit manque d'égards.

Quelques jours après mon installation à la Fraternité, on me confronta avec les municipalités que j'avais forcées de donner des passeports à mes quatre hommes; je feignis ne pas les reconnaître, et elles firent de même, mirent tout sur le compte de Préjean, échappé à la débâcle du quartier-général de Cicé, où la correspondance de Cormatin fut prise avec je ne sais combien de mille francs d'assignats, ses effets, etc., etc., et plusieurs dupes de ce charlatan égorgés.

Quelque temps après cette affaire, un guichetier vint, à six heures du matin, nous faire lever et nous annoncer que deux gendarmes nous attendaient; pour nous conduire où? c'est ce que nous ne pûmes jamais obtenir; peut-être ne le savait-il pas; mais le concierge Launay en était informé la veille, et n'avait pas voulu nous le dire, dans la crainte qu'on ne nous enlevât sur la route.

Quel fut l'étonnement de ma sœur quand elle arriva, comme de coutume, à la prison, sur les neuf heures! Elle fut trouver Launay, pour savoir ce que l'on avait fait de nous; le scélérat lui répondit sèchement qu'il ne s'occupait pas des chouans, et la mit à la porte, gardant le peu d'effets que nous avions laissé pour lui remettre,

ainsi que notre linge à la blanchisseuse. Tout fut perdu. Elle retourna promptement à son auberge, où l'on s'enquit de la route qu'on nous avait fait prendre, et l'on sut qu'un détachement d'environ quinze cents hommes tenait la route de Laval avec quatre gendarmes et deux prisonniers dont on ne douta plus, d'après le signalement. Elle prit promptement un cheval de louage, et nous rattrapa à Châteaubourg, au moment où l'on se rassemblait pour nous fusiller. Elle s'adressa au commandant, qui fit mettre sa troupe en marche, seul moyen de nous arracher des mains de ces furieux, beaucoup plus traitables pourtant que ne l'étaient les gardes territoriales. Indépendamment d'une chaîne de fer qui nous avait été passée en bandoulière[1], nous avions encore les menottes. Mon camarade avait près de six pieds, et moi à peu près cinq ; nous n'étions nullement assortis : il fallait qu'il s'inclinât le bras et que j'élevasse le mien pour que nos poignets fussent de niveau ; malgré nos précautions, ils étaient vivement écorchés et nos mains très gonflées quand nous arrivâmes à Vitré. Duboisguy avait eu une affaire à Argentré ou aux environs, qui avait duré trois jours. Les bleus ne l'aimaient guère et le craignaient beaucoup ; ne se sentant pas de force, ils nous laissèrent quelques jours en prison dans cette ville, en attendant qu'il se retirât. Dans mon premier voyage, ou plutôt

en m'en retournant du fameux congrès de La Prévalais (ce congrès prenait le nom du lieu où se trouvait le quartier-général), le 1er avril, je rencontrai un soldat logé dans l'auberge où je descendis à Châteaubourg. Après quelques minutes de conversation, je lui fis accepter un verre de vin et ensuite sa part de mon souper. Cet homme me reconnut, s'approcha de moi, et me parla de ce souper, pour s'assurer s'il ne se trompait pas. Après avoir déploré mon sort, il me peignit son regret de ne m'avoir pas reconnu à Châteaubourg, quand on voulait nous fusiller. « On ne vous eût pas tant tourmenté, me dit-il; mais soyez tranquille, pareille scène ne se représentera plus tant que je serai avec vous. » Effectivement nous ne fûmes plus insultés, et je dois même dire qu'il n'y eût sortes de services qu'il ne nous rendît, tels que de l'eau à boire; on ne trouvait pas autre chose sur ces routes depuis long-temps: le fléau de la guerre avait tout dévasté. Nous étions à la Saint-Jean; la chaleur était excessive, et le devenait davantage pour nous, eu égard à notre situation : c'était nous rendre service que de compatir à nos maux, et un bien plus signalé encore que de les alléger.

Une bonne action ne reste jamais sans récompense. La même escorte convoyait deux malles postes : un des courriers, nommé Terre-Noire, que j'ai encore inutilement recherché depuis,

touché de notre situation et pressentant les dangers à venir, proposa à ma sœur, pendant leur séjour à l'auberge du Grand-Louis, de louer un cheval pour lui; que par ce moyen nous pourrions occuper les trois places dans sa malle, avec une dame qui allait à Paris. L'autre malle était pleine. Son camarade, qui avait la même manière de voir et le même cœur, ne put que nous plaindre et nous recommander de la patience et du courage à supporter les outrages dont on nous abreuvait aux passages et sur les routes; les moins pénibles étaient: « Viens donc voir les officiers municipaux de Cormatin avec leurs écharpes et leurs bracelets! » pour désigner la chaîne de fer que nous avions en bandoulière et les menottes aux poignets; ensuite, « la paix et l'ognon! » pour la paix et l'union, cri favori de Cormatin parmi les troupes républicaines où les habitans qu'il voulait charlataniser.

Ceux qui ont survécu à ces temps d'anarchie et d'horreurs peuvent me redresser si je m'écarte de la vérité, dont je m'éloignerai toujours le moins possible, afin d'être toujours d'accord avec eux et avec moi-même.

Nous partîmes de Vitré le quatrième jour, non plus avec la même troupe, mais avec une nouvelle à laquelle il fallut payer un nouveau tribut de patience et de modération. Nous arrivâmes à la Gravelle dans l'après-midi, où on ne

nous mit pas en prison, parce que je ne pense pas qu'il y en ait jamais eu. Les quatre gendarmes spécialement chargés de nous voulurent bien nous laisser souper et coucher à l'auberge avec ma sœur, les courriers et voyageurs, moyennant quelques assignats et qu'ils seraient de la partie, et notre parole d'honneur que nous n'échaperions pas. Indépendamment de ces précautions, on posa une sentinelle à la porte de l'auberge, à celle de notre chambre et autour de la maison, avec ordre de faire feu en cas de la moindre tentative de notre part. Nous en fûmes secrètement prévenus par madame Baron, maîtresse de l'auberge, qui me connaissait ainsi que ma sœur, à qui elle confia ce secret.

Le lendemain nous nous mîmes en route pour Laval, après la meilleure nuit que nous ayons passée, mon camarade et moi, depuis fort long-temps, sans penser à ce qui devait nous arriver.

Notre escorte, quoique forte de 1,800 hommes, ne se crut pas en état, néanmoins, de passer les défilés qui se trouvent entre Laval et la Gravelle, et pour cet effet, demanda un renfort au cantonnement de la Forge-de-Cossey.

La colonne fit halte au bout d'une lieue pour attendre ce renfort. Je n'ai pas besoin de rappeler les injures grossières dont on nous accabla encore : des propos on passa aux voies de fait. Le commandant, prévenu sans doute de ce qui

devait se passer, s'était crânement avancé à quelques pas de sa troupe pour sauver les apparences et ne pas encourir les reproches du crime qui devait se commettre, et qu'il avait peut-être secrètement autorisé. Les soldats de corvée furent commandés de nous descendre de la malle pour nous fusiller. Ma sœur, qui était à cheval non loin de la voiture, fit un cri vers le courrier, en disant : « Oh! citoyen Terre-Noire, on va fu-
» siller mon frère! Sauvez-lui la vie et à son ca-
» marade. » Terre-Noire et son ami Sans-Terre (non pas le général anthropophage), s'avancèrent vivement, et ordonnèrent aux postillons de fouetter. Les soldats qui avaient ouvert la portière et qui cherchaient à se saisir du seul bras que nous eussions libre et duquel nous les repoussions de notre mieux, mon camarade de son bras gauche et moi de mon droit, ouvrirent enfin les rangs, espérant bien que le commandant, qui était devant, nous ferait rétrograder. Les courriers dirent aux gendarmes, qui n'étaient pas méchans, « soyez sans inquiétude, il ne vous arrivera pas plus de mal qu'à nous. »

Les gendarmes, incertains et presque tous pères de famille, n'étaient pas fâchés de se faire des amis partout; ils savaient d'ailleurs qu'un service, quelque léger qu'il fût, rendu à un de nous, était reconnu d'un bout de l'insurrection à l'autre, et que dans tous les cas ils ne couraient

aucun risque avec nous, tandis qu'il n'en eût peut-être pas été de même avec la colonne, en cas d'affaire. Quant aux courriers et aux postillons, ils étaient parfaitement tranquilles, et, en général, ils redoutaient moins les brigands que les bleus. Le commandant ne nous eut pas plus tôt aperçus, qu'il ordonna aux courriers d'attendre la troupe, à quoi ils lui répliquèrent....., — citoyen commandant, nous répondons de tout. —J'en ferai mon rapport à Laval, riposta-t-il.— Le nôtre sera fait avant le vôtre, repartit vivement Sans-Terre: vous vous éloignez de votre troupe pour favoriser les assassinats au mépris de ce que les hommes ont de plus sacré! Je saurai ce qu'en dira le général à Laval, et, s'il le faut, le comité de salut public, foi de Sans-Terre, observa celui-ci!.. Je ne sais si ce nom, qui jouissait encore de l'oreille du gouvernement, ou une autre considération, en imposa au commandant, mais il nous laissa passer, et nous arrivâmes sains et saufs à Laval.

Il est vrai que j'avais fait dire, de Vitré, à Mercier (Bois-Tors) de ne pas attaquer notre escorte, et que Mercier avait fait passer cette invitation dans toutes les divisions jusqu'à Laval. Peut-être fut-ce par cette même voie que l'on sut dans cette ville qu'un petit-neveu de l'évêque de Dol arrivait dans les prisons, où je trouvai une petite chambre préparée (dans l'escalier qui conduit chez

le concierge) par les soins de la bonne et respectable demoiselle Loyan, qui s'était vouée au secours des prisonniers. Je n'étais point le petit-neveu de l'évêque de Dol, mais seulement son parent.

Cette chambre n'était pas commode : aussi nous n'y restâmes pas long-temps; nous occupâmes ensuite la plus belle pièce de l'hôtel de Talmont. Nos courriers tinrent parole au commandant de notre escorte : ils firent leur rapport, appuyé du témoignage des gendarmes et des postillons; il fut nous dit-on vivement réprimandé et mis aux arrêts par le général qui commandait alors à Laval.

Il y avait à peu près un an que Robespierre n'était plus, et la jactance du gouvernement était de faire croire que la justice et l'humanité avaient remplacé la terreur; abus de mots : la France ne dut son repos qu'à l'avénement du premier consul au pouvoir absolu.

Nous restâmes quelques jours sans entendre parler de la commission, si j'excepte les complimens qu'elle nous fit faire par ses gendarmes le soir même de notre arrivée, sans savoir autre chose de nous, sinon que nous étions dans les fers comme royalistes. Les gendarmes, après nous avoir abreuvés d'injures, sans égard pour notre situation, nous dirent de sa part que notre compte était bon, et que nous serions fusillés l'un et l'autre.

La loi nous y condamnait sans doute, plus encore moi que mon camarade, à cause de mon titre d'embaucheur, outre les différentes sentences de mort portées contre moi au commencement de 1793, tant par le tribunal criminel de la Mayenne que par la convention, et la mise de ma tête au prix de 1,200 francs. Cette procédure, particulièrement relative à la levée de 300,000 hommes, contre laquelle j'avais soulevé plusieurs communes du district de Mayenne, et empêché avec douze hommes seulement le tirage des jeunes gens de cette ville, avait été brûlée avec beaucoup d'autres papiers lors du passage de l'armée vendéenne à Mayenne, et les vingt-six prisonniers faits dans notre seconde affaire, le lundi suivant, mis en liberté; mais le souvenir n'en était ni brûlé ni éteint.

L'honorable commission nous gratifia enfin de sa visite, et nous confirma les complimens de ses gendarmes. Sans avoir été interrogés, nous fûmes condamnés un lundi soir dans la même séance qu'un nommé Martin, transfuge du 14e de chasseurs à cheval, arrêté à Laval durant la suspension d'armes, et soi-disant fils naturel d'un duc d'Aiguillon; il fut fusillé le lendemain, et je n'ai pas su par quelle raison notre sort fut remis au mardi suivant, sans doute pour faire durer le plaisir plus long-temps.

Le lundi, une affaire survenue à Château-Gon-

tier nécessita la présence de la commission dans cette ville. M. Moulin, président du tribunal criminel de la Mayenne, m'avait déjà jugé à mort en 1793 (par contumace), et avait remis à la convention nationale à prononcer sur le sort de vingt-six prisonniers dont j'ai parlé plus haut; ce qui prouve en sa faveur autant, ce me semble, que la sentence prononcée contre lui, par contumace, pour la fédération du Calvados en 1793, dont je parlerai plus tard à l'occasion du trop célèbre Joseph de Puisaye jusqu'à la chute de Robespierre, que tous ceux échappés à la faulx de ce monstre furent amnistiés. M. Moulin s'était caché au Port-Valée, chez les demoiselles Bodinier, qui l'avaient empêché d'être pris plusieurs fois. Je ne sais comment ni par quel hasard j'avais fait connaissance avec ces demoiselles en prison; elles parlèrent de moi à M. Moulin, qui s'en rappela à merveille ainsi que de mon père, qu'il avait connu particulièrement jadis (il était de Mayenne); il leur promit de penser aux moyens de me tirer d'embarras, et leur tint parole. Informé de la décision de la commission et de son départ pour Château-Gontier, il profita de ce moment pour m'envoyer un modèle de pétition tendant à solliciter du service dans le 14ᵉ régiment de chasseurs à cheval. Ses demandes et nos réponses étaient dictées; il chargea un huissier de son tribunal (nommé Jory, si ma mémoire est fidèle), dont il était sûr

des principes et de la discrétion, de nous inscrire sur le registre du tribunal, comme si nous ne l'eussions pas été sur celui de la commission. Dès le même jour, nous parûmes devant lui; il nous interrogea sur ce qui était convenu et nullement sur les motifs ni les circonstances de notre arrestation. —Vous m'avez adressé une pétition par laquelle vous demandez à servir la république, nous dit-il; aimez-vous votre patrie? Sur notre réponse affirmative, il regarde l'accusateur public, Midi, comme pour consulter son opinion, à ce dont il répondit.... « Il y a une grande différence entre donner des bras à la patrie et l'en priver. » Je n'ai pas besoin de dire que cet accusateur public avait été travaillé par M. Moulin, sans paraître s'intéresser à nous le moins du monde. Un des gendarmes qui vint nous chercher, ayant entendu prononcer mon nom, me demanda si j'étais parent d'un M. Billard, maréchal-des-logis de gendarmerie sous les ordres duquel il avait servi. —C'est mon oncle, lui répondis-je. — Dans ce cas, me dit-il, le neveu d'un aussi honnête homme ne doit pas être attaché, et je fus conduit au tribunal et ramené libre. En revenant, quelqu'un me parla devant une porte, et me fit entrer sans que ce gendarme parût y faire attention. Tous les moyens de m'évader étaient préparés; une porte de derrière me conduisait dans un jardin, d'où je devais passer dans un autre,

et, à la nuit, traverser l'enclos de la Perrine, de là au Pont-Valée (là tout obstacle était franchi) et ensuite aux chouans de Luisserie. Je remerciai en disant, quelque chose qui doive m'arriver, je n'abuserai jamais de la confiance de personne, quand même mon camarade serait avec moi, et je continuai ma route vers la prison sans que personne s'aperçût de rien, sinon que je marchais derrière sous prétexte de quelques besoins.

Environ un mois avant, j'avais remarqué que la fenêtre de la geôle n'était pas grillée, et qu'elle n'était pas à plus de 15 pieds au-dessus d'un jardin appartenant à des demoiselles très royalistes. Je formai le projet de nous échapper par là, si les propriétaires y consentaient; mademoiselle Marie Bodinier leur en parla, et ils agréèrent ces propositions sans difficulté. Ma sœur nous apporta une corde nouée de distance en distance. La chose était aussi simple que facile. Notre concierge, Chevreuil, était le meilleur homme du monde et peut-être le plus confiant, ainsi que sa femme et son fils. Quiconque voulait voir quelque prisonnier y était reçu sans permis et sans être fouillé, de sorte que nous avions souvent nombreuse société de dames et de demoiselles, parentes ou amies de celles qui étaient détenues, et chez lesquelles nous allions autant qu'elles le permettaient; nous y jouyons de petits jeux ou nous dansions quelquefois jusqu'à minuit. Le

portier de cette prison était presque aveugle, et il m'arriva une fois de sortir entre un groupe de dames sans qu'il s'en aperçût; mais, réfléchissant que mon camarade était resté, je rentrai avec deux de ces dames, sans que le portier, ancien employé de la gabelle, se doutât que ce fût moi. Il est vrai que ma taille et mon âge me donnaient cet avantage sur Graindorge, qui avait plus de 5 pieds 8 à 10 pouces. Le père Chevreuil et sa famille assistaient presque toujours à nos jeux ou prenaient le frais dans la cour jusqu'après minuit. A part l'incertitude de l'avenir pour quelques uns, ce château de Talmont était plutôt un lieu de plaisir, une réunion d'amis, qu'une prison.

Un prisonnier, dans la confidence, devait nous tenir la corde et la jeter ensuite dans le jardin après nous, où l'on devait s'en emparer pour ne laisser aucune trace de notre évasion. Eh bien! le croira-t-on? Cette corde fut cachée pendant plusieurs jours, dans un de nos matelas, sans que je pusse déterminer mon pauvre camarade à en profiter, si bien que je fus obligé de la jeter un soir dans ce même jardin, qui devait être notre libérateur, avec injonction aux propriétaires de la faire disparaître. Tel est l'empire de l'opinion et aussi l'empire de l'amitié; mais ce qui n'étonnera pas moins, c'est que, quand M. Moulin nous eut fait ouvrir les portes de la

prison, mon Graindorge ne voulut pas sortir, prétendant que les chouans viendraient nous délivrer. Un peu piqué, je lui dis,... tu peux profiter ou non de l'occasion qui se présente, quant à moi je suis las de l'attendre. Je ne la laisserai pas échapper, et, si tu reste, je viendrai avec les autres te chercher; il me suivit et fit bien.

Son espoir se fondait sur ce que les chouans des environs de Laval, de concert avec le maire (Antoine Piquois), avaient essayé de nous délivrer, c'est-à-dire qu'ils étaient convenus d'attaquer seulement les postes durant la nuit, et que l'autorité, sous prétexte de sauver les soldats et autres républicains détenus, de la fureur de ces brigands, devait ouvrir les portes à tout le monde; mais, par une fatalité constamment attachée à l'étoile des Bourbons comme à leur cause, la nuit choisie pour cette entreprise se trouva être celle où le représentant Tallien et collègues, venant de faire fusiller les émigrés à Quiberon, étaient arrivés en ville, le soir, sans y être annoncés et couchés à la Tête-Noire, de sorte que l'autorité administrative se trouva comprimée par la présence de ces législateurs, qui ne damnaient pas tous ceux qui avaient peur;... la route d'Alençon est-elle interceptée, demandaient-ils par la fenêtre? Et sur la réponse affirmative, il fallut passer la nuit à cette auberge, d'où on leva le camp le matin de bonne heure.

La conduite apathique de mon compagnon ne se concilie guère avec le courage héroïque qu'il déploya à sa mort, l'année suivante, ainsi qu'on le verra plus bas.

D'après la conclusion de l'accusateur public de Laval, il fut arrêté que nous partirions le lendemain même pour le 14ᵉ régiment de chasseurs à cheval. M. Moulin n'ignorait pas, non plus que moi, que son dépôt ne fût à la Ferté-Bernard, département de la Sarthe; mais, dit-il, s'ils y vont, la commission le saura et les y fera arrêter; s'ils sont conduits par la gendarmerie, ils seront remis en prison, soumis à un nouveau jugement, et leur sort n'aura point changé. Pour obvier à ces inconvéniens, je ne vois qu'un moyen, c'est que le père d'Alexandre réponde d'eux sur sa tête et sur sa fortune, jusqu'à ce ce qu'il nous ait fait parvenir un certificat du corps qu'ils auront réjoint, et dès lors la caution sera déchargée de toute responsabilité; et, pour leur faciliter les moyens d'échapper aux poursuites de la commission, nous leur obtiendrons un arrêté du département, qui les enverra au comité du mouvement des armées de terre et de mer, à Paris, pour y reconnaître le lieu du dépôt du 14ᵉ. Voilà en substance le contenu de cet arrêté, que nous ne devions produire que dans la Capitale. Notre feuille de route nous étant délivrée pour Paris, et ne mentionnant

aucun corps particulier, il ne nous fut donc pas difficile de choisir tel bataillon où tel régiment qui nous conviendrait, en tenant à l'écart l'arrêté du département en question; ce que nous fîmes à Alençon même, suivant l'instruction de M. Moulin, qui nous fit défendre d'aller à à Paris et qui nous fit encore dire de brûler les endroits où nous étions connus, tels que Mayenne, Préempail, etc.

Dans le temps que le président du tribunal s'occupait de moi, un beau matin, à mon reveil, les premiers objets qui frappèrent ma vue furent trois jeunes gens que l'on avait introduits dans notre chambre, pendant la nuit, sans paille ni matelas pour se reposer; quelle fut ma surprise, en les fixant, d'en reconnaître deux que je croyais encore aux armées républicaines! c'étaient les deux Gougis aînés, mes deux anciens camarades de collége, et un nommé du Roch, qui sortait du troisième bataillon de la Montagne, et était, comme ses deux compagnons, employé en qualité de garde magasin de la république à Mayenne. Après m'être bien asssuré que je ne me trompais pas, et nous être reconnus mutuellement, je me levai en invitant Graindorge à m'imiter, et nous leur cédâmes notre lit, s'il m'est permis de le nommer ainsi.

Quand ils eurent payé leur tribut au sommeil, nous renouvelâmes plus particulièrement

connaissance : je les questionnai sur la cause de leur malheur ; ils me répondirent que c'était une difficulté survenue entre eux et quelques soldats ; que sur ces entrefaites, une patrouille étant survenue, elle les avait arrêtés et conduits en prison. Trop ignorant de la politique et des ruses de ces époques, je pris cette réponse pour argent comptant ; mais, à présent que j'ai un peu plus d'expérience, comment les avait-on amenés dans la chambre où j'étais, déjà encombrée d'un grand nombre de prisonniers, de préférence à quelques autres non habitées? j'abandonne ces réflexions au lecteur, en le priant de ne prononcer que quand il aura connu le rôle qu'ont joué les deux Gougis, gardes-magasins à Mayenne, depuis cette époque, jusqu'à la paix de 1796, et notamment celui que joue le cadet dans l'attaque de cette ville, la première semaine de carême, et quand il saura que le même jour de leur arrestation, le président du tribunal, l'accusateur public et deux autres juges, MM. Chevray-Potier et Baguelin, vinrent leur faire une visite et qu'ils n'en restèrent pas moins en prison environ quinze jours, nonobstant l'amitié que portait M. Moulin au père Gougis, greffier du tribunal de Mayenne. Trop de précautions décèlent la ruse, et je n'ai soupçonné cette dernière que depuis qu'une funeste et longue expérience m'a rendu la dupe de tant d'autres.

A peu près dans ce même temps arriva le fameux Cœur-de-Lion dont je parle plus haut à l'article de mon arrestation à Romagné, et qui déploya tant de moyens calomnieux et mensongers pour me faire assassiner.

Devenu l'opprobre de son propre parti et chassé du troisième bataillon des fédérés de Paris, on lui avait donné à Fougères un passeport pour se rendre dans la capitale (ou une feuille de route). Dès son départ de cette dernière ville, il vola 250 fr. à une veuve et lui en donna un reçu, signé d'un nom emprunté et paraphé chasseur du roi. Son signalement était arrivé à Mayenne lorsqu'il fut dénoncé à l'autorité de cette ville, pour avoir volé un cheval à un fermier des environs et avoir pris la route de Paris. Des hommes armés furent envoyés à sa poursuite; il voulût fuir, et l'on ne put s'en rendre maître qu'après lui avoir porté plusieurs coups, dont aucun ne se trouva dangereux. Quoi qu'il ne quittât pas son appartement (ce qu'il ne lui était pas permis), il profitait de la belle saison pour rester constamment à la fenêtre; ce qui me confina dans ma chambre jusqu'à ma sortie, dans la crainte qu'il ne me reconnût et n'en dît plus qu'il ne me convenait que l'on en sût, et l'on verra bientôt que je ne l'avais pas mal jugé. Il se rétablit, s'échappa de la prison, repassa aux Chouans de Laval, fut repris ensuite, et dénonça tant de mon-

de (j'ai entendu porter le nombre à 2,000), qu'on ne le crut pour aucun; il fut fusillé. Avant de quitter la prison de Laval, je m'étais muni de lettres de recommandation d'un prisonnier (Gregy-Belle-Couture), fils d'un célèbre médecin de Bernay; 1° pour son père, 2° pour un M. le Largue, propriétaire à la Bouille, et 3° pour un M. Lefèvre, commissaire des guerres à Rouen. Par une fatalité attachée à mon étoile, j'oubliai ces lettres dans le collet d'une veste de chasse que j'avais emportée jusqu'a Alençon, pour faciliter notre retour à l'ombre de faux passeports que nous nous étions procurés, mon camarade et moi.

Conformément à l'avis de M. Moulin, nous partîmes le soir même de Laval pour nous rendre chez mon père (11 lieues dans le Nord de Laval), où nous arrivâmes au milieu de la nuit; nous y séjournâmes le lendemain, et le soir nous rejoignîmes le général de Frotté au village de la Poterie, commune de Ceaucé (Mayenne). Il connaissait le procédé dont nous avions usé pour sortir de prison, puisqu'il nous avait fait dire d'employer tous les moyens pour briser nos fers. Dès qu'il connut les engagemens de mon père, il fut le premier à m'exhorter à les remplir, et je confesse à ma honte que, s'il m'eût conseillé autrement, j'aurais bien de la peine à dire quelle eût été ma conduite, et de cette manière j'aurais

sacrifié mon père, ma famille et sa fortune; preuve incontestable de la force de l'opinion sur les trop crédules victimes de leur dévouement; mais j'étais jeune alors et sans aucune expérience. En serais-je mieux traité aujourd'hui? En serais-je plus excusable? moi qui n'avais pas voulu compromettre un gendarme en me sauvant de Laval, ni abandonner mon camarade en prison! il n'en fut point ainsi, grâce à la délicatesse du général, qui me prit à particulier et me dit..... « Tout le monde parle de Rouen; je désirerais en connaître l'esprit: c'est une bonne occasion dont je t'engage à tirer parti, et, si tu peux faire quelques recrues, tu n'ignores pas le besoin que nous en avons. Ainsi rends-toi dans cette ville, occupe-toi de ce que je te recommande, tire ton père d'embarras, fais-toi connaître le moins possible: tu dois savoir à quels dangers la multiplicité de confidence expose. Quant à ton passeport et celui de ton camarade, vous ferez bien de ne pas vous en servir: il arrive souvent que ces papiers sont plus préjudiciables qu'utiles, par la confiance avec laquelle on se jette quelquefois dans les bras de ceux qui nous cherchent; et d'ailleurs vos signalemens seront peut-être donnés à la gendarmerie avant que vous soyez arrivés à votre destination; dans le cas où vous serez arrêtés, ces pièces seraient des témoins à charge contre vous. » Il pouvait avoir raison, et je me rendis à ses vúes.

Après avoir passé la journée avec lui, nous en prîmes congé le soir même, nous dirigeant sur Alençon, sans passer à Préempail, où nous arrivâmes le lendemain après avoir marché toute la nuit, n'imitant pas le chevalier de Bruslard, dont la tête était à prix à 500,000 fr. par le I[er] consul, en 1800 », et qui se sauvait en poste de Paris, jusqu'au château de Vaubadon, près Bayeux, accompagné du chevalier Paris.

Arrivés dans cette ville, il fallut, pour changer de route, obtenir de nouveaux papiers, c'est-à-dire une nouvelle feuille de route. Nous nous présentâmes d'abord chez madame le Normand, dont le mari, ancien garde-du-corps de Louis XVI, avait été guillotiné à Lassay, le 12 février 1794, et qui s'était cachée avec nous jusqu'à la chute de Robespierre; Elle voulut bien nous accompagner chez le commissaire des guerres, M. du Fresne, son parent, qu'elle mit dans la confidence, cause pour laquelle peut-être il nous dit ne pouvoir connaître de notre affaire, et nous renvoya au chef d'état-major de la division ou commandant de place, chez lequel notre protectrice n'osa pas nous accompagner. Il nous accueillit assez bien, nous fit maintes questions sur notre apparent dévouement, qui, je crois, lui parut un peu suspect.

Quoique mon camarade eût servi quelque tems dans le régiment de Roussillon, cavalerie, il n'en

était pas plus hardi, et me laissait toujours le soin de répondre aux questions, quelquefois embarrassantes, qui nous étaient adressées; son âge et son expérience auraient pourtant dû lui donner la supériorité.

Mes réponses à cet officier supérieur furent simples, courtes et peu vraies, les voici : Vous n'ignorez pas, citoyen commandant, que notre malheureux pays est insurgé et en état de siège, que dans un pareil état de choses, il ne nous est pas permis d'être neutres, et, puisqu'il nous faut opter entre servir la patrie et la contre-révolution, notre présence ici vous prouve à laquelle nous donnons la préférence. — Mais, m'observa-t-il, vous n'appartenez à aucun corps, il faut en choisir un. Je n'ai pas besoin de repéter ici que le 14e de chasseurs à cheval n'était mentionné que sur l'arrêté du département et nullement sur notre feuille de route, que nous avions grand soin de produire, et jamais l'arrêté. Sachant que la route directe de l'armée de Sambre-et-Meuse était par Rouen, nous nous arrêtâmes donc à celle-là, sous prétexte que j'y avais un parent dont je ne me souvenais plus du nom du bataillon, non plus que du numéro. Fut-il dupe ou non, je ne puis prononcer. Quoi qu'il en soit, il ne nous lut pas moins complaisamment la liste de tous les bataillons de cette armée, sans que je puisse reconnaître celui que je cherchais, après quoi il me dit... tenez,

voici la liste, lisez vous-même et choisissez.

Je ne sais si je lus mal, s'il entendit mal, ou s'il le fit exprès; toujours est-il vrai qu'il nous fit délivrer une nouvelle feuille de route pour le 27e bataillon de Maine-et-Loire (infanterie), en garnison à Beaune en Bourgogne. Nous ne connûmes l'avantage de cette erreur qu'à Rouen (on en jugera plus bas), dont nous prîmes la route aussitôt après, dans la crainte de faire quelque mauvaise rencontre dans une ville si rapprochée de notre pays; mais j'eus la maladresse de laisser mes lettres de recommandation dans le collet de ma veste, et de n'en conserver que les adresses sur papier volant, comme cela se pratiquait alors pour ce que l'on appelait suspect.

Arrivés à Bernay, je me présentai chez M. de Belle-Couture, auquel je fis cette question, en lui montrant son adresse écrite par son fils : — Connaissez-vous cette écriture, monsieur? — C'est celle de mon fils, répondit-il; où l'avez-vous connu, citoyen? — Dans les prisons de Laval, monsieur, où je l'ai quitté il y a huit jours. J'avais une lettre pour vous, je l'ai oubliée à Alençon; j'en sais le contenu par cœur; et si mon costume (l'habit bleu) ne m'ôte pas votre confiance, j'aurai l'honneur de vous le rendre mot pour mot : ce que je fis d'autant plus facilement qu'elle m'avait été remise ouverte, et uniquement dans notre intérêt.

Dans la forêt de Moulinaux, dite de Coupe-

Gorge, nous apprîmes avec un vrai chagrin que M. Lefèvre n'était plus commissaire des guerres depuis huit jours; c'était un malheur irréparable pour nous. Nous étions trop avancés pour reculer, et j'avais devant les yeux mon père et le général, qui m'imposaient le devoir d'aller jusqu'à Rouen, et d'y user de tous mes moyens pour répondre à la confiance de l'un et de l'autre.

Nous arrivâmes à la Bouille le soir, et logeâmes à l'auberge sans pouvoir en dire la cause. Un peu fatigués, nous soupâmes et fûmes nous coucher. Mais, ô misère humaine! à peine étions-nous au lit, qu'il nous arriva une aventure faite pour déconcerter les plus déterminés. Nous venions d'éteindre la lumière, lorsqu'un cliquetis d'armes se fit entendre dans l'escalier, et bientôt à la porte de notre chambre. Pensant toujours à la maudite commission que nous avions esquivée à Laval, et que nous croyions sans cesse sur nos talons, nous ne doutâmes pas que ce ne fût elle qui nous faisait arrêter. Tant que le bruit ne se faisait entendre que dans l'escalier, dans l'idée que ce n'était peut-être pas à nous que l'on en voulait, nous nous contînmes encore. Mais, dès qu'on vint heurter à notre porte au nom de la loi, ne doutant plus de notre sort, nous ne savions si nous devions ouvrir ou sauter par la fenêtre qui donnait sur la place, et était fort haute, quand, réfléchissant que la porte de l'auberge

était directement dessous, et que, sans nul doute, cette porte était gardée par quelques soldats, nous ouvrîmes enfin à la troisième sommation. Graindorge ne voulut jamais se lever; ce fut donc encore à moi que revint cette corvée. Me composant le mieux possible, j'ouvris la malheureuse porte en me frottant les yeux, m'excusant sur le sommeil et l'incertitude que ce fût à notre porte que l'on frappait. — Avez-vous des papiers, citoyen? me dit un officier municipal escorté de quelques soldats. De suite je présentai notre feuille de route, sur laquelle il jeta à peine les yeux, et me la remit en me disant que c'était des voleurs de chevaux qu'il cherchait. Il me souhaita le bonsoir en me faisant des excuses de sa visite; je le priai de n'y pas penser, et je me remis auprès de mon camarade, un peu plus rassuré que je ne l'étais en me levant. Nous nous embrassâmes de bien bon cœur tous les deux, en nous félicitant de notre bonne fortune. Le matin nous délibérâmes si j'irais voir M. le Largue avec le chiffon de papier sur lequel était son adresse; mais mon compagnon n'était nullement de cet avis. — Parceque M. de Belle-Couture a bien voulu ajouter foi à ce que tu lui as dit, m'observa-t-il, ce n'est pas une raison pour que M. le Largue soit aussi confiant; d'ailleurs, tu n'avais que des nouvelles de son fils à donner à celui-là, et tu as des renseignemens et des services à

demander à celui-ci (il devait appuyer la recommandation de Gregy dit Robert près de M. Lefèvre, ou nous procurer quelques autres amis en son absence). — Je ne risque toujours pas grand chose, lui répliquai-je : s'il ne me reçoit pas bien, il ne saura pas mon secret. Attends-moi là ; si je tarde à revenir, ce sera de bon augure et la preuve que je n'ai pas perdu mon temps.

M. le Largue habitait une espèce de pavillon dans un jardin. Je me fis conduire jusqu'à la porte, où je le demandai. Il y vint, et j'usai encore du même procédé qu'envers le docteur de Bernay, et avec plus de succès. La bonne foi a son accent particulier, et l'homme de bon sens, qui observe avec impartialité et sans prévention, ne peut jamais s'y méprendre : aux yeux d'un pareil témoin, il n'y a point de masque qui soit pris pour le visage, et point de jonglerie qui remplace la réalité.

Dans le moment où je demandais M. le Largue, il déjeûnait avec madame de Chaumontel, née du Montcal, des environs d'Argentan (Orne), épouse d'un professeur d'anatomie à l'école vétérinaire de Charenton, sous le gouvernement impérial (je pense encore aujourd'hui que madame de Chaumontel ne venait peut-être à Rouen que pour y voir son mari, déjà rentré et caché), et un monsieur de Bayeux, dont j'ai oublié le nom. Il me fit entrer dans cet appartement avec

mon habit bleu, qui, n'ayant pas été fait pour moi, ne me donnait pas un air fort recommandable. Il me présenta à ces deux personnes, auxquelles il fallut conter notre histoire depuis le commencement jusqu'à la fin, sans excepter les circonstances de notre guerre, qui leur était tout-à-fait inconnue. Quoique M. de Chaumontel eût émigré, de même que le frère de cette dame, ils étaient déjà rentrés l'un et l'autre à cette époque, et ont été témoins de toutes nos guerres dans l'Ouest, sans y prendre aucune part.

M. le Largue m'invita à déjeûner; je m'en excusai sur ce que mon camarade m'attendait à l'auberge; il l'envoya chercher, le fit déjeûner, et nous mit entre les mains de ses deux convives, qui allaient à Rouen, et qui y avaient à peu près les mêmes connaissances; mais il fut, comme nous, fâché que M. Lefèvre, son ami, fût destitué. Quelque temps après, nous partîmes pour la capitale de la Normandie, par le bateau de la Bouille. Durant ce trajet, je fus pris d'une rage de dents épouvantable, qui me rendit autant de services que la douleur était insupportable : les grands événemens sont souvent produits par les plus petites causes; on en jugera tout-à-l'heure.

Madame de Chaumontel, touchée de mes souffrances, me conduisit, aussitôt débarqués, chez un marchand de sa connaissance, rue des Char-

rettes, n° 111, pour qu'il me procurât, sinon un dentiste, au moins quelques palliatifs. Ce marchand ne m'eut pas plus tôt aperçu, qu'il me dit : — Citoyen, je crois vous avoir vu quelque part, sans pouvoir dire où ; après l'avoir fixé un instant, je lui fis la même observation.

Effectivement il était difficile que nous nous reconnussions l'un et l'autre au premier abord ; notre costume n'était plus le même. Je l'avais connu militaire, je le retrouvais bourgeois ; il m'avait vu en uniforme royaliste, il me rencontrait sous un républicain ; le premier m'allait un peu moins mal que le second. — De quel pays êtes-vous ? me demanda-t-il. — De la Mayenne, répondis-je. — Je ne me trompe pas, vous vous nommez Alexandre, vous êtes blessé à la jambe droite ; j'ai aidé à vous panser à l'auberge de la Tête-Noire, à Laval. Je suis ce montagnard qui couchait dans votre même chambre pendant la pacification. — C'est donc vous, lui observai-je à mon tour, qui êtes M. le Menu ? — Justement. — Comment se portent tels et tels ? comment se porte Picot ? — Voilà sa sœur (en me montrant son épouse) ; ils se portaient tous bien lors de notre départ ; et de suite il alla chercher le père et la mère, qui restaient vis-à-vis de lui, auxquels il nous présenta. Je m'interdis toute réflexion sur le plaisir que me causa une aussi bonne rencontre : j'en oubliai ma rage de dents. Outre que M. le

Menu pouvait nous être très utile, il était encore une preuve de ma véracité près de madame de Chaumontel, qui, dès lors, ne douta plus de ma bonne foi, si elle en avait douté, et redoubla de bienveillance envers nous.

Je racontai succinctement notre aventure à le Menu, qui me dit : Soyez tranquille : j'ai une chambre pour vous deux, et demain nous aviserons à ce que nous aurons à faire.

Le lendemain et jours suivans, il me fit faire quelques connaissances, entre autres celle du secrétaire du général Damiau, qui commandait dans cette place. Il me fit encore faire celle de plusieurs émigrés rentrés incognito dans cette ville, mais chez lesquels le dévouement était déjà usé, et aucun ne voulut se décider à nous suivre, quelques instances qu'on leur fît : *ils savaient ce qu'en valait l'aune;* ils attendaient le 31 mars 1814. Ils prenaient volontiers le café, la liqueur, etc., que je leur payais au café de la Comédie, dit le Café-Bourgeois, dont le maître est maladroitement venu se faire fusiller à la plaine de Grenelle, à Paris, avec Picot, en 1803 ou 1804.

Picot, retiré à Londres avec son épouse et deux enfans, me paraît être devenu importun à nos émigrés d'outre-mer, dont il prétendait faire la critique (d'ailleurs c'était un bourreau d'argent); si bien que Georges Cadoudal le chargea de la

mission de venir assassiner le premier consul, et Bourgeois l'accompagna. Picot, un peu bavard, ne faisait aucun mystère du rôle qu'il s'était chargé de jouer près du chef de l'État. Un jour, se trouvant chez un tailleur d'habits, à Londres, il fit parade d'une canne-fourrée ou canne à dard ; et, en tirant la lame : Ce sera cela, dit-il, qui f..... le petit caporal par terre. Ce tailleur, que le rapport de l'ambassadeur français à Londres (M. Otto) nomma vraisemblablement, fut en faire sa déclaration à ce diplomate, qui signala les deux individus à son gouvernement. L'histoire ajoute que le sous-préfet de Pont-Audemer, ayant reçu le signalement de Picot et de Bourgeois, le lut devant son épouse, et dit : Ce sont encore des contes : je ne pense pas qu'ils passent par ici. On dit encore que madame son épouse, venant de la ville le même jour, avait remarqué deux individus assez désœuvrés sur une place, et, se rappelant leur signalement, en fit part à son mari, lequel, se moquant d'elle, envoya néanmoins les gendarmes s'en assurer. Effectivement, c'étaient les individus signalés d'Angleterre, qui dès lors furent arrêtés, conduits à Paris, jugés et fusillés.

Il ne m'appartient pas d'émettre ici mon opinion sur les antécédens de ce Picot dans la Mayenne, où il quitta le 3e bataillon de la Montagne pour passer aux chouans de la rive gauche

de cette rivière. Les pièces de la procédure, publiées par la voie des journaux, apprirent que Picot avait déserté étant de garde à je ne sais quel poste qu'il commandait, à Laval, comme caporal; qu'il avait prié son capitaine de lui prêter sa montre pour relever ses factionnaires, et qu'il était parti avec. Elles dirent encore qu'il avait offert au gouvernement consulaire de faire venir sa femme et ses deux enfans d'Angleterre, en ôtages, et qu'il irait à Londres assassiner Georges Cadoudal. On vit également, au même article, qu'il avait signalé plusieurs agens de l'Angleterre établis en France, et salariés par elle.

Je ne prononce point sur ces assertions : je n'étais à cette époque ni en France, ni en Europe; mais, ce que je puis affirmer avec connaissance de cause, c'est que ce pauvre Picot, fils d'une ouvreuse de loges du théâtre dramatique de la rue Grand-Pont, à Rouen, perdit le parti royaliste dans le pays d'Auge, autant par son immoralité que par ses extorsions en tous genres sur les plus royalistes de ce pays; je citerai, entre autres, la maison de Tertu, celles du Renouard et des Fondy, des environs de Vimoutiers. Il rançonnait les uns en nature et les autres en espèces (du grain pour nourrir ses hommes, et de l'argent pour les soutenir). Si j'avais besoin de preuves, j'invoquerais le témoignage de Le Prevost de La Moissonnière, chef de bataillon au 26e de ligne, son se-

cond et son confident, qui, après la paix de 1800, fut chercher 2,400 francs chez M. Desfondy, contribution forcée à laquelle Picot l'avait imposé; il était accompagné de Châtellier (La Fleur), de la commune de Niord-sous-Lassay (Mayenne). Je reviens à mes émigrés de la Seine-Inférieure, qui prenaient volontiers ce que je leur payais au café, mais rien de plus. Je n'oublierai jamais qu'un de ces émules de Bayard, qui habitait la place de Rougemare, me berça jusqu'au dernier jour de l'espoir de me procurer quelques recrues, et ne me tint vraiment parole que pour les rendez-vous qu'il me donnait au café Bourgeois; rendez-vous qui ne lui coûtèrent jamais un sou, et qui ne me procurèrent que des *demain nous nous reverrons*: je ne sais si Dieu, homme, eût pu lui arracher une autre solution. Quand j'allais chez lui savoir ce qu'il avait fait, sa réponse était toujours la même : — Je me trouverai ce soir au café, et je vous dirai quelque chose, et ces choses se réduisaient toujours à zéro. Je désespérais de pouvoir rien faire, quand, un beau matin, Graindorge, qui aimait moins à dormir que moi, rencontra sur le pont, où il fumait sa pipe, un brigadier du 16e régiment de dragons (Orléans), nommé Prosper Picard, fils de la maîtresse de poste de Louviers, qui revenait du fourrage. Ce dragon, et trois autres, étaient du nombre des prisonniers qui devaient s'évader de la prison de

Rennes avec le chevalier de La Rosière, dont j'ai donné l'histoire plus haut. Il n'eut pas plus tôt aperçu Graindorge, qu'il le reconnut, malgré son costume, descendit vivement de cheval, lui sauta au cou, et lui demanda par quel hasard il se trouvait là. — Je n'y suis pas seul, lui répondit-il: Alexandre y est avec moi. — Je suis forcé de me rendre au quartier pour la distribution du fourrage; si tu veux te trouver avec lui à ce café (en lui indiquant celui à gauche du pont en allant à Saint-Sevère), je vais m'y rendre avec quelques amis.

Graindorge, enchanté de cette rencontre, n'eut rien de plus pressé que de venir m'en faire part, bien convaincu du plaisir qu'elle me ferait.

J'avais connu ces quatre dragons, prisonniers à mon premier voyage à Rennes, et je les avais rencontrés à mon second, entre Mayenne et Laval, quand ils rejoignaient et que je retournais en Bretagne, envoyé près du comte de Scy, dans le Morbihan, par le comte de Frotté, général royaliste de Normandie. Malgré notre célérité à nous rendre au café indiqué, le loyal Picard y était arrivé avant nous, avec plusieurs camarades. Je ne décrirai point les témoignages réciproques d'amitié et de plaisir de nous retrouver à une telle distance du lieu où nous nous étions connus; ils se supposent et ne se rendent point. Après les embrassemens et les épanchemens or-

dinaires en pareilles circonstances, Picard ferma la porte de la chambre (je n'ai pas besoin de dire qu'un déjeûné était servi), et nous demanda le sujet de notre voyage dans la capitale de Normandie : car, nous dit-il, je ne vous suppose pas changés depuis cinq mois. Nous lui racontâmes laconiquement nos aventures et comment nous nous trouvions travestis en républicains, ainsi que l'embarras où nous étions pour concilier la sûreté de mon père avec l'intérêt du parti. Picard avait de l'instruction et n'était au service que depuis que la réquisition l'avait appelé sous les drapeaux, contre son opinion anti-républicaine; il nous applanit bien des difficultés, et à meilleur marché que l'émigré de la place Rougemare. Il était très bien avec son capitaine, qui n'était pas plus enragé que lui; il lui confia une partie de notre affaire, en le priant de tâcher d'obtenir du colonel que nous entrions dans son régiment, sans pourtant l'initier dans nos projets ultérieurs. Pendant le séjour, assez long, du 16ᵉ de dragons dans la Mayenne, Maine-et-Loire et Ile-et-Vilaine, ces militaires étaient tellement connus, qu'ils ne furent jamais attaqués par aucune de nos colonnes.

Le capitaine tint parole à Picard, mais il se présentait un obstacle par rapport à moi : je n'avais pas la taille exigée dans l'arme des dragons ; quant à Graindorge, il avait un demi-pied de

plus; pourtant je fus reçu, à ma grande satisfaction.

Le lendemain de notre admission, je me présentai au chef de ce corps, auquel j'exposai de nouveau l'état de notre pays et le besoin où nous étions d'un certificat de résidence pour les autorités de notre département, afin de sauver nos familles des persécutions usitées à l'égard de celles qui ne pouvaient justifier de l'existence de leurs enfans.

Votre sollicitude est trop juste, me répondit-il, et de suite il me fit délivrer la pièce après laquelle nous aspirions depuis si long-temps. Je la mis à la poste, dès le lendemain, à l'adresse de l'accusateur public de Laval, ainsi qu'il était arrêté, et le jour suivant je partis en fourrier pour la Bouille, à dix heures du matin, afin de m'y concerter avec M. le Largue, sur la route que je devais tenir pour me rendre dans le Bocage de Normandie (Orne), sans passer à Bernay. Mes affaires arrangées avec M. le Largue, mon itinéraire bien classé dans ma mémoire, pour ne pas me charger d'écrits, toujours dangereux en pareil cas, je me rendis à l'auberge, dont j'avais donné l'adresse à Graindorge avant de nous séparer à Rouen. Je l'attendais sur les dix heures du soir, avec l'ordinaire de Rouen; mais, n'ayant pu être reçu sur ce bateau public avec son détachement, sans un ordre de route, il fut obligé

de louer une barque particulière, ce qui retarda l'arrivée jusqu'à trois heures du matin et me donna de vives inquiétudes.

La veille de notre départ, j'avais donné à dîner à le Menu et à quelques autres amis du régiment, que quelques considérations de famille retenaient pour quelque temps au corps avant de nous rejoindre. Ce dîné se donna chez du-Ribay, restaurateur à Saint-Sevère, d'où Picard écrivit à notre ami Pernel, détaché à Harfleur ou Honfleur, pour l'informer de notre résolution, de notre départ et de notre désir de l'embrasser bientôt dans le Bocage de Normandie. On lui annonçait encore par un mot séparé, insignifiant en apparence, ses étapes et les lieux où il pourrait se rendre dans les environs de Flers, Domfront, etc., où il arriva le mois suivant, avec une trentaine de dragons du même régiment.

Enfin, ennuyé d'attendre Graindorge et son monde, je ne savais que penser de ce retard, lorsque je le vis arriver sur les trois heures du matin, avec ving-sept dragons au lieu de huit, sur lesquels j'avais seulement compté. Je ne m'étais pas couché et j'avais fait préparer un bon souper, pour l'heure de l'arrivée du bateau; mais, outre qu'à trois heures du matin ce souper ne fût plus de saison, encore n'était-il pas suffisant pour une aussi nombreuse compa-

gnie ; on y suppléa par le vin, et nous nous mîmes en route aussitôt après, ainsi que la prudence nous le prescrivait. Picard, en homme intelligent et dévoué à une cause malheureuse et mal servie par les plus intéressés, n'avait rien négligé de ce qui pouvait contribuer à son avantage, et s'était conduit avec une discrétion dont on jugera tout à l'heure. Lors de mon départ, je ne comptais, pour le moment, que sur huit recrues, indépendamment de ce que Pernel pourrait faire dans son détachement ; quelle dut être ma surprise d'en trouver 27, avec armes et bagages, excepté les chevaux, trop mauvais pour être dignes de l'attention des cavaliers, autrement je ne sais pas si l'on n'eût point essayé de les enlever ; ce qui aurait infailliblement produit un mauvais effet, car on nous aurait poursuivi plutôt pour eux que pour nous.

Un peu avant la retraite, Picard emmena au cabaret ceux sur lesquels il croyait pouvoir compter, et là, justement au moment du départ, il leur communiqua son projet de désertion aux *brigands vendéens*, avec deux officiers de ses amis. Tous consentirent à le suivre, et lui procurèrent encore quelques amis, entre autres un trompette qui était à la salle de police. Picard fut trouver le brigadier de service, lui demanda la permission d'emmener ce trompette, prendre un verre de bière avec lui, après quoi il rentre-

rait immédiatement. Ces sortes d'attentions ne se refusant point entre camarades, ces deux dragons furent donc au café, où Picard fit la même proposition à ce trompette qu'aux autres, et qu'il accepta comme eux, ne demandant d'autre délai que celui d'aller chercher sa trompette. Je ne dois pas omettre de dire que, les jours précédens, on avait sorti autant d'armes à feu, tels que carabines et pistolets, qu'il avait été possible, ainsi que des cartouches, dont j'avais encore acheté une certaine quantité en ville, et que j'avais emportées avec moi, à la Bouille, de sorte que, la distribution faite dans cette ville, nous en avions environ quarante chacun. En quittant la Bouille, nous manquâmes de nous perdre, en prenant la route de Boucachard, au lieu de celle de Boutheroude. Notre direction était sur Vimoutiers. Notre première halte fut au château de Tolmer (commune d'Ypreville), à la droite de Bernay, chez M. de la Forstière, ancien garde-du-corps du Roi, auquel M. le Largue m'avait adressé; nous pouvions être ce jour dimanche, au 13 du mois de septembre, si ma mémoire est fidèle, car je n'avais ni le temps, ni la manie de faire un journal. M. de la Forstière nous reçut fort bien; nous y couchâmes, et le lendemain dimanche 13, il nous donna notre route pour Saint-Mars et Bienfaite. Nous couchâmes dans la seule auberge (sur de

la paille,) qu'il y eût dans ce village. Nous n'étions qu'à trois lieues de Vimoutiers, que je voulais éviter, parce que c'était le jour du marché, ordinairement très fort, où je savais qu'il y avait de la gendarmerie, outre beaucoup de soldats en permission; mes camarades s'y opposèrent, en disant que 29 hommes comme nous devaient passer partout. En entrant dans ce gros bourg, nous nous mîmes sur deux rangs, le trompette en tête, et nous la traversâmes ainsi, l'arme au bras, sans que personne ne nous demandât de feuille de route. Nous fîmes imprudemment halte au beau milieu, pour faire provision de pipes et de tabac; ce fut alors que quelqu'un nous indiqua la commune, et auquel un dragon répondit, inconsidèrement : nous n'en avons pas besoin ; ce qui nous empêcha de nous y arrêter. Nous vînmes sur la route d'Argentan, dîner dans le plan d'une petite auberge, pour être à l'abri de toute surprise. Notre repas pris, nous nous dirigeâmes sur la route d'Argentan, en tournant le bourg de Trun, où on nous avait dit y avoir un cantonnement et de la colonne mobile. Le jour touchait à son déclin, lorsque nous arrivâmes à un petit endroit nommé Magny; nous y couchâmes, et, sans nous en douter, chez une veuve royaliste, où nous surprimes un prêtre insermenté se chauffant. Que l'on juge de sa frayeur en nous apercevant; mais il fit si bonne

contenance que je n'ai connu cette circonstance que cinq ans plus tard. Je m'entretins long-temps avec lui, persuadé qu'il était assermenté.

Madame de Chaumontel m'avait fait promettre de passer chez elle en m'en retournant. Plusieurs motifs m'engageaient à déférer à son invitation, mais le plus plausible était le besoin où j'étais de me procurer des renseignemens et des connaissance sur la route que j'avais à parcourir jusqu'à la Ferté-Macé, dont j'étais encore éloigné de dix lieues. Je pris des informations dans cette auberge, sur le lieu qu'habitait Madame de Chaumontel (le Montsel,) et la route qui y conduisait. Madame Paysant, royaliste comme je l'ai déjà dit, et trompée par mon uniforme, me traita plutôt en ennemi qu'en allié; je ne pus rien en obtenir, sinon qu'il fallait passer par Villedieu, Lèze-Bailleul, qu'elle m'indiqua de loin, sans vouloir me donner de guide, quoique j'offrisse de le payer. Piqué de son refus, je ne pus m'empêcher de lui témoigner de l'humeur et de lui dire assez sèchement,... si vous ne me procurez personne pour me conduire au Montsel, Citoyenne, vous viendrez m'y conduire vous même; vaine menace, et le lendemain matin nous fûmes forcés de nous diriger, au hasard, sur le lieu qu'on nous avait indiqué la veille, après avoir payé notre dépense.

Il en est d'un voyage comme de la vie, et

l'homme a grandement raison de se conduire dans l'un et l'autre de manière à arriver au terme de la seconde sans remords, et de pouvoir renouveler le premier sans honte et sans crainte. Ce voyage m'ouvrit cette partie de la Normandie, où je n'aurais pas tant trouvé d'amis, ni de ressources depuis, s'y je m'y étais moins bien conduit.

Trois ans après ce passage à Magny (en 1798), me trouvant dans une maison à quelques lieues de cet endroit, où il fut question de ce détachement, dont on paraissait inquiet de la destinée, je gardai le plus parfait incognito, et j'eus grand soin de m'informer de la conduite de ce détachement et de l'opinion qu'on en avait dans cette maison. —Il se conduisit très bien, me répondit-on; tous les hommes furent très raisonnables, sinon l'officier, qui voulait absolument que la maîtresse de la maison le fît conduire au Montsel, ou l'y conduisît elle-même.—Si l'on avait connu cet officier et les motifs qu'il avait, on n'aurait pas fait tant de difficultés, et on lui aurait évité un grand embarras, répondis-je!

Cette réflexion frappa la société, à laquelle j'appris le sort de cette troupe, dont il ne restait plus que moi. La maîtresse de cette auberge de Magny était la belle-mère d'une des demoiselles de la maison où cette explication avait lieu. Elle témoigna un grand désir de me connaître, et je

ne pus la satisfaire qu'à la paix, où plutôt pendant le séjour que je fis à Argentan, pour mes blessures. Elle nous avait pris pour des républicains chargés d'arrêter Madame de Chaumontel; et ce fut la cause de son refus de nous donner un guide.

Le lendemain, nous partîmes de si bonne heure, que nous nous trouvâmes dans le bourg de Villedieu à la pointe du jour, où nous surprîmes un homme, en chemise, gâtant de l'eau à sa porte. Cet homme, tout au plus satisfait de notre rencontre, ne voulait pas plus nous conduire au Montsel que Madame Paysant, dans la crainte que nous n'allions arrêter Madame de Chaumontel. J'eus beau prier, supplier, c'était à peu près comme si j'avais chanté; enfin il fallut parler au nom de la loi et le menacer de la prison; il céda.

Madame de Chaumontel était encore au lit; elle se leva, me reçut assez bien, me témoigna de l'inquiétude à cause de la troupe d'Argentan, et me donna un domestique pour nous piloter jusqu'à Fontenay, à une petite lieue au-dessous de cette ville, sur la gauche de la rivière de l'Orne, chez M. de Marescot, son parent, à qui elle avait parlé de moi. Du Montsel à Fontenay, il peut y avoir deux lieues en ligne directe; nous en fîmes peut-être six pour éviter Argentan, en coupant la route de Falaise à Montabar, et nous dirigeant

de là sur Goulet, où nous passâmes l'Orne en bateau. En traversant la route de Falaise, il nous eût été facile de prendre un général républicain qui passa devant nous avec une escorte de six hussards; mais ce coup de main de notre part n'eût été ni prudent ni politique dans un pays qui nous était inconnu.

Lorsque nous arrivâmes à Fontenay, M. de Marescot était sorti; madame nous reçut fort bien, nous fit rafraîchir, et m'informa qu'il y avait de la troupe à Écouché, à Râne et à Boussé, en nous indiquant les moyens de l'éviter par la traverse et en louvoyant de Louché à Vieuxpont, et de là à Saint-Martin-l'Aiguillon, où nous fûmes demander l'hospitalité à un M. Dupeiron, riche propriétaire de cette commune, nous disant aller en remonte en Bretagne par la traverse, et perdus de notre route. M. Dupeiron, sans être entaché d'aucun crime de la révolution, en était partisan, plutôt par système et par haine pour la féodalité que par admiration pour l'anarchie qu'elle professait. Quoi que je pusse lui dire de notre mission, il nous reçut, et n'en prit pas moins ses mesures en cas d'événement. Il fit prévenir un de ses voisins, nommé La Rivière, de notre arrivée, avec injonction de lui prêter main forte en cas de besoin. Celui-ci réunit une cinquantaine d'hommes en armes, qui ne se séparèrent qu'après notre départ. M. Dupeiron ne

s'était pas borné à prévenir M. de La Rivière; il avait encore fait avertir l'autorité de Carouges, dont nous n'étions éloignés que d'environ une lieue, qui devait faire battre le tocsin et tomber sur nous à l'improviste avec la garde nationale et la population de ce gros bourg, au premier signal convenu.

Quoique notre hôte nous eût reçus avec la franchise commune aux Normands civilisés, il ne me fut pas difficile de remarquer un certain embarras sur les figures des habitans de la maison; ce qui me donna de l'inquiétude, mais dont je me gardai bien de rien laisser percer. D'ailleurs, la nuit, l'ignorance des chemins, jointe à la fatigue de mes camarades, tout concourait à m'interdire la réflexion d'aller plus loin. Je ne sais si l'on peut faire un bon cavalier d'un fantassin, mais je crois difficile de faire un bon piéton d'un cavalier.

Ne pouvant donner des lits à tant de monde, l'on étendit de la paille fraîche dans la grange, sur laquelle mes compagnons furent se reposer. Quoique aussi fatigué qu'eux, l'anxiété de mes hôtes, ajoutant à la mienne, m'ôtait toute envie de dormir. Madame Dupeiron avait des ouvrières qui, prévenues, déclarèrent ne pas vouloir se coucher: nouveau sujet de crainte pour moi; et, pour répondre à la galanterie française, je demandai et obtins la permission d'être de la

partie : autre sujet d'alarme pour la maison. Pour que la nuit parût moins longue, on l'employa à jouer de petits jeux. M. Dupeiron, jugeant les Chouans d'après les journaux, comme tant d'autres, n'en avait pas une opinion favorable. Il s'en était ouvert avec moi avant de se mettre au lit, sur les onze heures, en me disant : « Ce ne sont que des bandits, des pillards et des assassins : je n'aime pas cette clique-là. »

« Vous agissez prudemment de parler ainsi, lui répondis-je en affichant le républicanisme le plus prononcé : de cette manière vous ne donnerez point prise sur vous, et votre repos sera respecté ; mais en fût-il autrement, vous n'en conviendriez pas avec un étranger, et vous auriez raison, quand même vous en auriez chez vous et que vous les traitassiez de votre mieux. »

Dans les entr'actes de nos jeux, je ne négligeais pas de sortir, sous prétexte de quelques besoins. J'écoutais si je n'entendrais pas quelques rumeurs parmi les chiens du canton ; tout me paraissant calme, je rentrais ; l'on continuait le même jeu ou l'on en recommençait un autre. Enfin le jour parut ; nos voyageurs se levèrent, et nous nous disposions à nous remettre en route, lorsque notre hôte nous déclara, en maître de maison, qu'il ne nous laisserait partir qu'après avoir déjeûné, ce que nous acceptâmes sans cérémonie et sans inquiétude, parce que nous voyions au-

tour de nous, et que 29 hommes, dont j'étais, sans contredit, le plus mince, n'étaient pas des moineaux à se laisser mettre en cage malgré eux. Nous déjeûnâmes bien, et, lorsque je voulus payer notre dépense, M. Dupeiron me répondit avec cette franchise normande : « Je ne m'attendais pas à ce compliment de votre part chez moi, citoyen. » Je lui en fis mes excuses de mon mieux, et notre réconciliation fut scellée d'un verre d'eau-de-vie qu'il nous versa. En trinquant avec lui, je lui rappelai notre conversation du soir touchant les Chouans, et lui ajoutai : « J'avais quelque raison de vous dire hier que vous agissiez prudemment de vous tenir toujours sur la réserve, dans le temps où nous vivons, envers qui que ce soit, quand bien même vous en auriez chez vous ; j'aurais dû dire quand vous leur verseriez de l'eau-de-vie. A votre santé, monsieur Dupeiron. Si vous vous trouvez qnelque jour inquiété par *ces bandits de Chouans*, dites-leur qu'Alexandre est votre ami et tous ses camarades du 16e régiment de dragons. Vive Louis XVII ! » L'étonnement de M. Dupeiron est au-dessus de ma plume ; il me tendit la main, et me dit : « Je ne les jugeais que d'après l'opinion publique, puisque vous êtes le premier que je vois ; mais, s'ils vous ressemblent, je bois à leur santé et à celle d'un prince que je plains de tout mon cœur, et dont j'ai toujours vivement partagé le mal-

heur. » Combien d'hommes ne sont calomniés que parce qu'ils ne sont pas connus! de même, combien d'hommes vivent dans les ténèbres parce qu'ils ne sont pas éclairés!

Notre bon hôte ne voulait plus nous laisser partir; mais la force du devoir nous sépara après avoir bu un second verre, qui fut le vin de l'étrier. Il vint nous conduire jusqu'au Champ-de-la-Pierre, où il me fit promettre, en le quittant, de revenir passer quelques jours avec lui dès que les circonstances le permettraient. Je lui tins parole à la paix de 1796, seul, parce que le pauvre Graindorge avait cessé de vivre depuis le mois de mai précédent, ainsi qu'un dragon nommé Paillard, et son courage dans ses derniers momens mérite une place dans ces écrits telle qu'il en occupe une dans ma mémoire; j'en rendrai compte plus tard.

Si je ne fis pas un royaliste actif de ce M. Dupeiron, j'en fis au moins un ami au parti, et c'était déjà quelque chose pour le temps.

Du Champ-de-la-Pierre, nous gagnâmes le Champ-du-Gué, par Joué-du-Bois, situé sur la commune de la Chaux, dont je connaissais la propriétaire, madame du Rocher-de-Collière, pour m'y être momentanément caché au commencement de ma déroute en 1793; elle nous reçut en royaliste, et nous donna à dîner, après quoi nous lui souhaitâmes le bon jour en nous

dirigeant par Magny-le-Désert sur Bagnole, laissant la Ferté-Macé à l'est.

Presqu'en sortant du Champ-du-Gué, nous rencontrâmes un gendarme de la Ferté, nommé Rivière; il venait d'une foire de Carouges. Nous fîmes route et conversation jusqu'à une demie lieue de sa résidence; il ne nous demanda rien et fit bien, il ne me connaissait pas et je le connaissais très particulièrement.

A Bagnole, nous étions dans le pays insurgé et n'en avions que plus de précautions à prendre, parce qu'il était plus chargé de troupes. Nous couchâmes au hameau du Haut-Coudray, chez M. Bouinnard, mon ami, dont je connaissais les principes et la famille, victime de la révolution. Le lendemain nous arrivâmes enfin sur la paroisse de Loré, mon pays adoptif de ce temps; le lecteur se rappelle que j'avais quitté le général comte de Frotté au hameau de la Poterie, commune de Ceaucé, le samedi 22 août, si ma mémoire me sert bien, se rendant près du vicomte de Scépeaux, nouveau commandant du département de la Mayenne en remplacement du brave et loyal du Peirat, qu'une intrigue révolutionnaire venait d'en éloigner (il n'était pas l'homme du jour). En vain j'ai désiré connaître par quelle autorité M. de Scépeaux était parvenu au commandement de ce pays; sans doute ce n'était pas par celle de Memmel non plus que celle d'Édimbourg: ces

prit dans cette maison le retour de ce chef de son incursion de la Mayenne, et son projet de se diriger vers le département de la Manche. La crainte de le voir s'éloigner et de ne pouvoir le rejoindre de long-temps m'engagea à prier une des jeunes personnes de cette maison d'aller lui annoncer mon arrivée, et à prendre ses ordres sur le lieu où nous pourrions nous réunir. L'alerte lui était donc déjà donnée, et sa petite troupe (il n'avait pas plus de trente hommes avec lui) était sous les armes, prête à prendre une position, lorque ma commissionnaire parut. Il fut à elle en disant : Mademoiselle, vous venez me dire que les bleus sont à ma poursuite. — Non, général, répondit-elle; ils ne savent pas où vous êtes, mais ils vous cherchent; et d'ailleurs, ajouta-t-elle en riant, ils ne sont pas dangereux pour vous : c'est Alexandre avec vingt-sept dragons du régiment d'Orléans, avec armes et bagages (nous avions aussi nos porte-manteaux), tous beaux hommes. Il m'a chargé de vous offrir son respect et de prendre vos ordres sur le pays où il pourra vous rejoindre cette nuit, vous observant que ses hommes sont bien fatigués. — Comment, déjà Alexandre! il n'a donc pas été jusqu'à Rouen? — Pardon, général, puisque c'est dans cette ville qu'il a fait ses recrues. — Il n'a pas mis plus de temps à faire son voyage que je n'en ai mis à faire le mien.

Sa petite escorte se composait, en grande partie, de mes anciens camarades, que je n'appellerai point mes soldats, n'ayant d'autre titre pour les commander que celui de leur confiance. Dès qu'ils surent que j'étais l'ennemi dont on venait de les menacer, le plaisir, la joie de retrouver un camarade, un ami qu'ils avaient cru si long-temps perdu, remplacèrent le sentiment d'inquiétude qui suit toujours l'avis de l'approche d'un ennemi dont on ne connaît ni la force ni les dispositions; et cette métamorphose, plus facile à rapporter qu'à bien rendre, fut telle que le général aurait eu beaucoup de peine à les contenir, s'il ne leur avait dit : Nous allons rétrograder au-devant de lui jusqu'au village de Bois-Gontier. Veuillez, mademoiselle Thérèse, lui dire que je l'embrasserai là avec grand plaisir.

Au retour de cette jeune personne, qui avait fait à peu près cinq lieues, nous étions couchés dans un hameau voisin, nommé La Gallière, lorsqu'on vint me donner cette réponse. De suite nous nous mîmes en marche, et trouvâmes le général au lit, étant arrivé bien avant nous, qui n'arrivions que vers minuit. Tous mes camarades étaient debout, et m'attendaient avec l'impatience de l'attachement le plus sincère. Je n'essaierai point de décrire ici leurs témoignages d'amitié; ce tableau, quoique vrai, paraîtrait exagéré à messieurs les émigrés, près desquels l'affection,

jamais démentie, de ces braves jeunes gens m'a fait autant d'ennemis, à la restauration particulièrement. Il est cependant positif qu'il fallut tous les embrasser avant d'arriver au général, qui passa le reste de la nuit à s'entretenir avec moi sur ce que j'avais vu et fait dans la capitale de la Normandie.

Après avoir satisfait à ses désirs, je lui annonçai l'arrivée prochaine de nouvelles recrues, et le brave Pernel réalisa, peu de jours après, l'avance que je lui en faisais, si bien que mon voyage de Rouen affaiblit le 16ᵉ régiment de dragons d'une soixantaine d'hommes, et enrichit le parti du même nombre, tous bons soldats, qui périrent tous dans cette campagne, à l'exception d'un nommé Belhumeur, qui fut tué l'hiver suivant, par un détachement de soldats de Domfront, caché dans le clocher de l'église de Ceaucé. A l'armée vendéenne, en 1793, nous étions environ cent jeunes gens de connaissance, faisant ordinaire ensemble selon l'occasion. A Pontorson, au retour de Granville, nous n'étions plus que cinq, et depuis long-temps je suis tout seul. J'ai été plus malheureux qu'eux, ou moins brave; pourtant je ne m'en suis tiré que comme polichinelle, c'est-à-dire couvert de blessures, dont trois sont restées incurables depuis le 4 août 1799. La Providence voulait me faire voir l'Angleterre, y éprouver des tourmens inouis autant qu'atroces et im-

politiques, et me donner le spectacle de la restauration, qui devait me faire boire le calice de l'humiliation jusqu'à la lie. Je reviens au comte de Frotté.

Le matin, après déjeûner, nous nous mîmes sous les armes, et je ne dus pas être peu surpris de me voir remplacé dans le commandement de mon propre pays, contre la hiérarchie, contre le droit des gens, et contre la politique même, et pour récompense des dangers nouveaux que je venais d'affronter, par un jeune émigré de mon âge, sans service et sans expérience, mais parent de M. La Roque-Cahan, qui disputait, avec les droits d'ancienneté d'âge, de service et de noblesse, le commandement général de la Basse-Normandie à M. de Frotté, fait comte depuis sa promotion. M. de Saint-Paul-de-Lingeard avait émigré, à la vérité, mais il ne paraît nulle part qu'il ait porté les armes avant de passer chez nous, en 1795. Lors de l'invasion d'Aix-la-Chapelle par les Français, il y fut surpris ayant la petite-vérole, et l'on fit si peu d'attention à lui, qu'il put en sortir quand il voulut sans la moindre difficulté. Ne pouvant préciser l'époque de son arrivée dans l'île de Jersey, je dirai seulement qu'il y battait en grange lors de la formation des cadres, dont il ne fit point partie; je laisse à ceux qui l'ont connu particulièrement à en expliquer la cause. Ce fut donc de cette île qu'il passa aux

chouans de la Normandie, où il n'acquit que le titre bien mérité de boucher de l'armée, jamais celui d'officier. Voilà pourtant le protégé du prince de La Trémouille (à la recommandation du chevalier de Bruslard), à la première restauration seulement. Si certains hommes gagnent à être connus, d'autres perdent. M. de Saint-Paul, qui faisait la partie de madame de La Trémouille tous les soirs, en 1814, après avoir eu l'honneur de dîner avec elle, n'osa plus se présenter à l'hôtel après les Cent-Jours : *Nihil simulatum potest esse diuturnum.* Cependant il m'eût été facile de me soustraire à l'autorité de ce nouveau chef de division, en me restreignant à mon pays natal, sur lequel M. de Frotté n'avait aucun droit, sa commission ne dépassant pas les limites de la Basse-Normandie. Mais la cause aurait pu en souffrir; ne voyant qu'elle et non pas les hommes, non plus que mon intérêt personnel, je reçus donc les ordres de celui à qui j'aurais dû en donner; je fus son second dans les campagnes de 1795 et 1796; je lui livrai mon canton et ses hommes, que je n'aurais pu enlever au comte de Frotté sans lui faire un tort considérable, puisqu'ils faisaient sa principale force dans ce moment. Tel était chez les Vendéens, sans arrière pensée, l'empire du dévouement et de l'opinion, sans prévoir les dégoûts qui les attendaient au port, de la part de ceux dont ils avaient partagé les principes et

défendu les intérêts particulièrement : telle était du moins mon erreur. Eh! comment aurais-je pu m'attendre, au jour du triomphe, à être traité de félon par ceux même dont j'avais le plus contribué à l'élévation! Bruslard et Saint-Paul, c'est à vous que je parle : quel était mon crime? d'avoir fait ce que vous eussiez dû faire; d'avoir trop étendu le cercle de mes devoirs, et de l'avoir parcouru avec trop de zèle. Mais, tranquillisez-vous, vous ne me reprocherez plus *d'avoir repris les armes sans ordre*, en un mot, d'avoir fait votre critique; je ferai comme vous, je les attendrai, ces ordres, convaincu qu'ils ne m'arriveront jamais; et encore, pour vous ôter tout prétexte de calomnie, vous ne me verrez jamais dans vos rangs; j'en prends l'engagement solennel à la face du ciel et des hommes, et c'est à vous et à vos pareils que je suis redevable de ces sentimens trop tardifs, mais inébranlables.

Si Ambrières, mon lieu de naissance, a donné son nom à la division de ce pays, si elle a figuré sur les cadres de l'armée de Normandie, ainsi que la partie nord de l'arrondissement de Mayenne, à qui l'a-t-on du? Je ne crains pas de répondre, à moi. M. de Saint-Paul existe à sa terre de Lingeard, sous Mortain, département de la Manche, qu'il me démente? Pourquoi, se demandera-t-on, ne servait-il pas dans son pays, sous les ordres du comte de Ruais? Qu'y eût-il fait plus que

dans les Cent-Jours? où, non content de son oisiveté, il paralysa tous ceux de cette partie à l'ombre de son titre de commissaire royal, chargé de l'examen des blessés de cette armée. C'est un extrait d'homme au physique comme au moral; et pourtant il fut le protégé du généralissime des insurgés de l'Ouest et le chevalier de Madame à la restauration; que l'on juge des protecteurs par le protégé!

Nous partîmes du hameau du Bois-Gontier, où le général m'avait fait son aide-de-camp, sans doute pour me consoler de la petite mortification (si j'en eusse été susceptible), que sa partialité me faisait éprouver, en nous dirigeant sur le château de Torchamp, par le mont Margantin. Madame Doisnel était absente; nous y prîmes seulement quelques verres de poiré, que le fermier de la basse-cour nous versa à ses dépens. En quittant Torchamp, le général me dit.... «La propriétaire de ce château est une méchante femme, quoique épouse et mère d'émigré. Croirais-tu qu'elle a plusieurs fois grondé ce pauvre fermier d'avoir fait rafraîchir les chouans en passant; elle m'a demandé plusieurs têtes à têtes, avec quelques officiers seulement; je les ai toujours éludés, parce que je n'y ai aucune confiance et que d'ailleurs, c'est une...... Nous continuâmes notre route sur Saint-Auvieux, commune de Passays, dans les environs duquel nous couchâmes.

Le général faisait une pointe en Normandie, à dessin de surprendre un poste de troupes nouvellement établi à Gers, arrondissement de Mortain, qui contrariait ses projets dans cette partie et gênait ses communications.

De Saint-Auvieux, nous nous dirigeâmes par les Hautes-Noës sur Bousantier, d'où nous nous portâmes, le jour suivant, dimanche 20 septembre, sur Gers. Malgré les efforts de la révolution pour abolir les anciens usages religieux, l'on n'en célébrait pas moins, ce jour, la fête de Saint-Maurice. Les soldats, confondus avec les habitans, buvaient et dansaient ensemble, suivant les dispositions de chacun. Un seul poste était établi; nous tombâmes dessus à l'improviste, entre trois et quatre heures de l'après-midi. Le factionnaire surpris, le corps-de-garde enlevé à la baïonnette et passé par les armes, suivant les tristes lois de la guerre, le reste, dispersé çà et là, n'eut de salut que dans la fuite. Tous ceux qui furent rencontrés subirent le même sort que le poste ainsi que le commandant (cette cruelle et déplorable guerre était à mort, on ne faisait point de prisonniers de part ni d'autre, et les républicains en avaient donné l'exemple), le reste se sauva, sans armes et sans bagage, à Mortain; c'était un fragment du 3e bataillon des Vosges.

Nous n'eûmes à regretter qu'un nommé la Grenade, transfuge du 3e bataillon de la Monta-

gne, passé aux chouans de la Mayenne l'hiver précédent, qu'il abandonnait pour s'attacher au parti de Normandie, son pays; encore ne fut-il pas tué par l'ennemi, qui ne tira pas un coup de fusil, mais par un émigré de Mortain, nommé du Lorent, très brave, et qui eut l'imprudence de tirer par la fenêtre, quand la Grenade se débattait dans le corps-de-garde avec quelques soldats républicains. Du Lorent ne se pardonna jamais sa méprise; les fièvres s'emparèrent de lui, et l'auraient consumé, quand même il n'eût pas été tué à l'affaire aussi malheureuse que mal ordonnée du Teilleul, le mois de novembre suivant. Le soir, nous nous retirâmes sur les paroisses de Saint-Jean-des-Bois et d'Ivrande, où l'ennemi vint chercher sa revanche, le samedi suivant, 26 de septembre.

Le général fut prévenu dans la nuit que le premier bataillon de Cambray et le troisième des Vosges, aux ordres du général Mignau, formant un effectif de 1,500 hommes, dont le nombre ne lui fut donné que le lendemain de l'affaire, manœuvraient dans nos environs avec serment de nous exterminer tous en représailles de notre conduite à Gers. Rien de plus facile à nous, insurgés, que d'éviter cette colonne en faisant une trouée dans la nuit, et de nous trouver à plusieurs lieues du lieu où l'on nous cherchait; mais le général était loin de la soupçonner aussi

forte. Le comte de Frotté, qui débutait dans ce genre de guerre, contre laquelle échoue toute espèce de théorie, pensa en homme d'État dans une guerre ordinaire; il crut qu'une victoire remportée dans ce canton, encore neuf, lui donnerait de la célébrité en même temps qu'elle lui assurerait le pays; en conséquence de cette manière de voir, loin d'éviter l'ennemi, il le chercha. Dès la pointe du jour, il se mit en marche à travers la commune de Saint-Jean, avec sa colonne, forte de 84 hommes, dont mes recrues formaient certainement la meilleure partie, sous le rapport de la bravoure et de l'habitude du feu; aussi le général en fit-il son escorte particulière. Après environ une heure de marche de cette petite colonne, précédée de quelques éclaireurs et suivie d'une arrière-garde proportionnée à son nombre, elle entrait dans un petit bois, lorsque nous distinguâmes sur la poussière, encore humide de la rosée de la nuit, les traces d'un détachement marchant devant nous à une très petite distance; c'était une preuve que sous peu nous serions attaqués ou attaquans.

En conséquence de cette découverte, le général me dépêcha vers M. de Saint-Paul, qui commandait l'arrière-garde, lui porter l'ordre de serrer la colonne, dans la crainte d'en être coupé. Je lui communiquais cet ordre, lorsque quelques coups de fusils, décochés derrière nous, plutôt

en forme de signal que nous étions en vue qu'en forme d'attaque, nous avertirent que nous étions entre deux colonnes ennemies, ce qui ne rendait pas notre position meilleure. Je rejoignis promptement le comte de Frotté, qui prenait position dans un petit pré, couvert et entouré de bonnes haies à la vérité, mais dominé par des hauteurs à droite et à gauche, entre autres par un fourré d'où l'on nous eût écrasés sans découvrir les hommes d'où seraient partis les coups. Sur la remarque que je lui en fis faire, nous quittâmes cette embuscade pour choisir un champ plus élevé, où nous étions sans comparaison mieux retranchés, moins dominés, mais avec le désagrément d'être flanqués par deux bouquets de bois (ce canton n'est qu'une forêt entrecoupée) que notre petit nombre ne nous permit pas d'occuper, et desquels l'ennemi s'empara à notre grand désavantage. La gendarmerie des deux lieutenances de Domfront et de Vire, sous les ordres du lieutenant Davois, servaient de cavalerie à cette demi-brigade ; elle poussa deux reconnaissances successives jusqu'à notre embuscade, dont elle fut obligée de s'éloigner assez promptement. Alors nous fûmes attaqués de front et sur nos deux flancs avec cette impétuosité naturelle aux Français animés par un esprit de vengeance, de haine et de parti ; mais, avant de passer outre, je vais rendre compte d'une aventure

assez plaisante, *après le danger*, qui arriva à un de nos camarades au moment où nous prenions possession de cette dernière embuscade, et à laquelle je ne pense jamais sans avoir envie de rire, nonobstant le laps de temps écoulé depuis cette époque (1795).

Entendant un grand bruit autour de nous, et ne pouvant découvrir personne à cause de l'épaisseur du bois, un jeune homme s'avisa de monter dans un chêne pour voir de plus loin. Il vit en effet et fut aperçu : on le gratifia de quelques coups de fusil dont il ne fut point touché ; mais la peur le toucha de près quand il vit une trentaine d'hommes se diriger vers le fatal chêne où il avait grimpé, et qu'il découvrit la masse d'ennemis à laquelle nous allions avoir affaire. Ses bras et ses jambes ne fournissaient pas à son impatience de descendre, et sa frayeur redoubla quand le général ordonna un changement de front; il criait de toutes ses forces.... les v'là! les v'là tout près! j' suis perdu, ne m'abandonnez pas! et de dégringoler en proportion des coups de fusil qui lui tombaient et de l'épouvante qui le talonnait. Heureusement pour lui quelques hommes l'attendaient en silence au pied du fatal arbre, et reçurent les assaillans à bout portant; il en tomba quelques uns et les autres s'éloignèrent. Le général m'avait confié la défense de la gauche avec 17 hommes, dont plu-

sieurs vivent encore, savoir : La Fleur, Pas Perdu, Martin, des Lauriers, César, etc., tous jeunes gens du pays, braves mais sans expérience, n'ayant jamais quitté leurs foyers. Il commandait le centre avec deux ou trois émigrés, du Lorent, de St-Paul et le bonhomme Pascal de Placène, bien meilleur pour le conseil que pour le coup de feu : il commençait à n'être pas de la première jeunesse. Le chevalier de Marguery (Griffon) commandait à la droite.

De nombreux tirailleurs, cachés dans une troche de bois sur notre gauche, incommodaient beaucoup mon embuscade, en la prenant en flanc, pendant qu'une colonne nous foudroyait de front par des feux de file et de pelotons. Forte de sa supériorité numérique, elle nous chargea trois fois à la baïonnette, trois fois nous la laissâmes approcher à 15 pas et trois fois elle fut forcée de se reculer avec perte de monde. Nous n'étions que 17 sur ce point, à la vérité, mais j'étais peut-être le plus faible de ce nombre, et nous étions supérieurement couverts par une haie touffue qui nous masquait entièrement, sauf l'instant où nous étions obligés de nous découvrir pour tirer plus juste.

Le feu ne fut ni moins vif ni moins opiniâtre au centre, où les dragons, sous les ordres du comte de Frotté, déployèrent autant de fermeté que de bravoure. Le brave Griffon eut aussi de grands

efforts à repousser; je suis fâché d'être obligé de dire que cet intrépide soldat ne résista pas au métal comme aux balles de l'ennemi, quand, à la paix de 1796, il garda et employa à racheter son bien vendu l'argent que le comte de Frotté lui envoyait d'Angleterre pour le service du parti; c'est à cette circonstance que se rattache le cinquième paragraphe de la lettre de M. de St-Paul à moi adressée le 15 mai 1797. (Voir, à la fin, titres et correspondance.) D'après ce que me mande M. le comte de Frotté, il est inutile de dire qu'à la restauration il n'en a pas eu le plus léger reproche; tels ont été nos deux rois à cette époque; il était émigré et, de plus, de condition. Si l'ennemi ne fit pas les mêmes tentatives à la baïonnette sur les autres points comme sur notre gauche, c'est qu'il ne comptait peut-être pas sur la même facilité, et que pendant toute l'action il ne partit de cette embuscade que des coups à bout portant.

Après trois heures et demie d'une résistance plus courageuse que digne de louanges, les cartouches nous manquant, nous fûmes obligés d'abandonner le champ de bataille à l'ennemi, qui, suivant les différens rapports, l'acheta assez cher. Dès le soir de l'affaire, l'abbé Brione (surnommé depuis *le cardinal Ruffaü*) écrivait au général par le nommé Raimbault, aujourd'hui maître menuisier à Laval, et qu'une peur panique avait

jeté sur ses parages... « Le général Mignau a passé » ici avec sa colonne, se rendant à Domfront, où » il rentrera ce soir. Les soldats ne se louent pas » de leur campagne ; ils portent leur nombre à » une cinquantaine de tués au moins, et à cinq » charretées de blessés. Ils se sont beaucoup éten- » dus sur l'intrépidité du commandant en chef » et la bonne disposition de son camp retranché, » et ont beaucoup parlé d'un petit s...... m...... de » chapeau ciré qui a dû être long-temps à genoux » sur une haye d'où il tirait, prétendent-ils, des » fusils qu'on lui chargeait derrière (c'était la » vérité) ; il n'y en a pas un qui ne s'honore de » lui avoir tiré plusieurs coups de fusil ; quel- » ques uns vont jusqu'à dix, et assurent l'avoir » vu tomber. »

Le général, informé de son étourderie, lui en- voya l'ordre positif de descendre ; il ne fut pas même touché, mais les broussailles autour de lui sur cette haie furent mises à la tituè.

Après la lecture de cette lettre, le général lui fit présent d'un superbe ruban blanc sur lequel avait été brodé (par une royaliste exaltée de Lassay (Mayenne), devenue depuis la bru d'un régicide) *pro Deo, pro rege* ; en lui disant : « Tiens, petit s...... m...... de chapeau ciré, ce ruban est pour » toi, mais une autre fois ménage-toi davantage ».

Il ne le conserva pas long-temps ; il le perdit trois jours après avec son chapeau, au château

de Torchamp, de la manière dont il sera parlé plus bas.

Dès le commencement de cette affaire, à mon second coup, la balle de ma cartouche, trop forte pour le calibre de ma carabine, resta à la deuxième capucine sans qu'il me fût possible de l'enfoncer ni de la retirer du canon. Que l'on juge de mon embarras et de la contrariété que je dus éprouver au début d'une action qui s'annonçait devoir être aussi sérieuse. Désolé de ce contretemps, je m'avançai sur la haie, à une distance convenable de mes camarades, crainte d'accident, et la tirai d'une main; elle partit et ne me joua plus le même tour. Peu après, Coignard tomba en criant, comme le diable dans un bénitier..... « Je suis tué! je suis mort! ô mon Dieu! à moi » mes camarades! » Je fus promptement à lui, j'essayai plusieurs fois de le relever, mais en vain; laisse-moi, me dit-il, tes soins sont inutiles: je suis blessé à mort.

Ne voyant point de sang, je lui demandai où il était frappé; je ne sais pas, répondit-il, mais je suis tué. Après quelques efforts, je le mis debout; il n'avait aucun mal, c'était son fusil qui l'avait repoussé et jeté à terre. Coignard n'était ni le premier, ni le dernier qui m'offrit un pareil spectacle, et je dois à la justice de dire que notre homme ne s'en battit que mieux après, mais j'ai souvent ri à ses dépens.

Lorsqu'il fallut évacuer le champ de bataille, la confusion se mit dans nos rangs (les retraites ne sont pas le fort des insurgés, plusieurs raisons s'y opposent : 1.° des recrues nouvelles impossibles d'assujettir à une discipline rigoureuse à cause des localités ; et 2° l'état continuel d'alertes dans lequel vivaient ces insurgés, toujours placés au milieu de leurs ennemis, quelque part où ils fussent)......

Si la frayeur cesse auprès de celui qui a l'avantage, elle se quintuple auprès de celui qui le perd. J'ai plusieurs fois comparé le Français à des chevaux de charretier embourbés ; ils répondent au premier coup de *huie ;* le second se fait encore mollement et sans accord ; mais au troisième, adieu, si cela ne vient pas, et le charretier, n'a rien de mieux à faire que de dételer s'il n'a point d'aide : ils n'y reviendront pas.

Les cartouches manquant à plusieurs, chacun se retira par où il put et sans ordre. De 84 au commencement de l'action, nous étions réduits à 81 combattans. Un nommé l'Espérance était grièvement blessé ; il n'était pas juste de l'abandonner, chose que je n'ai jamais vue dans notre guerre depuis la déroute de l'armée vendéenne au Mans. Mais ce qu'il y eut de plus contrariant, c'est qu'il fallut aussi emporter un mauvais déserteur de je ne sais quel corps qui n'avait aucun mal ; que la peur avait anéanti au point de salir

son pantalon. Il avait bourré trois ou quatre cartouches l'une sur l'autre dans le canon de son fusil; heureusement que la première avait la balle en bas. Il pleurait et mouchait d'une manière dégoûtante. Huit jours avant, j'entendais un homme raconter ses prouesses au château de Bousentier; je l'écoutais en silence et l'admirais tout bas, en me disant, si, dans quelques affaires sérieuses, je t'aperçois d'un côté, j'aurai grand soin d'aller d'un autre : je n'aurais pas le courage de te suivre, et mon amour-propre en souffrirait. Eh bien! c'était justement mon homme, que je n'ai jamais revu dans aucun pays; le général l'aura sans doute congédié en lui disant.... J'en ai déjà trop comme toi.

Nous ne nous trouvâmes que 22 pour faire la retraite devant une force aussi imposante, et de ce nombre il fallut en distraire 8 pour transporter, sur des fusils, les brave l'Espérance et le lâche transfuge; ce qui nous réduisit à 14 pour faire face à une troupe composée d'autant de centaines d'hommes que la nôtre offrait d'unités.

Nous fûmes forcés de nous retourner plusieurs fois, le général étant à notre tête, pour retarder la marche de nos assaillans, qui nous chargeaient l'épée dans les reins, et nous fûmes assez heureux chaque fois de les voir se former en bataille, moyennant que nous nous étudiions le plus possible pour ne pas nous laisser déborder, ce qui

donnait à chacun de nous plusieurs adversaires, et ce qui servit merveilleusement nos deux hommes et ceux qui les emportaient. Enfin, jugeant qu'ils étaient assez loin pour être perdus de vue, et qu'ils avaient gagné les bois de St-Christophe, nous prîmes la course pour nous dérober (nous n'avions plus de cartouches) à la poursuite de l'ennemi, jusqu'à une espèce de grand chemin que nous eûmes la précaution de suivre quelque temps à reculons, après quoi nous franchîmes une haie, chacun par notre coin, pour ne pas laisser de traces, ce qui mit trève à notre poursuite : on nous chercha d'un côté quand nous étions d'un autre. Nous rejoignîmes les 8 hommes et les 2 malades, car je ne sais vraiment pas lequel l'était le plus du blessé ou du poltron, tant il est vrai que le moral influe sur le physique! En arrivant à eux, nous trouvâmes ce dernier appuyé sur un fossé, la tête dans ses deux mains, dans l'état que j'ai décrit plus haut et auquel un dragon nommé la Couronne adressa cette courte allocution, qu'il me semble encore entendre.... « Vois s:... n.. de D... de lâche à quoi tu exposes de braves gens! tu n'as aucun mal, et il ne faut pas moins t'emporter comme un blessé. » — Y faut avoir ben peu d'humanité pour traiter ainsi un homme dans ma situation, reprit le transfuge.

Le seul homme que nous perdîmes fut le

brave et très dévoué Grandmaison ou Grand-géré, natif de Gers; nous n'eûmes connaissance de sa mort que quelque temps après. Il fut trouvé dans le bois, couché sur son fusil, comme s'il eût voulu le dérober à l'ennemi quand il ne pouvait plus le lui disputer. Une balle lui avait traversé le corps; cette circonstance ne fut point connue des républicains, qui ne lui auraient certainement point laissé son arme. Le frère aîné de ce *bienheureux* royaliste avait été tué quelque temps avant, dans les environs du Teilleul, de sorte qu'il ne restait plus de garçons de cette famille. Le reste de notre colonne ayant pris une direction contraire, s'était retiré par je ne sais où; une partie se rallia à nous le lendemain, et l'autre, sous la direction de Papouin (Martin), regagna la division par Chanu, Piclouvette, Dompierre et le bourg de Juvigny-sous-Medaine, où il prit part à la fête de Saint-Michel, le premier dimanche d'octobre. Nous couchâmes dans le bois, par prudence, et le lendemain, après avoir louvoyé toute la journée, nous arrivâmes le soir chez un individu qui avait servi sous Louis XV dans la guerre de Sept-ans. Si j'ai oublié son nom et celui de son habitation, je me souviens qu'il avait une demoiselle assez jolie, et qu'il restait à environ deux lieues de Haute-Noës. Si nous n'avions pas fait trop bonne chère depuis deux jours, nous n'avions pas moins

besoin de repos tous; cependant il fallait une garde, et le général, ne sachant trop à qui en confier le commandement, dit qu'il allait s'en charger. Personne ne répondant, je m'approchai et lui dis : Je ne souffrirai pas que vous soyez de service pendant que je dormirai; allez vous coucher, et reposez-vous sur moi. C'était la seconde fois que je voyais pareille chose de la part des chefs. Après le dernier coup de feu d'Antrain, sur les trois heures du matin, le samedi, à la suite des sérieuses affaires de Dol, on voulait organiser un avant-poste sur la route de Rennes; personne ne se présentant, le général Stoflet dit adroitement, avec son accent gallo-alsacien : « Laissez ces braves gens aller se reposer, ils en ont besoin : je resterai ici et veillerai à leur sûreté. » Je n'ai pas su s'il resta, mais il se trouva une garde avancée de plusieurs milliers d'hommes : je regrette encore aujourd'hui de ne pouvoir dire que je'n fis partie.

N'ayant pris qu'une moitié de mauvaise galette de sarrazin depuis plus de soixante heures, et ayant toujours été sous les armes depuis le mercredi soir, j'étais exténué de fatigue et de besoin, et le repos m'était d'une telle nécessité, que je me jetai sur de la paille jusque vers onze heures ou midi, sans prendre aucune nourriture.

Le général me connaissait assez pour avoir quelque confiance en moi. « Alexandre, me dit-il, je

vais me jeter sur un lit jusqu'à deux heures ; tu n'oublieras pas de me réveiller, et je te relèverai. »

Je ne commandai personne de garde, je demandai seulement des hommes de bonne volonté pour passer la nuit avec moi ; il s'en présenta plus que je n'en avais besoin. Je posai une sentinelle perdue à un carrefour distant d'environ un quart de lieue de la maison, sur la seule route où le général m'avait dit qu'il craignait quelque surprise, non pas dans le chemin, mais dans le coin d'un champ élevé, d'où elle pouvait entendre de fort loin, avec injonction de ne pas dormir, de bien écouter, de tirer son coup de fusil après s'être bien assuré que c'est l'ennemi, et de se replier sur le poste en criant Aux armes !

Sans m'étendre sur mon zèle à répondre à la confiance du général, je dirai seulement que je passai une grande partie de la nuit à aller de ma sentinelle perdue au factionnaire de la Porte-du-Plant, de celui-ci à un autre, et de ce dernier au corps-de-garde établi dans la cuisine de la maison, pour maintenir mon monde éveillé et prêt, sinon à combattre, au moins à protéger le réveil et la retraite de ceux qui dormaient. Autant que je puis me le rappeler, il y avait deux lits dans la salle, dont le général et deux émigrés avaient pris possession ; il y en avait un autre dans la cuisine, occupé par Griffon et M. de S.-Paul. Le maître

et la maîtresse combattirent le sommeil tant qu'ils purent, à cause de leur demoiselle restée au coin du feu, et qu'ils avaient grand soin de tenir bien enfermée entre eux et la cheminée. Le sommeil est un ennemi devant lequel le plus redoutable guerrier recule à la longue; il en fut ainsi de nos hôtes; après s'être bien fait prier par leur demoiselle et par moi, ils cédèrent enfin, et se jetèrent sur un lit, mais inutilement; la crainte que nous n'emportassions leur demoiselle ne leur permit pas de clorre l'œil, et j'avoue, à ma honte peut-être, que leur frayeur et leurs précautions me firent redoubler d'attentions auprès de leur enfant en lui chantant quelques couplets ou en lui faisant quelques plaisanteries, sans pourtant m'écarter en rien du respect que je lui devais. Enfin le général se leva et mit fin aux transes d'un vieillard qui ne valait pas mieux que moi dans sa jeunesse, à en juger par ses craintes extrêmement mal fondées. Il fit un grand éloge de mon activité au général, qui me força de prendre sa place jusqu'au moment du départ, qui eut lieu sur les sept heures : il pouvait en être quatre. Nous prîmes la route des Hautes-Noës et dînâmes dans les environs; ce fut là que madame Doisnel-de-Torchamp envoya un domestique à M. des Hautes-Noës, porteur d'un billet pour le comte de Frotté, et d'un panier de superbes abricots-pêches. Ce billet était une invitation

d'aller, avec son état-major, souper le soir même avec elle à son château ; mais il fallait une réponse affirmative ou négative. Le père des Hautes-Noës apporta lui-même ce billet au général, dans un village voisin, et celui-ci, pour la seule fois de sa vie, répondit qu'il s'y rendrait le soir avec son détachement, renforcé des hommes égarés à l'affaire de Saint-Jean, et ralliés la veille ou le jour, formant un effectif d'environ soixante hommes. Quoique possédant la confiance entière de ce chef, je ne sus moi-même où nous allions qu'à la porte de la cour, et nous n'avions pris notre direction qu'à la nuit close. Nous traversâmes la Grette sur un mauvais petit pont au bout de l'avenue du château de Torchamp. Entre ce pont et le château, nous rencontrâmes un ouvrier s'en retournant de sa journée ; nous l'emmenâmes avec nous : preuve de nos précautions pour prévenir toutes révélations ou dénonciations. Il en était de même, en toutes rencontres, des hommes que nous ne connaissions pas ; et si quelques uns ont péri dans ces circonstances, c'est qu'ils étaient connus de plusieurs d'entre nous, qui les signalaient susceptibles de l'application de ces mesures de rigueur, inséparables des guerres civiles. Nos ennemis en agissaient de même. Combien de malheureux, souvent étrangers à nos principes, ont été assassinés en allant ou en venant de leurs affaires, parce qu'ils

se trouvaient dénoncés, quelquefois pour de vieilles rancunes, par des hommes du pays ou par des gens de la colonne mobile! Pourtant ils avaient ce que nous n'avions pas, des prisons et des tribunaux.

Arrivés au château, nous y fûmes tous reçus par madame Doisnel avec des démonstrations trop marquées pour être sincères, et qui m'auraient été de mauvais augure si je l'avais connue de plus vieille date. Après les complimens d'usage, le général me chargea d'organiser la garde pendant qu'elle l'introduisait avec six officiers, son état-major du moment, dans un appartement à ce destiné. A peine installé, elle lui parla de M. de Saint-Paul, déjà célèbre par ses expéditions secrètes; entre autres celle d'un perruquier de Domfront, surpris dans la campagne en y allant chercher du grain pour sa subsistance et celle de sa famille. Il y avait une telle disette alors, que les rouliers avaient été forcés de se défaire de leurs chiens, et les voyageurs étaient obligés de porter leur pain, s'ils ne voulaient pas s'exposer à mourir de faim en route; dans les auberges, on leur demandait s'ils avaient du pain; leur réponse décidait de leur sort pour la nuit, et l'on fournissait au reste. Un administrateur du département de l'Orne, nommé l'Écusson, que des affaires avaient appelé à sa terre de la Bazoche-Lucé (septembre 1795), y avait été

surpris également, et poignardé par M. de Saint-Paul. La chronique publia que MM. l'Écusson et de Saint-Paul avaient été camarades de collége à Vire (Manche) ; qu'ils avaient renouvelé connaissance et s'étaient embrassés ; que l'Écusson avait fait servir un bon dîner à son ancien contemporain, et l'avait partagé avec lui, assis à côté l'un de l'autre. N'y étant pas, je ne prends rien sur mon compte ; mais, ce que je puis assurer positivement, c'est d'avoir entendu dire maintes fois à M. de Saint-Paul : « Je n'accepterai plus de dîner d'aucune personne que je devrai tuer. »

Ces deux expéditions produisirent un mauvais effet dans le pays, d'autant plus que l'on ne reprochait aucun crime révolutionnaire à ces deux victimes, si l'on excepte la place d'administrateur du département, qu'occupait l'Écusson ; ce pouvait être une faute aux yeux du parti ; mais un crime, je ne l'admets pas.

Je ne sais si ce fut un motif de curiosité ou calcul chez madame Doisnel, qui la porta à témoigner au général un tel désir d'en faire la connaissance, qu'il ne put se défendre de le lui présenter. Entre tous les officiers de Normandie (en 1814), M. de Saint-Paul fut le chevalier de prédilection de M. et madame de La Trémouille, à la recommandation du chevalier de Bruslard, qui

avait besoin d'un compère près du généralissime, bien étranger à son élévation.

Ensuite vint le tour d'un autre, sur le compte du quel elle s'expliqua en ces termes : « Vous avez perdu, à votre dernière affaire, un jeune homme dont la troupe de Domfront fait un grand éloge de la bravoure et de la fermeté ; elle ne fait que de parler de l'intrépidité du commandant en chef, et d'un petit chapeau ciré qui a été long-temps à genoux sur une haie, d'où il tirait des fusils qu'on lui chargeait, et d'où il a été renversé. —La troupe de Domfront est dans l'erreur, reprit le général, en croyant l'avoir tué : il descendit de dessus cette haie, d'après l'ordre positif que je lui envoyai ; il n'a aucun mal ; il est dans la cuisine à organiser la garde et à placer les factionnaires. » A quoi elle répondit : « Cela est inutile, général : je suis sûre de Domfront, et je ne pense pas que vous ayez rien à craindre d'ailleurs. » Elle descendit à la cuisine, où, en s'adressant à lui, elle le prit par la main pour le conduire dans l'appartement où étaient ces messieurs, pensant peut-être que sa place n'y était pas marquée (sauf quelques circonstances de service extraordinaire, il mangeait toujours à la table du général) ; et ce ne fut pas sans quelque difficulté qu'il obtint que le service fût réglé pour se rendre avec elle dans le lieu où

l'on servait un souper tel qu'il n'en avait point encore vu ; ce qui ne doit surprendre personne dans un jeune plébéien qui n'avait quitté les bancs que pour être frappé de proscription révolutionnaire et prendre le mousquet.

Conduit par la main, par cette dame qui figurait le cavalier, jusqu'au lieu du banquet, elle le fit assoir avec l'accent d'une telle satisfaction, que notre jeune jouvenceau en fut si ébahi, qu'il ne put trouver une seule expression pour lui en témoigner sa reconnaissance. Ensuite madame Doisnel, se retournant vers le comte de Frotté, lui dit : « Général, si vous avez besoin d'argent, j'en ai à votre service en l'une et l'autre espèce, ne vous en gênez pas ; » et, en s'approchant de plus près et prenant son fusil par le canon, elle ajouta : « Donnez-moi vos armes, je vais les mettre dans un cabinet et en prendre la clé. — Madame, répondit-il, nous ne nous séparons jamais de nos armes ; ce sont nos femmes, nous couchons avec elles. — Elles vous sont inutiles ici, lui répliqua-t-elle de nouveau ; je suis si sûre de Domfront, que vous allez coucher sur chacun votre lit, et vous déshabiller, ce que vous n'avez peut-être pas fait depuis long-temps (chose très vraie, et qui ne m'est jamais arrivée pendant toutes ces guerres), et vous pourrez dormir la grasse matinée. »

Sur ces entrefaites, le général me témoigna le désir que je fisse une patrouille dans les en-

virons. Je descendis à la cuisine, disposé à sortir avec quelques hommes de bonne volonté, lorsqu'il survint une telle averse, que je fus obligé de remonter rendre compte de l'impossibilité où le temps me mettait de pouvoir me présenter, même à la porte. Le général étant venu s'en assurer, convint qu'il était difficile, pour ne pas dire impossible, à un étranger à ce canton, comme je l'étais, de pouvoir faire une patrouille à une certaine distance, et de rentrer sans guide, tant la nuit était obscure, ajoutant : « Quelques diables qu'ils soient à Domfront, je les défie de sortir par un temps pareil ; » et nous remontâmes. Tout ne fut pas perdu ; l'on en jugera plus bas.

Pendant que Madame Doisnel s'occupait de sa table, moi, je m'occupais de son dessert et notamment de superbes pêches, dont je feignais vouloir faire une certaine provision (chose impraticable, puisque je n'avais que ma ceinture où la serrer), et le général de me dire..... « O Alexandre ! tu ne voudrais pas te permettre une chose aussi inconvenante, dans une pareille maison surtout. »

Enfin arriva le moment de se mettre à table. Nous avions mangé la soupe et commencions le premier service, lorsque les coups de fusil nous annoncèrent que le mauvais temps n'avait pas empêché la troupe de Domfront de sortir ; on cria aux armes. Le chevalier de Marguery (Grif-

fon), fut le premier à nous le faire observer, et Madame Doisnel de répondre avec un sang froid imperturbable : « Oui, l'on crie aux armes ; » dans ce même instant un feu de peloton, ne nous en laissant plus douter, nous avertit aussi que nous étions surpris, sinon vendus.

Pourtant je fus dupe un moment, croyant que ce pouvait être une patrouille ou un détachement perdu, qui ne comptait nullement sur notre rencontre en tel lieu ; et, pensant que nous allions le recevoir en maîtres de la maison, comme nos armes étaient toujours entre nos jambes, à table, je ne perdis donc aucun temps à chercher la mienne, et me voilà à la principale porte de la cour, oubliant mon chapeau sur un meuble derrière moi.

Comme je plaçais mes factionnaires, un assez mauvais garnement, brave d'ailleurs, qui était toujours en l'air, s'amusait à fermer les portes de la cour, au verrou, en murmurant entre ses dents.... on ne sait pas ce qui peut arriver. Cette précaution nous rendit grand service, car nous aurions pu nous trouver aux prises corps-à-corps avec l'ennemi, et je ne sais trop encore aujourd'hui comment nous nous en serions trouvés, eu égard à notre petit nombre.

Il était originaire de Saint-Loup-du-Gast (Mayenne); il se nommait Renouard; mais, comme il bégayait, on l'appelait Caquetot depuis son

enfance, et les dragons, qui avaient servi sous les ordres du général Canclos, lui avaient donné son nom.

L'on se rappelle que j'avais dû sortir avec une patrouille avant souper, et que j'en avais été empêché par la pluie et l'obscurité de la nuit; l'homme de faction à la grande porte de la cour, dans le moment que les bleus se présentèrent à petit bruit, les prit pour moi, qui rentrais furtivement et cherchais à le surprendre, suivant ma coutume. Il reconnut parfaitement bien, tira son coup de fusil et cria aux armes.

Les deux portes de la cour, attaquées en même temps, et les feux se croisant, mettaient les assaillans dans l'incertitude d'où pouvaient partir les coups qu'ils entendaient. Arrivé dans cette cour, je me portai naturellement à la grande porte, parce qu'elle se trouvait en face de moi. Le factionnaire Raimbault, aujourd'hui maître ménuisier à Laval, revenu de son erreur, avait déjà pris la fuite, selon son habitude; c'était un véritable officier de déroute.

Quoique cet homme n'ait pas fait d'autres campagnes que celles-ci, c'est-à-dire qu'il n'ait pas servi depuis 1796, il n'en a pas moins obtenu en 1824 (outre un bureau de tabac et deux perceptions, dont il ne dessert ni l'un, ni les autres,) les armes d'honneur distribuées à cette époque au nom de Louis XVIII, preuve des connaissances

de la justice ou de la politique des répartiteurs; tandis que des royalistes indigènes de cette ville ou des environs, qui avaient supporté le fardeau des proscriptions, des fers, durant l'entracte des deux guerres (1796 et 1799), et porté les armes jusqu'à la fin, n'ont eu aucune part à ces faveurs, qui n'étaient peut-être pas accordées sans intention. Il n'est pas inconvenant que je fasse observer ici que quelques fonctionnaires, tels que les préfets, ont des fonds à leur disposition, ou doivent en avoir, pour des services secrets; que ces places peuvent en payer une partie à leur profit sans que le gouvernement s'en doutât; tant vaut l'homme, tant vaut la terre, et notre Raimbault n'est pas homme à y regarder de si près. Quoi qu'il en puisse être, arrivé à cette porte, je n'y trouvai que Canclos embusqué au coin, et tirant en déterminé.

Je me rangeai à côté de lui et brûlai quatre ou cinq cartouches sur un groupe que je ne pouvais distinguer qu'à la lueur de son feu. Dès mon arrivée dans la fatale cour, on battait la charge et on hurlait des deux points opposés: La baïonnette en avant! point de prisonniers! rendez-vous brigands! quand d'autres frappaient dans les portes à coups redoublés pour les enfoncer. La pluie avait cessé de tomber et la lune commençait à paraître, ce qui me porta à croire qu'elle était à son dernier quartier. Jugeant du

nombre de l'ennemi par son feu et par le tapage, je fus désabusé, et les tambours ne me laissèrent plus douter que nous étions trahis. Canclos venait de franchir un mur de la cour pour se sauver. J'étais resté seul, lorsqu'il me vint dans l'idée que le général et le reste de mes camarades, enfermés dans ce maudit château, dont je ne pouvais soupçonner aucune issue qui ne fût pas gardée, étaient résolus à s'y défendre et à s'y faire tuer. Décidé à me rendre avec eux, je me repliai vers la porte de la cuisine. Soit peur ou obscurité, je tombai dans un trou où je me crus au fond d'une basse-fosse, tant la frayeur grossit le danger! Je me relevai et parvins enfin à la porte que je cherchais; mais quel fut mon étonnement de ne plus trouver personne, ni soldats, ni domestiques : les uns étaient sauvés et les autres cachés. L'on tirait toujours aux deux portes et l'on essayait de les enfoncer. L'idée que ces furieux pouvaient tomber sur moi d'un instant à l'autre n'était rien moins que rassurante. J'errais dans la cour çà et là, pour y trouver une porte où fuir; vaines recherches; il y en avait sans doute une, mais je ne pus la découvrir.

En proie aux plus sinistres réflexions, cette circonstance peut être mise au nombre des plus critiques de ma vie. Un nouveau feu de peloton, parti de la grande porte, me fit apercevoir un homme grimpant sur un mur à l'aide d'un

arbre, c'était le malheureux ouvrier que nous avions arrêté et emmené avec nous en arrivant à ce château. Je le suivis, et, me trouvant à côté de lui sur ce mur, nous cherchions de l'œil l'un et l'autre à en mesurer la hauteur, quand un nouveau feu nous détermina à sauter tous les deux; mais mon homme en tombant s'écria... : Je suis mort, après avoir gémi sur le malheur d'être tombé dans nos mains. Je sus depuis qu'il n'avait eu d'autre mal que la peur, car j'avoue, à ma honte, que j'avais déjà beaucoup de m'occuper de moi sans penser à ce pauvre diable. Je ne fus pas long-temps à faire le tour de cet enclos, qui me parut être un jardin; je trouvais bien une porte pour revenir sur mes pas; ce n'était pas cela que je cherchais. Enfin, ne voyant pas de sortie favorable à ma fuite, et entendant toujours tirer et crier... Rends-toi, brigand, point de prisonniers, je grimpai sur un nouveau mur par un treillage, d'où je sautai dans un second jardin ou quelque chose de semblable, au bout duquel je ne trouvai d'autre issue pour m'éloigner qu'une pièce d'eau dans laquelle je me précipitai sans réfléchir où je tombais, préférant me noyer à être pris. Le fils Doisnel m'a dit depuis que, si j'avais sauté quelques pas au-dessus, je serais tombé dans un trou très profond où j'aurais péri. Je ne pourrais pas dire quelle était la hauteur de l'eau où je tombai; je suivis cette espèce de quai en me dirigeant sur

la terre qui me paraissait la plus près. J'arrivai dans une sorte de masure dont il ne restait absolument que quatre pans de murailles entièrement nues, dont j'estimai de nouveau la hauteur. Assuré de l'impossibilité de pouvoir franchir ces murailles, j'en sortis pour aviser à un autre moyen, et dans le moment même je vis une petite porte sur ma droite, qui se refermait, parce qu'il venait d'y passer quelqu'un. Je m'en emparai de suite, et découvris une espèce de digue qui conduisait dans des bosquets ou dans un petit bois.

La lune commençait à s'élever davantage sur l'horizon; soit que ma frayeur cessât à mesure que je m'éloignais du lieu de la scène, ou un autre motif dont je ne puis rendre compte, toujours est-il vrai que je me remis un peu.

Avant de m'abandonner sur cette digue, au bout de laquelle je croyais fermement trouver une embuscade ennemie, convaincu que le funeste château et ses accessoires était bloqué sur tous les points, je m'arrêtai quelques minutes pour visiter ma carabine et me préparer à un nouvel assaut, que je croyais inévitable.

Dans ce moment je regrettai sincèrement que quatre royalistes, à côté desquels j'avais passé dans le dernier jardin, sans leur dire un mot et que je croyais encore en contemplation de la pièce d'eau, où ils n'avaient pas osé me suivre, ne fussent pas avec moi, pour eux et pour la cause;

mais, avant de rétrograder, il me sembla prudent d'éclairer assez ce bois pour être sûr qu'il n'était point occupé par l'ennemi. . . . . .

Ce que je dis là de ma conduite, dans cette circonstance, ne fait sans doute pas l'éloge de ma fermeté; mais la justice exige de moi la même sévérité en ce qui me concerne qu'à l'égard des autres, et je tâcherai de ne pas avoir plus d'indulgence pour moi que pour autrui. Si le maréchal de Turenne dit, je ne sais où, qu'il pardonne à un soldat de salir ses caleçons la première fois qu'il va au feu, qu'eût-il dit d'une guerre à mort, d'insurgés sans moyens d'existences, sans aucun lieu de sûreté, sans hommes de l'art et sans hôpitaux? Qu'eût-il fait lui-même dans ma situation, enfermé entre quatre murs, au milieu de la nuit, en pays inconnu et abandonné? C'est le cas de dire ici que la frayeur n'a pas de prise sur celui qui a l'avantage; mais combien n'en a-t-elle pas sur celui qui le perd et qui n'a pas le droit d'invoquer les lois de la guerre! Nonobstant ce privilége, combien n'avons-nous pas d'exemples, vieux et nouveaux, de l'effet de la peur sur le Français en déroute! Voyez les batailles de Poitiers, (1356), Malplaquet (1709), Rosbac (1757); et tant d'autres, dans l'une desquelles l'histoire nous parle de soldats, sauvés à 100 lieues du champ de bataille, que l'on vit se retourner plutôt pour voir si l'ennemi les suivait, que pour le combattre;

cependant ces guerres n'étaient pas à mort : on faisait des prisonniers et l'on soignait les malades.

Il est souvent arrivé à nos ennemis de publier qu'une colonne nombreuse d'insurgés avait été battue par un faible détachement de troupes républicaines, ou dispersée.

Ils ont pu dire vrai dans quelques circonstances, parce qu'ils ne connaissaient pas la situation où se trouvaient ces insurgés, manquant souvent de munitions, ne pouvant guère avoir plus de trois paquets de cartouches à la fois chacun.

Il faut encore observer ici, qu'un chef de parti insurgé, toujours et partout au milieu de cantonnemens ennemis, ne doit jamais attaquer, ni même résister quelque temps, sans courir les risques de se voir enveloppé par des forces supérieures que le premier coup de fusil réunit de tous les environs, si l'heure leur permet de rentrer dans les cantonnemens avant la nuit. En conséquence de cette réflexion, il ne doit donc jamais engager d'affaires le matin, s'il n'est pas maître du pays; dans ce cas, qui n'a jamais été le nôtre en Normandie, toutes les heures du jour sont indifférentes. Je reviens à ma digue.

Je m'avançai doucement et avec précaution jusqu'aux premiers bouquets de bois, de derrière lesquels je m'attendais à chaque pas entendre me tirer quelques coups de fusil. Je m'inclinai plusieurs fois pour regarder horizon-

talement si je ne découvrirais pas quelque ennemi caché dans les broussailles, ou si je n'entendrais pas quelque bruit. De la peur naissent les fantômes : pendant que j'étais ainsi incliné, j'aperçus un troupeau de bêtes qui paissaient dans un champ derrière ces bosquets. Au premier coup-d'œil, je me persuadai que c'était un détachement de républicains, qui se métamorphosa en bœufs, vaches, et dès que je le fixai avec plus d'attention, je me rassurai, et me regardai comme échappé de ce mauvais pas; mais le général et mes autres camarades ne l'étaient pas encore. Comme j'entendais sans cesse tirer sur le château, crier : « Rends-toi, brigand! » et frapper les portes qui résistaient toujours, n'ayant que les crosses de fusils pour les forcer, je me reprochais de m'en être éloigné, et je me mis dans l'idée que, si je pouvais gagner l'avenue par où nous étions entrés, tirer quelques coups sur le détachement que j'aurais pris en queue, et le forcer à abandonner cette porte, je pourrais débloquer la maison. En conséquence, je m'orientai de manière à me rendre dans cette avenue, que je ne pus joindre, malgré mon désir, me trouvant arrêté par une pièce d'eau. Dans ce moment, je me rappelai les quatre royalistes que j'avais laissés dans le jardin, très embarrassés de leur contenance. Je revins sur mes pas en me disant : Nous serons cinq, et cinq hommes peuvent faire des

prodiges dans cette circonstance ; en résumé, je les aurai toujours tirés d'embarras, si nous ne pouvons faire plus. Me voilà donc en marche au travers d'un bois pour retourner dans le jardin en question. A peine eus-je fait trente pas que j'entendis du bruit se dirigeant sur moi. Je m'arrêtai pour m'assurer du fait ; je me mis au pied d'un arbre, criant : *Qui vive ?* Au troisième cri, et au moment où j'allais lâcher mon coup de fusil, le général me prit par la main, aussi inquiet de mon cri que je l'étais de son mouvement ; il me la serra, et me dit : « J'avais de grandes inquiétudes sur ton compte, ne te voyant point auprès de moi. — J'étais plus tourmenté à votre égard : je vous croyais tous perdus. » Nous nous embrassâmes comme d'usage, et nous nous entretenions ensemble de cette malheureuse affaire, en plaignant le sort des victimes, lorsque le trompette, qui était rentré du jardin dans la maison pour y prendre son instrument oublié, nous dit : « Ils entraient dans la cuisine comme je sortais dans le jardin par la porte opposée. Je suis sûr qu'il n'est resté personne dans la chambre où nous étions couchés. » Alexis de Mésange-du-Gast survint dans le même instant ; il nous confirma cette vérité, ajoutant qu'ayant vu madame Doisnel appuyée sur une fenêtre qui donnait sur le jardin en regardant ces messieurs défiler, il lui avait demandé : « Madame, par où

sont allés ces messieurs ?—Par là, » lui avait-elle répondu d'un grand sang-froid, en lui indiquant de la main la porte par où ils étaient passés. Ils étaient sortis par ce jardin quant j'étais encore dans la cour ; mais, s'étant perdus dans le bois, ils y cherchaient leur chemin depuis plus d'un quart-d'heure. Voilà pourquoi ils y étaient encore quand nous nous rencontrâmes.

Nous étions environ une vingtaine ; le reste s'était retiré, comme il avait pu, du côté de Ceaucé et de Loré, et, ce qui étonnera le lecteur, c'est que de notre côté il n'y eut ni tués ni blessés, et que du côté de l'ennemi trois furent blessés et quatre tués, tous à la grande porte de la cour. Comme par inspiration, nous avions tous pris la même direction, sans doute parce qu'on entendait moins de tapage de ce côté, seul point qui ne fût pas occupé. Il fut perdu, dans cette déroute, un fusil, deux pantalons de velours en pièce que nous avions achetés, Griffon et moi ; les couteaux de MM. de l'état-major. Ainsi retourna à son parti celui que M. de Saint-Paul avait pris à l'Écusson quelques jours avant : ce qui vient au son du tambour s'en retourne au son de la flûte. Mon chapeau, sur un meuble derrière moi, subit le sort des couteaux. Il me revint le lendemain du jour des rois (le 7 janvier suivant) qu'un capitaine du cantonnement de Juvigny et son lieutenant tombèrent dans une

embuscade sur la paroisse d'Étrigé, dressée par La Fleur et Martin (Châtellier et Bernard Papouin).

Quand nous fûmes réunis, nous nous retirâmes dans un carrefour situé à l'extrémité du bois pour délibérer sur le parti que nous pouvions prendre à l'égard de madame Doisnel, que je regardais particulièrement comme une victime de son dévouement : qui n'aurait pas pensé comme moi d'une épouse et d'une mère d'émigrés ? A l'âge que j'avais alors, l'inexpérience est excusable. J'étais donc un des plus acharnés, avec le dragon la Couronne, à vouloir tomber à l'improviste sur ceux qui venaient de nous surprendre et à leur arracher la maîtresse de la maison. J'étais comme un lion furieux, lorsqu'une tête apparut sur une haie à côté de nous, et tout le monde de se sauver à toutes jambes. Que ne peut la peur sur des hommes effrayés ? Pourtant, n'entendant point de coups de fusil, la Couronne et moi revînmes bientôt sur nos pas pour nous assurer du personnage qui venait de nous donner la déroute. En regardant par-dessus la fatale haie, que vîmes-nous ?.... Un pauvre chien plus épouvanté que nous encore, qui arpentait le champ si vivement, qu'il n'eut pas la curiosité de regarder derrière lui. Nous rejoignîmes ces messieurs, qui s'étaient aussi rassurés en riant de notre peur panique. Nous renouvelâmes nos instances, aux-

quelles le père Pascal (le Nestor du parti) mit fin en observant judicieusement que notre entreprise téméraire serait plus préjudiciable qu'utile à madame Doisnel, parce que, nous dit-il, si cette dame vit encore, nous pouvons devenir ses assassins par notre brusque apparition. Si elle n'a point de mal, le premier moment étant le plus terrible, le calme succédant à la colère, elle ne mourra pas. Nous goûtâmes ses réflexions, et prîmes notre route du côté de Ceaucé, où nous arrivâmes sur les six heures du matin. Je ferai remarquer que, pendant notre véhémente discussion, le général ne dit pas un mot, ni pour ni contre notre projet; sans être plus instruit que nous de la part que pouvait avoir madame Doisnel à cette mésaventure, il voyait peut-être plus loin.

Comme beaucoup de personnes ont pensé et parlé diversement de cette affaire, j'ai cru devoir m'appesantir sur les détails, que j'ai poussés jusqu'à la minutie, pour faciliter, sinon le jugement du lecteur, au moins ses conjectures, quand il saura que madame Doisnel n'eut aucun mal; qu'elle s'en alla le matin avec la troupe, et ne reparut plus dans le pays durant la guerre. Le bruit courut qu'on lui avait pris de l'argenterie: rien d'étonnant dans une pareille gabarre; mais on ajouta ensuite qu'elle lui avait été rendue à Domfront.

En nous retirant sur Ceaucé, je disais quelquefois au général : « J'aurais bien fait de me nantir de quelques pêches, comme je le voulais ; je pourrais maintenant vous en donner qui vous rendraient service. — Laisse-moi tranquille avec tes pêches et leur maîtresse ; c'est une..... » L'opinion publique, sans doute injuste, mais généralement répandue, lui imputait de n'avoir pas été esclave de la fidélité conjugale. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à son retour de l'émigration, M. Doisnel ne voulut jamais la revoir ; qu'il mourut au château de Râne (Orne), et que sa demoiselle, ne pouvant vivre chez elle, fut recueillie par les respectables habitans de Tertu, près Argentan (Orne), où elle se maria au mois de mai 1802, sans l'assistance de madame sa mère, que ne voyait aucun des soi-disant honnêtes gens de ce pays. M. Doisnel, dont je parle, était capitaine de dragons au régiment de Noailles avant la révolution. Il ne faut pas le confondre avec une autre famille du même nom dans le pays de La Ferrière, même arrondissement. En admettant (ce que je n'affirme pas) que madame Doisnel nous eût vendus (elle ne nous livra pas), elle n'eût pas été la seule de son canton ni de sa caste. Madame de..... des environs de Soulay-l'Abbaye, l'hiver précédent, avait retenu neuf chouans à souper chez elle. Investis au milieu de la nuit, comme nous à Torchamp, mais moins heureux,

cinq furent égorgés ; les quatre autres se firent jour au milieu des baïonnettes ennemies, et ne furent plus tentés, je suppose, de tâter une autre fois de soupers nobiliaires.

Les jours suivans, tout notre monde se réunit à la colonne. Nous passâmes sur la Mayenne, où le général fut en personne lever les frères Fortin, retirés dans leurs foyers, commune de St.-Loup-du-Gast, en faveur d'une proclamation du général Hoche. Ils m'en ont toujours voulu de cette violence du général, et pourtant j'en étais bien innocent : je le proteste 30 ans après.

Le lendemain, lundi (octobre 1795), nous attaquâmes un détachement de la garnison d'Ambrières, à une demi-lieue de cette ville, sur la route de Mayenne, et manquâmes notre coup par le mauvais choix de notre position et la pétulance d'un soldat de l'avant-poste que je commandais. Nous devions le laisser passer et ne nous découvrir que lorsqu'il serait entre les deux embuscades ; point du tout, ce soldat tira avant même qu'il fût arrivé jusqu'a nous. Ce détachement prit la fuite, et il n'y eut pas moyen d'en attraper un, nonobstant notre vitesse. De là nous croisâmes quelques jours sur la droite de la Grette, dans les parages du Pas, de Coëme, Souscé, Vamé, etc. (nous ne pouvions être douze heures dans le même endroit sans courir les risques d'être assaillis par des forces supérieures, celles de M. de

de Frotté n'étant pas de cent hommes effectifs à cette époque, grâce à la politique du général Hoche). Nous traversâmes la Grette au pont de Souscé, nous dirigeant sur la forêt d'Andaine, d'où le général me renvoya dans la division avec le titre de commandant en second, pour la recruter des hommes qui l'avaient quittée dans mon absence et la réorganiser; il emmena M. de Saint-Paul avec lui. Le chevalier Alexis du Gast prit, au bourg de Bélon, les deux commandans d'un détachement du 16ᵉ de chasseurs à cheval cantonnés dans le château de Briouse, appartenant à M. d'Orglande, aujourd'hui pair de France et gentilhomme de la chambre du roi (sans aucun droit). Ces deux officiers (Davois, originaire de Guibray, près Falaise, et Lambès), conduits devant le général, lui livrèrent leur détachement, composé d'une trentaine d'hommes, moyennant qu'il ne leur serait fait aucun mal. Le général fut avec eux, et, arrivés sous les murs du château, ils lui en ouvrirent les portes. Leurs subordonnés furent pris au lit; ils en furent quittes pour perdre leurs armes et leurs munitions; mais aucun ne resta dans le parti, excepté le maréchal-des-logis Lambès, qui déserta ensuite, et commit des horreurs. Quant à Davois, parent du lieutenant de gendarmerie, il suivit la carrière républicaine sans que j'aie pu m'expliquer son bonheur d'avoir échappé à un jugement.

Je recrutai et réorganisai la division sans que M. de St.-Paul y eût aucune part, puisqu'il n'était pas dans le pays. Je nommai des officiers aux compagnies que j'avais formées. Environ quinze jours après, le général revint. Nous étions couchés à Monfoucault, quand le matin on nous avertit que les bleus étaient sortis de Lassay, au nombre d'environ 250, se dirigeant du côté de la paroisse du Horp. Aussitôt nous nous mîmes à leur poursuite; le général partagea notre division en deux colonnes, dont il prit le commandement d'une et me donna celui de l'autre, en me traçant le pays que j'avais à parcourir, avec ordre d'attaquer l'ennemi où je le rencontrerais. Après avoir parcouru tous les environs de Lassay en tous les sens, sans rien pouvoir découvrir, j'arrivai au hameau du Fresne, sous Lassay, où, sans m'en douter, nos colonnes se rencontrèrent sans savoir rien de positif sur la marche de l'ennemi. Là nous rencontrâmes M. Galery de la Tremblaye, natif et domicilié d'Ambrières; il venait du marché de Lassay; il parlait avec le général, lorsqu'un habitant de la ville et de la mienne (l'aîné Renouard, homme tranquille et sans opinion), vint à passer, venant du même marché. La crainte d'être dénoncé par lui, lui arracha ce mot.... « Je suis perdu, il m'a vu causer avec vous; c'en est fait, je suis perdu. » Sur ce, le général fit arrêter ce malheu-

reux, qu'il ne connaissait que par M. de la Tremblaye, le confia à un officier de l'avant-garde, avec ordre de le faire fusiller au premier coup de fusil de l'ennemi; ce qui fut exécuté à une demi-lieue delà. Cette mort, sinon injuste, au moins irréfléchie, causa celle du délateur, en 1800, par le fils de la victime.

Sur ces entrefaites, nous apprîmes que l'ennemi avait fait une réquisition de grains du côté du Horp et était en marche, avec son convoi, sur Lassay, où il était attendu le soir. Nous nous portâmes au-devant de lui; je reçus l'ordre de me porter en avant avec des hommes de bonne volonté et de lui couper la communication entre Courberie et Lassay. En arrivant sur cette route, je rencontrai l'avant-garde que je reconnus et repoussai sur la colonne, qui lâcha pied, abandonnant son convoi dans le bourg de Courberie, dès qu'elle eut connaissance de la colonne du général; mais elle ne fit que changer de position: elle s'embusqua dans un petit bois où toute la ville de Lassay, bourgeois et soldats, se réunirent à elle, entourant le point que je défendais. Le feu y fut long et vif; cependant nous les en chassâmes en les ramenant par le bourg de Courberie, où ils reprirent leur convoi, en passant seulement, car nous ne leur donnâmes pas le temps de s'emparer des maisons. Nous nous battions depuis trois heures, courant depuis le matin; la

nuit termina la querelle; nous restâmes maîtres du convoi, que nous reconduisîmes, la nuit même, à ses propriétaires, après avoir repoussé l'ennemi jusque sous les murs de sa garnison. Le lendemain, nous partîmes de chez M. Faneau, village de la Planche, commune du Horp, nous dirigeant par Montreuil et Chantrigné-sur-Signé, à une demi-lieue d'Ambrières, où nous dînâmes seulement, après quoi nous prîmes la route du département de la Manche. Nous traversâmes la paroisse de Ceaucé et la rivière de la Grette au moulin d'Amblon; le quartier-général fut placé au hameau de Lantonnière, chez le propriétaire de ce nom (commune de Fouscé), d'où nous partîmes le matin pour Saint-Marc-sur-Egreine et Mantilly, où nous couchâmes. Delà nous allâmes dans le canton de Sourdeval (arrondissement de Mortain).

Les pluies nous incommodaient depuis plus de huit jours et allaient toujours en augmentant, à mesure que la Toussaint approchait. Nous dînames à St.-Poix, le jour suivant, après avoir déjeûné à Gatmeaux; là nous étions en pays absolument ennemi; les habitans qui n'abandonnaient pas leurs maisons à notre approche n'avaient pour nous ni pain ni patte, ni paille pour nous coucher, et tenaient exactement l'ennemi au courant de notre marche. Le général avait établi son quartier dans la maison la plus

apparente de Galmeaux, et dans tout ce bourg nous ne trouvâmes pas un maître, seulement des domestiques qui avaient caché tout ce dont nous avions le plus de besoin : les subsistances. Le général lui-même ne pouvait rien obtenir de son hôte, se disant le domestique de la maison; aller plus loin, c'eût été même difficulté, et la pluie tombait à torrent depuis vingt-quatre heures.

Me trouvant au quartier général, je pris une servante à partie, en lui disant qu'il était impossible qu'une maison comme celle-ci fût aussi dépourvue qu'elle le prétendait. — Ces grandes armoires, lui dis-je, que renferment-elles ?— Je l'ignore, répondit-elle sèchement, je n'ai pas les clés.—Hé bien, dis-je, je vais les trouver, et dans l'instant j'en eus bientôt fait sauter un panneau; ce fut alors qu'elle trouva les clés et me les donna, mais trop tard, et, pour la punir de son entêtement, je lui dirigeai un coup de poing qu'elle évita et qui fut droit au général, qui se trouvait là par hasard. Nous trouvâmes dans cette armoire pain, viandes, eau-de-vie, etc., enfin de quoi donner à déjeûner à quarante hommes. Il en fut de même le soir à Saint-Poix, dans mon logement du moins; on n'y avait point de pain, et je fus obligé d'en acheter pour mes hommes, qui en firent leur souper ainsi que moi, faute de mieux. En entrant dans ce bourg, nous rencontrâmes un jeune homme

de condition, âgé d'environ vingt et quelques années, qui revenait de la foire qui avait eu lieu dans cet endroit le jour même. Le général, après l'avoir questionné sur son lieu de naissance, sur son nom, se rappela d'avoir connu cette famille; il l'engagea à le suivre, de la manière la plus amicale et la plus persuasive; ce procédé ne réussissant pas, il s'en empara d'autorité; mais la nuit suivante il déserta et nous ne le revîmes plus.

La pluie tombait à verse depuis plusieurs jours, sans en excepter les nuits; la précédente, le général fut informé que l'ennemi nous suivait à peu de distance; il bivouaqua, pour éviter d'être surpris. L'ordre fut donné à tous les logemens de se réunir à lui; l'homme (du pays) chargé de me prévenir alla d'un autre côté, de sorte que son indifférence, si plus il n'y avait, me rendit le service de ne pas coucher dehors cette nuit. En arrivant au quartier, le matin à cinq heures, je trouvai tout le monde embusqué autour du plant, trempé jusqu'aux os et morfondu.

En sortant de Saint-Poix, sur les dix heures du soir, la pluie tombait de telle force et le temps était si horriblement obscur, que chacun de nous était obligé de tenir son chef de file par la ceinture. Dans une halte, à je ne sais quelle distance de Saint-Poix, un nommé Maillard de St.-Loup-du-Gast, croyant pisser contre un chêne, pis-

sait dans le gousset d'un dragon (la Couronne), qui lui dit, sans le distinguer et avec l'accent de son arme... s... n... de D...., tu pisses dans mon gousset. Une dispute allait s'élever entre ces deux hommes, que je reconnus à la voix, si je n'avais fait observer au dragon l'impossibilité de se reconnaître; mais, me répondit-il, je suis tout mouillé. L'on nous mena coucher dans des fermes, où l'on fit nos lits avec des fourches, c'est-à-dire que l'on jeta de la paille dans les étables et dans les écuries, sur laquelle nous passâmes la nuit dans l'état que je viens de décrire. L'on m'objectera peut-être que le temps existait aussi bien pour l'ennemi que pour nous, c'est l'exacte vérité; mais la différence était aussi, qu'une fois rentré dans ses garnisons, dont il n'était absent que pour quelques jours, il y trouvait un repos que nous ne pouvions trouver nulle part, étant toujours entourés d'ennemis, n'importe où nous fussions. Pendant que la guerre a duré dans nos pays, les cantonnemens républicains les plus éloignés n'étaient qu'à trois lieues de distance, quelquefois plus rapprochés. Pour en donner un aperçu, je prendrai la division d'Ambrières. A Mayenne, le quartier-général, trois lieues de poste d'Ambrières. Dans ce dernier lieu, un cantonnement. Gorron, quatre lieues de Mayenne et trois d'Ambrières, un cantonnement. Lassay, quatre lieues de Mayenne et deux d'Ambrières, un cantonne-

ment. Route de Bretagne à Paris, cantonnement de trois lieues en trois lieues ; pour l'escorte des voitures publiques et les communications jusqu'au delà d'Alençon.

Domfront, quatre lieues au nord d'Ambrières, quartier-général, cantonnement à Juvigny sous Andaine, à Couterne et à Préempail, situé à huit lieues de Domfront. La Ferté-Macé, Briouse, la Carneille (toutes les paroisses adjacentes à cette dernière étaient républicaines et se gardaient elles-mêmes), Condé-sur-Noireau et Tinchebray avaient de forts cantonnemens et étaient tous retranchés. Dans le commencement de l'insurrection, avant l'arrivée du comte de Frotté, il y avait des cantonnemens dans presque toutes les paroisses et quatre camps à la fois : à Sept-Forges, à La Ferté-Macé, au Chatellier et au Mont-Margantin :

Tantæ molis erat Romanam condere gentem.

Lorsque MM. de Puisaye et de Scepeaux eurent fait leur paix séparée, en 1796, sans en donner avis au comte de Frotté, et que les forces qu'ils occupaient furent retombées sur lui et notamment sur la division d'Ambrières, limitrophe de ces deux armées, l'on comptait jusqu'à trois cantonnemens sur une même paroisse ; enfin la troupe républicaine se touchait de la main sur presque toute la surface de cette division. Que l'on juge de la situation des chouans et de leurs parens ou amis dans ce malheureux pays.

Le lendemain de notre départ de Saint-Poix, nous passâmes devant le château de Lingeard, appartenant au père de M. de Saint-Paul, qui y fit distribuer une bouteille de vin à chaque homme de la colonne; c'était le 1er novembre 1795. Le père de M. de Saint-Paul était absent: ce fut peut-être pour cette raison que personne, sinon le général, M. de la Roque-Cahan et quelques autres, n'entra dans cette maison, et que chacun vida sa bouteille, à la dragonne, dans un champ voisin. Le soir nous vînmes coucher dans le Bourg-de-Charencé et les environs, où la nuit se passa en alertes continuelles; le matin nous nous portâmes sur le Menil-To; le temps était moins pluvieux, et se disposait au froid. Pendant que le déjeûné s'apprêtait, je fis une partie de petit palet dans la cour, devant le quartier général, avec un aide-de-camp de ce commandant (me jugeant plus utile à la division, le général m'y avait replacé), et pour n'être pas embarrassé de ma carabine, je l'avais mise contre un arbre de ce plant. Nous commencions à peine notre partie que nous fûmes attaqués à l'improviste, et l'ennemi était si bien servi, dans cette partie particulièrement, qu'il avait passé entre tous nos postes, répartis dans les villages voisins, sans en être aperçu, pour surprendre le quartier-général, sur lequel il fit son premier coup de feu de derrière les haies des jardins. Pris ainsi au dépourvu, nous n'eûmes pas

le temps de nous former pour opposer la moindre résistance. Un homme surpris est à moitié vaincu, aussi ne fut-ce chez nous que confusion dans le premier moment. Ne pouvant reconnaître l'arbre, entre tant, au pied duquel j'avais posé mon arme, je sautai précipitamment sur la première que j'aperçus, qui se trouva être celle de mon camarade; il la réclama, et la justice voulait que je la lui rendisse. Les balles nous pleuvaient comme la grêle, et notre incivil ennemi n'ayant aucun égard à mon embarras, je fus contraint de me sauver sans armes du côté que je croyais le plus sûr. L'ennemi était embusqué tout au tour du maudit verger, et, en franchissant vivement une haie, je ne sais par quelle fatalité je me trouvai embarrassé par un pied, de sorte que je tombai, la tête en bas, presque sur les pieds d'un peloton caché dans le fossé; je me relevai promptement, et franchis une nouvelle haie au milieu du feu de ce peloton sans en être atteint; je descendis lestement un ravin, toujours accompagné de balles, sur le revers du quel je rencontrai un royaliste de Saint-Mars-sur-Colmont (si la mémoire ne me trompe, il se nommait Laire), qui venait de recevoir une balle dans une épaule; son fusil lui devenant inutile, il me le donna. Sur ces entrefaites arriva M. de Saint-Paul avec une demi-douzaine d'hommes, et nous chargeâmes ce village à notre tour d'un côté, pendant que le

général, avec la compagnie de déserteurs et celle de Saint-Jean-des-Bois, l'enfonçait de l'autre, dont la situation élevée était très avantageuse à ceux qui le possédaient; l'ennemi s'y cramponna; mais sa résistance opiniâtre fut inutile; nous l'en chassâmes avec perte de monde des deux côtés. Les Manceaux firent à peu près les frais de cette affaire. Je n'ai pas su par quel hasard le bruit s'était répandu dans la colonne mancelle, composée d'environ cent hommes, que nous allions embarquer sur les côtes de Grandville; l'absurdité de ce bruit ne l'empêcha pas de faire fortune chez des jeunes gens sans expérience, qui n'ont aimé dans aucun temps à s'éloigner de leur clocher, et pour lesquels le seul nom de la mer est un aliment indigeste; aussi dès Bousentier, environ huit lieues du centre de la division, notre colonne était réduite à trente, le reste s'étant retiré dans le Maine, desquels un cinquième périt à la première affaire du Menil-To, et nous nous trouvâmes réduits à vingt-quatre, ce qui me fit descendre de commandant en second de division au grade de capitaine, pour cette campagne seulement. En repoussant cette colonne, qui se trouvait renforcée par l'escorte d'un convoi de grains et de meubles, nous culbutâmes tout, et le convoi devint notre butin. Un des premiers arrivés dessus, je m'emparai de je ne sais combien de sacs de soldats, regorgeant de linge de toute

espèce, tel que chemises, tabliers, bas, mouchoirs, cravates, etc. De tout ce butin je me réservai quelques rasoirs, une bouteille clissée, et j'abandonnai le reste aux camarades de mon pays, qui en firent leurs choux gras et leurs choux maigres. Les charretiers s'étaient sauvés sans prendre le temps de dételer leurs bêtes; nous emmenâmes ces voitures dans le village, où nous ignorions si les brutaux de bleus avaient respecté notre déjeûner; ils n'avaient pas eu le tems d'y penser. Mon premier soin en y arrivant fut de m'occuper de ma carabine, que je retrouvai, grâce aux soins d'une bonne femme qui l'avait cachée sous de la paille.

Après déjeûner (il pouvait être 2 heures du soir), le général m'envoyait en Bretagne près de M. Bois-Guy. Tout le monde était sous les armes prêt à partir; il m'expliquait ma mission, lorsque nous fûmes surpris de nouveau et de la même manière que le matin; la déroute fut encore la même. Au premier coup de fusil, le général, pensant que ce n'était qu'une arme partie du repos ou par imprudence, commença cette question... quel est donc le jean f..... qui tire là? Il n'eut pas le tems de finir et en était à jean, quand un feu de file, bien nourri, et dirigé sur nous, nous avertit que nous étions surpris de nouveau. Nous trouvant à découvert et absolument en groupe, force nous fut de quitter brusquement ce plant

pour choisir une position plus tenable. Devant nous était un pré à pente très rapide et entouré de haies d'un accès difficile, à cause des énormes épines qui les garnissaient; il était fermé par une barrière assez haute, sur laquelle tout le monde se jeta à la fois; elle se brisa sous le nombre, et voilà tous les assaillans tombés les uns sur les autres et qui faisaient culbuter ceux qui s'y présentaient; il y en avait un tas énorme quand nous y arrivâmes, le général et moi; heureusement nous sautâmes par-dessus et nous précipitâmes au coin de cette barrière pour protéger la multitude tombée. La chute de tout ce monde fut en quelque sorte son salut, parce que, cette barrière étant au-dessous du plant, les balles, qui partaient d'un endroit plus élevé, passaient par-dessus. L'ennemi demasqué s'avançait au pas de charge au travers du plant, lorsque nous ralentîmes sa marche; nous n'étions pas bastants sous le rapport du nombre, mais l'intrépide compagnie de Saint-Jean-des-Bois, commandée par le brave Sans-Terre (je n'ai jamais connu son nom propre), rangée en bataille sur notre gauche en attendant son tour pour défiler, au lieu de suivre la foule, se retira derrière un bâtiment du plant, laissant avancer l'ennemi, sans en être aperçu, jusqu'à bout portant; là, elle lâcha plusieurs décharges dans le flanc de sa colonne sans se déconcerter, tandis que nous, du pré, nous la battions de front;

il ne résista pas, et il n'y eut que son premier coup de feu de bien dangereux. Il se retira si précipitamment, qu'il ne put qu'envisager son convoi, sur lequel nos blessés étaient chargés, sans avoir le tems de les achever. Je ne sache pas que cette valeureuse compagnie ait perdu un homme dans cette dernière rencontre, mais il est constant qu'elle nous sauva d'une belle et désastreuse déroute. Nous n'étions pas de taille à arrêter, en aussi petit nombre, nos audacieux assaillans, qui nécessairement durent être frappés de l'apparition subite de cette compagnie et encore plus de ses coups ; ils étaient presque tous braconniers et tiraient comme des Sauvages. En nous retirant devant l'ennemi, nous avions la pente du pré très rapide à descendre et une autre côte à monter, toujours à découvert, tandis qu'il aurait eu les fossés que nous aurions quittés pour se couvrir, d'où il nous eût écrasés en descendant et criblés en montant. Il n'en fut point ainsi, grâce au courageux Sans-Terre, qui fut tué après la paix de 1796, sur une voiture de foin, ou de blé, voici comment : Sans-Terre, comme beaucoup d'autres, ne s'était point soumis à la république ; dénoncé ou surpris, il était sur cette voiture quand la troupe arriva ; elle le somma de se rendre, il s'y refusa ; elle fit feu sur lui, et ainsi périt peut-être le plus intrépide et celui qui entendait mieux la guerre de partisan des royalistes de Normandie. Je n'ai pas su son nom

était, mais je l'ai jugé enfant du pays, comme tant d'autres, et réfractaire à la réquisition de 1793. Je ne doute pas que Moulin, du même endroit, surnommé Michelot, ne porta les armes dans le temps, mais j'affirme que je n'avais jamais entendu prononcer son nom qu'à la reprise d'armes de 1799; cependant je n'avais point quitté le pays, et aucun royaliste de l'ouest n'a le droit de se targuer, je pense, de mieux connaître le parti de Normandie que moi; il n'était point à l'affaire de Saint-Jean-des-Bois, sa paroisse, m'a-t-il dit à Londres, où je le vis pour la première fois après son évasion du fort de Joux; Néanmoins il se pique d'être plus ancien chevalier de Saint-Louis que moi. Il a raison: sa commission est inscrite sur les registres du comte de Frotté le 12 août 1799 (je ne sais pas si l'infortuné Sans-Terre était mort à cette époque), tandis que mes titres et le protocole ne portent que la date du 20 août de la même année, et je ne suis pas même porté sur le registre du comte de Frotté, au moins depuis la remise de ce registre aux archives de la maison du Roi; J'y étais néanmoins, et bien au long, à mon premier voyage à Londres: le père Frotté me fit lire plusieurs articles flatteurs qui me concernaient... j'y avais des droits. L'on verra plus bas comment et pour quoi j'eus le malheur de déplaire à MM. de Frotté et Bruslard. Le premier, étant dépositaire des registres de son fils, peut y

avoir biffé mon nom ou les avoir fait refaire; mais, me dira-t-on, cela n'est pas supposable dans un homme aussi dévot que le père Frotté. Je puis d'autant moins lui refuser de la religion, qu'il en avait changé quatre fois. Le père Frotté naquit protestant; il se fit catholique romain pour épouser sa première femme; veuf, il retourna à son église première pour épouser sa seconde, et ensuite catholique romain pour être reçu chevalier de Saint-Louis. Qui peut plus peut moins; celui qui transige avec ses principes n'est pas homme à reculer devant une petite supercherie; j'y reviendrai plus tard. Les coups de fusils du matin avaient donné l'éveil à tous les cantonnemens du pays à une grande distance. Cette seconde colonne reçut des renforts; elle reprit le village, après en avoir été chassée et poursuivie assez loin, d'ou nous la débusquâmes de nouveau sans lui donner le temps de prendre son convoi ni nos blessés; nous lui fîmes encore une assez longue conduite, et, en revenant à ce maudit village, nous reconnûmes de nouveau une autre colonne qui arrivait par le côté opposé, mais qui se contenta de notre connaissance et prit la fuite à toute jambe sans brûler une amorce; quelques minutes plus tard, nous étions attaqués pour la troisième fois dans le même jour et dans le même hameau.

Nous nous mîmes en route avec le *cher convoi* et nos blessés, nous dirigeant sur un autre canton

dont je ne donnerai pas les détails, ayant quitté le général ce soir même pour remplir la mission dont il m'avait chargé près de M. du Bois-Guy. Si ma mémoire est fidèle, je passai près de la Mancellière, Sainte-James (trois lieues de Pontorson). Je traversai la rivière le Coesnon à Saint-Laurent, d'où je me portai par Cogue et Saint-Brice; j'y reconnus la maison où j'avais logé en 1793, lors du passage de l'armée vendéenne, allant à Granville, tantôt sur Dol et tantôt sur Antraim, suivant le lieu où l'on m'indiquait devoir trouver le chef de la division de ce pays. Après avoir battu beaucoup de paroisses, je le rencontrai enfin la veille de l'attaque du Tremblay, à laquelle je pris part, et qui fut emporté d'emblée ainsi qu'un autre nommé Saint-Mars dans les mêmes parages.

Ma mission remplie, je repris le chemin de Normandie sans savoir où je pourrais trouver le comte de Frotté, que les furieuses escarmouches du Menil-To avaient forcé de s'éloigner du théâtre Les jours qui suivirent ces affaires, plusieurs corps de troupes, de Caen, de Coutance, Saint-Lo etc. se réunirent sur ces lieux, et l'on mit sur les journaux... « Les débris de l'armée de Charette, au nombre de plusieurs milliers d'hommes, ont parcouru et ravagé plusieurs cantons du département de la Manche. » Voir les journaux de novembre 1795. Après avoir beaucoup cherché le

général Frotté, je le trouvai enfin aux Biards, dans les environs de Mortain. Je ne m'étendrai point sur le danger de parcourir isolément un pays insurgé que l'on ne connaît pas et où l'on n'est pas connu ; il n'appartient qu'à ceux qui ont fait cette terrible guerre d'en décider.

En partant des Biards, nous parcourûmes les environs de Saint-Hilaire-du-Harquois, telles que les paroisses de Vilchien, la Pentie et autres dont j'ai oublié les noms, si je les ai connus. L'on sonnait le tocsin partout contre nous. Le général m'ordonna de me porter sur Viré, ou Viray, avec des hommes de bonne volonté. Je m'y rendis avec trois camarades. Les habitans se sauvèrent dès qu'ils nous aperçurent, ainsi que ceux qui sonnaient le tocsin, et nous ne trouvâmes dans ce bourg que quatre chevaux attachés au cimetière, sur lesquels nous revînmes au quartier-général, où nous les abandonnâmes. De là nous revînmes, par Saint-Symphorien, attaquer le Teilleul-sous-Mortain, où nous eûmes le malheur de ne pas réussir, de perdre en grand nombre l'élite des braves de la colonne ; entre eux, l'intrépide la Brisée, transfuge de je ne sais quel régiment, aussi recommandable par sa bravoure que par son attachement à la personne du général, qu'il accompagnait partout. La compagnie de déserteurs fut écrasée ; le brave du Lorent, de Mortain, y fut tué. Les dragons que j'avais amenés

de Rouen, et leurs camarades venus de Honfleur, y restèrent tous en partie. J'y reçus un coup de feu sur l'épaule droite, dont mon uniforme seul eut à souffrir; l'amorce y mit le feu, et Alexis du Gast, qui se trouvait à côté de moi, l'éteignit en y mettant la main, preuve que nous n'étions pas loin les uns des autres. Pour nous venger de cet affront, nous mîmes le feu au village : triste dédommagement des pertes que nous avions éprouvées.

Depuis nombre d'années que cette déplorable affaire a eu lieu, je suis encore à m'expliquer ce qui avait pu porter le général à une aussi folle entreprise sans consulter quelqu'un qui fût au courant de cette guerre désastreuse, et avec laquelle il n'a jamais pu se familiariser, pas plus en 1800 qu'en 1795; je le prouverai par chaque affaire, dont je donnerai successivement les détails. Moi-même, à qui il a donné tant et si souvent des preuves de confiance, je ne fus instruit de son dessein que sous le feu d'un fort détachement qui vint nous recevoir dans un pré que nous traversions à découvert, et voici comment: « Alexandre, me dit-il, prend sous tes ordres la compagnie Duhamel, et portes-toi sur la droite, pour prendre cette colonne à revers. » J'exécutai ses ordres; je les communiquai à ce M. Duhamel, qui me dit fort civilement : « Je ne vous reconnais pas le droit de me commander, et je ne re-

çois d'ordres que du général. » Je n'eus rien à répondre à ce M. Brid'oison, et ne remplis pas moins les intentions du général. Mais l'ennemi rentra dans le Teilleul, où il était à couvert de toute insulte par des épaulemens à l'épreuve de la balle, et devant lesquels le général fit écraser son armée naissante. Suivant moi, se présenter sans canon devant une troupe retranchée est une démence, si on ne l'enlève à la baïonnette; s'amuser à tirailler sur une butte de terre sans être couvert, est tirer sa poudre aux moineaux, et vouloir sacrifier des hommes en pure perte; de plus, la garnison du Teilleul était répartie dans plusieurs maisons, particulièrement dans une en pierre, et inaccessible, d'où l'on tirait à coup sûr, sans danger, des fenêtres et des toits. J'ajouterai encore que le général, auquel je désirerais pouvoir faire un autre compliment, n'avait pris aucune disposition pour l'attaque ni pour la retraite; chaque compagnie, souvent dispersée çà et là, donnait à volonté et sans ordre. Quelle différence entre les chouans manceaux ou bretons, et le commandant des Normands, dont l'activité et le dévouement à ses princes faisaient le principal mérite; mais ces qualités constituent-elles le talent indispensable à un chef de parti? J'en appelle au premier sergent comptant trois ans de service, ou une campagne seulement.

Quelques jours avant l'affaire du Teilleul,

deux frères, nommés Saint-Léger, du département de la Manche, furent présentés au comte de Frotté pour servir dans son armée, où ils brûlaient du désir de s'y distinguer pour la cause de la légitimité. Vêtus et armés comme nos anciens preux lorsqu'ils se présentaient à un tournoi, ils avaient encore un sacré-cœur élégamment brodé, attaché au revers de leur uniforme, et un magnifique chapelet (qui se disait seul), passé à la boutonnière. Ils étaient jeunes, jolis garçons, bien tournés et pleins d'ardeur; à n'en considérer que l'extérieur, on les eût pris pour Castor et Pollux. Je n'ai pas besoin de dire qu'ils étaient gentilshommes, et que le général se les attacha en qualité d'aides-de-camp : on jugera tout-à-l'heure de son choix.

Nous nous présentons devant le Teilleul, qui était peu de chose pour leur zèle; le combat s'engage, continue et finit sans qu'aucun de ces deux jeunes héros soit frappé; mais à peine est-il terminé, qu'ils viennent trouver le général pour lui demander la permission de se retirer. « Comment, messieurs, nous abandonner si tôt! Qu'étiez-vous donc venus faire avec nous? leur demanda-t-il. — Ah! général, nous ne savions pas que la guerre était comme çà! » et ils s'en furent, ainsi qu'on le verra plus bas, dans un écrit d'un chef de la correspondance, route de Granville.

« En 1796, MM. Henri et Charles de Frotté

étant envoyés par M. Louis de Frotté en Angleterre, allèrent chez M. Le Marié, proche Granville, parent de MM. de Saint-Léger, qui servaient (ou avaient servi) dans la compagnie dite de la Couronne. (Le rédacteur de cette note, n'étant pas encore parti de chez lui, ne connaissait pas leur emploi; il ignorait encore que la formation de cette compagnie date de quelques mois plus tard, c'est-à-dire du carême suivant.) Ces messieurs avaient quitté leur compagnie après l'affaire de Tinnhebray (lisez du Teilleul); ce qui avait été trouvé mauvais par leurs camarades et par toute l'armée. Ces messieurs se voyaient déshonorés; mais ils eurent connaissance que M. de Frotté père était chez M. Le Marié, dit Janvier, leur parent. Sachant d'ailleurs combien l'appas de l'argent avait de force sur la famille Frotté, ils intéressèrent plusieurs personnes auprès de M. de Frotté, pour se procurer, au moyen de trois mille francs, un ordre de se rendre dans leur pays, pour le service de l'armée (en qualité de commissaire de S. M. T. C. près du général son fils, le père de Frotté s'intéressait à messieurs les gentilshommes). Cet ordre fut antidaté de quelques jours avant le départ de MM. de Saint-Léger de leur compagnie, et il fut signé par M. Charles de Frotté (frère puîné du général et d'un second mariage du père), de MM. Louis de Frotté, général en chef, du vicomte de Chambray, de M. de

La Roque et de M. Pascal, membres du conseil, quoique ces messieurs fussent peut-être à trente lieues de là.

» MM. de Frotté ne se contentèrent pas de cette somme de trois mille francs ; ils firent engager les familles royalistes aisées de Granville à faire des dons pour le parti, dont ils n'ont sans doute jamais rendu de compte au conseil, puisqu'ils se sont embarqués quelques jours après.

» La fourmi n'est pas prêteuse. Le père Frotté me disait, à Londres, avoir eu beaucoup de peine à se faire rembourser douze mille francs que madame son épouse, sans fortune, avait avancés à son fils pour le parti. Je laisse aux personnes qui l'ont connue à Caen à prononcer si elle était en état de faire un pareil sacrifice.

» M. le chevalier de Péronne peut donner des détails plus circonstanciés sur ces deux notes, et en ajouter d'autres qui pourront contribuer à faire connaître l'opinion qu'on doit avoir de MM. de Frotté.

» Destouches,

Chargé en chef de la correspondance, et officier supérieur de l'armée :

D'autant plus conforme à l'original, que je n'ai changé ni ponctuation, ni orthographe. »

Cet écrit étant parvenu à la connaissance de MM. de Frotté, ils s'en plaignirent à Louis XVIII, qui remit cette affaire à la décision d'un conseil

présidé par M. le maréchal de Viauménil. Ce conseil, ou plutôt cette cour, voulut que le sieur Destouches se rétractât de son écrit, et réhabilitât la réputation des offensés ; il s'y refusa, en offrant de prouver la vérité de ce qu'il avait avancé, dès que les communications entre la France et l'Angleterre seraient rétablies. On a quelquefois vu des tribunaux ne chercher que des coupables parmi les accusés ; celui-ci ne cherchait que des hommes d'honneur. Destouches était de condition, mais il n'était pas comte. La cause fut portée devant M. Brook de l'allien-office, le plus cruel fléau des hommes dévoués à la cause des Bourbons, qui pensa peut-être leur faire sa cour en les débarrassant d'un royaliste importun qui criait partout : Pourquoi l'un des princes français ne se met-il pas à la tête des royalistes de France? Il fut déporté, 1° à Gotthembourg, en Suède ; ne voulant pas l'y recevoir, faute de passeports, il revint en Angleterre, d'où Brook, plutôt ministre que lord Lyverpool, le renvoya aux États-Unis d'Amérique. Là on lui fit une petite somme pour revenir en France. Il revint en Angleterre pour y vider honorablement son affaire, prétendait-il ; Brook le fit mettre à Bethleam-House (maison des fous), où il est encore, s'il n'est pas mort, et dès lors les MM. de Frotté furent tranquilles, sans pouvoir empêcher de penser. . .

M. de Frotté écrivait bien et facilement ; il

avait beaucoup d'aménité, ce qui le rendait cher aux soldats et aux habitans; mais il avait trop de prédilection pour les émigrés. La preuve s'en trouve dans bien des circonstances, et notamment envers le domestique de M. d'Élien, de la Mayenne, qu'il nomma second de division sans plus amples renseignemens et sur son seul titre d'émigré (avec son maître), et envers un nommé Pascal, tailleur au régiment de Loyal-émigrant, en Portugal, qu'il envoya comme négociateur près des généraux Chamberlach et Guidal à Alençon, en 1800. L'issue de la négociation prouve sa capacité : il fut fusillé à Verneuil avec son commettant et son état-major.

Jean-Bart et Ruyter n'étaient rien moins que des hommes lettrés, puisqu'ils avaient commencé l'un et l'autre par être matelots; ils ne l'ont pas moins emporté sur leurs contemporains les plus distingués. La guerre ne s'enseigne point; elle s'apprend par la pratique : encore avons-nous eu des hommes qui n'ont jamais pu la graver dans leur tête couverte de cheveux blancs : témoin le prince de Soubise et beaucoup d'autres. L'intelligence de la guerre, comme bien d'autres sciences, est un tact qui ne s'acquiert qu'à l'aide de ce sixième sens, ce sens moral, sans lequel les autres ne sont que matériels. Je reviens au compliment de M. Duhamel. A l'exemple de ceux qui avaient franchi les frontières à la suite des

princes français, il avait peine à se soumettre à un jeune plébéien imberbe, qui n'avait pas l'avantage, comme lui, d'avoir vu couler les eaux du Rhin et de la Moselle dans le pays de Trèves. Je n'ai pas su ce qu'il était devenu, et ne m'en suis point inquiété.

Après avoir fait peu d'effet sur la troupe du Teilleul et beaucoup de mal à ses habitans, sur lesquels on eut ordre de tirer quand ils évacuaient leurs chaumières enflammées, et y avoir laissé une partie de nos braves, la nuit nous força de faire notre retraite sur les Hautes-Noës, dans les environs desquelles nous couchâmes, emportant avec nous les regrets d'une folle entreprise et la certitude d'une vraie cacade très préjudiciable au parti. En admettant que nous eussions pris cette bicoque, que nous ne pouvions conserver, le bénéfice de quelques armes et de quelques cartouches pouvait-il balancer le danger d'une telle échauffourée? Dans une guerre comme la nôtre, ma devise fut et sera toujours : Quand l'ennemi me cherche, il ne faut pas qu'il me trouve, mais bien quand il ne m'attend pas. Je respecterai ses postes ou cantonnemens tant que je ne pourrai pas les surprendre ou les enlever de vive force et à la baïonnette, et je me garderai bien de commettre mes hommes contre une redoute par fanfaronnade ou par tout autre motif, sans résultats que la honte, comme au Teil-

leul, Tinnhebray, le Cotentin et Couterne. Ces deux dernières affaires eurent lieu en 1799, aux mêmes époques que celles du Mans et de Nantes. Si les hommes n'étaient pas les mêmes, ils n'avaient pas non plus les mêmes ressources ni les mêmes auxiliaires. Sextus n'eût pas eu les mêmes succès dans Gabie s'il ne se fût entendu avec son père. Nous traversâmes la Grette le lendemain, et arrivâmes dans la division Mancelle (d'Ambrières), où nous respirâmes un peu, ne craignant pas d'être trahis par les habitans, préparés de longue main. Nous y séjournâmes quelque temps, après quoi le général se porta de nouveau sur Vages, à un rendez-vous donné derechef par le vicomte de Scépeaux. Ce dernier y passa la revue des troupes de la gauche de la Mayenne, sur un superbe cheval magnifiquement harnaché (le comte de Frotté n'aurait pas conservé un âne huit jours dans son pays, et ne l'aurait pas monté deux jours en sûreté : tant était différente la situation de l'un et de l'autre), qui le campa lestement par terre au milieu de tout son monde. le comte de Frotté, près du vicomte de Scépeaux, dans cette revue, n'avait l'air que d'un capitaine d'infanterie, tant par le petit nombre de sa troupe que par la simplicité de sa mise, comparée à celle du vicomte, qui étalait un luxe presque asiatique. — Fin de novembre 1795.

ANNÉE 1796.

Le général repassa par la division, après plusieurs escarmouches dans le bois du Tay et à St.-Christophe, près Évron, d'où il se dirigea sur Flers et les environs, laissant notre division se refaire de ses fatigues moyennant un licenciement de quelques jours, pendant lesquels on l'augmenta d'hommes que l'on exerçait, autant qu'il était possible, en colonne. Il fallait monter la garde au quartier général, et de plus à ses logemens respectifs ; de sorte que les mêmes hommes étaient souvent de service six nuits par semaine, et ensuite il leur fallait errer continuellement le jour de côté et d'autre ; ce qui mettait promptement les hommes sur les dents. Quelle différence entre M. de Scépeaux et M. de Frotté ! Le premier est quelquefois resté trois mois de suite au château de Bourmont, près Condé, à 6 lieues ouest d'Angers. Le service s'y faisait, m'a-t-on assuré, comme dans une place de guerre ; il y avait deux pièces de canon à la porte de la cour. D'après le rapport de ceux qui ont fréquenté ce quartier-général, il s'y faisait des orgies en tous genres, peu propres à inspirer une grande vénération pour un corps dont le succès dépendait peut-être autant de l'opinion que de la force physique. L'on y voiait

impunément tout ce que l'on trouvait à sa convenance : effets, armes, équipages de chevaux, jusqu'aux chevaux mêmes, m'a-t-on assuré (n'y ayant jamais mis le pied, je ne puis rien prendre sur mon compte), et l'on qualifiait ces plaisanteries du mot chouanner : singulière manière de rendre recommandable une armée à laquelle on donne le titre de catholique et royale ! Je sais qu'aux différens quartiers généraux que j'ai connus dans les environs de Rennes, à la Mabilais, à la Prévalais et à Cicé, chouanner ou voler était sinonyme chez la majeure partie des émigrés et des transfuges. Un M. André, commandant militaire du quartier-général de Cicé, me demanda mes pistolets à emprunter : je ne l'ai jamais revu. Cette épidémie voulut passer chez nous; nous l'arrêtâmes au début en fusillant huit hommes dans la même semaine, dans la division d'Ambrières seulement. Après cette leçon, si un particulier avait perdu son porte-manteau, eût-il été plein d'or, je le lui aurais fait rendre intact, s'il avait été trouvé par quelqu'un de la division; et l'on n'en sera pas étonné quand on saura que sous le règne du premier duc de Normandie une riche paire de bracelets est restée trois ans suspendue à un arbre, sans que personne osât y toucher. Je pense pourtant que le vicomte de Scépeaux était au-dessus de ces plaisanteries, à l'exemple de ce gouvernement qui pardonnait

aux voleurs de dévaliser tout le monde, pourvu qu'ils respectassent ce qui lui appartenait.

Pendant la tournée du général dans les environs de Flers, il eut plusieurs affaires, entre autres, à la Laude-Patrie, d'où il sortit victorieux, nonobstant son infériorité de nombre. Son parti fit de grands progrès en hommes pendant cet hiver. Notre division du Maine, d'environ trente hommes à mon retour de Rouen, au mois de septembre, était de plus de huit cents hommes le printemps suivant; et si ce grand personnage toujours promis et jamais donné eût paru avec des moyens suffisans et dégagé des entraves d'un conseil ignorant, s'il n'était perfide, je ne crains pas d'avancer que c'en était fait de la république : les Bourbons recouvraient le trône de leurs pères sans le secours des étrangers, et l'argent emporté par les alliés n'eût pas dépassé les frontières de France. Si l'on veut connaître la force numérique du parti dans l'hiver de 1795 à 96, que l'on jette les yeux sur la Normandie, la Bretagne, le Maine, l'Anjou, le Poitou et le Perche; les campagnes de toutes ces provinces étaient à lui, avec un bon nombre des habitans des villes, de gré ou de force, en insurrection. Les dix premiers hommes sont plus difficiles à réunir que les mille derniers. En commerce, le premier écu coûte plus à gagner que le dernier million. Que l'on jette encore les yeux sur le nombre d'enne-

mis qu'avait la république à cette époque, dans Paris, dans toutes les villes et dans ses armées : il ne fallait qu'un homme ; il ne parut point.

Pour avoir une idée de la force d'une division, de celle d'Ambrières, par exemple, que l'on prenne Mayenne et Domfront (8 lieues du sud au nord), de Gôron à Préempail (même distance de l'ouest à l'est), toute la population en état de porter les armes en faisait partie, et ainsi de tout l'Ouest.

Un homme vraiment homme aurait pu faire agir cette force en masse ou par partie, suivant le besoin, y mettre l'ensemble convenable ; dès-lors tout aurait été à sa place. Sous les yeux d'un tel chef, chacun aurait fait son devoir ; l'ambition, la jalousie, etc., auraient fait place à l'émulation, et six chefs indépendans les uns des autres, rarement d'accord, pour ne pas dire plus, auraient reconnu l'autorité d'un seul ; mais il fallait un homme.

Après la bataille de Rosbach, Frédéric II, toisant un grenadier français prisonnier, lui dit : « Grenadier, y avait-il beaucoup d'hommes comme toi dans l'armée française hier ? — Les hommes comme moi ne manquaient pas, mais il en manquait un comme vous », répondit ce Français, bien digne de ce nom.

Pendant que le général se battait avec succès en Normandie, nous nous battions à l'Épinay

avec honte et en vrais conscrits. Ma plume se refusant à donner les détails de cette cacade, je me bornerai à dire que le père du général venait d'arriver de Londres en Normandie en qualité de commissaire du roi près de son fils. La république avait ses représentans près de ses généraux. Ayant ignoré le but d'une pareille promenade, plus onéreuse au prince qu'utile à son parti, je ne l'ai attribuée qu'à la curiosité, s'il n'y avait pas de calcul, de revoir ses pénates après cinq ou six ans d'absence. Quelqu'en aient été les motifs, il fallait faire un petit compliment au père de son chef, en faveur de qui l'on venait de créer un conseil supérieur de l'armée, dont il fut nommé président. Le vicomte de Chambray, le père Pascal de Placène et autres émigrés, aussi inutiles au parti qu'étrangers à notre guerre, étaient membres de ce fameux conseil, qui n'a jamais rien décidé, jamais rien arrêté, que les limites de chaque division, qu'ils ne connaissaient que par les cartes; mais il fallait un grade à chacun et un titre au président. Le sieur Sueur-des Londes, de Bousentier, près Mortain, était secrétaire de ce conseil sous le nom de Constant, seulement jusqu'à la paix de 1796. Il ne reparut plus au parti, non plus que le vicomte de Chambry. Sous le régime impérial, des Londes était placé à l'école normale; par où y était-il entré? Par la même porte que M. de Bourmont dans les

armées impériales. Il est décoré des ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, m'a-t-on assuré.

Dans une guerre de partisans réduits à la défensive, quel plan peut-on arrêter? Ce plan n'est-il pas susceptible d'être renversé par le premier mouvement de l'ennemi, dont on n'était pas informé? le seul praticable est de savoir profiter de l'occasion et de savoir éluder une action quand on ne se sent pas de force, quoi qu'en puissent dire ces guerriers de cheminées ou de cafés, avec des pions de dominos. L'on m'objectera peut-être que l'armée Vendéenne avait un conseil; oui, elle avait de plus une cour prévôtale, quand elle avait une certaine étendue de terrain à garder; mais, au moment de ces désastres, ce conseil et cette cour lui étaient une cinquième roue à un carrosse: vingt soldats de plus l'auraient mieux servie.

L'on ne sait pas encore aujourd'hui si le comte de Frotté a eu 4,000 hommes effectifs sous ses ordres, depuis la rive gauche de la Seine jusqu'en basse Normandie, y compris la division Mancelle, sur laquelle il n'avait de droits que par ma confiance et mon attachement. Que l'on voie maintenant la force ennemie dont il avait à se défendre, répartie de la manière dont je l'ai décrite plus haut, et combien chaque royaliste avait d'hommes à combattre. Mais, me dira-t-on encore, votre calcul n'est pas juste, d'après le nombre

d'officiers qui a figuré sur les cadres de cette armée à la restauration et depuis, dans un voyage dans la Vendée, publié en 1821, par M. Eugène Genoude. Ce dernier n'ayant point fait les guerres de l'Ouest, a rédigé son ouvrage en conséquence de notes, plutôt officieuses qu'officielles, fournies par quelques intrigans intéressés. A la tête de ces derniers, je placerai les frères Paris, Filleul de Phose, etc., etc.; je reviendrai à eux en 1814. Dans la nomenclature des officiers supérieurs de l'armée de Normandie, placée page 127 du voyage de M. Genoude, je trouve un grand nombre de personnages qui me sont étrangers; pourtant je suis le plus ancien insurgé de cette partie; j'en attends le démenti, et celui qui y a le plus connu de monde, directement ou indirectement. Entre tous ces grands et beaux noms, je n'y reconnais de vrais, que ceux de Picot, de Saint-Paul et Bruslard, (ce dernier ne fut d'abord qu'aide-de-camp de M. de Frotté, et ensuite chargé de la correspondance entre le parti de Normandie et les îles Saint-Marcou, commandées alors par le capitaine anglais Presse; il eut pour adjoint l'abbé Laubrière, originaire de Mayenne, plus connu sous le nom de la Grimace ou l'abbé des Amourettes, à cause de sa laideur et de ses mœurs dissolues; la correspondance ne pouvait-être dans de meilleures mains!!!) Quant à M. de l'Amberville, il est faux, absolument

faux qu'il ait commandé dans la Manche ; c'était le comte de Ruais, Nantais d'origne, qui était chargé de cette partie. M. de Lamberville, beau-frère du père du général, pouvait être pourvu du commandement de quelque division, *in partibus*, dans le cas de l'arrivée d'un prince du sang, qui n'est jamais venu ; mais sa place eût dû être dans la Seine-Inférieure où l'Eure, comme originaire de ce pays. Pour ce qu'il en est des autres, tels que MM. Odoard, le prince de Tarente (pourquoi pas le duc d'Otrente), et de Margadel, c'est dans le livre de M. Genoude que j'ai vu leurs noms pour la première fois. D'ailleurs, s'ils ont servi à l'armée de Normandie, leurs services n'ont pas dû être longs, puisque le général ne revint d'Angleterre dans le Calvados que dans le courant d'octobre, conformément à une lettre du père Pascal à moi adressée le 13, à Flers, ainsi conçue... : « Notre intrépide et infatigable général vient d'arriver, et la suspension d'armes datant à peu-près de l'avénement de Bonaparte au consulat, et la paix ayant suivi cette suspension, leur campagne n'a pas dû excéder un mois, tandis que nous, pauvres insurgés plébéiens, nous portions le fardeau depuis le commencement. Si ces Messieurs n'étaient pas promus *in partibus*, comme M. le marquis de Puisaye (frère du comte Joseph de Puisaye), MM. de la Noë-Aubry et Filleul de Fhose ; ils

avaient sans doute besoin d'être préconisés près du gouvernement, pour en obtenir quelques faveurs. Le deuxième se prétend chef de la division de Dives, qui ne s'est jamais levée; c'est peut-être pour cette raison qu'on l'a récompensé du gouvernement d'une maison royale pour ses *bons et loyaux services*. M. Filleul, se prétendant chef de la division de Falaise, fut présenté par M. de Bruslard, qui n'en savait pas davantage, au ministre de la guerre Dupont, en 1814, qui le plaça chef d'escadron de gendarmerie.

Quelques jours après, la même semaine peut-être, le baron du Bacq, neveu du baron de Commarque, véritable chef de la division de Falaise, arrive à Paris, se présente chez M. de Bruslard, et réclame sa division; je ne vous connais pas, répondit Bruslard; (rien d'étonnant: il ne connaissait ni cette guerre, ni ses élémens; il n'avait jamais vu brûler une amorce dans l'Ouest; preuve de la justice et de la bonne administration de M. de Blackas, alors *l'omnipotens homo*), M. du Bacq, produisant ses titres, qui ne suffirent pas, se fit reconnaître par ses camarades. Bruslard confondu, s'emporta, fulmina contre l'intrigant, qui n'en avait pas moins sa commission et qui depuis est devenu gendre du général Grouchy, m'a-t-on assuré.

La même farce arriva à peu près, dans le même temps, à M. de Chifretot, d'Argentan (Orne),

ancien officier du régiment de Vivarais, émigré et ensuite officier royaliste à la division du pays d'Auge. Celui-ci, voulant entrer aux gardes-du-corps, en 1814, eut besoin d'une attestation comme il avait servi dans le parti de Normandie; il s'adressa donc à M. de Bruslard, pour avoir cette pièce. Même observation qu'au baron du Bacq. — Je ne vous connais pas, dit encore M. de Bruslard : je ne vous ai jamais vu. — Je le crois f..... bien, répondit M. de Chifretot : comment m'auriez-vous vu ? puisqu'on ne vous a vu nulle part ; il le planta là, et n'en fut pas moins reçu garde-du-corps.

Voilà donc l'ami, à pendre et à dépendre, de M. de Bourmont et le héros de M. Eugène Genoude, qui n'a su que flatter au dépens de la vérité. L'anecdote suivante vient encore à l'appui de ce que j'avance ci-dessus.

« M. Colombe d'Arcière, alors major du 4e, qui s'exposa à tous les dangers pour conserver son régiment au Roi, vint aux Tuileries (dans les Cent-Jours)... Pour assurer Bonaparte de son amour pour les Bourbons, il courut chercher de nouveaux périls, auprès de M. de Polignac. Page 314 et 315 du même ouvrage.

Un tel homme, si cela pouvait-être vrai, m'aurait inspiré plutôt des soupçons que de la confiance et de l'estime; ce n'est point à mourir que la gloire convie. On sait comment, après des prodiges de

valeur, M. de Frotté reçut un sauf-conduit, pour venir à Alençon, négocier son accommodement, et comment, au mépris de la foi jurée, il fut arrêté avec six de ses officiers, et fusillé par ordre de Bonaparte. L'officier qui, involontairement, avait aidé à tromper M. de Frotté, se tua de désespoir ! Comment M. Genoude ne le nomme-t-il pas? Le fait est faux, j'en donne le démenti formel à qui le soutiendra. Celui qui le trompa le premier, en franchissant le pays insurgé, depuis la rive droite de la Loire jusqu'aux environs de Vire, pour le faire accéder à la suspension d'armes et au congrès de Pouancé qui la suivit, vit encore et est en grande faveur ; celui qui lui servit d'amorce à Alençon, qui y fut arrêté dans le même temps et qui trouva moyen de s'évader, vit encore et jouit d'une grande considération près de l'auteur des lettres sur l'origine des chouans de la Mayenne, dont il en fait le type, le héros, un demi-dieu; que sais-je?

Lettre que M. de Bruslard prétend lui avoir été écrite par M. de Frotté, sans date de lieu.

« Le 15 février 1800.

Je doute que cette date réponde au départ du général, des hauteurs de Bagnole, pour Alençon; il serait facile de s'en assurer par les registres de la prison de cette ville, où il fut déposé la nuit même, avec son état-major, ou par ceux de

Verneuil, où tous ont dû être fusillés le surlendemain.

» Mon cœur est navré, mon cher Chevalier; je pars pour Alençon et fais une démarche que la nécessité seule peut justifier. Quelle que chose cependant qui arrive et malgré les prétentions de Chamberlac, on ne me verra point *rendre les armes.* Je dois éviter à un pays, dont Sa Majesté m'a fait l'honneur de me confier le commandement, les maux incalculables qu'entraînerait une plus longue résistance. (Cette phrase seule me ferait douter de l'authenticité de la lettre; qu'on la réfléchisse bien, et l'on verra si un homme dans la situation où se trouvait M. de Frotté, écrivant sur son genou, assis sur un rocher, m'ont assuré les témoins, ferait des phrases aussi longues.)

» L'humanité réclame le comble du dévoûment; mais jamais je n'aurai l'attitude suppliante vis-à-vis d'un ennemi qui ne peut me refuser son estime; jamais je ne rendrai les armes. Telles sont mes instructions à Comarques et à d'Hugon, que je fis partir hier. En proposant des *ouvertures*, pour arriver, ainsi que les autres (les titres n'étaient pas les mêmes), à une triste pacification, mon devoir sera je crois rempli. Je sais qu'étant le dernier (MM. de Bourmont, d'Autichamp, de Châtillon, d'Andigné, etc., l'avaient devancé), on ne peut me proposer un sort plus

rigoureux. Je me repose alors *sur mon sauf-conduit* (nouvelle preuve de l'ignorance de l'auteur, si cette lettre était de lui, en révolution comme en politique). *Quels cruels pressentimens m'agitent!* (dans ce cas pourquoi cette démarche? Qui l'y forçait?) Que va devenir ce malheureux pays, livré à des hommes qui croiront le tenir du droit de conquête (explique qui pourra cette phrase, pour moi je m'y perds)? Ha! puissent tous les maux que je vois d'avance l'accabler, se diriger sur moi seul! Qu'elle cruelle campagne (pour quelques uns)! Pourquoi sitôt avoir pris les armes (la vie de ceux restés dans le pays en dépendait et ils y étaient forcés)? Pourquoi les avoir déposées (pourquoi avoir consenti à la suspension d'armes et au congrès de Pouancé? d'après l'expérience de celle de 1795, si funeste au parti)?

» A quatre heures je serai arrivé avec Duverdun et Casimir. Si je reviens de cette entrevue, après demain à deux heures je serai ici. (Où? sur les rochers de Bagnole?) Duverdun a une confiance que je suis loin de partager. (Tels étaient MM. les émigrés, qui ne connaissaient ni la conquête du Nouveau-Monde, ni les révolutions d'Angleterre, ni les politiques de celle de leur pays.... Voir le vicomte de Williamson, le baron de Comarques et le chevalier de la Pivardière au château du Tertre près Falaise, en 1798). Il a vu les généraux hier; Guidal se comporte

bien ; Ch... est âpre et grossier (l'un faisait le borgne et l'autre l'aveugle; Guidal s'est conduit depuis comme un monstre à Domfront, j'en appelle à tous les royalistes de ce pays ; il fut fusillé à Paris, en 1812, avec les généraux Mallet et La Horie). J'ai un sauf-conduit signé des deux. Auguste, ce tailleur de Loyal émigrant, restera pour répondre aux paquets qui arrivent sans cesse. Adieu, mon bon ami.

« *Post-scriptum.* Si je ne reviens pas de ce fatal voyage, par votre emploi, chargé de la correspondance, vous devez me remplacer ; de plus, je vous enjoins de prendre le commandement, jusqu'à ce que Sa Majesté en ait autrement ordonné. » Je réclame de nouveau l'attention du lecteur dans la lecture de cette lettre, dont je doute de plus en plus de la réalité. D'ailleurs, pourquoi M. de Frotté est-il plus confiant en 1800 qu'en 1796? Il retourne en Angleterre sans voir les républicains, et le pays souffre moins à cette époque que depuis sa mort, qui fut suivie de l'assassinat d'un grand nombre de royalistes, du dépouillement de la division d'Ambrières de ses uniformes, sans exception de ceintures, cols, cravates, etc.

Je persisterai toujours à nier que cette lettre, rapportée aux pages 128 et 129 du voyage de M. Genoude, soit réellement sortie de la plume de M. de Frotté, quand bien même on confronterait

l'original avec l'écriture que j'ai de ce chef; j'ai trop d'expérience pour ne pas connaître la dextérité de certains hommes à contrefaire toutes les écritures possibles. D'ailleurs le comte de Frotté devait connaître l'ignorance où était M. de Bruslard de notre guerre et du pays, quand même il eût pu lui léguer son commandement au préjudice du chef de son état-major; de MM. les comtes de Ruais, de Saint-Paul, de Monceaux, Picot et tous les plus élevés en grades, connaissant mieux le parti et en étant mieux connus, indépendamment de la confiance. Je reviens à l'affaire de l'Epinay, que j'aurais dû placer après celle de Mayenne. Nous étions à peu près cinq à six contre un. Dès minuit, un poste avancé du côté de Gorron fut attaqué; M. de Saint-Paul en fut prévenu de suite par le jeune Coupelière, assassiné en 1799, dans sa translation de Laval à Rennes, par un gendarme en retraite à Laval depuis peu d'années, membre de la Légion-d'Honneur pour avoir surpris, l'année précédente, sous le déguisement d'un émigré malheureux et proscrit, avec trois autres camarades, l'infortuné chef de la division de la Chapelle-au-Ribou, le métayer Rochambeau, qui fut fusillé à Tours en y arrivant, sans interrogatoire et sans jugement; on n'avait rien à lui reprocher que de se cacher pour se soustraire au sort réservé à tous les insurgés de bonne foi et sans arrière pensée. Quoique M. de Saint-

Paul fût prévenu à temps, il ne fit aucune disposition, sans doute par respect pour le repos de MM. du conseil, qui étaient avec nous depuis quelques jours que nous étions venus les trouver sur Mantilly. Après la mi-carême de 1796, à la pointe du jour, l'ennemi tomba sur nous en même temps que la neige qui tombait à flocons. Nous nous retirâmes assez en désordre jusque derrière ce bourg, où une affaire de tirailleurs s'engagea. L'ennemi reculait, avançait sans que rien se décidât; ennuyé de ce mouvement d'oscillation, je pris quelques hommes de bonne volonté et tournai l'ennemi de manière à le prendre entre deux feux; j'y réussis, mais tout-à-coup M. de Saint-Paul se retira avec la principale force de la colonne, de sorte que je me trouvai seul engagé avec sept hommes, et forcé de changer mon attaque en défense contre l'ennemi réuni. Je fis ma retraite de mon mieux, de haies en haies, et je me serais trouvé fort embarrassé à la fin, si l'intrépide père Des Hautes Noës, sexagenaire alors, qui jugea de ma position par notre feu, ne se fût trouvé là avec la compagnie de La Violette, pour me tirer d'affaire. Nous repoussâmes nos assaillans à notre tour, et ne rejoignîmes M. de Saint-Paul qu'à l'Antonnière, commune de Foulée; il avait perdu un homme, et je n'avais perdu personne. En me parlant de cette affaire à Londres, le père Frotté me disait un jour : — Mon

cher ! vous vous couvrîtes de gloire à cette affaire ; — dites plutôt de neige, lui répliquai-je.

Nous revînmes dans notre division, où nous n'eûmes aucunes affaires, mais des alertes continuelles. M. de St.-Paul, voulant faire honneur au père du général, arrêta que la colonne irait dîner à Ambrières le lendemain lundi. M. de La Tremblaye, qui venait de passer avec nous, par prudence, aimant beaucoup cette ville, se proposa pour aller y préparer les billets de logemens, et le voilà parti. Il était à l'auberge du Cheval-Blanc, située au bout du pont, occupé à faire ses billets de logemens, lorsqu'un détachement de bleus, venant de Lassay, tomba à la porte comme un ballon, et continua vivement sa route sur Gorron, traversant seulement cette ville sans entrer dans aucune maison. M. de La Tremblaye, seul dans cette auberge, surpris et ne sachant pas que ce détachement fût seul, ne donnait pas au diable l'homme qui avait peur. Malheureusement il n'y a aucune sortie par derrière cette maison, sinon une petite fenêtre de 18 pouces de large sur la même dimension de hauteur. Malheureusement encore cette fenêtre était garnie du haut en bas d'une barre de fer rompue à peu près à moitié dans sa partie supérieure, et dont l'autre bout était scellé à plomb dans la pierre du bas. Mon homme se passa d'abord les pieds et ensuite le corps par-dessus ce long bout de

fer ; le froid lui avait fait boutonner son uniforme et remettre sa ceinture de rouennerie, à quatre ou cinq tours par-dessus, de sorte qu'en frisant de trop près ce morceau de fer il était entré dans sa maudite ceinture, par derrière, et le voilà suspendu par le milieu du corps en dehors de cette fenêtre, s'agitant de toutes ses forces pour s'arracher de ce maudit crochet, ne pouvant aller ni venir, et mourant de peur que quelque bleu ne survînt pour le tirer de peine. A force d'efforts, à la fin, il parvint à déchirer ceinture et uniforme et à tomber aux pieds du mur, d'où il prit sa course jusqu'au Rocher, commune de Sigué, sans se retourner. A son arrivée, il avait les oreilles aussi droites qu'un chien qui chasse aux genêts ; c'était une chose vraiment comique de voir son air effrayé, sans ceinture, et son uniforme déchiré jusqu'aux épaules. La peur grossit tout ce qui épouvante ; ce détachement, qui se portait sur Gorron, lui parut une armée, et à ses yeux notre sang-froid à nous tirer de ce village et nous mettre en état de défense était une insulte faire à son rapport, qui nous présentait l'ennemi en force sur notre dos ; il n'y avait que 25 hommes.

La position où nous nous trouvions étant presque au confluent des rivières de la Mayenne et de la Grette, il fut jugé prudent de franchir cette dernière, que nous passâmes à gué au moulin de

Champ, quoiqu'il gelât de vent et que la neige couvrît la terre; notre conseil, plus embarrassant qu'utile, surtout dans cette circonstance, passa cette rivière sur les chevaux du meûnier. Nous nous embusquâmes sur la droite de cette rivière jusqu'à la nuit, sans boire ni manger, morfondus, et sans entrer dans des maisons, quoique mouillés, quelques uns jusqu'à la ceinture. Le froid excessif, la fatigue et la continence, à laquelle nous étions assujettis, sans pouvoir nous y faire, depuis une quinzaine de jours, nous enlevèrent la majeure partie de notre monde, entre autre la compagnie de Saint-Loup-du-Gast avec son capitaine, le jeune Fortin (du Bois), qui n'était rien moins que franc du collier, si je puis me servir de l'expression, de sorte que le soir nous étions réduits à une centaine d'hommes. Enfin, notre bon conseil, aussi ennuyé de nous que nous pouvions l'être de lui, et désirant se reposer dans les bouteilles (les caches) de la Chapelle-Biche, mieux approvisionnées de toutes choses que notre malheureux pays, nous témoigna le désir de se rendre dans ce canton, où la politesse nous fit un devoir de l'accompagner. M. de la Tremblaye, qui n'était jamais le dernier à table, quand elle avait quelque prix, trouva moyen d'éluder cette corvée en se disant malade de sa chute ou de sa peur du matin. Jean-Bon-Bougre, ce crâne de cheminée,

depuis surnommé Beauregard (il en avait un fort laid), trouva aussi moyen de se tirer de presse, en brûlant, à dessein, un de ses souliers au village de la Tonnelière, commune de Ceaucé. Enfin, M. de St.-Paul et moi eûmes la galanterie de ne pas abandonner nos hôtes; nous nous dirigeâmes sur Flers par la Bazoche-Lucé, Champsegré, Dompierre, la Ferrière et Saint-André de Messay, où nous dinâmes chez M. de Prébois; de là à Messay et Flers. Là, nous nous croyions à l'apogée de notre infortune; point du tout, un faux point d'honneur empêchait ces messieurs de nous congédier, et la même délicatesse nous ordonnait d'attendre leurs ordres et non de les prévenir. Nous errâmes pendant quelques jours avec eux dans le canton de Tinnhebray, ou plutôt dans les bois, où nous eûmes la jouissance de bivouaquer jour et nuit sur la neige, au milieu d'une battue d'environ 2,000 républicains divisés sur plusieurs colonnes, dont quelques unes nous tinrent couchés à plat ventre sur la neige, les deux derniers jours surtout, transis de froid et morts de besoin. Ainsi couchés, un soldat me dit... : je vois là-bas du monde passer avec des bissacs dans lesquels je crois qu'il y a du pain; — cours après, lui dis-je tout bas, et amène-les ici. Son élan brusque, dont personne n'était prévenu, jeta l'alarme dans le camp; chacun se leva précipitamment et aurait déjà pris sa course, s'il avait su

par où se sauver; quelle différence entre l'homme qui craint et l'homme protégé par les lois, quelles qu'elles soient. Je rassurai tout le monde en m'expliquant sur le motif de l'alerte. Il y avait pour 2 liv. 16 s. de pain noir de sarazin, dont je fis le pain béni après avoir tenu compte aux malheureux de leurs déboursés avec un peu de bénéfice, pour les consoler de notre mauvaise rencontre. J'en donnai environ 4 onces à chacun, en commençant par les simples soldats; il fut dévoré par tous dans l'instant même. Les habitans de ces bois ne boulangent point chez eux; ils achètent au marché le plus voisin la provision nécessaire jusqu'au marché suivant, et s'il leur survient quelque convive, ils achèvent la semaine en mangeant de la bouillie de sarazin, ni plus blanche, ni meilleure que le pain; j'ai souvent fait de ces repas dans de riches maisons.

Enfin, ce soir même, le bonhomme Placène rompit le silence; il connaissait le pays, ses habitans et notre état; il nous présenta les adieux de ces messieurs, que nous reçumes avec autant de reconnaissance qu'ils nous étaient adressés avec plaisir.

Étranger à ce pays, il me serait difficile de désigner exactement notre point de départ; tout ce que je sais, c'est que nous passâmes à Chanu, la Haussière, le Châtelier et qu'à la pointe du jour nous étions sous la Ferrière, morts de be-

soin et d'autant plus extenués de fatigue, que le dégel avait commencé avec notre retraite. Nous déjeunâmes à Dompierre et continuâmes notre route sur notre division par Champsegré, Guépéron et la Bârochelmé.

Je commandais l'avant-garde, lorsque, de certaines hauteurs qui dominent la route de Domfront à Alençon, j'aperçus un détachement de troupe républicaine qui escortait un convoi de boulets de canon, que je laissai passer sans l'attaquer; j'en fus vivement reprimandé par M. de Saint-Paul, auquel je fis la réponse suivante, qui ne peut-être estimée à sa propre valeur que par ceux qui ont connu cette guerre et le pays: Nous nous trouvons ici à peu-près entre Domfront et Juvigny, à une lieue environ de l'un et de l'autre; nous sommes au plus quatre-vingts; il est environ onze heures, le premier coup de fusil va attirer sur nous Domfront, Juvigny, Couterne, Lassay, etc., avec si peu de monde et dans l'état d'épuisement où nous sommes, pouvons-nous résister à tant de forces? nous serons poursuivis jusqu'à la nuit, et la moitié de la colonne sera prise, dans l'impossibilité de pouvoir courir. Il goûta mon raisonnement. Nous continuâmes notre route entre Beaulandais et Avrillé, sur la Bâroche, où M. de Saint-Paul eut la mesure de ma bonne foi. Nous nous rendîmes au hameau d'Auvernay, chez le père Poisson, où le maire de

Saint-Denis-de-Villenette aujourd'hui (Peccate) tomba de sommeil et de lassitude sous la table, pendant qu'on nous faisait de la soupe, et ne put rien manger. Je reviens à l'affaire de Mayenne, que j'aurais du classer avant celle-ci, comme lui étant antérieure, puisqu'elle eut lieu dans la nuit du jeudi au vendredi 18 et 19 février, tandis que celle de l'Épinay n'eut lieu que le 7 mars (1796).

L'arrivée du général nous fut annoncée le lundi 15 février, pour le mercredi suivant, au château de Moncorbeau, où nous fûmes le recevoir et d'où nous repartîmes pour Ambrières. Au Bourg-du-Pas, le genéral, que je précédais avec la colonne, rencontra des muletiers (de Guérande-en-Basse-Bretagne), avec quinze bêtes chargées de morue ou stacfiche pour Mayenne ou Laval, les arrêta, confisqua leurs marchandises, conformément aux arrêtés qui défendaient l'introduction de toute espèce de denrées dans les endroits au pouvoir des républicains, et les fit distribuer aux habitans du pays. A la paix de 1796, le propriétaire (le Lièvre, de Saint-Cormier, en Normandie) les exigea juridiquement de mon père, qui, eu égard aux circonstances, fut obligé de les payer quinze cent francs en espèce, le papier n'ayant plus de valeur, et j'étais absolument étranger à cette affaire; mais j'étais royaliste et de l'endroit. Nous couchâmes sur la paroisse d'Ambrières, au hameau de la Moricière, où le

lendemain Benoist Gougis, munitionnaire de l'armée républicaine à Mayenne, vint trouver le général, accompagné de Louis Barré, fils d'un aubergiste de cette ville, pour lui proposer d'enlever Mayenne par un coup de main, la nuit même. J'ai toujours ignoré quelle avait été la réponse du général à cette première ouverture ; mais, ce que je n'ai pas ignoré, c'est que ces deux émissaires étaient remontés à cheval de suite pour Mayenne (trois grandes lieues de distance), et étaient revenus promptement; qu'alors le général m'ordonna de lui tirer cent hommes d'élite de la division, qu'il dirigea de suite sur le village de Tanaïs, commune du Grand-Oiseau, où je le pilotai, par Ambrières. Sur les dix heures du soir, nous quittâmes Tanaïs pour nous porter sur Mayenne par les bruyères de Guéray, où le général rencontra ses deux émissaires revenus au-devant de lui, suivant, sans doute, qu'ils en étaient convenus, et ce fut là aussi qu'il me mit dans la confidence de son projet en me disant. — Sais-tu où nous allons? — Je ne le demande pas, général; je vous suis. — Nous allons à Mayenne, reprit-t-il, où je dois trouver une grande quantité d'armes et de munitions; tu prendras trente hommes de la compagnie de Niord, tu te tiendras à l'entrée de la ville, sur cette route-ci (d'Ambrières), le plus près possible, et au premier coup de fusil tu te porteras sur le poste de la porte d'Ernée,

situé au haut de la place du palais, que tu ne feras qu'entretenir, ton attaque n'ayant d'autre but qu'une diversion; tu feras mettre la chemise de tes hommes par-dessus leurs pantalons, pour se reconnaître; M., en me présentant louis Barré, sera ton guide. Nous continuâmes notre marche jusqu'a l'endroit nommé les Caves-Rouges, à une portée de fusil des premières maisons de la ville. Là, le général, avec le reste de la colonne, me quitta, et prit la route de la Mauditière, en tournant la ville par la route d'Ernée, le pommier et l'enclos du Calvaire, où il donna quelques hommes à M. de S.t-Paul, avec ordre de suivre et de soutenir Benoist Gougis et Maunoury (Bon-Conseil, transfuge et lieutenant des chasseurs de Cassel, après avoir fait un congé au plus dans le régiment de Piémont); ce dernier était du pays, et il y avait à peine quinze jours qu'il était avec nous; il avait conservé son uniforme, qui lui servit beaucoup à surprendre le factionnaire du poste de la Croix, sur le chemin de Fontaine-Daniel, ainsi qu'il en avait accepté la mission avec Benoist-Gougis. Suivis du détachement de M. de Saint-Paul, ils s'avancent tous les deux, se tenant par sous le bras, jusqu'à la sentinelle, à la quelle Bon-Conseil demande l'heure qu'il est.—Je ne sais pas, répondit elle. — Comment, reprit l'autre, tu dois savoir à quelle heure tu as été placé en faction, et en bavardant ainsi il s'approchait si bien qu'à

la fin il la saisit, et, le pistolet sous le menton, il lui dit... si tu fais le moindre cri, tu es mort. Ce fut dans ce moment que M. de Saint-Paul et son détachement se précipitèrent sur le poste, qui, éveillé par quelque bruit, prenait les armes au moment même qu'ils se présentèrent à la porte. Quelques coups de fusil furent tirés, mais les chouans coulèrent par sous les canons, entrèrent leurs chemises par-dessus leurs pantalons, et le poste fut égorgé, à l'exception d'un nommé Noury, d'Ambrières, qui profita de l'obscurité, la lumière se trouvant éteinte, pour se fourrer sous le lit de camp, où il ne fut point aperçu. Le poste de la Croix forcé, rien ne s'opposait à ce que l'on ne pénétrât dans la ville; on s'avança jusque sur la place des halles, où le général devait se trouver avec son monde. Une femme voisine du poste surpris, ne sachant à quoi attribuer le bruit qu'elle y entendait, se présente pour y rétablir l'ordre, et, s'adressant par hasard à M. de Saint-Paul en le prenant par le collet, lui-dit: — qu'est-ce que signifie donc tout ce tapage, et dans l'instant elle tomba morte d'un coup de poignard; la chronique du tems voulut qu'elle fût enceinte.

Le général s'avançait sur la maison de ville par la rue du Four, avec cinquante-cinq hommes, non compris M. de la Roque-Monségré et les trois frères Lambrière, Fraisnay, Montreuil (Boncœur, aide-camp du général) et Coincé, lors que

Fraisnay lui dit, trop tard, qu'il y avait deux pièces de canon braquées à l'entrée de cette rue, où il ne pouvait marcher que deux hommes de front. D'après cette tardive observation, le général se retira sans avoir rien fait, sauf la promenade d'Ambrières à Mayenne, dont il aurait pu se faire grâce et à nous aussi. L'ennemi perdit une vingtaine d'hommes tués et trois prisonniers. Pendant que le détachement de M. de Saint-Paul surprenait et faisait le détour assez-long et indispensable pour arriver au poste de la Croix, j'étais couché sur le ventre, ainsi que mes hommes, dans un champ, sous les premières maisons voisines de celle de M. Desprovautières; jamais le temps ne m'a paru aussi long avant ni depuis. Au premier coup de fusil, je m'avançai dans le silence, suivant mes instructions, jusqu'au poste du collége, derrière la porte d'Ernée, qui, contre l'ordinaire de ce temps et les lois de la guerre, se trouvait ouverte, mais devant laquelle, *et intrà muros*, était un épaulement et une pièce de canon.

La générale battait avant que je fusse arrivé, tout le monde prenait les armes, et j'avais un faubourg à franchir au centre duquel se trouve cette porte que je gagnai, mais avec bien peu de monde; Chatelier (le brave la Fleur) et moi la dépassâmes après y avoir échangé quelques coups de fusil; nous étions imprudemment sur la place supérieure du palais, où deux ennemis furent

tués, lorsque nous nous aperçumes être seuls. Nous nous retirâmes devant un peloton qui marchait sur nous. Il nous était facile, sinon d'emmener la pièce de canon, au moins de l'enclouer; si j'avais pensé à cette entreprise, et si j'avais su la position de cette pièce et le rôle que je devais jouer, rien de plus facile que de me munir d'un clou : la crosse de ma carabine aurait fait le reste. En arrivant sous la porte, nous trouvâmes un de nos hommes tué; il se nommait Dos-de-Navire, et était originaire de Niord. Je le fis emporter, (où j'ai commandé, l'ennemi n'a jamais eu ni mes morts, ni mes blessés); mais les hommes chargés de cette corvée, poursuivis, ou s'imaginant l'être, abandonnèrent le cadavre à une demi-lieue de la ville, sur la route d'Ambrières. En nous retirant, je trouvai les deux abbés Fortin, aîné et jeune, cachés dans la cour d'une auberge appelée les Pallis, sans doute à cause des planches qui l'entouraient; (le maître de cette auberge se nommait Marteau). Je ne pus les faire sortir de là dans une visite que j'y avais faite durant l'engagement pour empêcher qu'on ne tirât sur nous sous la porte; il est vrai que ces deux champions n'avaient que des bâtons, mais que venaient-ils faire? leur exemple était dangereux.

Les journaux de ce temps dirent qu'il n'y avait qu'un homme pour défendre le poste du collége; cette assertion n'est pas exacte, ou il eût donc été

bien heureux, puisque, outre un homme tué, j'eus encore six hommes blessés, et que je le fus moi-même à la jambe droite, à la vérité légèrement, d'un coup parti du bas de la place du palais. Le point de ralliement était dans un château, sous le Grand-Oiseau ; Mais, avant de m'y rendre, je dois à la vérité de dire que Louis Barré, qui devait me guider et ne point me quitter, se sauva, au premier coup de fusil, chez M. Tripier de la Grange, qui fut les jours suivans condamné à un mois de prison pour ne s'être pas présenté à la maison de ville quand la générale battait, conformément aux ordres du général commandant de la ville de Mayenne et des postes voisins.

Ce général était logé chez madame de Chapedelaine, mère de deux émigrés; madame de la Grange, nièce de l'évêque de Dol, fusillé à Quiberon l'année précédente, se présenta chez madame de Chapedelaine, pour l'engager à intercéder près du général en faveur de son époux, qui n'avait pas craint de se compromettre en l'arrachant des prisons de Chartres, avec beaucoup d'autres que la terreur y avait entassées. Je suis enrhumée depuis plusieurs jours, je ne sors point de ma chambre et ne vois point le général, fut la solution *flatteuse* de madame de Chapedelaine à l'épouse de celui qu'elle avait honoré tant de fois du titre de libérateur. Quoiqu'en toute justice M. de la Grange ne fût pas sous le coup

de l'arrêté de ce commandant, sa maison étant située *extrà muros*, et que toutes les issues de la ville étaient fermées ou sensées l'être au moment que la générale battait, je n'ai pas su comment il s'en était tiré. Le général, en m'ordonnant d'attaquer cette partie de la ville, ne m'avait demandé ni si je la connaissais, ni ce que je pensais de sa démarche peu réfléchie et très téméraire, de ce dont on conviendra quand on saura que le soir même la garnison avait été renforcée d'un corps de huit cents hommes, et que plusieurs cantonnemens étaient rentrés en ville, entre autres, celui d'Aron; rapport qui me fut confirmé en 1815, à Paris, par le commandant de ce poste; et les espions du comte de Frotté ne l'en informèrent pas lorsqu'ils revinrent au-devant de lui aux bruyères de Guéray. Que penser d'une telle conduite de l'un et des autres; Pour ce qu'il en est de ma manière d'expliquer cette affaire, aujourd'hui que la réflexion me permet d'en rapprocher toutes les circonstances, je crois fermement que c'était un piége tendu à la crédulité du général des chouans normands, et que le détachement de la Croix ainsi que le mien furent bien heureux de s'en tirer à aussi bon marché, de pouvoir sauver leurs blessés (Bon-Conseil et mon jeune frère), leurs prisonniers et les fusils pris.

Arrivés au lieu du ralliement, le général, qui

y était depuis long-temps et qui attendait notre arrivée avec anxiété, fut surpris de nos succès et fâché d'avoir fait si peu de choses; mais à qui devait-il s'en prendre? Nous nous séparâmes; il tourna vers la Normandie et nous vers Ambrières, où nous eûmes le matin les détails de l'affaire de la nuit, que nous n'avions pas crue aussi sérieuse.

Le troisième dimanche de carême, quelques affaires m'appelant à Ambrières, je m'y rendis. Là j'appris qu'une colonne ennemie était sur la commune du Pas, à une lieue et demie de distance. J'avais mis un homme en vedette sur une hauteur qui domine la route, avec injonction d'avertir en ville dès qu'il apercevrait les bleus, et pendant ce temps je m'occupais de mes commissions. Elles étaient faites, mais, avant de monter à cheval, je voulus dire bonjour à une parente qui demeurait sur le bout du pont. On voulut en vain m'y retenir à dîner, et, au moment où je prenais congé de cette famille, jetant un coup-d'œil à la fenêtre, j'aperçus les bleus à la porte et près d'entrer dans la cuisine. Nous nous trouvions dans ce moment trois proscrits dans cette maison : un transfuge d'un bataillon des Vosges, Fraisnay-Laubrière et moi. Nous n'eûmes autre chose à faire que de monter promptement dans un grenier tous les trois, où il y avait une cache pour un homme seulement. Le transfuge (Brave-la-Mort), indisposé depuis quelque temps,

était dans cette famille pour se rétablir ; il connaissait cette cache ; il s'y introduisit, et Fraisnay et moi restâmes dans le grenier en attendant notre destinée. On doit bien penser que, s'il y avait eu moyen de s'échapper, nous ne serions restés ni les uns ni les autres dans cette malheureuse maison, qui ne nous offrait que la perspective d'une mort aussi assurée que cruelle. Elle était dominée au nord-ouest par une rue extrêmement à pic et remplie de soldats ; au côté opposé coulait la rivière de Grette ; de sorte que nous nous trouvions absolument bloqués. Que faire dans une aussi triste circonstance ? Se résigner à la mort et vendre sa vie le plus cher possible. Ce fut aussi le parti que je pris. Fraisnay n'avait point d'armes et ne m'était d'aucun secours. Je mis mes cartouches dans mon bonnet de peau de renard, et m'embusquai à la porte, bien déterminé à me faire tuer plutôt que de me rendre. D'une manière comme de l'autre, nous étions perdus, la maison réduite en cendres et les habitans égorgés. Quoique la troupe entrât dans la cuisine au moment où nous la quittions, elle ne nous vit point, et la manière aimable avec laquelle on la reçut et dont on lui servit à dîner lui ôtant l'envie de faire perquisition, nous sauva la vie, du moins à Fraisnay et à moi ; mais que ce repas fut long ! Mon pauvre compagnon me disait en tremblant et fort bas : « Hélas ! que va

dire et devenir ma pauvre femme en voyant mes habits à Mayenne ! — Elle priera Dieu pour nous, » répondis-je. L'usage de la troupe alors était de porter les dépouilles de ses victimes en triomphe au bout des baïonnettes lors de sa rentrée dans la garnison ; de même elle étalait celle d'un malheureux chouan de Veaucé, surpris dans le bourg du Pas, dont le nom était Lefèvre. Tel était le sort des royalistes de ce temps, bien différent de celui des royalistes de la restauration, qui, n'ayant rien fait et n'ayant couru aucun danger, n'en ont pas moins recueilli tout le fruit de l'époque. Avec certains cavaliers, le cheval qui gagne l'avoine ne la mange pas. La sûreté personnelle exigeait d'être toujours en rassemblement ; cela ne se pouvait pas par les raisons déduites plus haut. Les dames de la maison furent fouillées, et mademoiselle Aimée Chamaillard en fut quitte pour sa montre. Jean-bon-B..... aurait été pris ce même jour chez madame Boissé de la Cocherie, aujourd'hui madame Gougis, si elle ne se fût mise au-devant des bleus, qui entraient par une porte quand il sortait par celle du jardin (dimanche 28 février). Le général, avant de nous séparer après l'affaire de Mayenne, m'avait engagé à faire un voyage dans le district d'Argentan pour aviser aux moyens d'y organiser quelques partisans. Je me mis en route pour ce pays le jeudi-saint, 24 mars, avec trois camarades seulement,

MM. Charles des Rotours-de-la-Chaux, Jean Papouin et François Liber. Nous allâmes coucher le soir au château de Monceau, près Couterne; le jour suivant à Joué-du-Bois et dans les environs; ensuite sous Carouges, que nous parcourûmes à peu près dans tous les sens pour nous assurer des ressources que pouvait offrir ce pays.

Le lendemain de mon départ de la division, le vendredi-saint, M. de Saint-Paul eut une escarmouche sous Lassay avec les troupes de cette garnison. Après avoir bataillé depuis le matin jusqu'au soir à la nuit; après avoir repoussé l'ennemi et avoir été repoussé par lui, c'est-à-dire après avoir tiré sa poudre aux moineaux sans avoir fait de mal à personne, un de ses hommes (Biet, de la Ferté-Macé) fut tué au Boisfron par le dernier coup de fusil parti de la colonne ennemie.

A peine étais-je de retour de ma mission (dont je me permettrai de rapporter ci-dessous une anecdote), que le général arrivait dans la division après avoir vainement attaqué Tinnhebray et brûlé ce qui pouvait l'être. Comme au Teilleul, il y avait perdu des hommes bien précieux, MM. de la Roque-Monségré, de Rocour ou du Rocour, et de Saint-Quentin, émigrés, outre un grand nombre de bons soldats, tant déserteurs que gens du pays. N'étant point à cette affaire, je n'en puis donner aucun détail. M. de Saint-

Quentin, en arrivant d'outre-mer, avait été placé, en sa qualité d'émigré, commandant en second de la division de la Manche, dont le comte de Ruais était le chef. La chronique du temps dit qu'il avait laissé surprendre et égorger des soldats de l'un de ses logemens sans lui porter de secours quand il le pouvait. N'y étant point, je ne prends rien sur mon compte; mais ce dont je suis sûr, c'est qu'il fut désarmé et condamné à mort par un conseil de guerre, et qu'il aurait été fusillé de suite, si, me disait le père Frotté à Londres, je n'avais observé à mon fils que M. de Saint-Quentin était gentilhomme, et que, dans ma qualité de commissaire de S. M. T. C. près de lui, je le réclamais. — Si c'eût été un roturier, moi, par exemple, m'auriez-vous réclamé de même? On devine sa réponse, dont je ne fus peut-être pas aussi dupe qu'il le pensa. Quoi qu'il en soit de la cause du désarmement de cet émigré, il était sans armes quand on se présenta devant Tinnhebray; le général les lui fit rendre en lui disant: « Monsieur de Saint-Quentin, l'honneur vous impose l'obligation de vous faire tuer aujourd'hui. » Il comprit le sens de ce compliment, et augmenta le nombre des morts de la journée.

Dans ma tournée d'Argentan, je me trouvai le dimanche de Pâques chez un propriétaire des environs de Carouges, qui nous offrit un excellent souper. La neige était sur la terre, et le froid ré-

pondait à l'état de l'atmosphère, de sorte qu'après les complimens d'usage, dont je n'ai jamais été prodigue, je m'approchai du feu et me chauffais tranquillement, pendant que mes trois camarades, aussi jolis cavaliers que j'ai le malheur d'être laid, plaisantaient et jouaient à la française avec la maîtresse de la maison, jeune femme gaie, et sa nièce, jeune personne assez intéressante et de cet âge où l'innocence ajoute au plaisir. De temps à autre, je voyais de mon œil louche, qui m'a tant et si souvent servi sans qu'on s'en doutât, cette dame me jeter quelques coups-d'œil à la dérobée dont j'aurais pu lui dire, dès le moment, toute la signification. Pendant que l'on préparait le souper, le maître de la maison s'approcha du feu, et nous parlâmes ensemble jusqu'au moment de se mettre à table. Après le souper, qui se prolongea assez tard, chacun retiré de son côté pour se reposer, cette dame dit à son mari : « Guérin, si tu voulais me croire, tu ne coucherais pas ici cette nuit. De ces quatre chouans, il y en a trois qui m'inspirent de la confiance, ce sont de bons enfans; mais leur chef, ce petit noir, me paraît bien méchant et ne m'inspire que de la crainte; en un mot, si tu voulais me tranquilliser, tu ne coucherais pas ici, tant je le crois capable d'un mauvais coup. » Elle lui répéta vingt fois cette kirielle, qui, quoique injuste à mon égard, n'était pourtant

pas dénuée de tout fondement, le frère de son mari ayant été assassiné chez lui par de faux chouans déguisés, chose très commune dans l'Ouest durant cette guerre, et qui a fait le plus grand tort au parti. « Celui que tu redoutes le plus, lui répondit-il, est celui des quatre en qui j'aurais plus de confiance; non que je n'aie pensé comme toi à son premier abord, qui n'est rien moins que prévenant en sa faveur, sans doute, mais la courte conversation que j'ai eue avec lui a entièrement renversé mon opinion à son égard. » C'est de ces braves gens même que je tiens ce rapport, quand nous nous sommes connus plus particulièrement par la suite, ainsi qu'on le verra plus bas. Madame Guérin n'a pas été la seule à me juger sur mon ingrate figure. Je n'ai pas eu un ami (peu d'hommes en ont eu plus que moi; j'en étais digne) qui ne m'ait dit quand il m'a connu : « La première fois que je vous vis, je n'aurais jamais cru devenir votre ami. » Cette réflexion peut s'appliquer aux deux sexes. Le premier aveu que je fis de mes sentimens à madame Devaux, elle me répondit en vraie créole : Non ; et depuis notre mariage elle ne m'a pas témoigné un seul regret, nonobstant nos malheurs incalculables. Combien de fois, depuis la restauration, ne m'a-t-on pas fait payer, comme jadis à un général de l'antiquité, le tribut de ma rebutante figure! Cet homme, plus illustre par ses exploits

que recommandable par sa tournure, invité à souper chez un de ses officiers, s'y rendit sans suite et sans attirail, suivant sa manière d'envisager le faste, dans le temps que l'on préparait le frugal repas. Le maître de la maison étant sorti et son épouse cassant du bois lorsque le convive arriva, il lui demanda si son mari était au logis. Non, lui dit cette dernière, il est à faire quelques provisions pour recevoir son général, que nous attendons à souper. Et, le prenant pour un de ses domestiques, elle le pria de lui aider à casser son bois. Il était dans cet embarras, quand l'époux, survenant, et confus de l'ignorance de sa femme, s'écria : « O seigneur Philopœmen, que faites-vous là ! — Mon ami, répondit-il, je paie le prix de ma mauvaise mine. »

A la fin du mois d'août suivant, me trouvant, travesti en bourgeois, dans un café de Carouges, je fus accosté par une jeune personne que je ne reconnaissais pas du tout. Elle eut la prudence de me tirer en particulier pour me demander si je n'étais pas M. Alexandre. Sur ma réponse affirmative, elle me dit : « Vous ne me reconnaissez pas ? Vous avez passé une journée, dans tel temps, chez mon oncle Guérin, que voilà là-bas avec ma tante. » Je fus incontinent les saluer ; nous renouvelâmes si bien connaissance, qu'il fallut m'en aller avec eux et y passer quelques jours. Nous fûmes encore voir M. Dupeiron, de Saint-

Martin-l'Éguillon, chez lequel j'avais couché avec mes dragons l'année précédente. De semi-républicaines qu'étaient ces deux maisons, j'en fis des royalistes, et des quatre chouans auxquels la famille Guérin avait donné l'hospitalité à Pâques, je fus seul à en conserver l'amitié, quoique M. des Rotours, fils de l'ancien seigneur de la Chaux, leur voisin, ait habité ce pays depuis.

A peine étais-je de retour à la division, que le général y arrivait le samedi 2 avril, après avoir mis le feu à Tinnhebray les jours précédens, ainsi que j'en ai parlé plus haut. N'y étant pas, je dirai seulement qu'il y perdit bon nombre d'hommes, sans autre résultat que d'avoir brûlé un bourg de plus.

Nous fûmes le rejoindre dans la ville d'Ambrières avec la division, forte alors d'environ huit cents hommes, et qui n'attendait que l'arrivée d'un prince du sang avec des moyens pour grossir son chiffre. Nous dînâmes dans cette ville, où le général m'annonça, dans la maison de madame Chamaillard, ma parente, qu'il me destinait pour le pays d'Auge en qualité de second de Picot, pour l'aider à insurger ce pays. L'on verra plus tard pourquoi cette faveur apparente, et pourquoi ce projet n'eut pas son exécution. De là le quartier-général fut transporté à la Corbélière, commune de Signé. Le lendemain, 6 avril, nous passâmes la Mayenne au Pont-Landry, nous di-

rigeant sur Chantrigné. Le général passa la revue de sa colonne, montant à environ 1,500 hommes, y compris notre division, sur les rochers de Bignons, où M. de la Tremblaye (d'Ambrières), dénonça deux hommes de notre division, qui furent fusillés de suite : l'un pour cause d'insubordination, et l'autre accusé d'avoir chouanné l'année précédente, et de s'être échappé de la prison de Mayenne, où lui-même l'avait livré en le remettant à la troupe d'Ambrières avant d'être passé avec nous. Cette sévérité lui fit des ennemis dans le civil et dans le militaire.

Le quartier-général était à Louvernay. La revue des rochers de Bignons et le bruit du tambour (nous en avions un) avaient annoncé aux cantonnemens voisins notre existence en rassemblement dans le pays. Une forte reconnaissance fut poussée de Lassay sur Niord le soir même ; elle était commandée par le lieutenant de gendarmerie du Chalonge, successeur de M. de la Tremblaye, qui ribottait avec les chouans la nuit et se battait contre eux le jour. Il a mal fini. Il y eut un engagement de nuit entre ce détachement et une de nos patrouilles sous le bourg de Niord, où un chouan fut tué. Les troupes de tous les cantonnemens étaient en l'air autour de nous à plusieurs lieues de distance. Ce fut là que Graindorge (la Grenade), accompagné de Paillard, nous quitta pour le service de sa belle et nombreuse colonne.

Ils furent surpris tous les deux sur la commune de Veaucé et fusillés le lendemain à Domfront : tant il était dangereux de s'éloigner de la colonne. La nuit se passa sous les armes, et le matin, à la pointe du jour, le quartier-général fut porté à la Coquelinière, commune de Montreuil, chez le père d'un de nos chouans (Deslauriers). Nous allions dîner, lorsque M. Henri de Saint-Paul, logé du côté de Champéon, fut attaqué par un détachement de l'Auberge-Neuve, qui ne s'attendait à rien moins qu'à cette rencontre. Au lieu de faire mollement sa retraite sur nous, qui étions à une lieue et demie derrière lui, il força ce détachement à se replier sur son cantonnement fortifié, de sorte que, malgré notre vitesse à le rejoindre, nous n'arrivâmes que pour être témoins de sa rentrée, protégée par un renfort considérable qui lui était survenu. Quand j'aurais encore compté à la division, je n'en aurais pas moins été avec le général, dont l'habitude était, dans chaque division qu'il parcourait, d'attacher à ses côtés, comme une paire de ciseaux, celui en qui il avait le plus de confiance et qui connaissait mieux le pays : la raison s'en explique d'elle-même.

Arrivé sous les épaulemens de ce poste, qui nous fit plusieurs feux de file bien nourris, le général, disposé à l'attaquer de vive force, me demande, pour la seule fois de sa vie, mon opinion

sur son projet. Vous voyez, lui dis-je, que ce poste est fort en nombre et couvert par ses épaulemens; qu'à une énorme distance il n'y a pas le moindre abri. N'ayant point de canon, vous ne pouvez l'enlever qu'à la baïonnette, et avant d'y être arrivé, vous aurez peut-être cent hommes tués, cette manœuvre ne pouvant se faire qu'en masse serrée. Dans ce cas, dit-il, retirons-nous. MM. Achard-des-Hautes Noës, Père, et de Saint-Paul, commandaient l'aile gauche de la colonne et occupaient la route de Paris, entre l'Auberge-Neuve et Ricordeau, d'où ce dernier tirait et faisait tirer par son monde sur ces masses de terre sans plus de résultats qu'un coup d'épée dans l'eau. Je fus témoin que le général envoya un cadet de la compagnie de la Couronne (réunion de jeunes gentils hommes du pays extrêmement braves et du dévouement desquels le général abusa quelque fois, si je puis me servir de l'expression, en tenant en colonnes permanentes avec lui des jeunes gens non formés et trop faibles de complexion pour supporter une telle fatigue), lui porter l'ordre de se retirer sur Saint-Loup-du-Gast. Il a prétendu n'avoir point reçu cette ordre; soit, mais ne devait-il pas voir par notre silence que nous étions retirés? Dans une guerre comme la nôtre, un officier qui ne sait rien prendre sur son compte et auquel il faut constamment un Mentor est un pauvre sire, s'il n'est pas un homme

nul, et pourtant celui-ci commandait la meilleure et la plus belle division de l'armée de Normandie; j'en ai donné la raison plus haut.

En quittant le champ de bataille, le général m'ordonna de faire l'arrière-garde avec la compagnie de déserteurs commandée par le loyal et intrépide Mandat, surnommé la Balâfre, à cause d'un énorme coup de sabre qui lui partageait le nez; Il était Champenois d'origine. Nous nous retirâmes en bon ordre et sans être inquiétés, emportant nos blessés, par le Bourg de Champéon, jusque sur les hauteurs de la Bigue, commune de Poulay, d'où, en regardant derrière nous, nous aperçûmes dans le lointain une colonne royaliste, chargée de main de maître, faisant sa retraite en aussi bon ordre que le peuvent faire des soldats sans munitions et emportant le brave et infortuné de Carville (Cadet-Roussel) blessé à mort. Nous étions à une telle distance de cette colonne, que nous voyions distinctement la fumée sans entendre le bruit de la détonation. C'est une de nos colonnes, dis-je à Martial Mandat; allons au secours (c'était la division d'Ambrières, mes camarades, mes anciens soldats, et la compagnie la Violette). J'y consens, répondit ce généreux émigré, qui dans l'instant fit faire volte face à sa compagnie, après avoir fait filer nos blessés sous bonne escorte. M. de Saint-Paul ne s'étant retiré qu'après avoir tiré toute sa poudre

aux moineaux et faute de cartouches, se trouva suivi et pressé par une forte colonne grossie de tous les renforts survenus de Mayenne, Baix; en un mot, de tous les environs à une grande distance, et tellement pressé, que plusieurs de ses hommes furent pris, ce que nous appelions, *à poignée*, et tués, ainsi que cela se pratique dans les guerres d'extermination.

A peine avions-nous retrogradé d'une centaine de pas que nous rencontrâmes la tête de la colonne victime de l'inexpérience de son commandant; plusieurs pleuraient de rage et de désespoir. Le brave et infortuné de Carville, qui avait si bien vengé sa sœur agée de 13 ans, assassinée dans son lit par les troupes républicaines, le mois de février précédent, qui, dis-je, avait si bien vengé cette victime d'une barbarie incroyable dans tout autre tems que celui d'une révolution, à l'affaire de la Forge-Coquelin, commandée par le brave Mandat, quelques jours avant celle de Tinnhebray, était blessé à mort (il mourut trois jours après), et soutenu sur son cheval par le brave Rainette, de Flers, et un autre dont j'ai oublié le nom; les autres blessés tombèrent au pouvoir de l'ennemi et furent égorgés. La compagnie des déserteurs pouvait être d'une cinquantaine d'hommes présens; nous n'étions pas bastans contre une colonne victorieuse et forte de trois ou quatre cents. A mesure que je rencontrais des Manceaux

je les engageais à se réunir à nous. Nous n'avons plus de cartouche, me répondaient-ils. Dans la poursuite d'une colonne sur la grande route, entre Mayenne et l'Auberge-Neuve, j'en avais pris trois paquets dans la giberne d'un bleu, qui, réunies aux miennes, dont je n'ai jamais été prodigue, m'en faisaient une certaine provision que je distribuai à ceux dont je connaissais la force de revenir à la charge avec nous. De ce nombre se trouvèrent la Fleur (Chatellier), Bon-Conseil et quelques autres, que le défaut de temps et d'espace ne me permet pas de nommer. Je ne me rappelle pas si messieurs de Saint-Paul et de la Tremblaye en faisaient partie. J'offris des cartouches à Jean-bon-Bougre, depuis Beauregard (Mérille de Domfront, guillotiné en 1804, avec George Cadoudal), mais inutilement; il était de ces hommes qui font plus de bruit que de besogne. En passant à côté du malheureux Carville, je lui donnai la poignée de main d'adieu, et à vingt pas delà nous nous trouvâmes en présence de l'ennemi (notre intervention se présenta là fort à propos et mit fin à sa poursuite). Un petit ruisseau séparait les deux partis, qui se trouvaient chacun sur une éminence d'où un feu très vif s'engagea des deux côtés. J'étais à côté de Mandat, porteur d'un bonnet de peau de renard, surmonté d'un plumet blanc pareil à un que Mandat avait à son chapeau (le général en ayant reçu six de Caen,

la veille, en avait donné cinq ; à Carville, Mandat, Griffon, Morel, moi, et avait gardé l'autre pour lui), mais qu'il avait eu la prudence de mettre à ses pieds, lorsqu'il me cria : Alexandre, ôtez votre bonnet ! vous me couvrez de balles. Ce n'est pas que ce maudit bonnet ne me pesât beaucoup sur la tête dans ce moment; mais pour rien au monde je n'aurais voulu m'en découvrir dans cette circonstance. L'on fait des folies à tout âge, et une de cette nature se pardonne à celui que j'avais alors et serait condamnable aujourd'hui. Sur ces entre faites, Mandat, apercevant un renfort à quelque distance de la colonne que nous tenions en échec, pensa qu'il était utile d'en prévenir la jonction par un effort vigoureux contre cette dernière, et s'écria avec sa voix de Stentor : s.... n... de D..., mes camarades, la baïonnette en avant! point de prisonniers! Dans cet instant nous franchîmes le ravin à toutes jambes, dans le feu de l'ennemi, qui, cette décharge faite, ne nous attendit pas. Je ne sais par quelle fatalité je me trouvai en avant de mes camarades, occupé à recharger ma carabine, que je venais de vider sur la colonne en retraite, lorsque des tirailleurs, que je n'avais pas aperçus embusqués derrière une maison, où ils venaient d'achever un prisonnier, fondirent sur moi ; Mandat et un dragon, surnommé les Bas-Bleus (Mérie, des environs de Cossé) (*Mayenne*), dont les jambes ne pouvaient

seconder le courage, ne purent que s'écrier: Alexandre! Alexandre! En me retournant je vois ces tirailleurs prêts à me porter leurs baïonnettes au corps. Sans changer de place, je couche en joue le premier, mais Mandat et le dragon en ont abattus deux; fort heureusement, car, pour l'unique fois pendant toute la guerre, ma carabine ne partit point. Je la cassai de rage et me précipitai sur le fusil et la giberne d'un des ennemis tombés, et me voilà à la poursuite de ces tirailleurs avec Mandat, le dragon et quelques autres. L'on ne tirait plus, les baïonnettes et les crosses de fusils avaient remplacé le feu. En sautant vivement un échalier, me voilà tombé de l'autre côté, presque sur les pieds d'un peloton qui y arrivait pour s'en emparer; ressauter promptement cet échalier était la seule ressource qui me restât, et j'essuyai encore le coup de feu de ce peloton, dont je ne fus pas atteint, mais mon bonnet était resté. Une châtaigneraye était à deux toises de moi. Je m'y jetai promptement, et y trouvai Mandat et quelques autres, qui semblaient se cramponner au pied de chaque arbre; j'en augmentai le nombre; nous y échangeâmes quelques coups de fusils à bout touchant, après quoi, Mandat dit: mes camarades, chargeons à la baïonnette, sans tirer: ce n'est que comme ça que nous en finirons avec ces B.... là, et de répéter: La baïonnette en avant! Pas de prisonniers! Il par-

tit, nous le suivîmes. L'ennemi ne résistant jamais à ces charges, prit la fuite; nous le poursuivîmes assez loin pour donner le tems à nos blessés de se retirer et lui fîmes payer un peu cher notre rencontre. — Mardi cinq avril 1796.

Mon Bonnet avait été ramassé par des camarades, qui, me croyant tué, se le disputaient: l'un parce qu'il était mon ami, l'autre parce qu'il l'avait trouvé; enfin c'était la fable de l'huître et des plaideurs, lorsque je me présentai et jouai le rôle de Perrin Dandin. Le bruit que j'étais mort avait dévancé mon retour dans la division, et avait pénétré jusqu'aux Brosses, où l'on avait la bonté de me porter quelque intérêt, si bien que, lorsque j'y reparus, ces respectables habitans, ne pouvant en croire leurs yeux, ne pouvaient s'empêcher de pleurer. La même nouvelle fut portée à mes parens, par quelqu'un qui assurait m'avoir vu tué sur le champ de bataille. Heureux, mille fois heureux, pour ces infortunés parens, si cette nouvelle se fût confirmée: elle leur aurait évité tous les maux qu'ils ont éprouvés depuis, et à moi toutes les humiliations dégoûtantes que réservait la restauration à un dévoûment peu commun et fort mal apprécié.

Le général ne savait que penser de nous, lorsque nous le rejoignîmes dans un pré, sur la paroisse de Saint-Loup. Il voulut connaître de

Mandat et de moi les détails de cette affaire, dont on lui avait déjà fait le rapport. Je m'en défendis, pour ne pas paraître indisposé contre l'homme à qui j'attribuais mon éloignement de la division, et je laissai parler Mandat, dont la sincérité n'épargna pas l'ignorant officier, auquel le général fit une telle réprimande, pour ne pas dire plus, qu'il voulait se tuer, et que le général le fit désarmer, pour prévenir les suites de son désespoir. Nous couchâmes à Saint-Loup, après avoir déposé le malheureux de Carville dans une cache, sur la paroisse de Montreuil, où il mourut le surlendemain, ainsi que je l'ai dit plus haut. La perte en fut généralement attribuée à M. de St.-Paul; mais, pour être vrai, je dirai que son costume rouge, son plumet blanc, son cheval de cinq pieds deux pouces et sa haute taille, purent aussi beaucoup y contribuer, en le présentant comme point de mire à l'ennemi. Dans une guerre de partisan, où l'on se voit souvent corps-à-corps avec son ennemi, il est dangereux de se singulariser. S'il est vrai qu'Annibal changeait tous les jours de perruque, un chef insurgé devrait changer toutes les heures de costume.

Quoi qu'il en soit de la conduite de M. de Saint-Paul dans cette journée, dans l'affaire du Gast (commune de Melleray) en 1795, et dans celle du Mont-de-Haire la semaine suivante, il n'en fut pas moins le protégé particulier du généralissime

des insurgés de l'Ouest en 1814, vice-président du comité royaliste de l'armée de Normandie, établi rue Louis-le-Grand, en 1815, nommé comte et commissaire par le roi, chargé de l'examen des blessés normands. Cette nouvelle faveur, entièrement due au prince de la Trémouille, à la recommandation du chevalier de Brulard, qui avait besoin d'hommes comme MM. de Saint-Paul, Filleul et le Prevost de la Moissonnière, pour s'accréditer près de ceux qui ne connaissaient de notre cruelle guerre que le nom, le mit à découvert dans les Cent-Jours, de telle sorte que l'on n'a vu aucun rapport de lui, et qu'il n'a pas osé se présenter depuis chez S. A. S. le prince généralissime. J'en rapporterai les circonstances dans le temps, en suivant l'ordre des faits.

Le lendemain, nous repassâmes sur Ambrières et sur une partie du Grand-Oiseau; le quartier-général était à Tanaïs. Nous repassâmes sur la rive gauche de la Grette, et de là sur Ceaucé, la Bazoche-Lucé, Sept-Forges et Saint-Denis-de-Villenette, que nous fûmes forcés d'évacuer le lundi 11 d'avril. Une colonne ennemie était sortie de Domfront le matin, se dirigeant sur Loré. Le défaut de munitions, la situation topographique où nous nous trouvions, enfermés entre plusieurs cantonnemens de première force, et l'heure (le matin), tout nous faisait une obligation d'éviter la plus légère escarmouche. Nous gagnâmes la

forêt d'Andaine, par Genêlay et la Chapelle-Moche; mais un bataillon des Vosges, également sorti de Domfront, nous attendait sur la grande route de cette ville à Alençon, pour, conformément au plan du général républicain la Rue, nous prendre entre deux feux. Nous le devinâmes (il ne fallait pas être bien sorcier), et forçâmes le passage fort à propos, car nous étions chargés en flanc par une colonne formée des cantonnemens de Couterne et de Juvigny; et en queue par celle de Loré, revenue sur ses pas au premier coup de fusil, suivant ses instructions.

La route une fois franchie, le général me donna l'ordre de prendre notre compagnie de grenadiers, et de soutenir la retraite avec celle des déserteurs de Mandat. Cette compagnie, qui formait la tête de la colonne du général, eut le sang-froid de la voir défiler sans s'ébranler, et d'attendre avec calme la compagnie de Mandat, qui, se débandant tout-à-coup, passa devant nous en désordre, et nous laissa le fardeau sur les bras. Le premier qui me parut dans cet état était un transfuge, nommé Forgeard, le Breton (ce Forgeard, placé dans les douanes sous le régime impérial, du côté de Saint-Malo, a obtenu de l'avancement à la restauration: grâce soit rendue à l'admirable politique de M. de Blackas!), fuyant à toutes jambes, son fusil d'une main et son chapeau de l'autre; en vain je lui dis plusieurs fois: Ralliez-

vous à nous, le Breton! peine perdue: la terreur s'était emparée de lui comme de tous ses camarades, qui passèrent devant nous au galop, méconnaissant la voix de leur brave capitaine et celle de leurs camarades. Dès lors l'ennemi nous tomba sur les bras. Son premier choc fut malheureux : six hommes de la compagnie tombèrent ; nous avions à les emporter et à faire face à l'ennemi, que nous contînmes assez pour donner le temps au général et à nos blessés, dont le maire actuel de Signé (Retours) était du nombre, de gagner le bois. Mais de la grande route à ce bois il y a une lieue ; et je pourrais dire que les grenadiers de la division d'Ambrières la firent presque à reculons, tant ils eurent de fois à se retourner. L'ennemi, voyant qu'il ne pouvait les entamer, songea à les mettre entre deux feux, et y serait probablement parvenu, à la faveur du pays couvert, qui leur dérobait sa manœuvre, si la colonne du général ne se fût embusquée, fort à propos, à l'entrée de la forêt, d'où un aide-de-camp du général (Boucœur) me cria de dessus une éminence qui lui faisait découvrir l'ennemi: Alexandre! Alexandre! prends garde à toi ; vous êtes coupés. Dans cet instant cette colonne fit feu sur nos assaillans, et nous aplanit les difficultés d'entrer dans la forêt, d'où on échangea quelques coups de fusil qui empêchèrent l'ennemi d'y entrer. Toujours occupé à soutenir ces braves

grenadiers paysans, et presque tous de la paroisse de Niord (Mayenne), quand je levai cette dernière embuscade volontairement, je ne trouvai plus le général ni sa colonne ; il avait été entraîné par son monde, pris d'une peur panique, et malheureusement je ne connaissais ni le lieu du rassemblement ni la route qu'il avait tenue. Je ne savais à quel saint me vouer ; je n'étais rien moins que satisfait d'une pareille conduite, quand le ciel me procura la rencontre du chevalier de Lair-du-Bois, qui m'apprit que le ralliement était au village de Beaudet (la Ferrière), résidence de son père ; il nous y conduisit. A notre arrivée, le général me témoigna beaucoup d'amitié, me parla de son inquiétude sur notre compte, etc. Cette marque d'intérêt n'effaça qu'en partie la mauvaise impression que m'avait faite sa retraite précipitée, sans pourtant lui enlever mon attachement.

Je n'étais pas encore entré dans une maison de ce village, que l'on annonça au général une nouvelle colonne ennemie dans le bourg de la Coulonge, à une lieue de nous. Je ne dirai point si ce mouvement était l'effet des ordres du général la Rue, ou celui des coups de fusil ; quoi qu'il en soit, elle se trouvait là fort à propos pour nous embarrasser beaucoup, si le hasard ne nous avait fait prendre une autre direction, ou si l'action eût duré plus long-temps, n'étant qu'à une de-

mi-lieue du lieu de la scène. Pour s'en assurer, il y envoya le brave Rainette, le même qui aidait à soutenir le malheureux de Carville sur son cheval, à l'affaire de l'Auberge-Neuve, avec un autre du pays. Rainette avait ordre de se montrer, de tirer quelques coups de fusil en se retirant lentement sur le Bois Dieu-Fils, où nous avions pris position dans l'ordre suivant : le général commandait le centre, en arrière de M. de Saint-Paul et de moi, qui commandions la droite et la gauche, avec ordre de laisser pénétrer l'ennemi dans notre centre, et de l'y envelopper : il n'en serait pas échappé un.

Rainette se retirait sans se faire perdre de vue par l'ennemi qui le suivait; mais M. de Saint-Paul ne l'eut pas plus tôt aperçu, qu'il se découvrit, et, fondant sur lui comme un éclair avec tout son monde, le força à la retraite, qu'il fit en bon ordre jusqu'au village du Mont-de-Haire (une lieue et demie). Cette partie de la forêt d'Andaine n'est qu'une chaîne de montagnes arides et ne produisant absolument que de la bruyère, qui ne pouvait dérober à l'ennemi ni notre nombre, bien supérieur au sien, ni notre dessein de lui couper la retraite; sa colonne n'était forte que d'environ cent hommes sortis du cantonnement de Briouse. M'étendant sur ma gauche, en vain je courus de toutes mes forces toute cette distance avec ce qui pouvait me sui-

vre, pour atteindre et déborder l'ennemi ; M. de St.-Paul, qui avait bien moins d'espace à parcourir que moi, le talonnait toujours de si près, qu'il me fut impossible de réaliser mon projet, que d'ailleurs l'ennemi pouvait juger, puisqu'il me voyait à découvert. Je ne brûlai pas une amorce, et pourtant Eugène Guesdon de Beauchêne, frère du directeur-général de l'enregistrement du département de la Sarthe, fut blessé au bras à côté de moi.

Cette famille de Beauchêne, des environs de Tinnhebray, était composée d'un grand nombre de garçons ; je ne sais s'il n'y en avait pas d'émigrés, mais un servait la république dans le 9e de hussards, un autre (Guédon), dans la colonne mobile de son pays, Ferdinand et Eugène dans les chouans ; le directeur-général de l'enregistrement était trop jeune pour adopter aucun parti ; tous servaient, chacun son son parti, avec la même ardeur et la même bravoure. Ferdinand et Eugène furent blessés dans cette campagne (1796). Au 18 fructidor, l'un et l'autre prirent parti dans le 2e des Evêchés, auparavant dragons de Montmorency. Ce régiment, faisant partie de l'expédition prétendue d'Angleterre, quand une véritable partait de Toulon pour l'Égypte, fut cantonné à Morlaix (Finistère), où Ferdinand mourut par suite des blessures qu'il avait reçues

pour la cause de la légitimité, qui ne compta plus, depuis cette époque, de Guédons de Beauchêne parmi ses défenseurs. Admirable calcul de la part de la presque totalité de la noblesse de France pendant notre révolution! A la restauration, Eugène a obtenu une place lucrative dans le département de l'Eure; il est vrai qu'il était neveu de M. du Chatel, ancien directeur-général des domaines, depuis et y compris la république, jusqu'en 1814.

Combien d'autres avec moi, qui avions supporté le fardeau de toutes les guerres de l'Ouest depuis le commencement jusqu'à la fin, n'avons obtenu, pour prix de notre constance et de nos malheurs, que d'humilians rebuts, notamment de la part de ceux dont nous avions épousé les principes et défendu les intérêts en servant la royauté! On ne peut pas récompenser tout le monde, me répètera-t-on encore. La cause des Bourbons avait-elle donc tant de partisans au temps de leur infortune, pour ne pas trouver un emploi pour quelques douzaines de vrais serviteurs au moment du triomphe?

Dans une famille bien administrée, il doit y avoir du pain et de l'occupation pour tous les membres; et la justice et la politique, si je ne me trompe, imposaient au dispensateur des bienfaits du prince l'obligation de s'occuper des victimes

de leur dévouement, avant de combler leurs antagonistes d'honneurs et de biens, et de replacer les premiers sous la férule de ceux-ci :

De la manière enfin qu'avec toi j'ai vécu,
Les vainqueurs sont jaloux des faveurs du vaincu.

(AUGUSTE A CINNA.)

Ce peu de mots explique la politique de l'illustre Blackas (diverses routes conduisent à la célébrité), depuis le 3 mai 1814, jusqu'à son renvoi de Gand le 19 juin 1815. On peut dire, sans crainte d'être démenti, que pendant ces quatorze mois il fut plus roi lui seul que Louis XVIII et toute sa famille ensemble : aussi est-ce sur lui que je fais retomber la gloire ou les calamités de cette époque, dont les conséquences, heureuses ou funestes, ont prévalu jusqu'ici et prévaudront longtemps sur les destinées de la France, si elles n'en fixent le sort.

« Brussels, july 3.

The following is a letter from the king of France to M. the Blacas, it is written from Ghent :

Monsieur le comte, y owe it to the repose of the few days that y have to live, to the tranquillity of the world, and to the counsel of my allies, to remove from my governement persons who are very dear to me, and among them y particularly distinguish you. Carry with you into your

retreat the testimony of the satisfaction of your king, and the certainty of being always his friend.

From my temporary residence at Ghent, this 19^h of june 1815. Louis. Ghent, july 1.

Extrait of a private letter, written from Mons, june 24, at noon, by a person belonging to the court of the king of France :

There has just been affected in the ministry of the king of France, a revolution, which has been long foreseen, and which will cause a great sensation in the whole kingdom. M. de Bl.... is disgraced, and sets of within two hours for england, when the king set aut for Cateau, neither the chanceller, nor M. de J., nor M. de Ch. B., were desired to follow his majesty, whom they, however did follow, with baron Louis, and the other ministers, it is the party of M. which has obtained the sacrifice of M. de Bl. and the remowing of M. de Tall. the letter was yesterday 25 minutes with the king, and said as he came out. « My ideas are not well received, y withdraw. » He offered is resignation, which the king did not accept, and annonced his departure for Wisbaden. He has, however, followed the king to Cateau. (*Oracle*, july 4.) »

Ignorant si ces lettres ont été connues en France, je les donne ici telles qu'elles furent publiées dans les journaux anglais du temps, sans rien prendre sur mon compte ; n'ayant point été

démenties, on doit y ajouter foi. En voici la traduction :

« Ci-dessous une lettre du roi de France, écrite de Gand, à M. de Blackas.

» Monsieur le comte,

» Je dois au repos du peu de jours que j'ai à vivre, au repos du monde et au conseil de mes alliés, d'éloigner de mon gouvernement les personnes qui me sont les plus chères, et entre elles je vous distingue particulièrement. Emportez dans votre retraite le témoignage de la satisfaction de votre roi, et la certitude d'être toujours son ami.

» De ma résidence temporaire à Gand, le 19 juin 1815.

Louis. »

Cette lettre, peu en harmonie avec la politique des maîtres du monde, je veux dire les Romains, est, suivant moi, un singulier contraste avec le mot disgrâce : elle prouve que Louis XVIII renvoie ce ministre malgré lui. On a prétendu, dans le temps, que les souverains alliés, entre autres le roi de Prusse, y avaient plus contribué que Monsieur, qui n'eut ni l'amitié ni la confiance de ce monarque. En assurant M. de Blackas de sa satisfaction, il approuve la manière dont il a *gouverné*, et par là il se charge de la réaction du 20 mars 1815, qui a coûté si cher à la France, et qui lui marque une page si noire dans l'histoire.

« Gand, le 1er juillet 1815.

» Extrait d'une lettre particulière de Mons, écrite le 24 juin, à midi, par une personne attachée à la cour du roi de France.

» Une révolution depuis long-temps prévue, et qui causera une grande sensation dans tout le royaume, vient de s'opérer à la cour du roi de France. M. de Bl.... est disgracié, et part dans deux heures pour l'Angleterre. Quand le roi est parti pour Cateau-Cambrésis, ni le chancelier, ni M. de J....., ni M. de Ch. Bl..... n'ont été requis d'accompagner Sa Majesté, qu'ils ont cependant suivie avec le baron Louis et les autres ministres. C'est le parti de Monsieur qui a obtenu le sacrifice de M. de Blackas et l'éloignement de de M. de Tall...... Ce dernier a passé 25 minutes avec le roi, et dit en le quittant : Mes idées ne sont pas bien reçues, je me retire. Il a offert sa démission, que le roi n'a pas acceptée, et a annoncé son départ pour Wisbaden. Il a pourtant suivi le roi à Cateau-Cambrésis.

(*Oracle*, 4 juillet 1815.) »

Ici commence à se manifester le goût de Louis XVIII pour le changement de ses ministres, goût qui s'est accru d'une manière si frappante jusqu'à sa mort.

Je reviens à l'affaire du Mont-de-Haire, où, las de courir inutilement, je fus forcé de m'arrêter

sur la route, où le général arriva sur ces entre-faites. Ne pouvant lui cacher mon mécontentement, je lui dis, en termes de soldat : Est-il possible de n'avoir pas plus d'idée de la guerre! M. de Saint-Paul me voit courir depuis le commencement sur la gauche, pour couper la retraite à l'ennemi, et ne le poursuit pas avec moins de vigueur, comme s'il s'intéressait à son salut! Le général commanda halte à la colonne du centre; et dès lors cette colonne fut délivrée de notre poursuite, et se retira tranquillement sur son cantonnement. Il ne devait pas s'en échapper un, de la manière dont les dispositions étaient prises, si M. de Saint-Paul eût été un autre homme. Il n'en resta que trois, encore ne les lui dût-on pas: deux furent pris par des tirailleurs de la droite, et le troisième par moi. En nous retirant, j'aperçus, à une très grande distance de nous, un homme marchant vivement du côté du Ménil-de-Briouse; le chevalier Lair-du-Bois se trouvait à côté de moi dans ce moment; je lui dis : Chevalier, voilà un bleu là bas qui se sauve. — Tu te trompes, me dit-il: c'est un des nôtres. — Non, repris-je, c'est un bleu, j'en suis sûr; approches, que je monte derrière toi, et nous l'aurons. Dans l'instant je saute en croupe, et nous voilà partis au galop à travers la bruyère; mais, dès que ce bleu s'aperçut que nous lui en voulions, il força le pas, et peu après sauta dans un bouquet de

bois dont le cheval de mon camarade ne pouvait franchir le fossé à cause de sa profondeur. Malheureusement je n'avais que deux pistolets (de M. de la Roque de Montsegré, tué à Tinnhebray), ayant cassé ma carabine à l'affaire de l'Auberge-Neuve; et le fusil que j'y avais pris étant trop embarrassant pour moi, je l'avais donné. Un de ces pistolets m'avait crevé dans la main le matin de la retraite de la Chapelle-Moche, en le tirant, et me l'avait un peu fracturée. Voyant mon homme s'enfoncer dans le bois, je saute promptement à terre, et demande à Lair-du-Bois son mousqueton; il ne peut le dépasser du crochet: plus on se presse, moins on avance. Pendant ce temps notre proie échappait, et, pour ne pas la perdre, je fus obligé de courir assez loin dans le bois avec un pistolet qui ne m'inspirait pas plus de confiance que son camarade, dont le canon était déchiré et la batterie en morceaux; ce n'était pas moi qui les avais chargés; de plus, ma main était enveloppée de ma cravatte, faute de mieux. Mon homme couraitbien, pourtant pas si bien que moi, puisque je le rejoignis à environ deux portées de fusil dans le bois. Je lui criai : Rends-toi, ou tu es mort. Il se retourna à la seconde sommation, et me dit, en me couchant en joue : Non, je ne me rendrai pas. — Tu es cerné tout autour de ce bois, lui dis-je en avançant toujours; il est impossible que tu échappes; mets

ton arme par terre, et t'éloignes de huit pas : ce qu'il fit. Je m'emparai de son fusil, après quoi il me donna sa giberne et les cartouches qu'elle contenait. Je rapporte ce trait, moins pour m'en faire un mérite, que pour prouver mon étourderie. Avec un peu plus de courage, rien n'était plus facile que de se défaire de moi, qui n'avais qu'un pistolet, puisque l'autre était crevé et que je n'étais pas libre de la main droite. C'était un caporal, ci-devant soldat au régiment de Lorraine. Je n'ai pas besoin de dire que je ne me laissai pas approcher par lui jusqu'à ce que j'eusse rejoint mon camarade, qui m'attendait au bord du bois. Il en aurait étranglé deux de ma force. Je ne lui tins aucun propos ni ne lui fis aucun mal, suivant mon habitude de traiter tous les prisonniers que le sort des armes a fait tomber en mon pouvoir. Je le remis au général, et n'en entendis plus parler. Nous couchâmes cette nuit même dans les environs de Briouse, et le lendemain nous nous portâmes sur Saint-André-de-Messay.

Les habitans d'Ambrières redoutaient M. de Saint-Paul par M. de la Tremblaye, à cause de la connaissance qu'ils avaient de l'ascendant de ce dernier sur l'esprit du premier, étranger au pays. Les anciens républicains pensaient à se sauver, pour se soustraire aux exécutions plus haineuses que raisonnées de l'un et de l'autre. Les royalistes, de leur côté, disaient : Quand une

partie de la ville sera cachée, l'ennemi tombera sur l'autre à bras raccourci, indistinctement et sans choix. Alexandre contenait ces deux messieurs ; une fois parti, ils feront ce qu'ils voudront. Une espèce de comité se réunit, à l'instigation de madame Chamaillard, ma parente, chez madame de la Blinière, mère d'une des victimes d'Orléans, égorgée à Versailles en 1792, pour l'engager à soumettre leurs réflexions au général, en leurs noms et celui du pays. Cette sorte de réclamation lui avait été remise au village de la Tonnelière par le père Bichenière, auquel on avait défendu de nommer la personne qui la lui avait apportée, tant on craignait le ressentiment de ces messieurs ! Au même village de la Tonnelière, plusieurs officiers de la division, entre autres Raimbault, maître menuisier à Laval, furent, à mon insu, trouver le général, et lui dirent que, si je quittais la division, ils la quitteraient aussi et beaucoup d'autres. Je ne connus cette démarche, non plus que la réclamation des habitans d'Ambrières, que long-temps après.

Depuis l'affaire de l'Auberge-Neuve, le général ne commandait plus rien à M. de St.-Paul concernant la division ; il ne lui adressait pas même la parole, si l'on excepte ses ordres à celle du Mont-de-Haire, et, depuis cette dernière, il ne comptait parmi nous que pour son grade honorifique de chef de division ; de sorte qu'il n'était

pas même avec nous à Saint-André quand le général m'envoya, de chez M. du Menil-Bonhomme, par le chevalier de Lair-du-Bois, l'ordre de rentrer dans le pays du Maine avec mon monde; il se réunit à nous, nous accompagna ou nous y suivit; et dans la forêt il se procura la nouvelle jouissance d'y..... un transfuge de Lassay dont il suspectait la fidélité. Nous errâmes sur le pays, assujettis à des alertes continuelles, jusque vers la fin du mois de mai, sans entendre parler du général. Le 26, il nous envoya de la poudre par MM. Guérin-des-Rivières (Voltige) et Holbourg, avec ordre d'aller le rejoindre sur la paroisse de Champsegré les jours suivans. Les deux émissaires ne connaissant pas assez le pays, nous les envoyâmes jusqu'à la grande route de Domfront à Alençon, où nous tombâmes dans une embuscade sortie de Juvigny, qui, informée du passage de ces deux royalistes, les attendait à leur retour en dépit de la pluie qui tombait à verse depuis la veille. Nous étions six en tout, couverts de nos manteaux, lorsque nous tombâmes dans cette embuscade. Voltige était le premier; il fut tiré de si près (le canon du fusil sur le poitrail de son cheval), que le soldat fut mis en prison pour l'avoir manqué. Nous essuyâmes le feu de cette embuscade en nous retirant au galop; la nuit suivante, nous passâmes sur un autre point et sans la même rencontre, jeudi 2 juin. Le général

arriva le 4; nous louvoyâmes sur le pays, qui se couvrait de troupes ennemies par la soumission de MM. de Scépaux et de Puisaye sans en prévenir leur voisin et leur allié.

Nous étions sur la commune de Sept-Forges (à la Lande), quand nous apprîmes que les bleus d'Ambrières étaient sortis sur le Pas et communes voisines. Le général n'avait avec lui qu'une escorte d'environ une vingtaine d'hommes; sa force présente consistait donc dans notre division. La distance où nous nous trouvions de l'ennemi était d'environ trois lieues; elle ne nous empêcha pas de le chercher en traversant la commune de Ceaucé et la rivière de Grette. Passés sur la rive droite de cette rivière, le général prit une partie de la colonne, me donna l'autre avec ordre de battre les communes de Soulcée et Couême par l'est, pendant qu'il les battrait par la partie opposée, et que le premier de nous deux qui rencontrerait l'ennemi l'attaquerait sans le forcer, pour donner le temps à l'autre de le rejoindre. Je n'étais pas au bourg de Couême que quelques coups de fusils m'annoncèrent que le général l'avait rencontré, et, à juger par le feu, qu'il faisait sa retraite par le bourg du Pas. Malgré toute ma diligence à le prévenir dans ce bourg pour lui couper sa retraite, il en était déjà sorti quand j'y arrivai, et je ne pus que l'apercevoir défilant à toutes jambes sur son cantonnement,

où il emmenait six bœufs ou vaches. Je n'ai pas besoin de parler de la fatigue où nous avait mis cette course depuis le matin sans boire ni manger. Nous courûmes assez loin pour lui faire jeter quelques fusils, mais nous ne prîmes personne et nous rentrâmes dans le bourg du Pas. Le général était au château de Cocherie, d'où il m'ordonna de diviser notre compagnie de grenadiers en deux pelotons, et de les cacher dans des blés, en avant-postes, sur les deux côtés de la route d'Ambrières. Cette mesure est inutile, dis-je au général : ils l'ont échappée trop belle pour revenir. Il ne faut pas s'y fier, me répliqua-t-il, fais ce que je te dis. Je venais d'exécuter ses ordres et étais à peine rentré dans le château, que les coups de fusil nous annoncèrent le retour de l'ennemi en force. Mes deux pelotons de grenadiers le laissèrent approcher à portée sans se découvrir. Raimbault (Ferdinand) dont je parle plus haut, à St.-Jean-des-Bois, à Torchamp et à la Tonnelière, en était le capitaine. Son lieutenant et le sergent-major commandaient le deuxième peloton ; leurs noms sont le Bâtard et Bansard, des communes de Niord et de Melleray. L'un dit à l'autre, couchons le commandant en joue ; mets ton pied sous le mien, et quand j'appuierai, tu tireras en même temps que moi. Les deux coups portèrent, et le commandant fut la première victime de la dernière affaire choua-

nique de l'année 1796, tous les autres partis ayant déposé les armes depuis environ un mois.

L'ennemi, qui ne s'attendait nullement à cette rencontre, ne passa pas outre et se mit en retraite, mais en bon ordre. L'action devint plus sérieuse à mesure que notre monde se rallia, et, bien que les bleus fussent en retraite, de nouveaux renforts sortis d'Ambrières leur firent tenter l'offensive; le feu devint plus vif, le terrain devint plus cher et fut disputé suivant le prix que chacun y attachait; mais une compagnie dont je crains de tronquer le nom, si ce n'est pas celle de Loré, commandée par les intrépides Cômes et Maunoury (Bon-Conseil), ayant débordé l'ennemi et le prenant en flanc, changèrent la retraite en déroute. Si sa perte ne fut pas exagérée, il dut perdre beaucoup de monde, que les gens de la campagne dirent avoir trouvé dans les grains au temps de la récolte. Nous n'eûmes à regretter qu'un seul homme, M. Blanchard, des environs de Falaise; il débutait dans le parti : je crois que c'était sa première affaire. A la première escarmouche, il était à cheval et s'en revint avec trois ou quatre fusils.

Après avoir fait une assez longue conduite aux bleus, nous rentrâmes dans le bourg du Pas, où, le général me prenant en particulier, me dit : Je ne conçois rien à ce qui se passe dans notre parti; j'ai envie de voir le comte de Puisaye, qui me

mettra sans doute au courant ; mais, comme je n'ai pas une grande confiance en lui, il me faut cent hommes déterminés qui sachent mourir avec moi en cas de trahison, et j'espère que tu vas me les trouver dans ta division. — Je n'en ai que 99 à chercher, lui répondis-je : je suis tout prêt à vous suivre où vous voudrez. — Tu ne peux venir avec moi : il faut que tu restes à la division pour empêcher une défection, qui n'y parviendra que trop tôt à cause de son voisinage des pays rendus. La Bretagne et le Maine l'étaient entièrement. Je lui donnai la compagnie de grenadiers, mes deux jeunes frères et quelques autres, formant un total d'environ 150. Nous nous quittâmes ; il prit la route de la Bretagne, et moi celle de la division. Au bout de deux jours de marche, sur les limites de ces deux provinces, et dans les environs de Landivy, il trouva Châteauneuf, qui lui apprit la déconfiture de l'armée de M. de Puisaye, et l'arrivée d'une division républicaine qui le suivait, évacuant la Bretagne pour la Normandie, dans l'intention d'y obtenir les mêmes succès et n'étant qu'à un jour de marche. Le seul parti qui lui restât à prendre était de rétrograder promptement. Le quatrième jour il était de retour dans la division. Les postes ennemis commençaient à se multiplier d'une manière effrayante, ce qui ne laissait aucun doute sur les résultats. Ne pouvant plus tenir en ras-

semblement sur notre pays, il s'enfonça dans les bois du Bocage de la Normandie. Nous l'accompagnâmes jusqu'à la forêt d'Andaine, et ce fut là que je lui donnai le dernier baiser : je ne l'ai pas revu depuis. Mais, avant de nous séparer, il me témoigna le désir de savoir ce qui avait pu porter M. de Scépaux à une démarche aussi contraire à la cause des Bourbons, et, pour remplir ses désirs, un nouveau voyage dans la Mayenne fut arrêté entre lui et moi; il m'envoya donc à Laval. Craignant toujours quelque dessous de carte, je ne me soumis point, et l'expérience prouva que j'avais agi prudemment; mais il fallut m'éloigner du pays, où je ne reparaissais, pour le service de la division, que clandestinement. Malgré ma circonspection, je n'en fus pas moins arrêté plusieurs fois, et je courus risque de la vie à la première et à la deuxième.

J'étais retiré à la Ferté-Macé chez un parent, lorsqu'au mois d'octobre 1796, je fus dénoncé au commandant de la troupe, qui me fit arrêter sur les 10 heures du soir et conduire au corps-de-garde, d'où je trouvai moyen de m'évader en donnant de l'argent à un soldat pour aller chercher de l'eau-de-vie. En fumant ma pipe, je regardais de temps en temps à la porte si mon commissionnaire revenait, et, voyant le factionnaire tourné d'un autre côté, je me glissai doucement derrière lui et me voilà parti, laissant ce poste boire à ma

santé pendant que je trottais vers la Mayenne. Le matin j'étais à six lieues de là, car on pense bien que je ne vins pas coucher dans mon lit, et j'agis prudemment, puisque l'on vint m'y chercher, et que le lendemain on devait me fusiller, suivant l'usage, en me conduisant à Domfront.

L'on voit par là que, si la guerre était finie, la persécution ne l'était pas, et que ce fléau était loin de cesser ses ravages pour tout soldat royaliste. Mais, m'observera-t-on avec quelque vraisemblance, d'autres furent arrêtés dans le même temps et ne périrent pas; c'est une vérité: il y avait des exceptions qui ont souvent mis ma politique et quelques autres en défaut. J'en vais donner un exemple.

En 1795, un M. de Monregard-de-St.-Claude-de-Médavy, des environs de Seez (Orne), se présenta à la division de la Chapelle-au-Ribou, commandée par l'abbé Métayer (Rochambeau), avec des parchemins d'une aune; j'ai vu des reçus de lui signés de tous ses noms, dans lesquels il se donnait le modeste titre de *général en chef de toutes les armées catholiques et royales de l'Ouest;* titres qui plaçaient Charette, Stofflet, Puisaye, de Scépaux, de Frotté et ses subordonnés à une grande distance au-dessous de lui. Il nous rejoignit avec Picot, qui quittait le Maine pour la Normandie, au village de la Tonnelière, commune de Ceaucé, dans le courant de novembre,

après l'affaire du Teilleul. Son premier début près du comte de Frotté, après les complimens d'usage, fut l'étalage du bon esprit de son pays (Seez) en faveur de la cause de la légitimité, où une armée tout équipée, en un mot toute prête à marcher, n'attendait que son retour pour se lever, moyennant pourtant que le comte de Frotté lui donnerait 200 hommes pour la déterminer à cet élan et lui servir d'avant-garde ; c'est toujours mon opinion, qu'en insurrection, les 10 premiers hommes coûtent plus à réunir que les 1000 derniers. . . . .

Le général ne pouvant ou ne voulant accéder à sa proposition, il se rendit dans les environs de Rasne, où une douzaine d'hommes commandés par le jeune Robillard reconnurent son autorité. Il les emmena sur la route d'Alençon à Domfront, où ils capturèrent une voiture de fusils, dans les environs de Couptrain, que la république faisait passer à Domfront. En bon officier partisan, il eut dû s'éloigner du pays après cette expédition ; point du tout, il avait caché ses hommes dans un champ de genêts le surlendemain, lorsqu'ils y furent surpris par un détachement de troupes républicaines. Le jeune Robillard et plusieurs autres y furent tués, le reste prit la fuite, et le trophée de l'anti-veille retourna à l'arsenal pour lequel il était destiné. M. de Montregard-de-St.-Claude-de-Médavy, ce géné-

ralissime de l'Ouest, n'y eut aucun mal, par une raison toute simple, il n'y était pas. Où était-il donc ? me demandera-t-on ; je le demande moi-même au lecteur. La suite nous le dira peut-être.

Je le croyais mort ou bien loin, commandant un parti pour la légitimité, quand l'été suivant (1797) j'appris qu'il était passé par la ville de Lassay, en dehors de la direction des prisonniers d'Alençon à Mayenne, conduit par la gendarmerie jusqu'au port de Saint-Malo, d'où il passa en Angleterre et de là à Mémelle, près de S. M. T. C., où, s'il ne fit pas un rapport détaillé de ses services, il en fit au moins un de ses exécutions à quelques gardes-du-corps de Louis XVIII, entre autres aux MM. Pommiers de Tours ou de la Tourraine. Comme il n'était point connu à Lassay, on eut soin d'y faire connaître son nom ; sans cette précaution, l'on n'aurait pas su que M. de Médavy était rejeté au-delà des mers par la république française. On se rappelle qu'il avait figuré dans ce canton à la tête de la division de Rochambeau, en qualité de généralissime des royalistes de l'Ouest ; mais ce chef récalcitrant ne voulut pas le reconnaître pour tel. Il ne fit que passer à Londres, d'où il repartit aussitôt pour se rendre auprès du roi de France. Il revint en Angleterre ; quelques personnes veulent qu'il y ait été renfermé, et rejeté ensuite sur les côtes de France ;

je n'en sais rien, mais je sais que dans ce temps M. Pascal de Placène reçut une lettre datée de Londres, du comte de Frotté, portant en substance : « M. de Médavy part d'ici pour Paris, » tâchez qu'il s'y rende par le plus court chemin, » et surtout qu'il ne connaisse rien de nos af- » faires. » Le général lui prêta cent dix-sept louis, qu'il a rendus en 1822 à M. son père, qui habitait alors la rue de Vaugirard, au coin de la rue Cassette. En 1812, je me rencontrai avec lui à Argentan chez madame Du Bourg-de-Jougy, qui avait la bonté de s'intéresser à moi et qui me fit obtenir, par madame Pasquier, mon passeport pour les États-Unis d'Amérique. Depuis ce moment, je ne le vis plus qu'à la restauration, où il se trouvait dans toutes les réunions avec les royalistes de Normandie, comme un des plus fermes apôtres de ce parti..... *Audaces fortuna juvat.*

En me sauvant aux Cent-Jours, j'étais au bureau des diligences de Caen pour y retenir la place de mon épouse, celle de ma fille, agée de cinq ans et la mienne, lorsqu'y arriva M. Médavy, venant de Paris. Quoique fâché de sa rencontre, je ne pus l'éviter; il vint à moi en me disant : « que devenez-vous ici ? — Pas grand chose, lui répondis-je, et vous? » — Je vais à Dieppe, reprit-il. Allait-il vraiment à Dieppe et quelles affaires l'y appelaient? Il partit et je ne l'ai plus revu. Le

lendemain, je partis pour Granville, mais je me gardai bien de le lui dire. Arrivé à Jersey et logé à l'auberge des Trois-Pigeons, chez la veuve le Sueur, les deux frères Pommiers débarquèrent à Saint-Hellier, venant de Tours, et logèrent dans cette même auberge, où nous fîmes connaissance. « Nous avons vu arriver, et passer quelques jours à Memel, un général commandant les royalistes de Normandie, me dirent-ils. » Sachant que le comte de Frotté n'avait jamais été près de Louis XVIII depuis sa promotion au grade de commandant en chef, en vain je me creusais l'imagination pour trouver ce général, lorsqu'ils m'en firent le signalement. Alors je leur nommai M. de Monregard. — Non, me dirent-ils. — M. de St.-Claude? — Ce n'est pas cela; — M. de Médavy? — Vous y êtes. Il nous dit avoir fait fusiller un de nos camarades, M. de Lalande (ancien garde-du-corps), et sa mère, (de Longé, Orne).

Je savais que ces deux victimes avaient été égorgées chez elles, sous les yeux de leur père et de leur époux, dans l'hiver de 1795 à 96, avec quelques autres; mais jusque là je n'avais pu découvrir l'auteur du crime, qui vraiment en était un, s'il n'avait eu pour but de déshonorer le parti. Combien de bons royalistes ont porté leurs têtes sous la guillotine d'Alençon pour cet assassinat, quand le chef se promenait impunément dans Paris! Que l'on aille à Briouse. Il est

décoré de je ne sais combien d'ordres. M, de Blackas ne le connaissait pas, me dira-t-on; que ne venait-il avec nous en France, durant la guerre, il eût été moins ignorant des hommes et des choses. Mais connaissait-il le notaire où les intrigans allaient déposer leur argent pour avoir des emplois et des croix, dont les journaux nous ont donné le nom, la rue et le numéro, en 1815? L'on a baptisé tous les ministères de la restauration; l'on n'a pas encore trouvé un nom pour le sien, que j'appelle celui de l'intrigue; j'espère en donner des preuves quand j'en serai là. Je m'étonne comment les noms de Saint-Léger, de Médavy et Ingand-de-Saint-Maure ont échappé à la véracité de la plume de M. Eugène Génoude dans sa nomenclature des directeurs du parti Normand. Il a également oublié celui de Mallet (dans la Seine-inférieure), le mieux payé (chaque officier avait 72 francs par mois, pour ne rien faire) et le moins exposé.

Toujours en l'air, à mes frais, pour le service du parti, je fus encore arrêté au mois de février 1797, et le 15 de mai suivant; Voir la lettre de M. de Saint-Paul (Henry), du 13 mai, de la même année. Dix minutes avant cette dernière arrestation, je venais de déposer dans des mains sûres des proclamations et quatre brevets de capitaine de grenadiers, destinés pour la division; c'en était assez pour être fusillé de suite; que de mal-

heurs, que d'humiliations de moins pour moi!

Après cette dernière catastrophe, ne pouvant plus tenir dans le pays, je fus forcé de m'en éloigner, et quand le service de la cause m'y rappelait, je n'y venais que furtivement. Que M. de Saint-Paul nous dise combien il y a fait de voyages depuis la paix de 1796, jusqu'à la reprise d'armes, vers la fin de 1799? — pas un. J'arrivais au Bourg-de-Loré, après le 18 fructidor, avec de nouvelles proclamations et instructions, lorsqu'à une centaine de pas de distance du village de Haut-Fresnay j'aperçus un certain nombre d'hommes portant je ne sais quoi sur leurs épaules; le jour commençait à tomber, de sorte que je ne pouvais distinguer les fusils d'avec les instrumens d'agriculture, non plus que l'accoûtrement. Je mis mon cheval dans un fossé, d'où je reconnus un détachement de troupe prenant à travers les champs de la Huberdière pour rentrer à son cantonnement de la Baroche-Lucé; seulement deux minutes plus en avant, je tombais dans un chemin creux, au milieu de ce détachement, sans pouvoir m'échapper.

L'on voit par ce tableau raccourci que j'étais Raton et M. de Saint-Paul Bertrand.

La preuve du cas que le général en faisait, c'est qu'à la restauration il n'a pu produire le moindre morceau de papier de lui. Je ne sais comment il a eu la croix de Saint-Louis

titre et sans brevet. J'en appelle à lui, il vit et lira ce que je dis ici; qu'il me démente; mais qu'il prouve. S'il avait eu quelque pièce, il aurait dû les produire plus facilement que moi, n'ayant pas été assujetti aux mêmes mutations ni voyages, et le château de Monceaux lui procurait deux caches assez sûres pour lui servir d'archives. L'on s'étonnera peut-être qu'il ne m'ait jamais offert d'asile dans cette maison, où il était le maître long-tems avant d'en être le gendre. Au mois de maï 1797, il reçut cent louis pour la division; il m'en remit cinquante, pour acheter de la poudre, des armes, des souliers, un fusil double pour le garde du château, avec ordre de donner 300 francs à la Fleur; 200 à Coignard, et 200 à Dubois (Fortin). Voir sa lettre du 13 mai 1797. Après le 18 fructidor, les royalistes étaient chassés par tout comme des bêtes fauves. Le pays où je m'étais retiré ne m'offrant aucune sûreté, je fus donc forcé de le quitter; mais où aller? M. de Saint-Paul était tranquille au château de Monceaux, avec les deux demoiselles de cette maison; madame leur mère, mise injustement sur la liste des émigrés, avait passé en Suisse avec un charlatan venu d'outre mer au mois d'avril 1796, et qui n'avait pas quitté de chez elle depuis ce moment jusqu'à celui d'évacuer la France pour la seconde fois. M. de Saint-Paul n'ignorait ni ma situation, ni ma

détresse; il ne me fit aucune offre de service, et ma fierté me défendait de lui rien demander; je préférai donc me réduire à la triste condition de domestique laboureur plutôt que de m'enterrer tout vivant dans un trou comme tant d'autres. Mais, avant d'en venir à cette dure extrémité, je fis un voyage à Caen, pour exposer au vicomte de Williamson ma situation et celle de mes camarades, égorgés où ils étaient rencontrés.

Trop connu sur la route directe de Flers à Caen, je pris celle de Falaise et du Pays-d'Auge. Au Pont-de-Jôre, je fis rafraîchir mon cheval et m'informai du chemin le plus court pour me rendre à Caen, où la foire Saint-Simon et Saint-Jude avait lieu le lendemain (j'avais choisi ce moment exprès); l'on m'indiqua la chaussée de Fierville, vers laquelle je me dirigeais, lorsque la nuit me surprenant, de la lumière que j'aperçus me conduisit à Saint-Silvain, où je couchai, et de là à Caen. Je me présentai d'abord chez Labbé-Laubrière, chargé de la correspondance du parti avec l'Angleterre, par les îles Saint-Marcou. Après lui avoir exposé l'état des hommes et des choses dans mon pays, je lui témoignai le désir de passer en Angleterre, en attendant que l'on eût besoin de moi. — Le général l'a expressément défendu, me répondit-il; d'ailleurs l'on ne tardera pas à re-

prendre les armes, et que deviendrait votre division, M. Henry (M. de Saint-Paul) n'y paraissant pas? Il demeurait chez madame veuve du Fresne, sur la place Saint-Sauveur. Il me retint à dîner, et sur ces entrefaites arriva M. de Bruslard, dont j'entendais prononcer le nom pour la première fois. —Voilà l'aide-de-camp du général et chargé de la correspondance avec moi, je vais vous présenter à lui. M. de Bruslard entra, passa de suite dans son cabinet avec l'abbé, d'où ce dernier sortit un instant après pour me défendre de lui parler, ni de paraître savoir ce qu'il était; singulière manière de se faire des amis, m'objectera-t-on. Depuis que les circonstances m'ont mis à même de juger cet intrigant, j'ai pensé que cette réserve de sa part était plus dans mon intérêt que je ne la jugeai alors, et que le lecteur ne la juge peut-être, jusqu'à ce que, rapprochant toutes les circonstances de sa vie, il n'en trouve le mot de l'énigme. En dînant, l'abbé fit un pompeux éloge de son champion, dont j'admirais l'intrépidité d'oser se promener ainsi, en plein jour, dans les rues d'une ville aussi surveillée que la capitale de Basse-Normandie. Entre autres contes, il me dit : j'ai entendu dire à plusieurs républicains qui ont eu affaire à l'armée de Condé et qui l'ont distingué dans ses rangs : «S'il était lui second dans un parti, je ferais tout de suite le troisième.» Ces hommes n'existaient sans doute

plus quand il a figuré sur la scène; nul charlatan sans compère.

Aucun de ceux que je cherchais n'étant à Caen dans ce moment, ni M. de Williamson ni Mandat, je ne pus donc atteindre le but que je me proposais, et me disposais à quitter cette ville, lorsque je fus averti de changer de route. On me dit qu'un instant après avoir quitté le Pont-de-Jôre, la garde nationale était venue à mon auberge pour me demander mon passeport, et qu'ayant appris que j'avais demandé la route de la chaussée de Fierville, l'on y avait couru après moi, me prenant pour un émigré. Ce renseignement me fit faire une foule de réflexions. Comment! on poursuit à outrance un pauvre diable comme moi, tandis que des personnages distingués jouissent de la liberté dans cette ville comme en pays conquis! Quelle route donc prendre? L'on me conseilla de prendre celle de Vimont et de Saint-Pierre-sur-Dives, m'assurant que je n'y trouverais point de troupes. On se trompa: il y en avait dans l'un et dans l'autre, et je fus obligé d'exhiber mon méchant passeport à ces deux postes. Ce passeport m'inspirait d'autant moins de confiance que celui qui me l'avait donné était âgé de 36 ans, tandis que je n'en avais pas 22; qu'il était blond, et que je suis très brun; mais on se contenta de regarder le cachet et la signature de Saint-Pierre. Je vins passer à côté de Livarot, de là à Frau et Argen-

tan, que l'on me fit éviter. Je déjeûnai à Fontenay sur-Orne, où j'appris qu'il y avait cantonnement à Écouché et à Rasne. Sur l'assurance que l'on donna à madame de Marescot qu'il n'y avait point de troupes à Broussai, je pris cette direction, et la première personne qui frappa ma vue en y arrivant fut une sentinelle. Une femme se présentant par hasard, je lui demandai l'adresse du jacobin le plus prononcé de cet endroit, dont je ne connaissais que le nom, Ernoul. Le factionnaire me l'indiqua lui-même en me le montrant devant sa maison. Cette ruse innocente me tint lieu de passeport. Je piquai des deux et arrivai à cet individu, qui me demanda ce qu'il y avait pour mon service. « Citoyen, lui demandai-je, connaissez vous le citoyen un tel? — Très bien, répondit-il, c'est mon ami. — Il m'a chargé, à Argentan, de vous souhaiter le bon jour, et de vous demander à dîner. » (je savais seulement qu'ils étaient amis, mais je n'en connaissais non plus que le nom.) Il voulut me faire descendre; je le remerciai fort civilement en lui disant que j'allais voir un cheval dans ses environs, et qu'à mon retour j'aurais l'honneur de le saluer. Je suis encore à revenir. Je n'ai pas besoin de dire que j'étais encore porteur de proclamations, de circulaires et d'instructions: cela n'a jamais manqué; mais de provisions..... c'est autre chose. Pauvre raton! En bravant tous les dangers, j'ar-

rivai dans la division ; j'y remplis ma mission : plutôt mourir que d'y manquer ! Les cantonnemens se tenant comme par la main, et ne voulant point m'enterrer, je revins trouver le vicomte de Williamson dans le pays d'Auge, et lui faire un nouveau rapport de la situation de nos pays. Je revins à Fontenay, chez madame de Marescot, qui, touchée de mon état, écrivit à une amie dans les environs de l'Aigle pour la prier de me donner l'hospitalité pour quelque temps au moins. Cette dernière adhéra de la meilleure grâce possible a cette proposition, mais il fallait un passeport. Je crus qu'une certaine personne de Bellon (Orne) pourrait m'en procurer un sous un autre nom ; elle y réussit. Le passeport rempli et soumis à la signature de l'autorité, un gentilhomme de Messay, qui en faisait partie, me reconnaissant au signalement, fit déchirer la feuille ; il se nommait Du But. J'étais dans les environs de la Ferté-Macé quand le vicomte de Williamson me fit appeler de nouveau au pays d'Auge pour me communiquer de nouvelles proclamations et de nouveaux ordres pour la division. Les démarches et les dangers des subordonnés ne coûtaient rien à ces messieurs ; cependant cette réflexion ne doit pas s'appliquer à ce loyal et brave partisan ; il ne comptait sûrement pas sur une récompense comme celle que me gardait la restauration...... Vive le roi, quand

même! Je le trouvai au château de Tertu; mais, avant d'y arriver, que de difficultés et de dangers j'eus encore à surmonter! On se rappelle, sans doute, qu'il y avait de la troupe à Écouché, à Rasne et à Boussay. Il fallut donc me frayer une route entre ces cantonnemens, en prenant de la Ferté-Macé par Joué-du-Bois, Saint-Martin-l'Aiguillon, Vieux-Pont, Joué-du-Plain et Touché. C'était dans le mois de novembre; si ces chemins de traverse étaient horribles, les eaux étaient aussi débordées partout; de sorte qu'à Saint-Martin je me trouvai plusieurs fois dans l'incertitude si je continuerais ma route ou si je rétrograderais. Le bourg de Vieux-Pont était presque submergé. Ne connaissant pas le danger de ma situation, j'entrais dans ce gouffre, lorsque l'on me cria des maisons de ne pas passer ou que nous étions perdus moi et ma bête. L'on m'indiqua un autre passage moyennant un détour, et je ne le franchis qu'à la nage et grâce à la vigueur de ma jument. A Louché, nouvel embarras, aggravé par la nuit. Arrivé dans une espèce de commune dans laquelle on avait fait des trous énormes en enlevant de la terre et entièrement couverts d'eau à une grande distance, j'offris inutilement 3 fr. à un particulier s'il voulait me tracer la route en passant devant moi avec son cheval. « Vous m'en donneriez 100, me dit-il, que je ne passerais pas, surtout à cette heure. Si votre

bête nage bien et qu'elle soit solide, vous passerez, mais prenez garde de quitter la voie à cause des trous. » Enfin, ma situation n'admettant aucune délibération, je me hasardai à braver ce nouveau danger, accru par l'inégalité du terrain. Quelquefois ma bête trouvait terre, et l'instant d'après j'avais de l'eau jusqu'à la ceinture, ce qui doublait sa fatigue et mon inquiétude, et cela dans une étendue de près de cent pas. J'arrivai à Fontenay mouillé comme une soupe, mais j'en fus dédommagé par le bon accueil des maîtres de cette maison respectable. Le lendemain soir, je me rendis à Tertu en passant de nuit dans la ville d'Argentan, dont on me fit éviter le poste. J'y trouvai le vicomte, qui me chargea de nouveau d'assurances positives que, sous peu, l'on se mettrait sur la défensive sous la direction immédiate d'un prince du sang, avec des moyens bien au-delà des besoins; mais que, jusque là, il fallait garder la plus parfaite indifférence aux persécutions qui pesaient sur nous. Il fallut encore retourner à la division porter ces ordres et ces mensonges, que je suis loin d'attribuer au bon vicomte, qui n'était que l'écho dans cette circonstance.

Nous quittâmes Tertu le matin tous les deux, en nous dirigeant par la forêt, sur un moulin appelé Saint-Hippolyte, où nous traversâmes la rivière de l'Orne à la nage, et où sa jument man-

qua de l'y abandonner ; il ne dut son salut qu'à son talent de bien monter à cheval et de savoir le bien gouverner en pareil cas. Arrivé à je ne sais quelles bruyères, sur la route d'Argentan à Séez, nous nous séparâmes ; il prit du côté de cette dernière, et moi vers Fontenay. Le jour suivant, je me remis en marche pour la division par la nouvelle route que j'avais parcourue trois jours avant, sans éprouver les mêmes embarras, les eaux étant retirées ; mais non sans éprouver un certain effroi quand je reconnus les trous auprès desquels j'avais passé de nuit à Louché ; ma jument aurait eu la force de quatre chevaux qu'elle ne s'en serait pas retirée si elle y fût tombée. Arrivé dans le Maine, je trouvai tout sens-dessus-dessous ; une partie de nos chouans assassinée, l'autre dans les fers, et le reste en fuite. Sans exception de grade ni de rang, il suffisait d'avoir porté les armes ou d'être suspect ; il y avait des cantonnemens partout. J'étais revenu dans les environs de la Ferté-Macé ; j'étais chez l'abbé de Ronay, commune de Magny, lorsque j'appris l'arrestation de MM. Fret (Legrand) et Fortin (Dubois), pris la nuit précédente auprès de son épouse. Ce dernier fut guillotiné à Alençon l'année suivante ; c'était vers la fin de décembre. J'appris en même temps qu'un détachement était sorti ; la crainte qu'il ne se dirigeât sur Durcé me força de m'en éloigner. L'abbé de

Ronay avait des affaires à Argentan. Il entreprit de me guider jusqu'à Fontenay par une route meilleure que la mienne, en évitant le bourg de Rasne. A la nuit, il vint me rejoindre chez M. La Croix-Picardière, son voisin, et nous nous acheminâmes vers Argentan par un temps de pluie abominable, une nuit affreuse, et par des chemins horribles. Il nous fallait traverser les bois de Rasne, où mon compagnon se perdit au point de ne plus savoir où il était, de sorte qu'il fallut parcourir tous les sentiers l'un après l'autre, au risque de tomber dans les fosses-minières dont ces bois sont remplis, et qui l'étaient elles-mêmes d'eau au niveau de la terre. Arrivés à l'extrémité d'un sentier, mon compagnon ne s'y reconnaissant point, nous retournions au point de départ pour en essayer un autre; ainsi de même pour tous toute la nuit. Il était tellement perdu, qu'il ne put jamais me dire à quel air de vent était l'endroit que nous cherchions. Enfin le hasard nous fit arriver sur la bruyère de Saint-Ouen, où était la maison de M. Desvaux, après laquelle nous courions depuis le soir. Nous y arrivâmes dans un tel état, que nous aurions été dans le feu l'un et l'autre pendant une heure que nos habits n'auraient pas brûlé. Le propriétaire, qui était de condition et père d'émigré, nous reçut assez bien, mais M. de Ronay, parti pour Argentan et de là pour Alençon, devait re-

nir me reprendre dans cette maison pour me conduire ailleurs chez de ses amis. Le temps fixé pour son retour s'écoula sans le voir reparaître; l'inquiétude de me voir séjourner peut-être trop long-temps se manifesta trop visiblement sur la figure et dans les procédés de mes hôtes pour que je ne m'en aperçusse pas. Cependant, dans ma situation, la susceptibilité n'était pas de saison; je patientais, m'attendant chaque jour à voir arriver M. de Ronay. Enfin, un soir, madame Desvaux rompit le silence; elle m'exposa pathétiquement les craintes de son époux, et me pria de ne pas trouver mauvais l'exhortation qu'elle me faisait en son nom de m'en aller. Le compliment n'était rien moins que flatteur, mais qu'y faire? Eussè-je dû être fusillé à la porte de la cour, je ne serais pas resté dans une maison malgré les maîtres. Malheureusement M. de Ronay avait pris la selle de ma bête et m'avait laissé celle de la sienne, à cause de son état de dislocation. Je la racommodai de mon mieux, et je partis sans savoir de quel côté je devais tourner.

Je m'abandonnai machinalement à la direction de ma bête, qui prit le chemin de Fontenay par Écouché, que je traversai sans mauvaise rencontre, grâce à l'obscurité. Madame de Marescot me reçut avec la même bienveillance; mais plusieurs causes s'opposaient à ce que je pusse rester chez elle : elle était veuve, elle avait une de-

moiselle jeune et aimable; en outre elle était voisine de trop près d'Argentan, qui devait naturellement la surveiller pour sa caste et pour la part qu'avait pris M. de Marescot à l'insurrection de Caen en 1791.

ANNÉE 1798.

Ne pouvant me garder, pour elle et pour moi, elle me procura la connaissance d'un honnête fermier à l'extrémité du département de l'Orne, du côté de Falaise, qui voulut bien me recevoir sous le costume de domestique. Les maîtres de cette maison seulement étaient dans la confidence de ma véritable situation; le reste et les voisins ne me croyaient que déserteur. Pour sauver les apparences et gagner une partie de ma dépense, il fallait travailler; quoique je n'y fusse point habitué, je m'y fis, et, malgré le pénible de cette condition, je me trouvais heureux de respirer l'air; souvent une chemise ne séchait pas sur moi depuis le matin jusqu'au soir.

Le mercredi des Cendres (21 février 1798), on nous envoya, Bâtard et moi, abattre chacun un orme pour faire deux voitures. Ce Bâtard était le lieutenant de la compagnie de grenadiers de notre division; il était fils d'un des meilleurs fermiers de la commune de Niord, près Lassay.

A peine eus-je donné quelques coups de coignées, que quatre ampoules énormes se déclarèrent à ma main droite; je voulus les forcer, mais bientôt ma main s'emplit de sang, et le courage m'abandonna si bien, que le Bâtard, proscrit comme moi, et auquel j'avais procuré cette connaissance, me dit : Julien, asseyez-vous, j'abattrai le vôtre quand j'aurai abattu le mien; ce qu'il fit en effet. Dans cette maison il y avait deux prêtres soi-disant réfractaires, qui avaient prêté le serment pour se mettre à l'abri de la persécution, mais qui feignaient se cacher pour se conserver l'opinion de ce qu'on appelait alors les honnêtes gens. Pour se donner plus de relief, ils faisaient faire rapports sur rapports, à la maison et chez leurs amis, que l'on viendrait faire perquisition à l'Anglaincherie, et que l'on arrêterait les deux prêtres qui s'y cachaient. Nonobstant ces bruits, ces deux messieurs n'en allaient pas moins à la chasse avec chacun leur chien, ou s'en allaient demander à dîner tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, quelquefois chez le curé de Corday, au château de Couvrigny, et souvent à Falaise, dont nous n'étions éloignés que d'une lieue et demie, sans plus de précautions que le commandant de la 14me division militaire. Les croyant vraiment ce qu'ils affichaient être, je me demandais quelquefois si Neuvy n'était pas soumis à la république. Ces rapports deve-

naient de jour en jour plus fréquens. Sur ces entrefaites, l'abbé de la Phose fut pris, quoique bien caché, chez son beau-frère, M. le Sage, fermier à la Fresnaye-au-Sauvage, par la garde nationale de Bâsoche, et conduit dans les prisons d'Argentan, où il resta jusqu'à l'avénement de Bonaparte au consulat. Cette circonstance, jointe aux rapports multipliés que cette garde nationale, dont nous n'étions éloignés que d'une demi-lieue, viendrait fouiller à l'Anglaischerie, me fit réfléchir sur les dangers que courait un brigand de la Vendée dans le cas d'une pareille visite.

J'en parlai au comte de Williamson, qui approuva mes craintes sans pouvoir améliorer ma situation. M. de la Besnardais de Saint-Auvieux, ancien garde-du-corps du roi, habitait Falaise par prudence; je le voyais assez souvent, en qualité de parent. Je lui fis part de mon embarras; il fit le voyage de Caen exprès pour en conférer avec l'abbé Laubrière (la Grimace), qui lui répéta ce qu'il m'avait dit au mois de novembre précédent, que le général défendait expressément de laisser passer personne en Angleterre. L'expérience m'a prouvé depuis que cette mesure était politique, et l'on en jugera par une réflexion de Moulin, à Londres : « Que nos camarades ne viennent pas ici, ils n'y conserveraient pas long-temps leurs sentimens. »

M. de la Besnardais, à son retour, me com-

muniqua cette laconique solution. Il connaissait à Falaise deux jeunes gens très bien pensans et liés avec les officiers du 12e régiment de chasseurs à cheval (dit des Évêchés, ci-devant dragons de Montmorency); il leur parla de moi et de mon embarras; leur réponse fut: « Qu'il entre dans ce régiment; les officiers pensent bien; il y sera en sûreté tant et si peu de temps qu'il voudra: nous négocierons cette affaire, dont nous sommes sûrs du succès d'avance. » MM. l'Hermite et Lefèvre (ce dernier a été guillotiné à Rouen en 1808, victime de sa confiance dans le chevalier de Saint-Ernoul, dont je parlerai plus bas), en parlèrent d'abord à l'adjudant-major Pons, qui en parla ensuite à d'autres officiers et même au colonel Courteille, qui lui demanda s'il était sûr de mes principes: Car, dit-il, le régiment est bon; il ne faut pas gâter le troupeau. — J'en réponds, reprit l'adjudant. — Dans ce cas, amenez-le-moi quand vous voudrez, repartit le colonel.

Cette affaire arrangée, il me fallait encore l'agrément du vicomte de Williamson. Je fus le trouver au château de Tertu, chez madame de Vanenbres. Il fut enchanté de l'expédient, et, loin de combattre cette démarche, il m'engagea à la suivre de près, parce que, m'observa-t-il, vous ferez des connaissances, et, quand le moment sera venu, vous amenerez des recrues, et vous pourrez nous être utile dans Falaise.

Dès le lendemain de cette visite, l'adjudant me présenta au colonel ; mais pour cela il fallut emprunter des habits bourgeois, jusqu'à des souliers, ne trouvant pas prudent de me présenter dans mon costume de domestique, pour ne pas éveiller trop de soupçons. M. le Prieur, marchand drapier, me prêta ceux de son fils. Je fus reçu d'emblée ; et à peine étais-je au quartier, que plusieurs officiers vinrent m'assurer de leur bienveillance, et me tinrent parole. Quelques jacobins de Guibray me jugèrent ce que j'étais, et me dénoncèrent au colonel, qui, pour me sauver, m'envoya à Argentan, grossir les deux escadrons qui y tenaient garnison. Pendant mon séjour dans cette ville, mes cheveux et mes moustaches poussèrent de manière que l'on ne me reconnut plus, quand, au bout de quelque temps, je revins à Guibray. Je dirai plus tard comment je passai mon temps pendant mon séjour à Argentan, où je ne couchai pas une seule nuit à la caserne, mais toutes à Fontenay, chez la bonne et respectable madame de Marescot.

Le lieutenant-colonel, M. de la Poterie, commandant les deux escadrons détachés à Argentan, était un ancien page et un très honnête homme. Au bout de quelques mois, le régiment eut ordre de se porter en Basse-Bretagne ; le dépôt resta à Guibray, et j'y fis nombre, ce dont le vicomte de Williamson fut encore enchanté

sous plus d'un rapport. Sur ces entrefaites, l'épouse du quartier-maître accoucha; elle courut des dangers; elle demanda un prêtre, on lui en procura un insermenté, comme elle le désirait. Je l'y conduisis, et cette circonstance me valut la bienveillance de son mari, ainsi qu'on le verra tout-à-l'heure. Je reçus une lettre de mon pays, dans laquelle, en me parlant de plusieurs chouans pris et assassinés, entre autres le Métayer, on me disait encore : « On sait dans ce pays qu'Alexandre est caché dans un régiment de cavalerie légère; on cherche le numéro de ce régiment; si on le découvre, il sera arrêté et traité comme les autres. »

Après avoir communiqué cette lettre au vicomte, je la montrai au quartier-maître, pour lequel je n'avais rien de caché depuis que j'avais conduit un prêtre près de son épouse. « Hé bien, me dit-il, si l'on met cet acharnement à vous poursuivre, vous vous en retournerez, en attendant que l'orage se dissipe, ce que je ne crois pas fort éloigné. » Trois de mes camarades avaient pris le même parti que moi, dans le 21ᵉ de chasseurs à cheval, en garnison à Versailles; ils s'étaient rendus à la république, et n'avaient rien fait depuis pour en démériter. Un d'eux fut dénoncé et arrêté, sans que l'on ait su depuis ce qu'il était devenu; les deux autres prirent la fuite : preuve que le gouvernement d'alors pro-

voquait la guerre civile de tous ses moyens, au mépris de son intérêt et de celui de la société. Le seul vivant de ces trois est maire de Charchigné, arrondissement de Mayenne. Cette nouvelle m'étant parvenue, je me retirai au pays d'Auge, où Picot et plusieurs émigrés se cachaient. J'étais fort mal placé; ces messieurs ne l'ignoraient pas; ils avaient d'excellentes connaissances, chez lesquelles il y avait des cachettes sûres; ils ne m'en procurèrent pas une: nous ne servions peut-être pas la même cause. Ne pouvant tenir long-temps dans ce pays, je fus obligé de le quitter. Ne voulant et ne pouvant me résoudre à m'enterrer tout vif, je me retirai chez un tanneur nommé Lémiaire, dans la commune de la Frainaye-au-Sauvage, à une demi-lieue de Pontécrepin (Putange). J'y étais sensé apprenti tanneur; je payais 400 francs de pension, et donnais un an de mon temps. J'eus sans doute beaucoup de peine à me faire à un état aussi dur; mes mains devinrent dans un état pitoyable par l'effet de la chaux; cependant je me trouvais plus heureux que mes compagnons: je respirais au moins l'air dont ils étaient si souvent privés le jour et la nuit, suivant la localité. Toujours l'ami de mes camarades, j'appris que les deux déserteurs du 21e de chasseurs étaient de retour dans le pays. Le maire de Charchigné, haut de cinq pieds dix pouces, était caché chez ses parens, dans un trou mé-

nagé au milieu de deux cordes de bois. Mauboury (Bon-Conseil) était caché chez des amis, d'où il ne pouvait sortir ni jour ni nuit, sans courir les risques d'être découvert. Je fus les chercher pour les amener dans le même pays qu'une douzaine de leurs camarades, que j'y avais placés et qui y étaient tranquilles au moyen de quelques stratagèmes et de l'ignorance où l'on était de leurs principes et de leurs antécédens.

ANNÉE 1799.

Quand on a été privé de la lumière pour quelques temps, par prudence, on craint d'être arrêté en franchissant le seuil de la porte où l'on est confiné. Telles furent les réflexions de mes deux proscrits, quand je leur proposai de franchir une vingtaine de lieues avec moi : « Nous n'avons point de passeports, m'observèrent-ils. — Je vous en procurerai, leur répondis-je. — Nous ne sortirons point du pays si vous voulez vous mettre à notre tête, me répliquèrent-ils; il y a trop long-temps que nous sommes malheureux, et nous ne sommes pas les seuls : tels et tels, dans notre même cas, ne demanderont pas mieux que de se réunir à nous et de mourir les armes à la main, s'il le faut. » Je leur fis à cet

égard toutes les réflexions possibles, tant sous le rapport de la subordination que sous celui des moyens pécuniaires. « Quant à la subordination, répondirent-ils, celui qui ne pourvoit ni à notre existence ni à notre sûreté ne peut en exiger une absolument passive de nous ; et ces messieurs émigrés, qui trouvent des refuges sûrs et agréables, qui reçoivent et gardent l'argent que l'on nous envoie d'Angleterre, ne peuvent pas trouver mauvais que nous vendions notre vie plutôt que de la perdre en lâches sur les échafauds. Quant aux moyens pécuniaires, nos baïonnettes nous en procureront.

Vers la fin de cette année 1798, une prétendue colonne mobile, commandée peut-être par le chevalier de Sotano ou Branche-d'Or (la Geslinières), dont il est parlé plus bas, se présenta à Desertine, canton de Gorron, arrondissement de Mayenne, se logea militairement chez quelques habitans, et à une heure convenue chacun égorgea ses hôtes. Un nommé Rastière, célèbre par son jacobinisme, fut du nombre de ces victimes ; et les journaux du temps, et tout le monde enfin, de faire retomber cette expédition sanguinaire sur les pauvres chouans, quoiqu'y étant parfaitement étrangers. La garde nationale d'Ambrières subit le même sort quelque temps après, et plusieurs insurgés en portèrent la peine quand on les attrappa.

Ces circonstances n'échappèrent point à la ré-

flexion de mes deux camarades, qui m'observèrent fort judicieusement que, s'ils étaient pris, on ne manquerait pas de les charger de ces crimes, quoique bien innocens; que le meilleur parti, pour eux et pour moi, était la défensive. Qu'au nombre d'une dixaine d'hommes déterminés et constamment réunis, trente hommes, quels qu'ils fussent, ne nous arrêteraient pas. Tout bien considéré, prévoyant aussi le sort qui m'attendait si j'étais pris, je cédai à leurs instances. Nous retirâmes nos armes de la terre, où elles étaient enfouies depuis trois ans, et nous les dérouillâmes de notre mieux. Il me restait douze livres douze sous; je donnai ces derniers douze sous à un commissionnaire pour me faire sortir d'une maison un particulier à qui je voulais parler. J'achetai une livre de poudre qui me coûta six livres, et des six autres j'achetai des balles; et me voilà en campagne avec dix hommes. Les premiers dix jours nous ne marchions que la nuit; pendant ce temps je fis habiller mes hommes et leur procurai des souliers, moyennant 1,000 francs qu'un ami me prêta. Nous fîmes une incursion sur la division de Rochambeau (le Métayer), où nous étions sûrs de trouver des proscrits; mais que de peine n'eûmes-nous pas avant de pouvoir nous aboucher avec ces malheureux, toujours en garde contre les embûches de l'ennemi, et ne voyant partout que des es-

pions et des traîtres depuis la surprise de leur chef (le Métayer), l'année précédente! Cependant, après beaucoup de tentatives et avec beaucoup de précautions, nous en approchâmes le quatrième jour. Notre première entrevue dissipa toutes leurs craintes. Leur chef, Garnier (l'intrépide la Couronne), nous connaissait tous. Sa troupe, réunie à mes dix hommes, portait notre armée à un effectif de dix-huit soldats, l'état-major compris; dès lors nous regardâmes la république sinon entièrement perdue, du moins bien aventurée.

La Couronne nous assura qu'en nous enfonçant du côté de Vages nous ferions de nouvelles recrues. Nous suivîmes son avis, et nous trouvâmes effectivement le célèbre Mérille (Beauregard) à la tête d'un détachement de douze hommes, dont le brave Sans-Peur, nouvellement échappé de la prison de Mayenne avec Cibois (Deslauriers), et un autre, faisait partie. Nous errâmes quelques jours dans le pays, et fûmes, entre autres, dans une maison dont la maîtresse avait une tourterelle qu'elle aimait beaucoup. Un des hommes du détachement prit cette tourterelle pour la caresser; elle s'effaroucha, et quelques plumes furent arrachées. Sa maîtresse s'en formalisa au point d'en pleurer. Pas-Perdu s'en aperçut, et, à force d'instances, obtint de connaître la cause de ses larmes. On a voulu faire

du mal à ma tourterelle, lui dit-elle. Il me raconta cette anecdote. Je m'étais procuré quelques bouteilles de vin; j'en avais fait distribuer une par deux hommes après le dîner. Ils étaient dans un plant à boire leur vin. Je fus les trouver, et leur dis : Mes camarades, quelqu'un de vous a sans doute voulu caresser la tourterelle de la maîtresse de la maison : elle s'est effarouchée, et quelques plumes s'en sont détachées. Comme je ne puis supposer un autre motif aux défenseurs d'une aussi belle cause que celle que nous servons, j'espère que celui à qui cela est arrivé ira trouver cette dame, et lui en fera ses excuses. — Ce n'est pas un des vôtres, me répondit quelqu'un. — Dans ce cas, lui dis-je, tu sais donc qui? Il faut que tu me le dises ou que tu t'en charges toi-même; et je m'éloignai pour leur donner le temps de réfléchir. J'entendis une voix, en m'en allant, dire : « Il aimerait mieux perdre dix louis que ce fût un des siens. » Cette réflexion me fit d'autant plus de plaisir, qu'elle me prouvait la crainte qu'ils avaient de me déplaire. A mon retour, qui ne fut pas long, je trouvai le jeune homme à genoux aux pieds de cette dame, le chapeau à la main. Dès qu'elle m'aperçut, elle vint à moi, les larmes aux yeux, implorer la grâce de cet homme, qu'elle croyait que j'allais faire fusiller. Vous lui pardonnez son imprudence, madame? lui dis-je. — Oui, monsieur. — Vous êtes satisfaite? — Oui, monsieur.

— Et moi aussi, lui répondis-je ; rassurez-vous, il n'aura aucun mal. Cette dame et son mari furent tellement flattés de cette petite attention, qu'ils nous retinrent chez eux pendant deux jours.

Je ne rapporte cette circonstance que pour prouver combien mes jeunes gens m'étaient attachés, et combien peu de chose peut capter la bienveillance ou aliéner les esprits.

Nous revînmes au village du Chevrier, commune de Châtres, près Évron, ou Beauregard avait un magasin de provisions pour son compte : on boulangeait du pain exprès pour lui, et dans plusieurs autres villages ; il y avait en outre du cidre brassé exprès pour lui et son monde. D'où lui venaient ces moyens ? matière à de sérieuses réflexions qui n'échapperont point au lecteur. D'où lui venaient ces moyens ? Il ne communiquait nullement avec l'Angleterre ; il n'y connaissait que le comte de Frotté, qui, sans doute, ne lui envoyait pas de l'argent pour les autres, puisqu'il n'en envoyait pas pour les siens propres. C'est dans cette circonstance et dans cette tournée que j'entendis prononcer le nom de Bourmont pour la première fois : jusque là j'ignorais absolument qu'il existât un homme de ce nom sur la terre. Qui le lui avait donc fait connaître ? qui lui avait donc donné l'idée de le proclamer ainsi le successeur de M. de Scépeaux plus de six

mois avant son apparition? La dernière guerre de l'Ouest n'a été que l'ouvrage de la police directoriale, me disait le capitaine d'un corsaire français à la côte d'Afrique, en 1808. Ce fut encore ce Beauregard qui amena ce nouveau général depuis les bords de la Loire (après la prise du Mans), trouver le comte de Frotté dans le bocage de la Normandie, pour l'engager à accéder à la suspension d'armes offerte par le premier consul (dite le congrès de Pouancé), au mépris des dangers que courait un proscrit en parcourant isolément les pays insurgés. Le comte de Frotté fut dupe et victime de sa confiance: il fut fusillé, sa mort était politique.

Les jours suivans nous surprîmes le poste de Hambers et l'enlevâmes à la baïonnette, au son d'un tambour que nous avions; nous y trouvâmes deux sommes de fusils et des munitions, qui nous rendirent grand service. Beauregard était tellement agité, qu'il prit et rendit plusieurs fois cette caisse; il était tourmenté au-delà de l'imagination. L'action finie, on me tira un coup de fusil par derrière; la balle me passa à côté de l'oreille, et Beauregard était seul derrière moi; je cherchai inutilement d'où partait le coup, et ce n'a été que le temps, ce grand maître, et la réunion des circonstances, qui me l'ont fait soupçonner. Arrivé sur ma division, je laissai mes hommes sous les ordres de Beauregard, et m'achemi-

nai vers le vicomte de Williamson, pour lui rendre compte de notre situation, de nos opérations, et notre résolution de mourir les armes à la main, plutôt que de porter nos têtes en lâches sur un échafaud.

Il désapprouva mes mesures, de telle manière qu'il me força de lui dire : le prince qui pourvoit à mon existence, qui veille à ma sûreté, qui me protége enfin, aurait le droit d'exiger de moi l'obéissance passive que vous réclamez; mais, lorsque ce prince ne partage ni nos dangers, ni nos privations, qu'il ne nous secourt d'aucune manière, il n'a pas le droit de nous empêcher de repousser la force par la force et de vendre notre vie; nous avons commencé cette guerre sans lui et sans vous, et nous saurons mourir sans honte; si de notre désespoir il en peut résulter quelqu'avantage pour la cause, nous nous féliciterons d'avoir arraché les plus intéressés à leur apathie mal entendue.

Cette scène eut lieu au prieuré de Saint-Benoist, près Tertu, à deux lieues dans le Nord d'Argentan, au mois de mai 1799. Ce fut en sortant de ce prieuré que le pauvre baron de Commarque vint me trouver chez madame de Brasdefer, à Mainville, près les Moutiers, pour m'engager à redescendre dans la Mayenne, y réunir le plus d'insurgés possibles, et de venir, de plus de vingt lieues, attaquer Falaise par l'est sud-est, sans

concert ultérieur ; qu'il m'attendrait au côté opposé, avec 1,500 hommes, au moins un mois, et qu'il l'attaquerait en même temps que moi : pauvre tête! devenue depuis chef d'état-major de l'armée de Normandie; il est encore bon d'observer qu'à cette époque, outre Chauvin (Fierville), il n'avait pas trois hommes à sa disposition. L'on juge d'avance le cas que je fis d'une telle absurdité.

Picot et lui désiraient reprendre les armes; ils n'avaient point d'argent; ils m'engagèrent à leur en faire sur leur propre pays, que je connaissais mieux qu'eux, au moins la division du baron, neuf en tous points; j'y adhérai, moyennant qu'ils me fourniraient quelques hommes avec mon camarade et moi. Picot m'envoya le prévost de la Moissonnière, aujourd'hui chef de bataillon dans le 26e de ligne, le jeune et estimable de Guerpel, de Clairvaux (tous les trois émigrés); Chatellier, Sans-Quartier, Cœur-de-Lion, Forgeard (Raoul) et un jeune homme de Saint-Denis-Dif, ou des environs, qui, réunis avec mon camarade et moi, formaient un total de dix hommes. Le rendez-vous était à l'Anglaincherie, où j'étais domestique laboureur un an auparavant. Le surlendemain de leur arrivée, j'avais été me réfugier avec eux, de nuit, dans une ferme nommée la Bigue, avec mon monde, que je présentai à cet honnête fermier, comme des déserteurs qui

regagnaient leur pays ainsi que moi. Un grand herbage nous séparait du Pont-Valain, propriété nationale dont j'avais formé le projet d'enlever l'acquéreur. A peu-près vers le soleil couchant, nous quittâmes notre retraite en nous dirigeant, au pas de course, vers l'habitation de M. le Gou (c'était le nom de cet acquéreur). Il arrivait positivement de Falaise. Dès qu'il me vit entrer et que je lui eus dit qui j'étais, le voilà à sécrier de toutes ses forces : je suis perdu ! je suis mort ! — Non, lui dis-je : je ne suis point un assassin ; vous n'aurez aucun mal, rassurez-vous ; vous allez seulement vouloir bien nous conduire à un endroit dont je ne connais pas la route et dont je vous dirai le nom quand nous serons sortis. Nous étions sous le bourg de Bâsoche, où il y avait une colonne mobile. La célérité chez nous était à l'ordre du jour ; aussi pressai-je le départ. Une fois dehors, je lui nommai l'endroit où j'avais affaire ; c'était la côte de Neuvy, sur la paroisse de Saint-Aubin, chez un M. le Béneux, acquéreur de la propriété de ce seigneur émigré. Nous l'enlevâmes également. Malgré l'assurance positive, répétée dans chacune de ces deux maisons, que, si nous étions poursuivis et inquiétés le moins du monde, la mort des deux otages en serait la conséquence avant d'avoir fait un coup de fusil. Le bruit ne s'en répandit pas moins tout au tour et à une grande distance, de sorte qu'il sortit de Caen, le

matin même, huit cents hommes d'infanterie et deux cents de cavalerie (le diable porte les nouvelles), la garnison de Guibray, la garde nationale de Falaise, celle d'Argentan, une partie de la garnison d'Alençon, la gendarmerie de toutes les résidences à plus de dix lieues, tous les cantonnemens de la quatorzième division militaire dans la même étendue, et de plus tout le canton de Bâsoche, levé en masse, composé de dix-sept paroisses, formant un tout de plus de trois mille hommes, divisés par colonnes d'environ cent. En sortant du Bourg-de-Neuvy, je temoignai à M. le Béneux mes regrets qu'il n'eût pas pris son bidet (il avait de la difficulté à marcher), parce que, lui dis-je, nous avons beaucoup à marcher pour rejoindre notre colonne, dont vous ne voyez ici que quelques hommes; cela n'était pas vrai, mais un peu de charlatanisme est excusable en pareille circonstance. M. le Gou, qui redoutait l'éloignement, me dit qu'il avait une sœur mariée à une distance qu'il me détermina (à la Basse-Cour-du-Jardin), et que, si je le croyais homme d'honneur, nous pourrions nous y rendre et y être en sûreté le temps que je désirerais. J'avais bien d'excellentes connaissances dans le pays; mais je n'étais pas assez imprudent pour y conduire de pareils hôtes, et je préférai accepter l'offre de M. le Gou, en lui observant qu'il y réfléchit bien, que lui et son compagnon me ré-

pondaient de la conduite de sa sœur et de son mari. Sa réponse affirmative me rassura, et nous nous dirigeâmes sur le château du Jardin, commune de Giel, canton de Putange, qui était aussi en mouvement que celui de Bazoche. Nous y fûmes bien accueillis par ce fermier et son épouse, auxquels je répétai ma sinistre et très sérieuse antienne : que si nous étions attaqués, les deux otages seraient fusillés avant de brûler une amorce sur l'ennemi. Après avoir bu et mangé, on nous prépara un grenier, dans lequel on mit de la paille pour les deux otages et pour nous. On m'offrit bien de coucher dans la maison; mais je n'étais pas assez niais pour accepter une pareille proposition. Je fus coucher avec tout le monde, après m'être bien assuré qu'il n'y avait aucune issue ni lucarne; et je me mis en travers la porte, pour être sûr que personne n'irait ni ne viendrait dans ce réduit sans mon ordre. La journée se passa assez bien, jusqu'à midi, que l'on me fit le rapport de toutes les troupes à nos trousses dans tout le pays. Quoique nous ne manquassions d'aucune subsistance, solide ou liquide, cependant je priai de nous faire la soupe pour quatre heures. Nous avions aussi fait nos arrangemens, nos hommes et moi; ils m'avaient donné ce qu'ils avaient voulu d'argent comptant et fait des lettres de change du surplus. Ils devaient s'en aller le soir, au moment où nous partirions. Nous vécumes en

bonne intelligence, les otages et moi; je plaisantais, surtout M. le Béneux, en lui disant : « *Diable m'emporte, ma bonne femme, dites donc cor que ce bien-là n'est pas à nous!* » — C'est effectivement mon mot, disait-il, mais qui diable vous l'a appris? En parlant de l'ennemi, je leur disais quelquefois : il aurait peut-être plus à regretter notre rencontre que nous la sienne, et, s'il aproche trop près, il ne s'en retournera pas sans avoir une visite de notre part. — O! monsieur! répondait M. le Gou, vous n'êtes que dix, vous seriez écrasés. — Le nombre ne fait rien, répliquai-je; le courage est tout, et, n'importe le nombre, je ne m'en irai pas sans lui dire bon jour. Tous les gens de M. Courchamps, domestiques ou autres, veillaient à notre sûreté, tout au tour de la ferme, et j'avais à peine fini ma réflexion que je vis une femme nommée Marie descendre en courant, du côté de l'herbage, et faisant signe des bras de se sauver. Quand elle fut plus près, elle s'écria : tout est perdu, une armée qui descend la chenais (l'avenue)! Point de précipitation, dis-je à mes camarades, du sang froid et du courage. Une fois tout en bas, je demandai, où est donc l'ennemi? — Dans l'herbage, me répondit le maître de la maison en traversant la cour les deux bouts ensemble pour n'être pas vu se sauvant.

Je vis en effet une colonne dont je ne pus pas bien estimer le nombre; d'ailleurs ce pou-

vait n'être qu'une avant-garde; mais je n'aurais pu manquer à ma parole sans paraître un homme à jactance, et je franchis l'échalier (que l'on ne pouvait passer qu'un homme à la fois): Alors je criai, qui vive! — France, répondit-on. — Halte-là! elle fit halte derrière une palissade qui coupait l'herbage en deux, et pendant ce temps mes camarades passèrent l'échalier. Une fois passés, je les mis en bataille et commandai en avant, l'arme au bras. A environ cinquante pas de l'ennemi, je commandai halte, et m'avançai en m'exprimant en ces termes: — De par le roi, rendez-vous, vous n'aurez pas de mal, autrement vous serez tous fusillés! La réponse fut une décharge générale, dont un de mes hommes seulement fut atteint à sa cravate et renversé sans contusion. En se relevant il dit: Sacré mille de dié, moi plus porter de chapeau rond: ils me prennent pour l'officier, ils tirent sur moi; c'était un assassin transfuge d'un bataillon des Voges; son nom de famille était Bretel, et celui de guerre Cœur-de-Lion; n'ayant pas paru à la restauration, je le crois mort. Sans m'arrêter, je me retournai vers mes hommes en criant: la baïonnette en avant! m... de D..., sans tirer, pas de prisonniers! Mais il était trop tard: les coups étaient partis et dans le même instant cette colonne de prendre la fuite à toutes jambes et nous de le suivre du même train, sans lui donner le tems de se retourner.

Trois morts et six prisonniers tombèrent en notre pouvoir, et presque toutes leurs armes, qu'ils jetèrent pour mieux se sauver. Ayant donné ma carabine à Chatellier, qui n'avait point d'armes, je fis quatre prisonniers avec un bâton, et voici comment. Je n'ai jamais trouvé d'homme dans ce temps de taille à marcher ni à courir de ma force; je m'attachai à la poursuite de ces quatre hommes, pendant que mes camarades poursuivaient les autres, dans une direction opposée ; mes quatre particuliers ne couraient point de pair : le premier d'eux, en sautant un fossé tomba dedans; franchissant ce fossé, *j'empoignai* son fusil par le canon, et, lui présentant un pistolet, je lui dis : rends-toi, ou tu es mort, et ne bouges pas de cette place. Son fusil était vide; je l'eus bientôt rechargé en courant après celui qui se trouvait le plus près de moi. L'atteindre, le désarmer et casser son fusil fut l'affaire d'un moment, et me voilà à la poursuite des deux autres, qui venaient de franchir l'énorme fossé qui séparait cet herbage d'une autre pièce. De dessus la haie, je couchai le plus éloigné en joue, en lui criant : halte-là ! rends-toi ou tu es mort ! Son camarade, qui était entre nous deux, se trouvant couvert par mon enjoue, fut aussi forcé de s'arrêter. Tous les deux me dirent : —Vous allez nous tuer! —Non, répondis-je, vous n'aurez pas de mal, je vous en donne ma parole d'honneur. Ils revinrent tous

deux à moi. Ils avaient facilement franchi le fossé pour se sauver; mais pour revenir me joindre il fallut que je leur donnasse la main successivement. Une fois réunis tous quatre, je les plaçai dans un coin, et, me tenant à une distance respectueuse, je leur répétai qu'ils n'auraient aucun mal, mais que le premier qui ferait le moindre mouvement était mort. le premier de mes camarades qui s'apercut de mon embarras fut le brave de Guerpel; une grande distance nous séparait; il l'eut bientôt franchie, et d'autres le suivirent. Dans ce moment j'aperçus Pas-Perdu à l'autre extrémité de l'herbage, se débattant avec un prisonnier, tantôt dessus, tantôt dessous. Pas-Perdu, de la taille de 5 pieds 10 pouces, était aussi fort que grand; son adversaire, moins haut, mais plus rablé, était encore plus fort, quoique blessé (à la vérité légèrement); je ne pus que crier à des camarades, plus près de lui que moi, Pas-Perdu! Pas-Perdu! Deux se détachèrent en courant à toutes jambes à son secours; je pris également mon élan dès que quelqu'un fut arrivé pour prendre soin de mes quatre prisonniers, et, quoique deux fois plus éloigné qu'eux, j'arrivai dans l'instant qu'on le débarassait de son assaillant. Indépendamment de cet homme, Pas-Perdu avait encore un autre prisonnier à garder; sa carabine était déchargée, ainsi que les fusils de ces deux hommes; il avait passé le bras de ce

dernier sous le sien ; il amorce, celui-ci le voit tranquillement faire ; il passe son arme à gauche et met la cartouche dans le canon ; mais, pendant qu'il tire sa baguette, l'autre, adroitement et vivement, s'empare de la cartouche, s'arrache de son bras, et prend sa course jusqu'au Pont-Écrépin, où la balle était encore dans ses doigts à son arrivée, m'a-t-on assuré. Ce fut alors que le blessé, n'écoutant que son courage, se précipita sur son vainqueur. Le télégraphe de Giel n'était qu'à une portée de fusil de nous ; il hissait dans ce moment des signaux ; plusieurs voix crièrent : au télégraphe! au télégraphe! Nous nous y portâmes, et ce fut là que tombèrent dans nos mains le Neveu et Cordier, jugés d'avance par ces messieurs du pays d'Auge, qui prononcèrent leur sentence ; ils furent fusillés et non insultés ni mutilés, ainsi que le publièrent les journaux du temps. Le télégraphe fut brûlé. Après cette affaire, je fis la sottise d'envoyer l'argent des deux otages à Picot, qui l'eut bientôt diverti à son plaisir : c'était un vrai panier percé. Il désapprouva mon expédition, en disant que c'était attaquer trop visiblement le gouvernement. Nonobstant le laps de temps écoulé depuis cette époque, je ne puis encore aujourd'hui me rendre compte de cette réflexion, qui me porterait à suspecter sa bonne foi. Pensant bien que le bruit de la mousqueterie allait attirer sur nous toutes

les colonnes en mouvement sur le pays, nous songeâmes à mettre la rivière de l'Orne entre elles et nous. Nous traversâmes ce demi-fleuve au Gué-de-la-Folie, que personne ne connaissait que moi. Nous avions l'eau jusqu'à la ceinture. Arrivé de l'autre côté, je me reposai sur une éminence pour faire égoutter l'eau de mes bottes, que je n'ôtais jamais; quand elles étaient usées, on les coupait, et j'en prenais d'autres qui allaient de même jusqu'au bout. En sortant de cette rivière, je me dirigeai sur les bois de Mesnil-Jean, appartenant à M. d'Orglande; nous y couchâmes, de sorte que le lendemain nous voyions le feu consumer les sérvitudes du château du Jardin; il y fut mis par la colonne mobile de Falaise, et l'on vit dans les journaux que l'on avait entendu le cri des chouans que la flamme étouffait dans les caves. Non seulement nous n'étions point entrés dans ce château, mais encore nous ne l'avions pas vu. Le soir nous nous dirigâmes sur mon pays, où le bruit s'était répandu que trois mille émigrés étaient débarqués en Normandie et y mettaient tout à feu et à sang.

Pendant que j'étais dans cette partie et au pays d'Auge, Beauregard, le fameux Beauregard, eut deux affaires avec lerépublicains; à l'Auberge-Neuve et à Montourtier, et il est à remarquer que dans chacune de ces deux affaires, vainqueur et vaincu, il perdit deux hommes, non pas des

siens, mais de ceux que j'avais confiés à son autorité pendant mon voyage. Dans la première, Sallard (Carnaval) et Ponds, de Saint-Loup-du-Gast. A la suite de cette affaire (l'Auberge-Neuve), un bourgeois de Mayenne, frère de M. Des-Jardins, commissionnaire du roulage et entrepreneur des accélérés, se rend à lui, me demande, se dit mon ami; Beauregard le fait fusiller. Il avait la vue fort basse, il avait été entraîné de force. Cette sévérité, pour ne pas dire plus, avait un but politique. Dans la deuxième, il perdit Bon-Conseil et Gabriel Manceau. La mort de Bon-Conseil fut connue : il fut tué dans l'attaque de la colonne mobile de Mayenne, retranchée derrière une haie; mais celle des trois autres n'a jamais été connue. On les a vus depuis ces escarmouches; comment ont-ils disparu en détail et isolément? Matière à de nouvelles réflexions.

A mon retour, je trouvai quelques recrues réunies à mes jeunes gens. Sans cesse obligé d'errer de côté et d'autre, pour ne pas être accablé par le nombre, je me trouvai un soir au village du Rocher (commune de Figué), lorsque Deslauriers, que j'avais envoyé sur Montreuil, y chercher des recrues, me fit parvenir un mot d'écrit où il m'informait qu'aussitôt après son passage, un détachement de républicains s'était emparé du Pont-Landry, et en gardait le passage. Une battue générale de dix jours avait été ordonnée

sur mon pays; depuis deux jours je manœuvrais sur les derrières d'une colonne : elle ne sortait pas plus tôt d'un village que j'y entrais; je me croyais tranquille en en faisant l'arrière-garde. Ce village du Rocher est au confluent des rivières de la Grette et de la Mayenne, et à peine étais-je instruit de la prise de possession du Pont-Landry, que je fus averti qu'une colonne de 250 hommes, sortie de Domfront, me coupait la retraite du côté de la forêt d'Andaine et occupait Ceaucé et Loré. Je n'avais que vingt-cinq hommes en tout, par le défaut de moyens; je n'étais donc pas bastant contre une telle force divisée en colonnes d'environ 60. Après souper, je fis connaître toutes ces nouvelles à mes camarades. Nous nous dirigeâmes sur la Mayenne, et je recommandai le plus grand silence dans la marche. Nous arrivâmes dans les environs du village des Mortiers vers minuit. Nous nous tapîmes dans un fossé écarté de toutes communications, d'où il me fut facile de juger, par l'aboiement des chiens, des dispositions de l'ennemi, qui s'était emparé de tous les passages, depuis le Pont-Landry jusqu'aux Mortiers inclusivement. Outre cette précaution, une patrouille était continuellement en mouvement d'un passage à un autre, dans la supposition que j'eusse essayé de la forcer. Vers la pointe du jour, les postes se levèrent, et je pus encore juger de la direction que chacun prenait, encore par l'aboiement des

chiens. Quand je pus voir clair autour de moi, je me levai, pour m'assurer des choses par moi-même. Jugeant de la distance qu'ils étaient de moi, je passai la Mayenne en bateau, à ce même village, avec mes 25 camarades, pour ne pas être exposés à être pris isolément : notre devise était de mourir tous ensemble. A 3 portées de fusil de ce passage, nous arrivâmes au village de la Gânerie, où je fus frapper à la porte d'un ancien chouan (Sans-Quartier), pour savoir quelques nouvelles de l'ennemi. — Vous formez son arrière-garde, me dit-il, regardez *amont* le chemin. En y jetant les yeux, j'aperçus effectivement quelques traînards se dirigeant sur Lassay. Il ne m'eût pas été difficile de m'en emparer ; ce n'était pas le moment : nous étions encore trop éloignés du coucher du soleil, et l'on verra tout-à-l'heure que j'eus raison. Comme l'ennemi sortait de ce hameau, je pensai que nous pouvions y déjeûner en sûreté ; la soupe était trempée, et, au moment que nous allions la manger, on nous annonça une nouvelle colonne ennemie. Il était du bon ton pour nous de lui céder le terrain ; elle entrait par un bout du village quand nous sortions par l'autre sans en être aperçus.

Nous nous dirigeâmes sur Sainte-Marie-du-Bois, en évitant scrupuleusement les bourgs et villages. En pareille circonstance, dans quel embarras se serait trouvée de la cavalerie ! A peine

fûmes-nous entrés dans un village de cette paroisse, qu'on nous annonça une colonne républicaine dans le bourg. Nous prîmes une position en attendant des nouvelles plus détaillées, qui ne tardèrent pas à nous parvenir par quelqu'un que j'avais envoyé. « Ils sont tranquilles dans le bourg, nous dit-il, ne bougent pas et semblent écouter. » Je jugeai facilement que leur but était de nous trouver et de nous combattre assez mollement pour donner le temps à toutes les colonnes et à tous les cantonnemens de nous accabler. Ces derniers se touchaient; il y en avait dans presque tous les bourgs. Voyant ces choses, je fis prendre un coup d'eau-de-vie à chacun de mes camarades, après quoi je leur dis : « Mes amis, notre situation n'est pas brillante; mais nous avons vu pire; notre courage nous a sauvés, il nous sauvera encore aujourd'hui. Le projet de l'ennemi est de nous attaquer sans nous pousser, pour donner le temps à ses forces, divisées, de se réunir et de nous prendre comme dans un filet. Notre position ici (sur le bord de la Mayenne) n'est pas tenable; cherchons-en une autre; et si, en route, nous sommes attaqués, sans s'amuser à tirer, il faut nous faire un passage à la baïonnette. Sans la confiance que j'ai en vous, je vous ôterais les amorces de vos fusils. » Un d'eux (Launay, dit La Rancune) répondit : « Nom de D...! j'en prends dix pour ma part; combien sont-ils? »

Tous les autres répondirent dans le même sens (il n'y avait point de jactance), et nous montâmes cette rivière dans l'espoir de trouver un endroit guéable pour la mettre entre l'ennemi et nous; elle était trop enflée des dernières pluies. Arrivé au moulin de Halaine, je passai sur les écluses, j'en fis lever les portes, et tout le monde me rejoignit. Dès lors nous respirâmes et prîmes la direction de la Chapelle-Moche, marche diamétralement opposée à celle que j'avais l'intention de suivre la nuit suivante. Nous étions sur les dents; nous avions fait peut-être vingt lieues cette journée, et toujours en zig-zag, pour tromper l'espion. Les jours précédens, nous n'avions pas moins éprouvé de fatigue; nous avions besoin de repos. Après avoir soupé aux Houlettes, chez M. Tirot (ce M. Tirot avait acheté du bien d'émigré; à ce titre, il avait peur de nous. Il était marchand colporteur, et en route pour revenir. On le fit prévenir de rétrograder jusqu'à nouvel ordre, et l'on ne nous eut pas plus tôt connus, qu'on lui écrivit qu'il pouvait revenir sans crainte), nous prîmes la route de Bagnole, et de là à la basse-cour du château de Monceaux, où nous arrivâmes de nuit, sans bruit, et après avoir suivi la forêt d'Andaine. Nous y restâmes deux jours dans la grange sans en sortir, et, par cette manœuvre, l'ennemi perdit nos traces. M. de Saint-Paul était caché au château depuis la paix de 1796.

Moi seul le savais. Je le vis secrètement, sous prétexte de faire une visite à ces demoiselles ; je l'engageai à reprendre son commandement de la division, mais inutilement : *il n'avait pas d'ordres.* Après deux jours de séjour dans cette grange, nous en fûmes passer deux autres au bourg d'Antoigny, logés militairement deux par deux, et nous disant une colonne mobile. Nous étions là en pays étranger. La bonne de mon hôte me connaissait, et, sur ma prière de ne rien dire, elle fut discrète, même envers son maître. Il y avait une colonne mobile de 83 hommes à Couterne, mais j'avais plusieurs personnes en permanence dans cet endroit, qui devaient m'informer du moindre mouvement. Le soir de notre départ, en prenant le coup d'eau-de-vie d'adieu, je dis à mon hôte : « A la santé du roi, M. Durand. » Il me regarda d'un air d'étonnement sans répondre. — Marie, dites à M. Durand qui je suis. — C'est M. Alexandre, dit-elle. Il me sauta au cou, m'embrassa, et, me serrant étroitement les mains : — Pourquoi ne vous êtes-vous pas fait connaître plus tôt, m'observa-t-il ? — Par intérêt pour vous, Monsieur, répliquai-je. Et je lui fis mes adieux. Nous prîmes le chemin du bas de la Ferté, où nous passâmes encore deux jours comme à Antoigny, dans le village de la Bigotière. A la vérité, nous étions chez nous dans ce canton, le repaire de tous les prêtres proscrits.

L'on rentrait des foins; chacun de mes camarades se rendait utile dans son logement, de manière que nos hôtes furent plus fâchés de notre départ que de notre arrivée.

De la Bigotière, nous fûmes au village des Prises, paroisse de la Coulonge. Nous y arrivâmes sur les trois heures du matin. M. Le Forestier recuisait son four; je le surpris en chemise, y remettant du bois pour en alimenter le feu. « Vous êtes mon prisonnier, lui dis-je. » Sa surprise fut aussi grande que le lecteur la suppose, mais elle cessa dès qu'il m'eut reconnu. Il nous fit entrer, nous fit boire et manger ensuite. Chacun fut se jeter, les uns sur de la paille et les autres dehors: il faisait beau temps. Sans tant de cérémonies, je me couchai dans le fournil par terre, la tête appuyée sur une pierre. J'étais encore dans cet état lorsque, vers les six heures, un nommé François Le Geai, qui était toujours en l'air, vint m'avertir que l'administration forestière de Domfront (Orne) était dans la forêt avec tous ses gardes. Mon premier mouvement fut de dire: « Allons les voir. » Je rassemblai mes camarades, au nombre de 25, et nous voilà partis. Je n'avais pas fait un quart de lieue que je réfléchis à l'imprudence de ma démarche: chercher l'ennemi dont on ne connaît pas le nombre dans une forêt telle que celle d'Andaine en était certainement une; il pouvait être instruit de ma démarche

comme je l'étais de son existence dans le bois, se cacher dans un fourré, me faire une décharge, et se retirer s'il n'était pas le plus fort. Mais telle était ma confiance en mes camarades, que je n'ai jamais compté mes ennemis, jamais été surpris, jamais été battu et jamais fait de retraite; toujours victorieux, quoique toujours inférieur en nombre et toujours entouré d'ennemis, parce que j'ai toujours tremblé avant d'entrer en lice pour ne plus rien craindre dans la carrière. Après avoir passé le ruisseau qui alimente l'étang et les forges de Bagnole sur le pont aux Potiers, je divisai mon armée en deux corps, c'est-à-dire 12 hommes à M. de Clairvaux (l'Oiseleur), avec ordre de fouiller le bois à quatre portées de fusil sur ma droite, dans une direction que je lui déterminai, pendant que je ferais de même sur la gauche de la chasse qui conduit à la forge de Cossay, et d'attaquer où il le rencontrerait, s'il prévoyait ne pouvoir m'en donner avis. Ses hommes, ainsi que les miens, devaient marcher de front à dix pas de distance. A peine eus-je parcouru deux portées de fusil dans la chasse, que j'aperçus deux hommes armés venant du côté de la forge de Cossay, et qui tournèrent sur leur droite dans la route qui conduit de Bagnole à la Ferté-Macé. Dès lors j'eus de forts pressentimens que l'on savait que j'étais sur le canton, et je ne tardai pas à m'en convaincre par l'apparition de

plusieurs hommes dans ce carrefour, qui me paraissaient délibérer sur ce que je pouvais être, républicain ou chouan.

Quoiqu'à une distance démesurée, on me cria plusieurs fois *qui vive?* sans réponse. A mesure que j'avançais au milieu de cette chasse, entre deux hommes seulement, Peccate (Caillard), maire de Saint-Denis-de-Villenette, et Raboro (Frappe-Dabord), les qui vive redoublaient; pourtant il fallut rompre le silence, et je répondis : France; — Quel bataillon? repliqua-t-on. — Colonne mobile de Briouse; persuadé qu'ils n'en connaissaient pas personnellement le commandant, arrivé de Seez nouvellement. Halte à la troupe, riposta-t-on; l'officier en avant, à l'ordre! Comme je ne répondais pas et que je marchais lentement, pour donner le temps à mon monde de se débrouiller dans le bois, la même invitation me fut renouvelée plusieurs fois, et, quand j'étais obligé de répondre, je parlais fort haut, pour être entendu de mes camarades, et notamment de Loiseleur, avec qui j'aurais bien désiré pouvoir communiquer; mais, où était il? m'entendait-il? Enfin nous nous approchions et le dénouement n'était pas éloigné. L'on me cria de nouveau halte à la troupe, l'officier à l'ordre! — Avance, répondis-je. Dans l'instant le garde général (M. Bougiard) s'avança à dix pas de moi avec un mousqueton garni en argent; je n'avais qu'un

bâton. Je dis aux deux hommes qui étaient à côté de moi, passez dans le bois. Je mesurais mon garde général de l'œil, me demandant s'il était plus fort que moi ; je me serais précipité dessus et nous nous serions mesurés corps à corps pendant que mes gas (expression chouanique et indigène) auraient travaillé le reste ; *mais le mâtin était de taille à se défendre vaillamment ;* alors je commandai du plus fort de ma voix, pour être mieux entendu : par la droite et par la gauche en bataille ! cernez ! Dans ce moment toute l'embuscade, sans doute étonnée de mon accent de fermeté, se découvrit en mettant les chapeaux au bout de leurs fusils et en criant : nous sommes des vôtres! nous sommes des vôtres! Je ne suis pas républicain, leur criai-je à mon tour; je suis royaliste. Rendez-vous ! vous n'aurez point de mal, autrement vous êtes tous fusillés. Leur réponse fut une décharge de tous leurs fusils doubles, de sorte que sept de mes hommes furent blessés avant d'avoir brûlé une amorce. Frappe-d'abord fut renversé à ma droite; en tombant il s'écria : je suis tué. Dans cet instant je commandai... s.... n.. de D..., ne tirez pas ; la baïonnette en avant ! point de prisonniers ! et mes hommes de sauter dans l'embuscade, qui se trouva, fort heureusement, prise à revers par l'Oiseleur. M. Bougiard me tenant en joue pendant tout ce temps, à dix pas, sans tirer, je

ne pouvais ni reculer, ni avancer. Enfin, un chouan qui se trouvait dans le bois le tire, l'amorce brûle et le coup ne part point; il amorce de nouveau, et la balle lui traverse la poitrine sous les deux bras; il se replie sur son embuscade et tombe mort en y arrivant. Tout prend la fuite, et chacun de nous poursuit les siens. J'aperçus un officier (il me parut tel), c'était le garde-marteau (M. Clouet), se sauvant avec son épée sous son bras et un pistolet d'arçon dans chaque main. Je m'attachai à lui; il se retranchait d'arbre en arbre, et, quand j'étais près de l'atteindre, il repartait en me disant : « si vous m'approchez, je vous brûle la cervelle; » c'était à peu près comme s'il avait dit mon cœur. Il repartait et je le suivais en lui disant, comme ce Tartare à Lodoïska : « quand vous me tuerez, en serez vous plus sauvé? Ne voyez-vous pas tous mes camarades autour de vous? La supériorité que je me connaissais sur lui m'empêchait de me presser; enfin j'arrivai à lui adossé contre un chêne et me tenant toujours en joue, en disant : — Si vous approchez, vous êtes mort. Je mis les deux mains sur ses pistolets, qu'il me lâcha sans difficulté. — Votre épée, maintenant, lui dis-je! Nouvelle difficulté. — J'aime mieux mourir que de la rendre, répondit-il. Je regardai dans quel état étaient ses pistolets, et, en lui en appliquant un sur la poitrine, me prenez-vous pour un ca-

pucin? Votre épée, Monsieur, ou vous n'êtes plus! Il me la rendit, et je la lui remis de suite en lui disant : voilà l'usage que j'en voulais faire; il me la fallait, venez avec moi et soyez sans inquiétude : il ne vous sera fait aucun mal. Un coup de sifflet dans ma main, à l'usage des chasseurs, me tenait lieu de tambour et de trompette; je le donnai, et chacun rentra à la colonne de suite, quelques uns abandonnant la proie qu'ils étaient sur le point d'atteindre.

Arrivés à l'embuscade, nous trouvâmes deux hommes morts, plusieurs blessés, huit chevaux équipés, et le dîner de ces Messieurs; il se trouva quinze prisonniers et plus de fusils que nous ne pouvions en emporter, presque tous doubles.

La Ferté-Macé n'était qu'à une demie lieue de nous; il n'était qu'environ midi, et il y avait 100 hommes de troupes. Nous n'étions qu'à une lieue et demie de Couterne, où il y en avait 83. La prudence ne permettait pas de s'éjourner longtemps sur ce théâtre : aussi partîmes-nous de suite, chargeant les prisonniers, l'un d'un panier, l'autre d'une bride et nous dirigeant sur la Prise-Pontin.

M. Clouet avait ôté ses épaulettes, les attentes seules étaient restées, et chaque homme qui rentrait touchait ces attentes, en disant : « M. est officier! Il se rapprochait de moi, en me disant : ils vont me fusiller par derrière. — Il ne vous sera

fait aucun mal, lui disais-je, et je ne le défendrai à personne. Je veux vous prouver que nous ne sommes ni assassins, ni aussi brigands qu'on se plaît à le répandre.

Ce fut à cet affaire que Joseph Maunoury (Auguste) fouilla M. Bougiard, lui prit bourse, tabatière et boucle d'argent, et remit le tout à M. Clouet, en lui disant : vous devez connaître sa famille, vous lui remettrez ces objets. Ce trait, auquel je n'avais d'autre part que le plaisir d'en être témoin, fut trouvé d'autant plus beau, que le frère de cet homme (Bon-Conseil), avait été tué un mois avant, par les républicains, qui n'en avaient pas usé ainsi à son égard. Cet Auguste fut encore un de ceux qui voulurent, avant cette affaire, me forcer de changer d'uniforme avec lui, parce que j'étais signalé sous le mien, ainsi composé : pantalon et plisse à la housarde, en peau de veau rayé, gilet de drap bleu, bonnet fort haut, en peau de renard, avec la queue, qui me pendait jusqu'au bas des reins ; ajoutez à l'originalité de cet accoutrement de superbes cheveux noirs, partagés en deux nattes nouées sur ma poitrine, avec un ruban rouge, et de plus toute ma barbe, qui n'avait pas été coupée depuis le commencement de l'année, jusqu'au mois de juin, où nous étions. Dans ce même temps j'avais endossé une chemise de coton bleu ; on me l'avait lavée à Fontenay, le 25 mai, et elle ne me quitta

que le 4 août suivant. Dans ce temps je n'ôtais jamais une paire de bottes; quand elles étaient usées, on les coupait sur mes jambes. M. Clouet avait une redingote de drap bleu qui m'aurait convenu pour me travestir parfois en officier républicain; je le priai de me la céder, étant à peu près de ma taille; il me refusa et je n'insistai pas. A la Prise-Pontin, je renvoyai les prisonniers en leur disant : Messieurs, ne m'en voulez pas d'emporter votre dîner; il y a aujourd'hui huit jours que vos amis mangèrent notre déjeûner à la Gânerie. Mais, avant de les congédier, je dis à mes camarades : Messieurs, d'après ce qui vient d'arriver, dès que vous allez apercevoir un homme armé, vous allez penser à l'ennemi et peut-être faire feu sans reconnaître, ce que je vous défends bien positivement, puisque vous savez que nous ne sommes ici qu'une très faible partie des royalistes dans ces bois. Cela n'était pas encore vrai, car toute l'armée de Normandie était représentée par mes 25 hommes présens; mais je ne voyais pas de nécessité d'en informer le public. Avant de nous séparer, M. Clouet (par réflexion sans doute), voulut me donner sa redingote, en témoignage de sa reconnaissance; je le remerciai en disant : mes ennemis ne voudraient convenir ni que vous m'en eussiez fait cadeau, ni que je vous l'eusse payée; ils prétendraient que je vous l'aurais volée, et, tout

décidé, je vous en remercie et vous souhaite le bon jour.

C'est de cette affaire que M. Barbotte, premier sous-préfet de Domfront, parla à Argentan, au mois de février suivant, en me témoignant sa reconnaissance pour les services que j'ai rendus à son ami.

Nous gagnâmes une hauteur d'où nous voyions à une grande distance autour de nous; là nous mangeâmes le fricot, consistant en filets de bœuf, de cerf et de sanglier; il y avait aussi des œufs durs en grande quantité, sans doute pour les subalternes. Le liquide consistait en vin, bière et eau-de-vie, qui nous fit grand plaisir; nous le bûmes à la santé des battus, sans craindre qu'il leur portât au cœur ni à la tête. Un jeune homme nommé Raymon, de Domfront, rencontra en se sauvant un homme de la colonne mobile, qui se réunissait aux coups de fusil; il prétendit que c'était un chouan (la colonne mobile affectait de se vêtir comme nous pour nous surprendre plus facilement, et pour en imposer aux bonnes gens des campagnes); il le tua au mépris de ses protestations qu'il était républicain, alléguant pour ses raisons que son père, tombé entre nos mains, avait été assassiné par nous; il se portait parfaitement bien. Outre les morts, il y eut plusieurs blessés; quant aux nôtres, les blessures n'étaient pas dangereuses. Nous nous retirâmes au village

de Beaudet (la Ferrière), où nous soupâmes, et, à la nuit close, nous nous retirâmes sur Bauvou, où nous séjournâmes le lendemain fort tranquillement, divisés en deux logemens, et dont le soir on me fit compliment sur la tranquillité de *mes gens.* Un détachement de hussards, sorti de Domfront, battit la campagne après nous, et vint à un quart de lieue de l'endroit où nous étions. Je n'en ai eu connaissance que trop tard; je n'en fus qu'à moitié fâché, j'aurais eu beaucoup de peine à contenir mon monde. Le soir nous reprîmes la route de la division. Nous fûmes tranquilles jusqu'à ce que de nouvelles forces républicaines fussent organisées; elles ne tardèrent pas, et nous fûmes obligés de louvoyer de nouveau, en augmentant néanmoins notre parti. Dès ce moment j'organisai la division, j'en formai huit compagnies provisoires, que chaque capitaine devait compléter, ce qui n'offrait aucune difficulté, s'il se fût présenté un homme avec des moyens; nos seuls étaient les biens nationaux, qui étaient loin de suffire; il fallait donc emprunter. Je formai en outre une compagnie de grenadiers entre les plus grands et surtout les plus braves. Mon brave Raboro (Frappe-d'abord) en fut exclu par sa taille; il se mit à pleurer en disant à Pas-Perdu : « Je suis un des dix premiers à M. Alexandre et aussi bon soldat qu'aucun de la division. » C'était l'exacte vérité, et il fut admis: il

en était digne. Les jours suivans, vers la Saint-Pierre, je reconduisis les hommes de Picot à leur division en passant sous la Ferté-Macé, de là au gué de Rouvre, Fromentet et la Fraisnaye-au-Sauvage, où nous passâmes la journée chez MM. Le Sage, dont j'avais fait l'importante connaissance pendant que j'y étais tanneur. Mon détachement, composé de douze hommes (il était augmenté de trois des miens), ne me permettait pas de narguer mes nombreux ennemis : nous ne marchions donc que la nuit. En quittant la Fraisnaye, nous prîmes le chemin de Mesnil-Glaise, où mon détachement se trouva encore augmenté du jeune Desjardins Le Sage (d'Est); nous traversâmes l'Orne, et ensuite nous nous rendîmes au château du Mesnil, sur l'Orne, entre Ecouché et Goutet. Mme Desligneries, cette enthousiaste royaliste, était seule avec sa jeune demoiselle et ses domestiques; je lui demandais seulement un guide pour nous faire doubler Argentan; elle ne voulut jamais, persistant à vouloir nous garder tous jusqu'au lendemain au soir, nonobstant sa proximité d'Écouché. Le jour suivant, à la nuit, elle nous donna son domestique, Laforêt, qui nous pilota par un des faubourgs d'Argentan sur la route de Trun; là, n'ayant plus besoin de lui, je le remerciai et lui souhaitai le bon soir. Nous suivîmes la forêt jusqu'au prieuré de Saint-Benoist, où nous trouvâmes Picot. Ravi de nous revoir

(ou feignant de l'être) sains et saufs, il nous reçut fort bien, fit brûler de l'eau-de-vie, et mit mes jeunes gens en ribote. A Saint-Benoist l'on était en pays conquis. Jamais les républicains n'y ont mis le pied, nonobstant le concours d'émigrés qui y affluaient souvent sans aucune précaution, et le voisinage de Miguillaume, résidence ordinaire de M. de Goupil-de-Préfern, membre ou auteur de la secte théophilantropique, mais c'était le quartier général et l'arsenal de Picot; matière à de sérieuses réflexions. Après m'être rafraîchi, je fus me jeter dans un coin du jardin pour dormir un moment : quand il ne pleuvait pas, je ne faisais aucune différence de coucher à l'air du temps ou dans un lit. Ces messieurs me cherchèrent, me trouvèrent à la fin, et m'emportèrent malgré moi dans une chambre que l'on m'avait destinée; l'on passa dans la salle où étaient mes trois gas, qui, un peu en goguette, n'entendaient pas raillerie; prendre spontanément leurs armes, demander où on m'avait porté, fut l'affaire d'un moment; il fallut absolument les amener où j'étais, et, malgré tout ce que je pus leur dire, on fut obligé de leur apporter un matelas, sur lequel ils passèrent le reste de la nuit. Un de ces trois hommes avait une femme et trois enfans; j'avais l'attention de pourvoir en partie à l'existence de cette famille; quand je fus blessé, mon successeur

l'ayant négligée, Vise-à-gauche (c'était son nom de guerre) se permit de lever quelques contributions; M. de Saint-Paul le fit fusiller: pensant, comme sa caste, qu'un homme du peuple est trop heureux de servir un patricien..... à ses dépens. Son attachement pour moi y put beaucoup contribuer. Le lendemain, le directeur général de haras Dupin (M. de Grimon) vint faire une visite à Picot dans cet endroit, sans plus de précaution que s'il en avait fait une au président de l'administration départementale. Il était superbement monté; rien d'étonnant dans le directeur d'un haras qui a autant de chevaux à sa disposition. Ils se retirèrent dans un appartement séparé, où ils eurent un tête à tête assez long. M. de Grimon, à la tête d'un établissement républicain, venait-il auprès de Picot dans l'intérêt de la cause royale? Y serait-il venu aussi ostensiblement? Cela ne se suppose pas; d'ailleurs sa conduite, pacifique à la vérité, avant, durant et depuis cette guerre, a prouvé assez ses relations avec les partisans de la légitimité, pour faire penser que Picot recevait des ordres et des instructions ailleurs que d'Edimbourg; il est jugé depuis longtemps par ceux qui l'ont approché ou suivi dans le temps. Mais il a été fusillé depuis par le premier consul, qu'il venait assassiner par ordre et avec les guinées d'Angleterre, me dira-t-on; cela ne conclut rien, et l'on verra dans la suite

qu'il n'a pas été le seul. Cette anecdote me donna beaucoup à penser dans le moment; le temps me l'a expliqué depuis.

Je quittai Picot le soir pour revenir à la division, qui ne pouvait se passer de moi; je le dis sans vanité et sans crainte d'être démenti. Je revins à mon cher Fontenay, que j'abandonnai le lendemain, me dirigeant sur la maison de M. Cagnon-Desvaux, d'où j'avais été chassé il y avait 18 mois; cette démarche de ma part était une preuve que je ne conservais aucune rancune du passé. Ce fut dans cette maison et à cette époque (juillet 1799), que M. Camille de Caulincourt me rejoignit et servit avec moi jusqu'au 4 août suivant; et pour ce service de *quinze jours*, il fut fait chevalier de Saint-Louis (janvier 1815), sans le demander, observait-il. Il était à son château du Jardin (Orne) quand il en reçut l'avis; il vint à Paris, et, en passant à Argentan, à son retour, il eut une querelle suscitée par cette décoration; il s'ensuivit un cartel, a-t-on prétendu, et il mourut quelques jours après.

On lui décerne cette faveur sans la demander, quand Dupeirat, l'intrépide Dupeirat, nouvellement rendu à la liberté, dont il était privé depuis 1803, habitait Paris, et ne l'obtint qu'après lui; il n'était pas gentilhomme, et n'avait ni les mêmes protections, ni le même nom, ni les mêmes titres peut-être.

Pendant ce dernier voyage au pays d'Auge, ma colonne eut une affaire avec une de la 24e légère, à l'occasion d'un ancien chouan nommé Barbé (Dumourier), de Niord-sous-Lassay, qui, après le 18 fructidor, s'était retiré dans les environs de Paris, où des amis lui avaient procuré une place d'homme d'affaire. Il avait fait sa soumission à la république en 1796, et n'avait démérité de sa confiance depuis qu'en se soustrayant à la persécution générale. Les autorités locales exigèrent de sa famille un certificat de résidence, sous peine d'être traitée comme émigrée. Elle ne l'eut pas plus tôt présenté, que M. Barbé fut arrêté, et conduit de brigade en brigade à son département (la Mayenne), où la guillotine ou la fusillade l'attendait infailliblement comme tant d'autres. Ainsi fut pris dans la Brie, et périt à Alençon, le jeune et superbe Moraud, fils d'un aubergiste de Briouse, et combien d'autres!

Pas-Perdu, commandant en second, se porta sur la route de Paris à Mayenne (dans les environs du Ribay), à dessein de délivrer cette victime; mais, comme d'usage, le premier coup de fusil des chouans fut le signal de sa mort: il tomba percé de coups et sans vie. Que l'on me dise maintenant si cette cruelle guerre n'était pas provoquée, et si les ordres inertes, envoyés journellement d'outre-mer, étaient justes et conséquens!

Dans ce même temps une colonne de cette même demi-brigade, sortie de Lassay, rencontra des cultivateurs venant ou allant à leur ouvrage, sur la paroisse de Beaulandais; ils furent fusillés; ils n'étaient royalistes ni de fait ni d'opinion, et l'officier commandant cette colonne (Villeneuve), mit sur son rapport, inséré dans les journaux du temps, « qu'il avait fait mordre la poussière à une bande de chouans, sur la paroisse de Beaulandais. »

Enfin je reparus dans le pays, où le bruit de ma mort m'avait devancé, si bien que la première personne que je rencontrai dans le bourg de Loré (Briand, aubergiste), se précipita dans mes bras, et me tint long-temps serré dans les siens sans pouvoir proférer une parole, en pleurant à chaudes larmes, comme un enfant. Qu'avez-vous donc à pleurer ainsi? lui demandais-je; il me répondit en sanglotant: On avait dit que vous étiez tué.

Je ne rapporte ce trait que pour prouver que, si mes gens m'étaient attachés, les habitans ne me l'étaient pas moins; et en même temps pour dire que ces sentimens des uns et des autres furent le principe de la calomnie de quelques émigraillons, qui prétendirent que j'avais l'intention de saper l'autorité du général, et de m'établir à sa place. Pauvres petits hommes! Je pouvais avoir l'ambition de passer pour le plus

brave des insurgés de l'Ouest, le plus loyal et le plus désintéressé; qu'y avait-il de condamnable? je le demande à M. de Saint-Paul. Mais telle est la condition de certaines gens, dont le contact est aussi dangereux que l'influence, et dont le talent est la calomnie, comme leur propre est de paralyser tout ce qui les approche. Si je servais encore, je voudrais encore, comme dans ce temps, être le plus brave de l'armée, le plus humain, le père de mes soldats, et le plus sincère ami du général : voilà ma profession de foi. Quelques personnes, mal instruites sans doute, ont prétendu qu'il vallait mieux être mon camarade que mon subordonné; on en jugera par l'ordre donné à ma colonne avant de commencer aucune affaire : *Je défends à qui que ce soit de passer devant moi; mais le premier qui recule, je le tue.* Je n'ai jamais été dans le cas d'exercer cette rigueur, et souvent je fus forcé d'arrêter mes gens plus tôt que de les exciter.

Pendant mon absence, ma colonne de dix et de vingt-cinq hommes s'était beaucoup augmentée; les proscriptions y contribuaient beaucoup: les hommes affluaient, mais les moyens manquaient. Vers la fin de juillet, je réunis ma colonne avec l'intention de me porter sur le pays d'Auge, pour déterminer le départ des deux divisions Commarque et Picot, comme il avait été arrêté entre nous trois avant mon départ de ce

pays; mais une lettre du baron, arrivée avant moi à la division, me priait de suspendre cette excursion, et finissait par ces mots : « Comme le charbonnier, chacun est maître chez soi. » Je fis un tel cas de sa lettre, que j'engageai Beauregard, devenu chef de la division de la Chappelle-au-Ribou depuis la mort de le Métayer (Rochambeau), à réunir ses forces aux miennes pour cette expédition. Notre rassemblement devait avoir lieu au village du Gas, paroisse de Melleray, un lundi 29 juillet 1799, à trois heures de l'après-midi. Pour favoriser cette jonction, j'avais défendu d'approcher de ce village avant l'heure indiquée, et, afin de donner mieux le change, je m'étais porté la veille sur le pays de la Coulonche, avec la compagnie de grenadiers. Je quittai les Prises le dimanche soir pour me rapprocher. Je vins déjeûner le matin au bourg de Saint-Denis-de-Villenette, et de là au bourg de Loré. J'y arrivais à peine, que j'entendis une fusillade s'engager à trois quarts de lieue de moi, au village du Chénay, paroisse de Figué. Je n'avais avec moi que dix-neuf hommes, les autres étant restés à Saint-Denis avec Pas-Perdu; je n'en pris pas moins ma course à toutes jambes vers le lieu de la scène. . . . .

Pour répondre à mes précautions, qu'avait fait Beauregard, ce partisan emphatique? il était venu coucher au bourg de Signé avec sa colonne.

Le grand Pierrot ou l'Allemand (ilétait Alsacien), était la terreur des chouans de la Mayenne en 1796, plus par les nombreux traîtres qu'il avait introduits dans le parti, pour le tenir au courant des affaires, que par ses talens et sa bravoure personnelle (il n'attaquait jamais une colonne; il n'était propre qu'aux surprises dans le licenciement de ces colonnes). Pierrot était revenu dans ce pays avec carte blanche du directoire, et le droit de recruter sa colonne mobile des grenadiers dans toutes les demi-brigades du canton qu'il parcourait. Il était parti de Mayenne avec trois cents grenadiers choisis, se portant sur Gorron, pour rabattre tout-à-coup sur Ambrières, où il arriva le matin même que Beauregard déjeûnait au bourg de Signé; ce dernier fut informé à temps de son approche. Au lieu de prendre les mesures que lui prescrivait la prudence, il fait défiler sa colonne en lui faisant entonner une chanson à gorge déployée, de sorte que l'ennemi, l'entendant à une grande distance, put aisément juger de sa direction, et vint l'attaquer à l'improviste au village du Chénay, à dix heures du matin. Beauregard ne fit aucune résistance; il se sauva le premier jusque sur Ceaucé, à plus d'une lieue du théâtre, sans se retourner. Tous ses hommes ne l'imitèrent pas. Le brave, l'intrépide et très dévoué Garnier (la Couronne) se défendit en désespéré avec quelques braves (cette division

en comptait beaucoup); mais, accablé par le nombre, il fit sa retraite en bon ordre. Grâce à son talent de tirer juste, il mit le chef des assaillans hors de combat : il est mort estropié. L'adjudant-major fut tué, ainsi que quelques autres ; mais la première décharge de l'ennemi avait renversé douze chouans, qui, ne pouvant être emportés, furent achevés sur le terrain comme d'usage. La blessure du grand Pierrot sauva cette malheureuse colonne de sa poursuite et de la fureur de ses soldats, qui l'emportèrent sur un brancard jusques à Ambrières, d'où on le transporta à Mayenne. Sans cet incident, Dieu sait quel carnage il eût été fait de ces malheureux! J'arrivais au ruisseau des Mortiers, n'entendant plus de coups de fusils, lorsque je rencontrai un de mes gens (Belallant) qui me dit : « N'avancez pas : Beauregard s'est sauvé tout le premier sans tirer un coup de fusil ; on ne sait pas où il est, et la déroute est complète. » On se rappelle que je n'avais que dix-neuf hommes à ma disposition dans ce moment, à la vérité déterminés ; devais-je rengager l'action étant en si petit nombre, contre un ennemi fort de sa supériorité, et enflé de son succès ? Pouvais-je abuser de la confiance de ces braves, qui se seraient fait tuer à mes côtés jusqu'au dernier ? l'honneur me le défendait. Je me retirai sur Sept-Forges, où je pris position avec ma division réunie. Un nommé le Normand (Brise-Barrière), re-

çoit dans cette déroute une balle qui lui traverse les deux cuisses, et tombe. Pacory (Galope-la-Frime) va à lui, le prend sur son dos avec son fusil, traverse les ennemis victorieux, répartis çà et là, et le dépose dans un blé, d'où nous sûmes l'enlever le soir. Je n'ai pas été plus poltron qu'un autre, et je ne pense pas, encore aujourd'hui, que j'eusse fait l'action héroïque dont cet intrépide soldat s'honora dans cette circonstance. Il est mort quelque temps avant la restauration. Grand bonheur pour lui; il n'a point eu à rougir d'avoir servi des ingrats! Je reviens à Beauregard, et je prie le lecteur de me dire ce qu'il pense de sa conduite dans cette affaire.

Voilà l'homme que M. de Bourmont honore de sa confiance; voilà le partisan *distingué* entre les mains duquel il se met après la prise du Mans, d'où il franchit l'espace qui sépare la Loire des environs de Vire, pour endoctriner le comte de Frotté, en le faisant adhérer à la suspension d'armes offerte par le premier consul en novembre 1799.

Beauregard, en faisant chanter ainsi ses soldats, pensait-il être compris du commandant de ses ennemis, qui d'ailleurs n'eût pas été maître de contenir son monde, à moins de le mettre dans la confidence; ce qui n'eût pas été politique.

On trouva sur le champ de bataille un agenda contenant le nom de différens officiers chouans, avec des notes en chiffres, inintel-

ligibles à tout autre qu'au propriétaire; celui de Beauregard, le mien et beaucoup d'autres, y étaient inscrits en caractères différens, sans doute pour exprimer le cas qu'on en devait faire en cas de capture. Pour ne plus avoir à m'occuper de Beauregard, je vais donner son historique, après quoi je me mettrai en marche pour le pays d'Auge avec sa colonne et la mienne. D'après une lettre de ce partisan à M. de Saint-Paul (mai 1799), il a envoyé son frère (Mariane) dans la division pour en connaître l'esprit et les élémens, vers la fin de l'année précédente. A cette époque, Mariane, soldat ou officier dans le 4e de chasseurs à cheval, avait-il le loisir d'aller et venir impunément ainsi dans un pays où il aurait couru autant de risques, et où il était connu comme ancien chouan, assez vert, et blessé à l'affaire du Teilleul? Son colonel le lui aurait-il permis? Beauregard, dans son début à cette dernière reprise d'armes, prend un ôtage à Baix (M. Robillard), le fait contribuer; on n'a jamais su combien, ni où il l'avait déposé pendant plusieurs jours. Comment la police, à qui rien n'était impossible, ne le trouva-t-elle pas, comme M. Clément-de-Ris en 1800? Si sa colonne était supérieurement vêtue et bien approvisionnée (tout lui venait du Mans) et regorgeait d'argent, d'où lui provenaient ses moyens? d'Edimbourg? je ne le pense guère, à en juger par moi; d'ailleurs M. de Bourmont

ne parut dans le pays qu'au mois d'octobre suivant. Lors de la prise du Mans, son épouse part de Laval, à cheval, en croupe derrière le postillon de ces deux villes, nommé le Petit-Renaud, sans doute, à l'exemple de madame Tarquin, pour saluer la première, du titre de vainqueur, son mari, qu'elle n'aimait point, et de qui elle était payée de retour. Lors de la suspension d'armes, il se présente le premier à Mayenne, pour dissiper les craintes, bien ou mal fondées, de quelques niais qui marchèrent bientôt sur ses traces. Durant cette trève, il vint à la Ferté-Macé avec M. Lilite-d'Hauteville, et suivi de deux chouans revêtus en hussards d'ordonnance : le premier consul faisait moins d'embarras. Avant de déposer les armes, M. de Bourmont remporte un avantage signalé sur l'armée républicaine, à Louvernay, près Laval ; un grand nombre d'ennemis mordent la poussière. (Voyez la conduite de Tarquin et de son fils Sextus à Gabies, Histoire romaine, par Rollin, tome I, page 218.) Il demande à Beauregard ses prisonniers : Général ! je n'en fais pas, lui fait-on répondre alors. La chose pouvait être vraie dans l'une et l'autre acception. La paix se conclut ; Beauregard se fait beaucoup prier pour déposer les armes ; à la fin il les rend. Il va à Paris. M. de Saint-Paul, frappé du train qu'il y mène, lui en témoigne sa surprise, lui observant qu'il connaît sa famille et

ses ressources (ils étaient sept enfans). « Bon Dieu! monsieur, lui répondit-il, il ne tient qu'à vous d'en faire autant; allez trouver Bourmont. » Il avait cabriolet et jokey. (Rapport de M. de Saint-Paul à Paris, en 1814.) M. de Bourmont mangeait tous les jours avec M. Foucher, racontait M. de Placène, dans la même ville et dans le même temps. Je le priai de s'intéresser pour moi auprès de ce ministre, et de me sauver de la surveillance à Auxerre; il n'en fit rien : ils ne servaient pas la même cause. Quelque temps après cet étalage, Beauregard disparut de Paris sans que personne en pût connaître la cause; il se cache dans la Sarthe, à Foultourte, ou il feint de se cacher; il s'insinue avec les conjurés de Georges Cadoudal, et périt avec eux en 1804. Comment et où les avait-il connus? Ils étaient en Angleterre; matières à de nouvelles réflexions. Cette dernière circonstance de sa vie atténue vos préventions, me répondra-t-on? Point du tout, j'en appelle aux mânes du ministre Foucher : s'il avait eu moins de secrets à garder, il vivrait encore et serait en faveur comme tant d'autres. M'entendra qui voudra, je ne veux pas me rendre plus clair; je n'écris point pour les sots. Si le comte de Frotté n'eût pas été dupe d'un intrigant et que l'on n'eût pas craint des révélations, il n'aurait pas péri à Verneuil, indépendamment du commandement que l'on voulait donner à quelqu'un plus sûr que lui.

En 1814, Louis XVIII fit faire un service dans l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, pour les conjurés Georges, Pichegru et compagnons; je ne pus m'empêcher de rire tacitement de pitié, de la bonne foi du Monarque, quand je lus le nom de Mérille parmi ces victimes de leur dévoûment, et je ne crois pas avoir été le seul.

Quand le vicomte de Riccé, préfet de l'Orne, se trouvait à Domfront, les frères Mérille le suivaient à la file, comme jadis les sept chiens du curé de ma paroisse, quand il allait en ville; il ne voyait que par leurs yeux et n'agissait que suivant leurs conseils.

Je ne suis entré dans ces détails que pour faire connaître les protégés de M. de Bourmont et ses intrigues; en parlant, à Lisbonne, de cette conjuration, il me disait: j'ai été surpris d'y voir figurer Beauregard; c'était sans doute pour me faire jaser, ai-je pensé depuis. Un de ses parens me disait en 1813: « Bourmont est personnellement brave, ne manque pas de moyens, mais son ambition est telle qu'il sacrifierait père, mère, femme et enfans pour la réaliser. Le lendemain de cette débâcle, 30 juillet, je me mis en route pour le pays d'Auge, par Mouchauveau, la forêt d'Andaine et Champségré, où nous couchâmes: la maîtresse de la maison où nous étions logés avait un jardin rempli de fleurs; elle y tenait beaucoup. Nos soldats s'y introduisirent. Ceux

de Beauregard les saccagèrent, au mépris de ses menaces terribles; les miens n'y touchèrent pas, pourtant je ne le leur avais pas défendu. Beauregard ne parut pas s'en apercevoir; il avait ses vues. Le 31, après avoir déjeûné à Dampierre, nous nous portâmes sur St.-André de Messay, où je re-rencontrai le Tellier avec une vingtaine de royalistes qui débutaient de nouveau dans la fatale carrière. De ce nombre étaient l'Amant (Desmonts), le jeune Jauvrin et Ducoudrai (transfuge), etc.

Nous séjournâmes dans cette paroisse, et le jour suivant nous fûmes à Flers, où le Tellier me confia ses griefs contre la commune de Montségré. Il avait voulu la désarmer, les habitans s'étaient défendus et l'avaient forcé à la retraite. Il désirait être vengé; j'y consentis, mais, pour donner le change à ces mutins, sur mes projets, je fis volte-face et revins cinq lieues en arrière, feignant de menacer la Ferté-Macé. J'affectai de me faire voir à Saint-Maurice, et le soir même je revins spontanément sur mes pas. Le dimanche, j'étais passé de nuit sur la Lande-Patrie; je me trouvais sur Landizai, d'où je partis sur les 3 heures de l'après-midi pour Montségré, devant lequel j'arrivai sur les 4 heures, comme je le désirais, afin de trouver tout le monde réuni, suivant l'usage.

Montségré, situé entre Condé-sur-Noireau et Tinchebray, où il y avait de la troupe en can-

tonnement, prescrivait des mesures à prendre pour n'être pas surpris. Je fis faire halte à la colonne, et j'envoyai deux détachemens en observation sur ces deux routes. Celui qui devait se porter du côté de Tinnhebray reçut le feu d'un détachement de la colonne mobile de cet endroit, retranchée dans une auberge; il y répondit par la porte et par les fenêtres, et le força à monter dans une chambre. La maîtresse de la maison fut tuée à cette première décharge. Entendant cette mousqueterie, je commandai en avant, et dans l'instant je piquai des deux et arrivai pour soutenir ce détachement. La Fleur, qui le commandait, vint au-devant de moi pour me dire de ne pas avancer et m'indiquer la maison où l'on se battait. Je m'en approchai, et l'on ne m'eut pas plus tôt aperçu, que l'on me salua d'une nouvelle décharge, par une fenêtre. L'arçon de ma scelle est brisé, mon cheval n'est point atteint, mais le ceinturon de mon sabre est coupé à trois endroits et la moitié du crochet m'entre dans la bas-ventre; je suis blessé, je n'y prends pas garde, un homme est tué, un autre blessé (Toutain, dit l'Intrépide, de Vimoutiers). Je mets pied à terre, j'ordonne de m'apporter du feu, l'on n'arrive pas, je me présente à la porte d'une maison, vis-à-vis de la fenêtre par où l'on tirait, et distante de deux voies de charrette; l'on me couche en joue et aucun coup ne

part. Cette porte est fermée, je l'enfonce et me munis d'un tison. En sortant, même ménace de la part des bloqués; j'avais fait cerner la maison, mon pantalon était rempli de sang, je n'y fais pas attention. Revenu à l'homme qui tenait mon cheval, je luis dis: va me chercher de la paille. Pendant qu'il y est, je les somme de se rendre, les prévenant du sort qui les attend. Leur réponse fut une décharge sur le derrière de la maison, pour y attirer notre attention vraisemblablement.

Dans ce même moment, un homme se présente brusquement à la porte d'entrée, et renverse le chouan que j'y avais mis en faction. Le voyant s'échapper, j'abandonne mon cheval et je cours après lui: je ne sentais pas encore mes blessures. Près de lui porter un coup de sabre, je lui crie rends-toi! tu es mon prisonnier! Il n'en court que mieux, mais je gagne sur lui et lui renouvelle mon invitation, ajoutant, la résistance est inutile. Il se retourne justement quand je vais lui porter un coup de sabre, s'esquive en sautant en arrière, et me couche de nouveau en joue. J'étais au bout de son fusil, je n'avais que mon sabre. Je fonce sur lui, et, le bras tendu, je reçois son feu dans le flanc droit; j'avais eu la précaution de m'éffacer. Le coup me porte sur l'os des îles du côté droit, la crête est emportée en onze esquilles, dont un long de 18 lignes; j'étais trop

près pour que le coup fût dans sa force, la résistance qu'il éprouva fit varier les deux balles, l'une traversa du flanc droit au flanc gauche, et l'autre s'enfonça dans le petit-bassin; elle s'est perdue. Une des figures appliquées sur le ceinturon de mon sabre et représentant une tête de lion fut brisée en deux morceaux et chassée par la force du coup dans mon flanc, où elle séjourna 43 mois, sans empoisonner mes blessures. La plus grosse partie de ce cuivre, qui était argentée, avait un pouce et demi de longueur; elle était ceintrée, et avait neuf lignes d'épaisseur par le gros bout: on ne l'avait jamais trouvée avec la sonde; où était elle cachée? Nonobstant la gravité de cette blessure, je ne tombai point; je gagnai une petite haie du côté opposé du chemin où j'étais, à une distance d'à peu près 20 pieds, et je franchis cette espace à cloche-pied. Là, je voulais me soutenir, la main droite sur mon sabre et l'autre sur la haie; mais, semblable à un oison qui a les reins cassés, je tombais malgré moi sur le derrière. L'on se battait encore dans la maison, et, personne n'osant braver le danger de passer devant, pour venir à mon secours (il n'y avait pas d'autre chemin), j'étais seul me débattant contre ma faiblesse, jusqu'à ce que le brave Trucan (Belhumeur), de la commune de Niort-sous-Lassay, n'écoutant que son amitié, au mépris des risques

de sa vie, osa hasarder de passer; en arrivant il pleurait comme un enfant; il me prit à brasse-corps, et me baignait de larmes en me tenant dans ses bras.. Ne pleurez pas, lui dis-je, ce n'est rien; donnez-moi seulement le bras pour me soutenir. Dans ce moment, le jeune et brave du Buisson (Sansterre) saute sur mon cheval et me rejoint au galop. Je voulais le monter seul : on ne m'écouta pas, et je me trouvai en scelle comme par enchantement.

Je me dirigeai vers cette fatale maison, que je sommai de se rendre de nouveau, mais inutilement, comme la première fois; il fallut y mettre le feu pour la réduire. On se rappelle que la Fleur, cet intrépide et très intelligent royaliste, contenait ces mutins à mon arrivée; je l'avais fait reculer jusqu'à une certaine distance, sur la route de Tinnhebray, avec son détachement. Un nommé Rouillé (Sans Remission), le meilleur tireur de l'armée, aperçut, de son embuscade, un homme courant à toutes jambes, à travers les champs, son fusil dans sa main; c'est un bleu qui s'échappe, dit-il à son officier, et dans l'instant il le tire à balle perdue, l'atteint et le renverse sans vie. C'était le crâne qui venait de me terrasser; il sortait de je ne sais quel régiment de ligne, où il avait fait au moins un congé avant d'entrer dans la colonne mobile de Tinnhebray.

La prudence ne permettant pas de pousser la vengeance plus loin, j'ordonnai la retraite; mais cette leçon ne fut pas perdue : car les jours suivans, cette paroisse devant se porter sur Saint-Pierre-d'Entremont, pour en enlever plusieurs ôtages, etc., suivant les lois impolitiques et oppressives du temps, elle ne l'osa pas.

Dans cette affaire j'avais reçu huit blessures, graves ou légères; la dernière était telle que l'on aurait pu y cacher un verre (au moins à la superficie), et que M. Ducoudray, qui posa le premier appareil, au bout de 24 heures, y coula la main. Le sang coulait en abondance et de telle force que l'on mit une ceinture en bandeau (chaque chouan en avait une en rouennerie, qui faisait quatre tours sur lui et qui lui tenait lieu de giberne); cette première n'ayant pas suffi, l'on en mit une seconde, qui fut bientôt pénétrée. Cependant, je m'affaiblissais à mesure que mon sang s'épuisait; il fallut faire monter quelqu'un derrière moi, et ce fut encore le fidèle du Buisson. A une certaine distance de Montségré, l'on aperçut des hommes dans le lointain; on voulait envoyer reconnaître; je m'y opposai, et, en approchant mon cheval d'un fossé, je reconnus et dis : ce sont des gens qui nous tournent le dos; ils sont sans armes, continuez votre marche. J'ai souvent vu de très loin, souvent pour mon malheur, que je n'ai pu éviter;

moins par ma faute quelquefois, que par celle de mon étoile, et j'ai eu assez de tact pour distinguer des objets, même des conséquences, que d'autres, plus instruits que moi, ne pouvaient voir; j'en pourrais citer plusieurs preuves.

Nous arrivâmes sur Cérisy-Belle-Étoile, où l'on fut forcé de me déposer sur de la paille dans une grange, ne pouvant me transporter plus loin. Si les forces m'abandonnaient, ma tête était encore à moi. Avant de me séparer de mes chers camarades, je voulus mettre Pas-Perdu (mon second) au courant des affaires de la division, et, les portes fermées, tous les deux seuls, et lui à genoux auprès de moi, je lui prescrivis ce qu'il avait à faire dans l'intérêt de tous, lui enjoignant sur toutes choses de se tenir en rassemblement le plus possible. Je lui fis connaître plusieurs agens essentiels à la cause et d'autres personnes à surveiller. Soyez toujours unis avec Beauregard et Château-Neuf : la bonne intelligence fait la force des partis. Évitez les affaires autant que vous le pourrez, et tâchez de dérober mon sort à la connaissance du public ; il l'essaya, mais en vain : on me disait au pays d'Auge; l'abattement de mes camarades, dont il fallut en emmener plusieurs à cheval, leurs larmes quand on leur parla de moi, eurent bientôt divulgué le secret, et les républicains tombèrent sur la division à bras raccourcis ; quelques uns furent surpris (licenciés),

et égorgés; de ce dernier nombre fut mon brave Raboro (Frappe-d'abord). Plusieurs se rendirent aux républicains, d'autres changèrent de division. Camille de Caulincourt retourna à Paris comme un voyageur aurait pu le faire, y jouit de son surnumérariat dans l'administration télégraphique, et ne fut point inquiété. Pas-Perdu était excellent royaliste, mais sa bravoure et son sang-froid dans le danger faisaient tout son mérite.

Rainette de Flers se trouvait dans ce village à mon arrivée; il voulait absolument sucer mes blessures, et j'eus beaucoup de peine à m'en défendre, nonobstant l'impossibilité d'embrasser celle de la hanche avec sa bouche. Ce fut lui qui me procura un refuge dans un village voisin (la Sellerie), où l'on me transporta la nuit suivante.

M. de Saint-Paul, pour arrêter les progrès de la défection et du désordre, reprit le commandement de la division sans pouvoir remédier ni à l'une ni à l'autre : il n'en avait pas les moyens, et, outre ce malheur, sa morgue patricienne l'éloignait des soldats et des habitans autant que ses exécutions sanguinaires, pour ne pas dire assassines. Dans cette reprise d'armes de 1799, je fus obligé d'exercer un acte de rigueur envers un nommé Boudin, qui avait eu l'imprudence d'ajouter à notre malheur au temps de l'oppression universelle, en disant d'un côté à l'autre de la rivière de la Mayenne : « Nos gens, remarquez ben ce

» que je vous dis, à Pâques, la m.... de chouans » vaudra pus de 100 fr. la livre ». Je lui en fis manger tout son content pour rien, fricassée dans une marmite, et, pour qu'il n'en doutât pas, un chouan fit devant lui dans ce pot-au-feu, après quoi je lui souhaitai le bon soir en lui disant : D'après votre taxe, vous nous devriez plus de 50 fr.; mais, plus généreux que vous, je vous en fais cadeau. Cette leçon fit plus d'impression sur le public que si je l'avais fait fusiller. Il était cultivateur au village du Clos, commune de Loré. Je supportai assez bien mon état jusqu'au départ de la colonne. Un grand nombre d'officiers et soldats vinrent m'embrasser les larmes aux yeux, et ceux qui n'y vinrent pas n'en furent empêchés que parce qu'ils n'en eurent pas la force. A peine les eus-je perdus de vue, que je pleurai comme un enfant. Leur confiance et leur amitié étaient telles que je les aurais menés au diable, et que je me serais mesuré sans inquiétude contre 1200 hommes de n'importe quelles troupes avec mes 430. Ceci ne paraîtra point exagéré aux yeux de quiconque connaît le caractère du soldat français et son attachement pour celui qui le conduit à la victoire en en partageant les dangers.

Ce fut en vain que je conjurai Lafleur de suivre la division; je ne pus l'obtenir que le lendemain au soir, après que le premier appareil fut mis; encore ne le voulait-il pas, si je ne lui eus fait ob-

server l'utilité dont il pouvait être à Pas-Perdu; et je n'y pus parvenir qu'en lui disant, si vous m'êtes vraiment attaché, rejoignez la colonne et dites telle chose à Pas-Perdu que j'ai oublié de lui dire. Cela n'était pas vrai; mais, convaincu comme je l'étais d'être frappé à mort, ou d'être surpris un jour ou l'autre et d'être égorgé, je ne voulais pas l'entraîner dans mon malheur et priver la cause d'un aussi bon défenseur. La suite prouvera que je voyais juste. Il s'acquitta de ma commission près de Pas-Perdu, qui lui répondit: la commission est faite, ainsi qu'il me l'avait recommandée. Il ne tint point à la division, nonobstant les instances de M. de Saint-Paul pour l'y retenir; il retourna au pays d'Auge, servir sous Picot, et n'a jamais porté les armes à la division.

Dans ce village de la Sellerie, il y avait une maison isolée et inhabitée appartenant au propriétaire de ce nom, qui demeurait dans ce hameau; elle était remplie de foin, l'on m'y pratiqua une cache où je restai jusqu'au 10 octobre suivant. Cette maison, sans aucune apparence, n'était l'objet d'aucune suspicion; l'on y entrait par un trou que l'on refermait avec une botte de foin, et le peu d'air que j'y respirais me venait par un trou de boulin d'environ 8 pouces de hauteur sur 4 ou 5 de largeur, sans châssis ni vitres, de sorte que, quand il faisait du vent ou qu'il pleuvait de ce côté, se trouvant justement à ma

tête, je recevais vent et eau de la première main. On était obligé de le boucher la nuit avec un tampon de foin, pour dérober la lumière, et alors il n'y avait aucun air. Mon état et le peu d'espace ne permettant pas de remuer mon mauvais matelas, je restai à peu près sur le même côté les deux mois que j'y séjournai; que l'on juge de ma situation. Le beau-père de Rainette habitait le même village; il venait passer les nuits avec moi pour me faire prendre les breuvages prescrits par le chirurgien, car l'on pense bien que la fièvre était en proportion de la gravité de mes blessures. Ce pauvre père Bourdon était obligé d'être assis sur le coin de mon matelas toute la nuit, faute d'espace.

La poussière m'aveuglait aussi parfois dans ce réduit, et l'on était souvent obligé de chercher dans les ordures les compresses dont on avait besoin pour me panser; je ne conçois pas encore aujourd'hui comment j'ai pu soutenir cet état d'insalubrité, et comment mes blessures ne se sont pas empoisonnées par la malpropreté; la pureté de mon sang a tout surmonté. L'on me garda à mourir les premiers huit jours, et pendant ce temps la bonne et respectable mademoiselle Chauvin, qui avait la bonté de me panser autant de fois qu'il était nécessaire, disait : « Mon Dieu! » quand verrai-je donc les yeux de mon blessé? » je ne sais pas encore de quelle couleur ils sont. »

Ma barbe, longue de 3 pouces, me couvrait presque la figure.

Cependant, grâce à ma constitution, le 1er septembre je pouvais me lever ; mais mon appartement n'était guère convenable, et l'on s'occupa à m'en procurer un autre plus commode dans le même village. La maison de mon propriétaire était grande. Au premier étage était une grande chambre, et à côté un petit cabinet dont la porte était masquée par une armoire brisée, dont le haut tournait sur le bas. Outre un lit, il y avait deux chaises et une petite table.

L'on se rappelle que ma famille avait été arrêtée, père, mère, trois frères et une sœur (l'aînée s'était échappée), après l'assassinat de la garde nationale d'Ambrières, comme si elle eût dû en être responsable ; l'on connaissait son innocence, mais on voulait la guerre et des victimes. On la conduisit d'abord à Laval, d'où l'on eut la cruauté d'enlever mon père, plus que sexagénaire, d'avec ma mère, âgée d'une année de moins, et mes deux jeunes frères, les conduisant de brigades en brigades et de cachots en cachots à l'île d'Oleron, par Angers, Thouars, etc. Ma mère resta dans les cachots de Laval avec mon frère aîné, malade ainsi que ma jeune sœur, et tous dans la plus affreuse misère. Le peu de fortune qui restait à la maison fut mis sous le séquestre, qui ne fut levé que sous le consulat. Que l'on

juge de la situation des uns et des autres, ainsi divisés et à une telle distance! Mon jeune frère resta malade à Angers; on le mit à l'hôpital, et mon malheureux père n'en continua pas moins la route avec mon autre frère, au mépris de ses cheveux blancs.

A Angers, on leur avait adjoint un prêtre ou soi-disant tel. A Thouars, cet individu forma le projet de s'évader de la prison, le communiqua à mon père et à mon frère, qui donnèrent dans le piége; l'âge avancé de mon père lui interdisait toute tentative d'évasion, mais il consentit à celle de son fils, pour procurer un soldat de plus au parti. Les deux proscrits escaladèrent les murs de leur prison, à l'aide d'une corde qui leur fut procurée, peut-être par le concierge même. Ce prétendu prêtre avait promis de piloter son compagnon jusqu'à Ingrande, sur la droite de la Loire; point du tout, dès qu'ils furent aux pieds du mur, il le planta là pour ne plus le revoir: c'était un mouton. Mon frère, étranger au pays, eut à le franchir jusqu'à la Loire, où il n'arriva pas sans peine ni risque d'être arrêté plusieurs fois par les paysans; à cette époque il n'y avait encore aucun mouvement insurrectionnel. Parvenu sur les bords de ce fleuve, vis-à-vis d'Ancenis, la difficulté était de le traverser. Il aperçut un jeune homme dans un bateau, qui pêchait à la

ligne; il l'appela : celui-ci approcha et lui demanda ce qu'il y avait pour son service.—Je désirerais passer de l'autre côté; seriez-vous assez obligeant pour m'y porter? reprit mon frère.— Volontiers, répondit l'autre, et les voilà tous les deux dans le bateau. Le nautonnier, en regardant mon frère, crut le reconnaître; mais son costume, la misère qu'il éprouvait depuis le commencement de l'année, jointes aux fatigues d'un pénible voyage, avaient altéré ses traits, et mettaient le questionneur dans l'incertitude. — Je suis des environs de Mayenne, répondit-il. — Ah! je ne me trompe pas, vous êtes le frère de M. Alexandre. Mon frère, ne pouvant le reconnaître, ne savait si cette rencontre lui serait funeste ou heureuse; mais, telle était sa condition du moment, que la vérité et la bonne foi étaient son unique ressource, puisqu'il se trouvait à la discrétion de ce nautonnier, et que la détresse force à la confiance; qui l'ignore n'a jamais connu le malheur. — Oui, répondit ce malheureux jeune homme; mais comment le savez-vous? — Je suis de Saint-Loup-du-Gast, réprit-il, et le frère de Caclot, le même qui figura à Torchamp en octobré 1795. L'on voulait m'arrêter pour lui; je me suis sauvé ici, où je suis enrôlé dans la colonne mobile pour ma tranquillité (on voit par là jusqu'où s'étendait la persécution), mais je

n'ai point changé de sentimens ; je connais vos malheurs et ceux de votre famille : qu'est devenu M. votre père? Il le lui raconta.

La connaissance faite, Renouard demanda à mon frère s'il avait besoin de boire et de manger. — Je n'ai rien pris depuis hier, répondit celui-ci (il pouvait être trois heures de l'après-midi), le nautonnier avait quelques provisions avec lui, il lui en donna et lui dit :—Je ne doute pas que vous ne rejoigniez votre frère ; mon intention était de partir la semaine prochaine, mais je vais profiter de cette occasion pour vous faire éviter les postes jusqu'à Mayenne ; il le conduisit dans une maison sûre, ou il l'attendit jusqu'au soir ; il vint le rejoindre avec quelques provisions, et ils se mirent en route par Ségré et Château-Gontier, ensuite par Evron et delà dans la division.

Je quittai le pays d'Auge, et, comme mon frère était absent, je ne vis que son guide, qui avait pris le nom de Vengeur, après la mort de Dauphin, second de la division de Château-Neuf, qui venait d'être tué à la tête de sa colonne d'une manière si courageuse. Je repartis pour la Normandie sans le rencontrer. Avant d'entreprendre le voyage du pays d'Auge, je me rendis à Monceaux, pour réitérer à M. de Saint-Paul les prières de venir reprendre le commandement de la division. Il me refusa de nouveau, m'alléguant qu'il n'avait point d'ordres. Dans ce cas, lui dis-

je, monsieur, vous ne la commanderez jamais tant que j'existerai ; il n'y revint que trois semaines après que je fus blessé. Il conduisit la division dans les environs de Flers. Mon frère, qui avait pris le nom de Saint-Louis, était avec lui. Se trouvant à deux lieues de moi, il prit un guide nommé la Planche, et se rendit au village de la Sellerie. Un soldat de la division de Châteauneuf avait été blessé au bras, par son fusil, parti du repos, dans les environs de Flers; il avait le bras brisé entre le coude et le poignet, il était relégué dans une ferme des environs, sans connaissance et à dix lieues de son pays (Saint-Marc-sur-Colmont). je l'avais fait venir avec moi, le six de septembre, pour être traité par le même chirurgien ; son nom était Monte-à-l'assaut : je ne lui en ai pas connu d'autre. Mon malheureux frère arriva le même soir, vers minuit. Nous parlâmes ensemble jusque vers trois heures, après quoi je lui dis d'aller se coucher, que nous reprendrions notre conversation le jour suivant, puisque nous devions passer la journée ensemble. D'après mon désir, lui et son camarade laissèrent leurs armes et leurs vêtemens dans mon cabinet, dont on tint la porte ouverte, ou plutôt le dessus de l'armoire, en cas d'accident. Ils s'étaient jetés l'un et l'autre sur le lit de la chambre à côté, et y dormaient profondément, comme des jeunes gens fatigués, lorsque sur les six heures une colonne républicaine sor-

tie de Condé, fondit sur la maison à l'improviste et montait dans la chambre, lorsqu'une des demoiselle dit à un de ces soldats : Citoyens, ne montez-pas. Dans ce moment même, la fille Huard, ma garde-malade, était occupée à me faire à déjeûner; ce mot, ne montez pas, lui fut le signal que la maison était surprise; elle n'eut que le temps de pousser vivement le dessus de l'armoire formant la porte du cabinet où nous étions couchés, Monte-à-l'assaut et moi. Le bruit de ce dessus d'armoire fut pris par ceux qui montaient pour celui de la porte d'entrée : il valut de leur part un violent soufflet à la pauvre Huard : « s..... p....., tu nous fermes la porte au nez. » Je dormais, et, depuis que mon malheureux frère était au lit, je n'avais pas discontinué de rêver les bleus. Il est à remarquer que, pendant le temps que mes blessures m'ont retenu au lit, toutes les fois que je les ai rêvés, j'ai éprouvé une déroute, et la bonne sœur Leroi ajoutait une telle foi à mes rêves, que tous les matins elle me demandait si j'avais rêvé, et ma réponse négative ou affimative la rassurait ou lui faisait prendre ses mesures pour nous deux : car, si elle eût été trouvée avec moi, elle aurait subi mon même sort.

Ce soufflet me réveilla, et je ne tardai pas à en connaître la cause. Les deux malheureux le furent également et d'une manière aussi cruelle que

brutale. — Qui êtes vous? leur demanda-t-on ; Levez-vous ? On se rappelle que leurs armes et leurs habits étaient restés dans le cabinet où j'étais. — Habillez-vous? leur dit-on. Ne trouvant point de vêtement, le lecteur soupçonne d'avance combien la perquisition dût être sévère dans la maison, dans le jardin, enfin partout. — Qu'es-tu? demanda-t-on à mon frère : — Royaliste, répondit-il. — Veux-tu servir la république? — Pensant avec raison que ce n'était qu'une plaisanterie sardonique, non, répondit-il. Une espèce d'officier lui dit : — tu es jeune, promets-nous de servir la république et tu n'auras pas de mal. — Je suis royaliste depuis mon berceau, je sers cette cause depuis la révolution, si je vous le promettais, je ne violerais pas mon serment ; mais, après avoir porté les armes pour la royauté, un homme d'honneur ne peut pas les porter pour la république. — Tu vas être fusillé. — Je m'y attends et j'y suis préparé. Sur ces entrefaites, j'entendis une voix qui dit : ils ne sont pas venus ici nus : ne trouvant ni armes, ni vêtement nulle part, nécessairement il y a une cache, s.... nom de D..., il faut chercher. Dans ce moment le chien de la maison se prit de querelle avec un de cette colonne, et cette bataille, changeant la conversation, fit que l'on n'y donna aucune suite. — D'où es-tu ? comment t'appelles-tu ? demanda-t-on à encore à mon frère. Pensant qu'en se nommant

il pourrait éveiller des soupçons sur mon compte, il répondit: — Mon pays, ainsi que mon nom, doivent vous être indifférens, puisque je dois mourir. Le fils du maître de la maison avait un mauvais pantalon et une veste dans cette chambre, dont la valeur n'avait pu tenter la cupidité des soldats; la Planche s'en revêtit et mon frère resta toujours dans le même état. Enfin l'on emmena ces deux victimes jusqu'au Bourg de Cérisy. En sortant de la maison, la Planche voulut parler; mon frère, lui mettant la main sur la bouche, lui dit: malheureux! n'est-ce pas assez de nous à mourir? Arrivé auprès du cimetière, l'on renouvela à mon malheureux frère qu'il touchait à son dernier moment. Il demanda et obtint la permission de faire sa prière aux pieds de la croix, et revint ensuite en leur disant: « Quand il vous plaira, je suis prêt. » — Mets toi à genoux, et crie? vive la république. — Je ne m'agenouille que devant mon Dieu, répondit-il, et ne crie que vive le roi. En prononçant ce dernier mot il tomba mort. Ainsi périt, le samedi 7 septembre 1799, à l'âge de 19 ans, un des plus braves et des plus dévoués défenseurs de la monarchie. J'avais toujours désiré lui ériger un petit monument; mes moyens ne me l'ont jamais permis. Le crime consommé, quelques uns de la colonne mobile revinrent sur leurs pas et emportèrent de cette maison ce que leurs dévanciers n'avaient pu enlever, et personne ne

le leur disputa, tout le monde étant sauvé, dans la crainte de subir le sort de mon infortuné et *bienheureux frère*: plût à Dieu que je l'eusse suivi dans ce moment! que de malheurs, que d'humiliations épargnés pour moi; le lecteur en jugera parce que j'ai éprouvé depuis, en Angleterre et en France, depuis la restauration.

La Planche ne fut point fusillé: sans doute l'on espérait en obtenir quelques aveux; on fut trompé. Il fut conduit dans les prisons de Caen, jusqu'à ce que le Ier Consul, ce libérateur de la France, vînt briser les fers de toutes ces victimes. En sortant de Flers (7 septembre 1799), MM. de Commarque, de la Pivardière et de Saint-Paul, attaquèrent, avec la division d'Ambrières, le cantonnement de Juvigny, retranché dans une église. Ils y perdirent de braves gens, et n'eurent pas l'humanité de sauver les blessés. Pacory (le brave Galope-la-Frime), grièvement blessé et abandonné dans la forêt d'Andaine, fut pris, transporté à Alençon, delà à Caen, d'où il fut mis en liberté, quand le sauveur de la France, bravant l'activité des Anglais, vint rendre le calme et l'espérance à ce pays malheureux. Aucun de ces trois champions ne reçut une estafilade dans cette cacade; pas si fous; ils étaient à l'écart et en sûreté: vive la prudence!

La pauvre fille Rose Huard n'eut pas plus tôt connaissance du sort de mon frère et de celui

de son camarade, que, craignant la faiblesse de ce dernier, elle vint à nous au péril de sa vie pour nous faire évacuer ce lieu. Nous regagnâmes donc mon réduit dans le grenier à foin, où je reçus un billet du bon et sensible abbé Galant, daté de Condé, dans lequel il me conjurait de me rendre le soir même avec mon compagnon dans cette ville, où il nous avait trouvé un gîte dans le grenier d'une honnête famille médiocrement aisée nommée Langlois. Il avait tout arrangé de Condé, et le soir un honnête homme nommé Vallée vint nous prendre avec deux chevaux pour nous conduire dans cette maison, où nous arrivâmes sans accident sur les onze heures.

Le lendemain, cette colonne rentra dans Condé, en passant devant la maison où nous étions. Un soldat de la colonne mobile, accosté par un ami, lui raconta la prise et la mort héroïque de mon frère. Nous n'avons jamais pu savoir ni son nom, ni d'où il était; il est mort avec un courage dont je n'avais point encore eu d'exemple; mais nous savions trouver deux chouans dans ce village, dit-il. Debout, à une petite lucarne, j'entendis ce que je viens de rapporter.

Le surlendemain de mon arrivée, une fièvre violente s'empara de moi. Soit délire, soit raison, je voulus m'en retourner à la Sellerie, et de là dans ma division. Le bon Vallée vint me chercher. L'état de Monte-à-l'Assaut ne lui permit pas de

me suivre; il mourut le troisième jour de mon départ, dans le treizième accès d'une maladie affreuse : elle était telle qu'il coupait une cuillère d'étain avec les dents.

Je devais quitter la Sellerie le lendemain; il ne fut pas possible à cause de mon état, devenu tel, que l'on me fit administrer, et je fus forcé de rester dans ce réduit jusqu'au jeudi 10 octobre, qu'il fallut le quitter, bon gré, mal gré, et nonobstant le mauvais temps : il était dénoncé. On était trois personnes à me mettre sur ma jument. Ce fut encore l'estimable Vallée qui me conduisit à Flers chez le brave et excellent ami Guérin des Rivières (Voltige). En arrivant dans ce bourg, nous fûmes attaqués par un gros chien que je crus être celui des gendarmes (c'était effectivement lui). Persuadé qu'ils étaient embusqués dans les environs, je dis à mon guide de se tenir derrière, et de se sauver en cas d'accident, et je fus en avant, pensant que c'était assez d'une victime. J'en fus quitte pour la peur, et nous arrivâmes chez cet intrépide royaliste, qui, ne pouvant me garder chez lui à cause de la situation de sa maison dans le haut du bourg et à cinquante pas de la caserne de gendarmerie, me conduisit à Messay chez un ancien camarade nommé Halbou. Ce n'étaient pas des maisons royalistes qui convenaient à ma situation. On me mit dans un fenil pour plus grande sûreté. Le chirurgien vint m'y

voir ; il eut horreur de ce lieu, mais qu'y faire? Beaucoup de pauvres y avaient couché avant moi ; il était rempli de poux, et de poux si énormes, qu'avant de les voir, je les prenais pour des punaises. J'en avais sur toutes les coutures, et ce ne fut pas sans peine que l'on m'en débarrassa. J'y restai trois jours, et je fus chez M. de Neufville à la Rouillerie, commune de Bauvon, à qui Rainette avait été faire la prière de me recevoir. Le lendemain, il alla chercher la sœur Leroy, à qui j'ai dû tant de fois la vie, et qui devenait de plus en plus indispensable à mon état. J'y restai trois semaines ; une déroute me força d'en quitter. Le général comte de Frotté était débarqué du 13, et s'était rendu de suite dans ma division, comme la seule organisée. Il m'envoya 25 louis par le chevalier de..... qui ne me les a jamais remis. Il en a gardé bien d'autres, ainsi que sa famille, appartenant au parti.

De la Rouillerie, je me dirigeai sur le village du Pommier, commune de Saint-Maurice, chez les dames de la Meslière, d'où l'abbé Courtois, frère de la fermière, où j'avais été domestique laboureur l'année précédente, me fit congédier sous prétexte que je compromettais sa sûreté : il avait prêté serment à la république. Le bon chevalier de la Meslière, ancien chevalier de Saint-Louis et capitaine des grenadiers royaux sous Louis XV, et fait prisonnier à la bataille de Ros-

bach, me reçut chez lui, où il ne put me garder que huit jours, à cause de la situation de sa maison sur le bord du chemin de la Ferté-Macé à Briouse. Madame de Réville, du Pont-Chapelle, dans le bas de la Ferté, me donna l'hospitalité. Les fatigues de mes voyages nocturnes, par des pluies continuelles ou d'autres causes, me donnèrent une fluxion de poitrine qui me fit de nouveau juger à mort. Madame de Réville, pour ne pas me voir périr chez elle, se sauva chez madame la marquise de Saint-Maurice, son amie, et ne revint que quand le danger fut passé. Sur ces entrefaites eurent lieu successivement la prise de Couterne, ou plutôt l'incendie et la sotte et fatale trouée dans la Manche, communément appelée campagne de Saint-Lô, pour faire chorus avec l'affaire du Mans, commandée et emportée si merveilleusement par M. de Bourmont. Le succès ne fut pas le même; je dirai pourquoi dans son temps. Pendant que j'étais ainsi malade chez madame de Réville. le matin j'entendais dire : « Il ira peut-être jusqu'à ce soir, mais pas plus loin. » Dans la nuit, c'était la même chanson et le même terme jusqu'au matin. La difficulté de respirer m'empêchait de parler, mais elle ne m'empêchait pas d'entendre. Je ne regrettais la vie que pour mes soldats, que j'aimais autant que j'aime mes propres enfans, et dont j'étais aimé de même. Ne pouvant rester long-temps dans la même mai-

son, des amis parlèrent de moi à un M. du Rocher-Corderie, ancien capitaine de la garde nationale de sa paroisse (Magny-le-Désert), pour savoir ce qu'il pensait de moi, et si l'on pourrait lui demander asile en cas d'événement. M. du Rocher m'avait vu quelquefois et ne m'avait jamais parlé. Il me fit payer, comme tant d'autres, le prix de ma mauvaise mine. « Si vous le connaissiez, lui dit-on, vous ne penseriez pas de même de lui; essayez-en pour quelques jours seulement. » Il y consentit, et une fois notre connaissance établie, il m'avoua, ce que beaucoup d'autres m'ont avoué avant et depuis : « qu'il n'aurait jamais cru devenir mon ami » Il n'en eut jamais de meilleur que moi, et je n'en eus jamais de plus sincère. J'allais et venais continuellement d'une maison à une autre, au mépris de ma situation. Ce fut chez madame de Réville que le 18 brumaire me surprit. Le renvoi des ôtages d'Alençon et d'ailleurs, le changement de procédé et de langage des généraux Chamberlac et Guidal, absolument comme les décorations à l'Opéra, me firent prononcer la sentence de mort du parti royaliste. Les personnes présentes me rirent au nez, et m'ont confessé depuis que j'avais mieux jugé l'avenir qu'elles. Il ne fallait que connaître l'esprit public. Les Français de tous les partis, las de l'état d'anarchie, n'aspiraient qu'à la paix. Le premier consul, en brisant les en-

travers de tous, était absolument regardé par tous comme le libérateur de la patrie, et par quelques niais comme le précurseur des Bourbons, dans l'intérêt desquels il agissait. Je ne l'ai jamais pensé un moment. Delà la suspension d'armes, et, par suite, la perte du parti.

Madame de Marescot, cette bonne mère de Fontenay, voyant que mes blessures ne guérissaient pas, se hasarda d'en parler à son chirurgien, ce bon et généreux M. Le Sage; il vint me voir chez M. du Rocher, au Rocher-Cholet, pendant la suspension d'armes offerte par le premier consul aux insurgés, et accréditée près d'eux par le comte de Bourmont. Il ne s'était pas fait une idée de mes blessures; quand il en eut pris connaissance, il déclara formellement qu'elles étaient beaucoup plus graves qu'il n'avait pensé, et qu'elles exigeaient un traitement particulier et des soins qu'il ne pouvait me donner à une distance de huit lieues. Pour me rapprocher de lui, il fallait faire ma paix; mes principes s'y opposaient. On en écrivit au général à mon insu (voir la lettre du baron de Commarque, titres et correspondances, page 13, datée de Flers, le 7 janvier 1800). Il me fit ordonner, par le fils Desligneries, de faire ma soumission pour être plus tôt en état de le rejoindre. Je me rendis, à la Ferté-Macé, au commandant du cantonnement (24e léger, capitaine Ramel), et, pendant que cet officier rédigeait

mon acte de reddition, de concert avec l'ex-abbé Durand, commissaire du gouvernement, MM. .... vinrent dans ma chambre, chez l'aubergiste Hilaire, au Grand-Turc, pour m'assassiner dans mon lit, et je ne dus la vie, dans cette circonstance, qu'à la présence de ces deux autorités. Ne réussissant pas de cette manière, ces assassins, avec qui je n'avais jamais eu aucun démêlé, eurent recours à d'autres moyens, qui n'eurent pas plus de succès, grâce à la sagacité d'un homme qui faisait sa cour à ma cousine, et qui extorqua le secret du capitaine Ramel, en lui disant : « Le plus fameux chef des brigands de ces contrées s'est donc enfin rendu à vous ; qu'allez-vous en faire ? — Je dois lever ce cantonnement demain, répondit-il ; je l'emmènerai avec moi à Domfront, qu'il ne verra pas, car je le ferai fusiller dans la forêt. » Celui-ci d'y applaudir, et de courir de suite en avertir mes parentes, qui me firent enlever comme un corps saint. L'un me mettait mon pantalon, l'autre ma cravate, et si bien que, ne sachant à quoi attribuer cet empressement, j'en demandais le motif, quand on me répondit : « Nous vous le dirons plus tard ; dépêchons-nous. » L'on eut raison. » à peine étions-nous sortis de cette auberge, que le capitaine y arriva avec deux dragons, pour les mettre en faction à ma porte, et, s'adressant à M. Hilaire : « Donnez-moi de la lumière pour mon-

ter dans la chambre du chouan. — Il est parti, répondit l'aubergiste. — Comment! il est parti? et où est-il allé? — Je l'ignore, mais il n'est plus chez moi. — Qui l'a emporté? — Deux hommes que je ne connais point. » Cela n'était pas exact; mais M. Hilaire était honnête homme. « Hé bien, dit ce capitaine, vous m'en répondrez. — Point du tout, reprit l'autre; c'est vous qui l'avez amené ici sans m'en rendre responsable; je ne l'aurais pas reçu, et, s'il ne m'avait pas payé, ce serait à vous que je m'en prendrais; mais je ne réclame rien. » Ne pouvant aller bien loin, j'étais caché chez le receveur de l'enregistrement, M. Le Sage. Il ne fut point fait de recherche, et le capitaine partit le lendemain, furieux d'avoir manqué son coup. Qui le croira? Un de ces assassins républicains qui avaient si bien endoctriné cet officier épousa, l'année suivante, la plus entêtée royaliste de l'Ouest (l'amour n'a point d'opinion; j'en pourrais citer plus d'un exemple), et devint le beau-frère du bourreau des républicains de Normandie. Après cette démarche, je n'aspirais qu'après le bonheur de me voir dans mon cher pays d'Argentan; mais, outre que le nerf fémoral de la cuisse avait été atteint par un lingot qui y est encore, qui, m'empêchant de tendre la jambe pendant quatorze ou quinze mois, fit croire aux hommes de l'art et à moi-même que j'étais estropié, je n'avais pas l'argent

nécessaire pour entreprendre ce voyage; les 300 fr. que m'avait envoyés M. de Saint-Paul (voir sa lettre du 24 septembre 1799, *titres et correspondances*), étaient dépensés avant de quitter Cérisy. On n'en sera pas étonné quand on réfléchira combien mon état nécessitait de frais en remèdes, eau-de-vie camphrée, etc., etc. J'étais à la Ferté quand ma division y arriva. Je n'entreprendrai point de décrire le plaisir que j'en ressentis. On n'avait pu faire mon lit depuis plusieurs jours sans que je demandasse bien des fois : Est-il bientôt prêt? Dès que l'on me dit : voilà votre division, je sautai de mon lit avec un pantalon à pieds, et me tins debout à une fenêtre, fermée, tout le temps qu'elle y resta dessous en bataille. Pas-Perdu, connaissant la maison où j'étais, l'avait placée vis-à-vis à dessein. Il me salua, ainsi que quelques autres, sans qu'aucune des personnes de dehors s'en doutassent. Les billets de logement distribués, tous vinrent m'embrasser sous différens prétextes. Un avocat du bourg, M. de la Gérardière, était mal noté près du chevalier de l'Air-du-Bois, et, de plus, il était acquéreur de biens nationaux. On le cherchait partout, et je ne sais pas ce qui lui serait arrivé. On arrêta son frère pour lui (M. de Saint-Denis, juge-de-paix). J'envoyai Pas-Perdu le chercher et me l'amener, ainsi que le chevalier de l'Air-du-Bois, qui ne m'eût pas plus tôt

aperçu qu'il me prit dans ses bras et me dit les larmes aux yeux : « Je ne me croyais pas si près de toi. — Tu cherches M. de la Gérardière, lui dis-je? il voulait se réfugier ; il ne l'a pas fait sur ma parole qu'il n'avait rien à craindre de toi et que j'en répondais. — Tout... tout ce que tu as fait... est bien fait, me répondit-il (il bégayait) ; mais où est-il? — A côté, lui dis-je. Je suis ici sous ses auspices comme il est dans ce moment sous les miens, et tu ne me refuseras pas de prendre un verre de vin avec lui et avec M. de Saint-Denis, qui jouit de l'estime de tous les honnêtes gens. M. de la Gérardière se présenta en tremblant, malgré toute la confiance qu'il avait en moi, et tout se passa au mieux. Les vrais royalistes, solidaires les uns des autres, ne se démentaient jamais : des traîtres seulement auraient fait des embarras.

Le maître de cette maison (le gros Bignonnière, marchand drapier, et condamné à mort par coutumace, ainsi que son fils, pour cause d'opinion), en retint une trentaine à souper chez lui, à cause de moi. Me jugeant fatigué, l'on me força de me mettre au lit, pour prendre une soupe aux choux, suivant mon ordinaire. Ce bouillon pris, je dis à la demoiselle qui était avec moi : Pas Perdu à laissé ici sa carabine, je vais me lever et aller les surprendre à table. L'on m'habilla, je changeai mon bonnet de nuit contre mon bonnet de poil,

je pris l'arme de mon camarade sous mon bras, et me voilà descendu l'escalier, marche pour marche, jusqu'à la salle à manger; ce fut une espèce de révolution lorsque j'y parus. Je m'assis à table et y restai avec eux bien avant dans la nuit; je ne me sentais plus malade. Admirable ou étonnante opinion! Tu es comme l'amour, tu électrises tout ce que tu possèdes.

L'on me força de me coucher; j'y serais encore sans cela, et je passai la meilleure nuit que je n'eusse passé depuis la mort de mon malheureux frère.

Le matin, la division partit et je ne l'ai plus revue réunie. Tout le monde me dit adieu en pleurant, sauf M. de Saint-Paul, qui ne me demanda pas si j'avais besoin de quelque chose; je n'avais pas le sol. Je n'eus pas plus tôt reçu le dernier adieu, que je tombai dans une faiblesse si longue et si complète, que l'on crut que c'était ma dernière. Depuis je fus toujours de mal en pire.

ANNÉE 1800.

L'armistice touchait à son terme; déjà MM. de Bourmont, d'Autichamp, de Chatillon, etc., étaient à Paris, auprès du premier consul, sans en avoir fait dire un mot au comte de Frotté.

n'ayant pas été à portée de juger des autres armées, je dirai seulement que le comte de Bourmont abandonna la sienne, sans la prévenir de sa démarche; que le chevalier de Paragusti fut tué sous les murs de Baix, en voulant enlever ce cantonnement retranché, et qu'un grand nombre de soldats (de bonne foi), de la division de Beauregard, furent égorgés impitoyablement au bourg de Champéon (Mayenne), où ils s'étaient réunis chez le maire, qui devait les conduire à Mayenne après déjeûner, pour y déposer leurs armes et faire leur soumission, quand Beauregard et son général... de Bourmont, étaient fêtés par le premier consul et son ministre de la police. le comte de Frotté, comptant sur le serment fait à Pouancé, par tous ces Messieurs, « *sur la pointe de leurs sabres, de ne jamais déposer les armes sans, auparavant, se prévenir mutuellement;* » les croyant à la tête de leurs armées respectives, n'hésita point à accepter la rupture de la suspension d'armes.

Le général Gardane sortit de Caen avec la 14ᵉ division militaire, divisée en deux colonnes, dont une était commandée par le général Avril. Après avoir inutilement cherché le comte de Frotté dans les bois de Vire, Mortain, etc., il se rabattit sur le Boccage, Flers, Tinchebray, etc; enfin le général Avril l'attaqua à la Forge de Cossé, entre Carouges et Tinières. L'action fut

chaudement disputée. Avril fut contraint de se retirer sur Magny-le-Désert; il se retrancha dans l'église; il n'y put tenir. A peine avait-il eu connaissance de la colonne royaliste, forte d'environ 1,200 hommes, qu'il avait expédié quatre hussards au général Gardane, sur la Coulonche alors, pour l'en informer. Celui-ci accourt au secours du général Avril, le feu recommence plus vivement que jamais, la victoire est incertaine, la fortune balance, le même champ de bataille est abandonné et repris plusieurs fois par le même parti. Enfin Papouin, le fils du meunier du Gué-de-Loré, chef de bataillon à la division d'Ambrières, passe à gué une petite rivière, sous le feu de file de l'ennemi, avec une cinquantaine d'hommes, et se précipite sur la colonne du centre la baïonnette en avant et le fusil chargé. En vain on lui croise la baïonnette, chacun fait feu à bout touchant et se rue sur l'ennemi d'estoc et de taille, à coups de baïonnettes, à coups de crosses de fusils; il est enveloppé; les grenadiers de la division accourent à son secours, ainsi que le brave du Hum (Casimir, fusillé à Verneuil avec le général,) avec quelques cavaliers. La ligne est enfoncée et rompue, le carnage est effroyable; pourtant l'ennemi, fort d'environ 4,000 hommes, se rallie et fait sa retraite jusque sous la Ferté (2 lieues et demie), où il n'aurait pas couché si la nuit ne fût

venue à son secours. Ce combat durait depuis le matin, et j'étais dans la Ferté, d'où j'avais entendu tout ce tapage. Un mauvais plaisant, en parlant du mauvais succès du général Avril, dit *Avril n'est pas Mars.*

Trois mille cinq cents hommes de troupes républicaiues se réunirent à la Ferté et y séjournèrent plusieurs jours, pendant lesquels il mourut un grand nombre de blessés. Avril, qui n'était pas Mars, se trouvant pressé de trop près, abandonna son cheval, que le brave Côme (Vit-sans-Soin), *empoigna* et céda au jeune d'Hauteville, dont le sien venait d'être tué sous lui. Casimir, à cheval, se trouva embarrassé par deux soldats qu'il chargeait et qui lui faisaient tête la baïonnette au bout du fusil; le brave Cibois (Deslauriers), aussi à cheval, accourt à lui, le dégage, et les deux républicains sont faits prisonniers. M. la Gérardière se conduisit en homme d'honneur envers moi dès qu'il apprit l'entrée de la troupe: il se rendit près de mon lit et me dit: « M. Alexandre, je viens m'acquitter de ma dette, je viens vous sauver ou mourir avec vous. » et il ne m'abandonna point.

Quand l'obscurité nous permit de sortir impunément, il me donna le bras et me conduisit chez Madame sa mère au milieu de la troupe; mais la confusion était telle dans ce bourg, encombré de tant de nouveaux hôtes, un peu

hargneux, que l'on ne se reconnaissait point. La maison de Madame la Rallière avait été brûlée en 1796, lorsque Picot attaqua la Ferté; l'on n'a jamais su par qui ni comment; elle était rebâtie et non habitable encore. Toute la famille se tenait dans un fournil, et, pour comble d'embarras et de difficulté, elle avait 12 soldats à loger. L'on m'avait préparé un lit dans un coin de ce fournil, et je me fourrai dedans, sans qu'aucun se doutât que j'y étais; pendant les trois jours que j'y passai, l'on eut toujours bien soin de tenir les rideaux fermés. Les 12 soldats couchaient dans la maison neuve, mais ils faisaient leur cuisine dans le fournil.

A peine étions-nous sortis de la maison Bignonnière, M. de la Gérardière et moi, qu'une compagnie de grenadiers vint en prendre possession et faire toute la famille prisonnière (le père et le fils exceptés, ce dernier était à la colonne royaliste et le premier était sauvé), jusqu'à ce qu'elle eût contribué cinquante louis, qu'il fallut fournir dans 24 heures; que serais-je devenu dans cette maison, sans M. de la Gérardière? Une bonne action n'est jamais perdue. Pendant les trois jours que je séjournai dans cette habitation, située dans un plant en dehors de la Ferté et proche du cimetière, je ne saurais rendre l'effet que produisaient chez moi les honneurs militaires que l'on rendait continuellement à

chaque soldat que l'on enterrait ; les coups de fusil, suivant la filière de mes blessures, les pénétraient de part en part : il faut être dans mon état d'alors, pour pouvoir en juger.

Ne pouvant résister à ma situation, qui ne pouvait-être ignorée long-temps et qui n'aurait pas manqué de me perdre et cette généreuse famille, je me déterminai à m'éloigner contre l'assentiment de mes bons hôtes. Mais où aller dans mon état, par un temps aussi pluvieux, et par des chemins de traverse aussi exécrables? Pourtant il fallait partir : on craignait une indiscrétion et une perquisition générale. La sœur Leroi m'était indispensable. Combien de fois elle m'a sauvé des jours qui ne devaient être empoisonnés que par des malheurs inouis, des chagrins inappréciables (on en jugera plus tard), des dédains diffamans et des humiliations au jour du triomphe! Quelle leçon, mes enfans, mes anciens camarades! C'est pour vous que je l'écris.

J'avais bien ma jument, mais la sœur Leroi, qui pesait 200 livres, ne pouvait monter en croupe derrière moi. M. Vins-Bois-Jean me prêta la sienne. L'on conduisit ces deux chevaux, quand tout le monde fut retiré, dans un lieu écarté du bourg où je fus les rejoindre, à travers des jardins et des champs. Il me fallait quelqu'un pour ramener la bête de M. Bois-Jean; l'on ne put

trouver qu'un enfant de 12 ans, tant la terreur était grande! L'on était si peu à soi, qu'en bridant la jument de M. Bois-Jean, on lui avait passé le mors de la bride au-dessous des dents; elle faillit plusieurs fois jeter la pauvre sœur par terre, jusqu'à ce que je descendisse pour chercher et réparer l'erreur. La petite rivière du Gué-de-Rouvre était débordée à une grande distance sur les terres qui l'avoisinent, les piétons la passent sur une planche, et les quadrupèdes à gué. Ce gué, dans cette inondation, présentait une distance de 150 pas, qu'il fallait passer en grande partie à la nage; pouvais-je exposer cette bonne et estimable sœur à un danger aussi imminent, par une nuit très noire, sur une bête que je ne connaissais pas comme la mienne, qui aurait aussi facilement franchi ce péril qu'elle nous avait apportés, le jeune homme et moi, depuis la Ferté? Je mis pied à terre, pour chercher la planche en question, et je ne pus y arriver que de haies en haies et me tenant successivement à des branches, pour ne pas dégringoler dans les fossés pleins d'eau et qu'il m'était impossible de distinguer la nuit, tant par l'obscurité de la nuit que par la pluie qui tombait à torrent depuis la veille, le jour de la Chandeleur.

Après bien des difficultés, j'arrivai enfin à cette planche tant désirée; elle flottait sur l'eau, je la passai à quatre pieds, et fus de là frapper à la

porte d'une auberge que je connaissais et dont j'étais connu. Le bon père Boulay et sa famille ne m'eurent pas plus tôt reconnu, que tout le monde sauta à terre : les uns allumèrent le feu pendant que les autres allaient chercher la sœur Leroi et le jeune homme avec des lanternes ; un d'eux monta sur ma jument, et, tenant l'autre en longe, passa ce torrent à la nage. Mon malheureux jeune homme, nonobstant la lumière, tomba dans l'eau qui l'entraînait, si la fille Boulay ne l'eût repêché.

Nos chevaux rafraîchis, nous reprîmes notre route au travers de la bruyère d'Ernette, que je traversai pour la seule fois de ma vie sans m'égarer. Plusieurs fois ma jument s'embourba dans cette bruyère, et eut besoin de toute sa vigueur pour s'arracher de ses mollières. Enfin nous arrivâmes à Fromentel, et de là à la Fraisnaye, vers la pointe du jour. Nous y fûmes accueillis en royalistes par de vrais amis. On me changea de linge, on en donna également à la sœur Leroi ; nous n'en avions ni l'un ni l'autre : nous étions tous trempés comme des soupes. On fit prendre quelque chose à ceux qui le désirèrent, après quoi chacun fut se reposer. On me prépara un lit dans un appartement meublé de huit gros bœufs gras ; cette étable était isolée de la maison, et il n'en convenait que mieux à ma situation. Mon guide retourna à la Ferté le lendemain, avec le

cheval de M. Boisjean, sans courir aucun des risques de la nuit précédente (il voyait autour de lui), en même temps qu'un des fils de cette maison se rendait près de madame Desligneries, pour la prévenir de mon arrivée dans ce canton, et aviser avec elle aux moyens de me tirer d'embarras. Les forces républicaines, occupées avant par les insurgés de l'Ouest, sans exception, récemment soumis, étaient retombées, comme en 1796, sur la Normandie, et les colonnes ennemies s'y croisaient dans tous les sens. Il fut arrêté que je me rendrais le plus tôt possible au Mesnil. Le soir même j'en pris la route par le pont de Mesnil-Glaise, accompagné du bon ami François le Sage; on nous attendait, et nous y fûmes encore reçus en amis. M. le Sage vint me voir le jour suivant, et me trouva plus mal que la dernière fois. Il fut décidé que, d'une façon ou d'une autre, j'irais à Argentan, pour y être traité plus régulièrement; encore craignait-on plus que l'on n'espérait: toutes mes translations et les différentes crises où je m'étais trouvé n'avaient pu améliorer mon état.

Les jours suivans, Mme Desligneries se rendit à Argentan, et employa tous ses amis pour tâcher de m'être utile, soit auprès du commandant de cette place, soit dans la découverte d'une maison qui voulût me recevoir, etc. Elle avait un filleul nommé M. de la Bélière, ancien républicain,

mais honnête homme, aussi ennemi de l'anarchie qu'enthousiaste du système chimérique de liberté et d'égalité. Il était très lié avec le commandant. Elle le mit dans la confidence, sans lui parler de mon grade ni de mes blessures, qu'elle lui présenta comme les suites d'un dépôt qui avait besoin de soins particuliers. Il se chargea de cette négociation auprès de cet officier, et dans le jour même il lui rendit sa réponse, conforme aux vues de tout le monde. En conséquence, je me rendis à Argentan, et descendis, à dessein, au Point-de-France, où il était logé, après avoir encore éprouvé une déroute chez madame Desligneries.

L'affaire de la Forge de-Cossé peut être considérée comme le dernier coup de feu tiré dans l'Ouest pour la cause abandonnée des Bourbons. Le pauvre baron de Commarque, louvoyant à l'aventure dans les environs de Briouse, fut attaqué par une colonne ennemie, devant laquelle quelques uns des siens firent sa retraite, tandis qu'il filait du côté de Saint-Léonard. Les émigrés, excepté le comte de Frotté et Mandat, ne brillaient pas dans notre guerre, qu'ils n'ont jamais entendue; aussi un grand nombre aimait mieux courir les risques d'être égorgés dans leurs cachettes que de mourir en hommes, les armes à la main, comme si leur séjour à Coblentz les avait dénationalisés. Parmi ces héros (en temps

de paix), ou zéros, doivent figurer en première ligne les deux frères de Gonidec, d'Athis (Orne), repassés dans l'Ouest avec le vicomte de Williamson, sous leur parole d'honneur d'y servir la cause de la légitimité et la leur. Au 18 fructidor ils avaient accepté l'un et l'autre le brevet de chef et de second de la division de Flers; ils furent aussi faits chevaliers de Saint-Louis; mais, au jour du danger, ils ne parurent ni l'un ni l'autre pour mériter leur parchemin. L'aîné était membre du conseil de l'armée de Normandie avant le 18 fructidor. Ils se cachèrent tous deux, et ne parurent qu'à la paix, pour réclamer leur fortune sous le séquestre, qu'ils obtinrent. Le jeune était devenu le parent de M. Patrice, l'adjoint de M. Desmarets, chef d'une division au ministère de la police générale. Après la paix, et sous le consulat, le malheureux commissionnaire qui avait été tant de fois de Flers au Tertre, les conjurer, au nom de l'honneur et de la part du comte de Frotté, de réaliser leur promesse, et auquel ils donnèrent continuellement rendez-vous de semaine en semaine, fut fusillé par des gendarmes, à une fête de paroisse, dans les environs de Flers. Quelques personnes ont pensé que cette exécution arbitraire n'avait d'autre objet que d'étouffer les secrets de prudence dont cet homme était dépositaire. A la paix, ils ne furent

l'un et l'autre rien moins que l'ami des Bourbons, que je les ai entendus maintes fois, à Tertu, déchirer en pièces, et desservir, dans toutes les occasions, leurs plus dévoués serviteurs. Ils ne me feront pas prouver ce fait. A la restauration, se trouvant un peu négligés, ils eurent recours à l'intrigue nobiliaire. L'aîné se fit nommer capitaine de la garde d'honneur bourgeoise de l'arrondissement de Domfront (Orne), dont l'unique but était d'escorter le roi ou les princes s'ils passaient sur ce pays. Aucun chouan actif ne fit partie de cette garde privilégiée, faute de moyens de se monter. Cette faveur lui ouvrit le chemin de la tribune législative (où il n'est jamais monté encore), au mépris du cens, qu'il ne paie pas..... Vive la liste civile!

Je pourrais en nommer beaucoup d'autres qui ne sont plus; le respect dû aux cendres des morts me condamne au silence.

De Saint-Léonard, le baron de Commarque vint coucher à la Chaut, sans se douter d'être suivi; il y fut surpris au milieu de la nuit; plusieurs chouans furent égorgés, et le malheureux fermier Dupont pillé et saccagé. C'est après cette débâcle que ce pauvre soldat est envoyé par le comte de Frotté à Alençon, près des généraux Chamberlach et Guidal, remplir la mission de très pauvre diplomate; il fut fusillé à Verneuil avec

ce général..... Vive l'université de Coblentz pour les sujets en fait de guerre, en administration comme en diplomatie !

Maintenant, lecteur, dites, je vous prie, ce que vous pensez des nobles, très prudens, de nos contrées, sauf un très petit nombre sans fortune; dites également si la mort du malheureux comte de Frotté n'était pas politique de la part du premier consul, et s'il n'avait pas à craindre, ne pouvant le gagner, que, retournant en Angleterre, il ne démasquât des hommes qu'il avait tant intérêt de se conserver enveloppés du manteau royaliste, et desquels il a obtenu depuis des services essentiels, tant en France qu'à l'étranger. M. de Bourmont me racontait en Portugal que M. de Chatillon, apprenant l'arrestation de M. de Frotté, avait pris le premier consul par le collet, lui disant en le secouant : « On ne vous verra donc jamais faire que des sottises ! J'espère que vous le rendrez à la liberté. » J'ai déjà dit quelque part que l'on avait souvent conclu de mon intelligence par ma vilaine figure !

Chandelier avait eu une affaire dans le même temps, entre Mortagne-au-Perche et le Mesle-sur-Sarthe; personne n'y fut tué ni même blessé, sauf un habitant de ce dernier endroit, qui fut assassiné sans motifs connus. Cette affaire retentit très haut sur les journaux, et ils ne dirent pas un mot de celle de la Forge-de-Cossé, quoi-

que bien différente. Chandelier devança M. de Frotté à Alençon, y fut arrêté seulement la même nuit, dit-on ; il s'évada ; et l'autre, conduit à Paris le lendemain, fut fusillé à Verneuil avec six officiers de son état-major. Je dirai plus bas ce que devint Chandelier.

Madame Deslignaries, de retour chez elle, s'occupa en mère de mes préparatifs de départ. Je n'avais ni linge ni argent ; on me procura l'un et l'autre à Argentan, même au-delà des besoins du moment.

Ayant perdu mes notes plusieurs fois, mon journal, sans consonnes et sans voyelles, m'impose l'obligation de parler de la politique d'Edimbourg durant cette campagne (1799).

Après le 18 fructidor, S. A. R. Monsieur, lieutenant-général du royaume, tourmentée par l'importunité des *brigands* de l'Ouest pour se mettre à leur tête, et n'ayant pas une haute idée de la politique non plus que de la sagacité de ces obscurs roturiers, plus altérés de sa gloire personnelle que de leur intérêt propre, avait envoyé le baron de Béhague en Bretagne pour s'assurer s'il y avait vraiment des royalistes dans ce pays. Celui-ci vint revoir les murs de Brest de loin, d'où il avait été gouverneur jadis, et, n'y trouvant point d'hommes porteurs de lys ni de cocardes blanches, repassa la Manche avec quelques guinées de moins dans sa poche ou dans celle du

prince, et lui conta qu'il n'y avait point d'insurgés en France. Pauvre homme! il n'avait vu que les portières de sa voiture et les grandes routes. Georges Cadoudal, à qui l'on communiqua ce rapport, répondit : « Ces b......-là ont plus de confiance à tous ces intrus au parti qu'à ses chefs » Il en a menti, et, quand il en sera temps, je lui prouverai. Effectivement, quand il plut à M. Pitt de délier sa bourse, l'année suivante, il en trouva. Un autre, envoyé à Paris dans le temps de la terreur, s'adressa à un prêtre de ma connaissance, qui m'a raconté le trait suivant : « Je lui donnai une carte, en lui observant qu'en se tenant à l'écart dans quelque faubourg, elle lui suffirait pour le peu de temps qu'il avait à passer dans cette ville. —Je serais trop éloigné des théâtres, répondit-il. » Il fut pris en sortant d'un de ces lieux, et fusillé. (Rapport de l'abbé Green, dans l'île Saint-Louis.)

Le comte de Botheret, commissaire du roi près de Georges en 1799 (la république avait bien ses représentans aux armées), lui disait à Grand-Champ (Morbihan) : « Mais, Georges, vous vous êtes permis de lever des hommes en Bretagne sans autorisation des états; vous vous êtes encore arrogé le droit de juger et de faire exécuter des Français, sans audition de témoins, sans procédure suivant les anciennes lois, sans informations; savez-vous qu'on pourrait bien quelque

jour vous demander en vertu de quels droits ou de quels ordres vous avez agi et prononcé ces sentences? Georges, assis à la porte de cette ferme, mangeant un morceau de lard sous son pouce (trop heureux souvent d'avoir du pain), sans paraître daigner répondre à l'ignorant commissaire, assis sur une pierre auprès du puits, dit à ses voisins, ni haut, ni bas: « Battez-vous donc, faites-vous donc égorger, vous et vos familles, pour rétablir M. le duc dans son duché, M. le marquis dans son marquisat, M. le baron dans sa baronie, et, pour récompense, ces b........-là vous feront pendre!» Aussi répétait-il à Londres, en présence de qui voulait l'entendre: « Si j'étais assez heureux pour rétablir louis XVIII sur son trône, je suis sûr, s.... nom de D..., d'être pendu six mois après. » Il n'en est pas moins venu depuis se faire trancher la tête pour lui, sur la place de Grève; Cette réflexion prouve qu'il n'était pas dupe des hommes; mais que ne peut le point d'honneur près d'un Français, sans exception de parti!

Quelques jours après, un épigrammatiste sans doute donna une leçon à la pauvre tête à perruque du siècle passé. Environ une douzaine de Chouans se trouvaient au tour de cette ganache, lorsque tout-à-coup on cria: Voilà les bleus! Les chevaux étaient à l'écurie, et chacun d'y courir, brider et sangler, pour se sauver plus prompte-

ment, et l'honorable et très honoré comte! d'en faire autant. Ainsi occupé et transi de peur, d'autres voix criaient : M. le *Comte*! et l'accusé, et la procédure, et les papiers, et l'encrier, qui est-ce qui se charge de tout cela? (une seule de ces choses, indépendamment de l'accusé, aurait suffi pour faire fusiller tous les habitans de la maison ainsi que les témoins.)

Mon ami, disait-il à l'abbé Guilvic, aussi empressé que lui, on me fusillera quelque jour. — Non, lui répondit-il; mais vous avez la preuve en ce moment de votre inconséquence, du danger et de l'impossibilité de mettre votre système en pratique. Il passa la Manche quelques jours après, et on ne le revit plus dans ces contrées, durant la guerre au moins.

A peu près dans le même temps, un autre olibrius se présenta à la division du brave et loyal de Sol-de-Grisol, porteur d'un long brevet (en parchemin et doré sans doute) extorqué ou acheté à Edimbourg, pour la commander à sa place. Celui-ci le reçoit à Musiac (Morbihan), et lui demande : — Êtes vous de ce pays? — Non; répondit-il. — Y connaissez vous quelqu'un? — Non. — Avez-vous fait cette guerre? — Non. — Hé bien, je vais faire mettre la division sous les armes, et celui de nous deux qu'elle reconnaîtra pour chef la commandera; tandis que l'autre partira de suite. La division réunie, le nouveau débarqué à côté

de de Sol, celui-ci demanda à la division lequel d'eux elle admettait pour chef : Le vieux, répondit-elle en corps, celui qui a si long-temps partagé nos dangers, nos privations et notre misère ! En vain l'histrion lui adressa-t-il quelques mots : qu'il était envoyé par le prince, qui ne tarderait pas à le suivre (tarare !) etc., etc. — Quand le prince nous commandera en personne, il ne tardera pas à connaître la différence qu'il y a entre notre guerre et celle de ligne ; nous avons été trop trompés par des aventuriers, pour donner aveuglément notre confiance, etc., etc. Vive notre ancien chef! crièrent-ils. Vous voyez, monsieur, qui de nous deux commande maintenant, reprit de Sol. — Allez reporter ce que vous voyez à ceux qui vous ont envoyés (c'était l'évêque d'Arras), je vous donne vingt-quatre heures pour vider le pays. —Comment, dit-il, vous donnez là des ordres bien sévères à quelqu'un qui n'en a point à recevoir de vous? — Eh bien, repartit de Sol, si vous êtes trouvé demain sur la division, vous serez traité en espion. Il ne se mit pas dans ce cas. Pendant les *cent-jours*, M. Bansard, secrétaire d'ambassade à Londres, l'époux de l'amie du comte de la Châtre, joua le même tour à ce pauvre de Sol, en lui envoyant un nommé Roger, qui éprouva le même sort. J'en parlai à ce diplomate, enthousiasmé de ce neuf et nouveau général, et lui prédis ce qui arriva : la même

chose qu'au précédent, à peu près. Nous avions aussi eu de ces commissaires en Normandie, en 1795 et 16, savoir : MM. de Frotté (père), de la Féronnais, etc. Il est à remarquer qu'outre le peu de confiance dont jouissaient près de ces messieurs ceux qui se faisaient tuer pour eux, ils n'étaient point admis au conseil, où l'on s'occupait de plans qu'ils devaient exécuter.

M. de Bourmont me racontait à Lisbonne, qu'en 1795, M. Dautichamp, envoyé par Charette, auprès de S. A. R. Monsieur, à l'Ile-Dieu, pour l'engager à débarquer, au nom de tous les Vendéens, et à venir se mettre à la tête, avait été deux jours dans cette île de trois aulnes, et où il n'y a qu'une seule maison, sans pouvoir être présenté au prince, ni en obtenir la solution qu'il avait promis de reporter à la côte dans quelques heures. Qu'ennuyé de bâiller aux corneilles dans la même maison 48 heures, et ayant entendu du bruit dans un appartement, en avait ouvert la porte et trouvé M. le comte d'Artois jouant aux cartes, qui s'était confondu en protestations qu'il ignorait son existence dans cette île. Tout autre qu'un aussi bon prince aurait puni le gentilhomme de service, qui, peut-être à l'exemple de quelque pays, n'adorait le saint dans cette circonstance que comme il savait qu'il voulait être prié.

Quoi qu'il en soit, S. A. R. nomma MM. le mar-

quis de la Rosière et le comte de la Chapelle, pour aviser avec l'envoyé des importuns aux moyens de les faire tous figurer honorablement sur la scène ! mais, sur toute chose, sans danger. Réunis seuls dans la chambre du conseil, auquel le prince n'assista pas, M. de la Rosière fit ces questions à M. Dautichamp (s'en honorait-il en Portugal, dont il était devenu géographe, — pensionné?) Où est le centre de votre armée ? où est son aile droite, sa gauche? où sont vos arsenaux? vos magasins? etc. L'on juge d'avance les réponses du questionné, en matière de guerre de partisans. Je fus trouver S. A. R., et lui dis : Monseigneur, n'allez pas là, n'allez pas là : votre gloire y serait compromise. Ces messieurs pensaient peut-être autant à leur sûreté qu'à la gloire du personnage qu'il eût fallu accompagner, et près duquel dans ce malheureux pays il y avait plus de balles et de boulets à attendre que de poulets fricassés ou de guinées à compter. Cette circonstance ne contribua peut-être pas peu à accélérer le départ de S. A. R., qui put aussi contribuer à arracher cette lettre, si laconique et si énergique, de la plume tant soit peu acrimonieuse de Charette à Louis XVIII, et que j'ai vue à Londres, dans la correspondance secrète de Hoche et Charette. J'en donnerai peut-être plus tard la substance.

Nonobstant ma confiance dans la véracité de

M. de Bourmont, j'eus occasion de parler de cette anecdote, à Hamsthead, au comte de la Chapelle, dont je ne me rappelais pas la part qu'il y avait; il me la confirma.

Maintenant, lecteur, étonnez vous encore des succès du directoire, du 1[er] consul et de l'empereur, auprès de certains émigrés ou chefs Vendéens; les abbés Maury, Bernier (curé de Saint-Lo-d'Angers), mort évêque, concordataire d'Orléans, après avoir été l'âme de la Vendée, sont morts l'un et l'autre sans avoir reçu deux lignes de satisfaction de ceux dont ils avaient si bien défendu les intérêts à la tribune ou sur le champ du carnage. L'indifférence d'hommes aussi intéressés et si peu actifs dans leurs revers ne pourrait-elle pas justifier la tiédeur, le changement d'opinions, même la faiblesse (si elle était justifiable), de ceux qui, les jugeant à fond, les ont estimés à leur propre valeur et se sont attachés à un autre char? Pour bien trouver leur véritable nom, il ne s'agit que de décliner Hidria, aux deux vocatifs surtout, et l'on trouvera l'épithète, cruche, qui leur est si justement acquise. Dans le vaste champ de la politique, il faut savoir cultiver l'ambition des sots, ainsi que la vanité de l'homme d'esprit.

Enfin, j'entre à Argentan, conduit de loin par l'estimable Desligneries fils; je descendis au Point-de-France chez M. Vanier, où logeait le comman-

dant. Mon ami m'y accompagna sans paraître me connaître, uniquement pour s'assurer qu'il ne m'était rien arrivé de fâcheux. Le commandant était à faire une partie de billard ; M. de la Bélière, prévenu de mon arrivée par l'ami dont je parle ci-dessus, se rendit auprès de moi et fut informer cet officier de mon arrivée. Ce dernier vint me voir, lut mon acte de reddition, le trouva en forme et me dit : Vous vous êtes rendu à la Ferté ; vous êtes logé ici et moi aussi, soyez parfaitement tranquille sur votre sort, il ne vous arrivera rien, nous arrangerons tout pour le mieux, et je vais continuer ma partie. A peine était-il disparu qu'un monsieur qui m'était inconnu, qui l'avait entendu me dire : Vous vous êtes rendu à la Ferté, me demanda si j'étais de cet endroit. Non, répondis-je. — Êtes-vous des environs? Ne pensant pas être connu dans cette ville, à 20 lieues de mon endroit et d'un autre département, je lui nommai sans difficulté mon lieu de naissance. La manière dont il me toisait devant une foule de monde, accourue pour voir un chef de brigands comme une bête curieuse, ne me faisait rien espérer de bon du dénouement, qu'il paraissait vouloir pousser jusqu'au bout. Enfin ma situation était telle qu'il fallait payer de front et de bonne foi. J'avais voulu éluder adroitement cette conversation ; il y revenait toujours, et finit par me dire : « Vous êtes d'Ambrières, vous de-

» vez avoir connu Alexandre (j'aurais eu du sucre » dans la bouche qu'il n'aurait pas fondu ? » Que répondre? si je ments, il le saura et n'aura pas de confiance dans ma démarche; d'ailleurs il mangeait avec le commandant. — Oui, citoyen; « — Avez-vous connu Frotté, de St.-Paul et Pa» poüin » ? Mon Dieu! dans quelles mains suis-je tombé? comment va finir cet interrogatoire? me disais-je; qui diable est cet homme? — Oui, dis-je encore; mais, citoyen, repris-je, où avez-vous connu ces individus? d'où êtes-vous? — Je les ai connus particulièrement, surtout Alexandre, avec qui je fus chargé, par le comité de salut public, en 1795, de traiter de la paix de concert avec un nommé Guillé, comme moi de Domfront : je me nomme Barbot. Cette découverte me rassura en me rappelant que ces deux commissaires, partisans du nouvel ordre de choses, ne l'étaient ni de la terreur, ni du régime de sang. Citoyen Barbot, repris-je, vous m'avez dit avoir connu particulièrement Alexandre, le reconnaîtriez-vous si vous le voyiez? — O certainement: sa physionomie m'est encore présente comme si c'était hier. — J'en doute beaucoup, citoyen. — Je n'en doute pas du tout, moi : je pourrais vous en faire le signalement. Je suivais ses traits avec toute l'attention possible, sans m'apercevoir que sa figure se déridât, je souffrais comme une âme damnée en attendant que mon lit fût prêt, et cette con-

versation, dont je redoutais la fin, y ajoutait encore; il fallait aller jusqu'au bout, quelle qu'en dût être l'issue. — Hé bien! repartis-je, voyez si vous le reconnaîtrez, il est devant vous et dans un triste état. Jusque-là, il était appuyé contre la fenêtre, il partit d'un mouvement spontané, vint à moi, me tendant la main avec de telles démonstrations, que mon inquiétude redoubla. — Comment, c'est bien vous avec qui nous nous sommes occupés de la paix Guillé et moi il y a cinq ans? que je suis fâché de votre situation, et que je suis content de vous retrouver pour vous témoigner ma reconnaissance! Ne sachant à quoi attribuer la métamorphose de sa physionomie (comme au théâtre), je regardais plutôt cette phrase comme une épigramme que comme un compliment. — Vous ne me devez point de reconnaissance, lui dis-je : je n'ai jamais été dans le cas de vous être utile. — Vous avez sauvé la vie à un de mes amis et je vous en tiens le même compte que si c'était à moi. — A qui donc, citoyen? lui demandai-je. — A Clouet, dans l'affaire de la forêt d'Andaine. Craignant qu'il ne me parlât de M. Bougiard, son ami, je crus devoir le prévenir. — Bougiard, reprit-il, éprouva le sort qu'il méritait dans cette circonstance : il ne répondit point à votre générosité, Clouet et compagnons m'ont tout raconté ; vous les auriez tous fait fusiller, je ne vous verrais pas avec le même plaisir sans

doute, mais je ne pourrais vous en vouloir, d'après votre conduite et la leur (voir cette affaire). J'avais d'autant plus de peine à vous reconnaître que je vous croyais mort de vos blessures. — Mes amis ont fait répandre ce bruit pour ma tranquillité. — Ils ont bien fait, reprit-il. — C'est mon frère qui a été tué au mois de septembre. Le concierge de la prison de Laval apprit mes blessures à ma mère, à mon frère et à ma sœur, avec autant de brutalité que de cruauté, ajoutant, elles sont si graves, que je vous en apprendrai bientôt la fin, Dieu merci : ce fut encore lui qui annonça à cette infortunée famille, et avec le même accent, la mort de mon malheureux frère, en en retranchant ce qu'il y avait d'honorable.

M. Clouet avait de la peine à se rappeler une petite difficulté survenue à Flers, en 1797, entre lui et quelques amis avec plusieurs chouans, dont j'étais du nombre; pour qu'il n'en conçût aucune inquiétude, j'eus la précaution de le rassurer. Il m'en a parlé; j'en étais aussi, nous venions de la foire de Condé, nous étions cinq et vous étiez quatre, dit-il.

Vous n'avez rien à craindre ici, s'y suis juge de la police correctionnelle, et si quelqu'un vous insultait, je saurais vous venger, et, se retournant vers la foule, témoin de notre entretien : le

seul reproche que l'on ait à faire à monsieur est de s'être battu avec trop de zèle et de courage pour des gens qui n'en valent pas la peine; du reste on ne lui reprochera jamais, comme à beaucoup d'autres, ni vols ni assassinats; il ne s'en souilla jamais, et son état de dénuement l'atteste assez quand je n'en aurais pas maintes preuves. Vous n'avez ni linge, ni argent; je vous offre l'un et l'autre, et j'espère que vous ne me refuserez pas. Je refusai l'argent et fus obligé d'accepter des chemises, dont j'avais d'autant plus de besoins que je n'en avais point. On m'en avait fourni dans les maisons où j'avais été, et j'en mouillais constamment plusieurs par nuit. Voyant M. Barbot dans de si bonnes dispositions, je crus devoir le mettre dans la confidence de l'histoire qu'on avait faite, par prudence, au commandant, touchant mes blessures, qu'on lui avait présentées comme la suite d'un dépôt. — Le commandant est mon ami, me dit-il, soyez tranquille, je réponds de tout. Il me tint parole.

Pendant les trois jours que je passai dans cette auberge, il ne s'en passa pas un qu'il ne vînt me voir plusieurs fois. Quand ma chambre fut prête, le commandant me donna la permission d'aller me faire soigner où je voudrais, à la recommandation de M. Barbot, dont l'éloge, répandu de bouches en bouches dans toutes les maisons de

cette ville et des environs, me valut la bienveillance et l'intérêt de tous, sans distinction de parti ni d'opinions.

Voilà l'homme auquel le tartuffe Clausel-de-Coussergues tient si peu compte d'avoir défendu la cause de sa caste mieux que lui-même, et qu'il taxe si gratuitement et sans le connaître, d'avoir été l'espion de la police de France ; scélérat calomniateur, prouve ce que tu avances, et dis-nous si jamais pareil compliment t'a été fait de la part d'un ennemi ; prends patience, lâche intrigant, je reviendrai à toi dans son temps, et te ferai, je l'espère, expier la peine due à ton impudence. M. de la Bêlière était à la côte de Neuvy, chez la famille Bourgeois, quand j'en avais enlevé, le mois de mai précédent, M. le Béneux, son fermier ; il me reconnut et ne s'en intéressa que plus sincèrement à moi. Il me disait parfois : si vous m'aviez fait fusiller dans ce temps, je ne pourrais vous être utile à rien aujourd'hui. Je n'y avais jamais pensé. Ma chambre prête, l'on emprunta la chaise à porteur de madame de Souvigné, et l'on m'y transporta, accompagné de ce très sensible et généreux ami. M. Le Sage y trouvant l'air trop concentré pour mon état, me procura un appartement plus agréable et mieux aéré, dans la rue du Point-du-Jour, chez M. de la Garenne-Marigny, qui vint lui-même me l'offrir. Outre l'avantage du bon air,

j'avais encore celui d'habiter la même maison que les trois demoiselles Guyon-du-Gordey, surnommées les trois grâces par leur beauté; je ne pourrais rendre les attentions délicates de ces trois sœurs, dont le souvenir m'accompagnera jusqu'au tombeau. L'intérêt de tout ce pays, dont je me suis dit l'enfant dans tous mes voyages, m'impose la loi de l'attachement le plus inviolable et de la reconnaissance la plus immuable comme la plus parfaite. (Voir mon arrivée dans cette ville).

J'étais tellement l'enfant gâté de ce pays, que l'on m'avait procuré un perroquet, trois perdrix, deux grises et une rouge; neuf moineaux et un petit chardonneret, auquel j'étais très attaché. Il était constamment sur ma poitrine ou sur ma tête, où il sifflait continuellement quand il n'était pas occupé à becqueter mes cheveux, qui dépassaient mon bonnet. Un jour, M. de l'Angle, qui demeurait chez madame d'Ocagne, vint me voir avec son chien, Guernuchon (je n'ai jamais oublié ce nom). Je lui dis : « Votre chien va faire quelque malheur dans ma ménagerie. — Non », répondit-il. Dans l'instant même mon chardonneret sauta à terre après une mouche, et le maudit Guernuchon l'eut plus tôt tué qu'on ne s'en fut aperçu. La pauvre petite bête expira dans ma main. M. de l'Angle battit beaucoup son Guernuchon, mais cela ne me rendit pas mon oiseau.

Je ne pus pleurer : j'étais trop saisi ; mais je fus vingt-quatre heures sans pouvoir rien prendre. On m'en procura un autre ; il n'eut jamais mon attachement.

Outre ces volatiles, j'avais encore deux petits chiens, un carlin et un épagneul, qui couchaient avec moi, et un petit chat qui vivait en très bonne intelligence avec mes oiseaux, libres dans mes deux chambres, d'où ils circulaient de l'une à l'autre.

Ce fut pendant que j'étais dans cette ville que le comte de Frotté alla se livrer à Alençon et se faire fusiller à Verneuil. Je ne connus ses malheurs qu'à la fin de l'année, par la bonne et très respectable madame du Renouard, qui défendait si particulièrement à toutes les personnes qui venaient me voir de m'en parler. Voici comment elle me l'apprit, sans le vouloir, en parlant de Picot, dont beaucoup suspectaient la bonne foi : « Il disait l'autre jour qu'il verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour venger la mort de son général. — O ! m'écriai-je, il n'est plus ! je le soupçonnais depuis long-temps. » Je tombai en faiblesse, et l'on me garda à mourir la nuit suivante.

Pour diminuer la masse abondante de la suppuration, M. Le Sage me mit à la diète tout le carême, et une diète si sévère, que l'on ne mettait pas même une cuillerée de vin dans mon

bouillon de poulet très léger. Voyant que cette diète ne produisait pas l'effet qu'il en attendait (j'étais tombé dans un tel marasme, que je ne faisais que pleurer), il me releva de cette diète le vendredi-saint, 11 avril. Ce jour même on m'acheta une livre et demie de morue, que l'on mit désaller. Le lendemain la sœur Leroi l'accommoda pour dîner, pensant qu'il y en avait pour nous deux. Je mangeai tout moi seul avec autant de pain, et je bus à proportion. La pauvre et bonne sœur fut obligée de prendre autre chose. La diète ou mon état m'avait resserré le ventre au point que j'étais exactement comme un lapin à la broche, et que cette quantité extraordinaire d'alimens tirant sur mes blessures, je souffris beaucoup, mais pas du tout de l'estomac, jusqu'à ce que la digestion fut faite. Je me gardai bien de m'en plaindre, dans la crainte que l'on ne voulût plus me donner à manger. Le matin, jour de Pâques, quand M. Le Sage m'eut pansé, je lui demandai s'il croyait que je pusse manger de la morue, que j'en désirais depuis long-temps. « De la morue dans votre état, reprit-il! vingt-quatre heures après vous ne seriez plus. » Quelques personnes présentes, les demoiselles de Cordey entre autres, partirent d'un éclat de rire en disant: « Il n'a que le temps de se préparer : il en a mangé hier une livre et demie, etc. » Le bon M. Le Sage en pâlit, et, me prenant le bras, il me demanda

si j'avais bien dormi et si la digestion s'était bien faite. « Le mieux du monde, lui répondis-je, et si vous en aviez encore à me donner, je la pourrais manger. — Je ne vous aurais pas jugé aussi fort, me dit-il. » Il est certain que je n'ai jamais rencontré un homme aussi robuste que moi en fait de santé.

Le comte de Frotté fut fusillé à Verneuil le surlendemain de sa reddition à Alençon, le 15 février, conséquemment le 17 (Voir sa lettre *controuvée* écrite à Bruslard au moment de son départ pour Alençon, *Voyage dans la Vendée*, par Eugène Genoude, publié en 1821, page 128.); et le chevalier de Bruslard se rend à Paris dès le mois de mars de la même année, et en repart dès le mois de mai suivant, après y avoir passé l'hiver, au moins en partie, conformément à la lettre de M. de Saint-Paul, datée de cette ville le 23 prairial an IX (correspondant au 12 juin 1800). Voir cette lettre, *Titres et Correspondances*.

Suivant ce que me racontait M. de Bourmont en Portugal, cet illustre chevalier avait été avec lui à toutes les fêtes qu'avait données le premier consul ou ses ministres, et, de plus, à un bal paré et masqué qu'avait donné le général Murat, où Bruslard, profitant de l'avantage que lui donnait son masque, lui avait dit qu'il lui couperait un jour les oreilles. Je donnerai de plus amples détails sur ce bal par la suite. Je me

borneraі, pour le moment, à faire observer au lecteur l'héroïsme de M. de Bruslard en se jetant dans les bras de celui qui venait de faire fusiller son général et son ami prétendu; sa lettre foudroyante au premier consul, ainsi que son départ en poste de Paris jusqu'au château de Vaubadon, près Bayeux; son passage en Angleterre et son voyage à Mittau, près de la cour de Louis XVIII: tout coïncide merveilleusement avec la formation du camp de Dijon, la campagne d'Italie et la victoire de Marengo. Si le chevalier de Bruslard, tout brave que l'ont officieusement présenté quelques personnes, n'eût pas été au courant des affaires, aurait-il osé faire une telle démarche sans craindre le même sort de la part du gouvernement le plus vigoureux dont parle l'histoire depuis la république romaine? Il est vrai que les faveurs dont jouissait le comte de Bourmont, son intime, devaient le rassurer. Ce dernier, que je n'ai bien jugé que depuis la restauration, m'écrivait de Lisbonne à Londres: « Si j'avais un modèle de bravoure, de délicatesse et de vertus à donner, j'offrirais le chevalier de Bruslard. » Quel protecteur! quel protégé! Passez-moi la rhubarbe, et je vous passerai le séné.

M. de Bourmont me racontait encore à Lisbonne que le comte de Frotté et lui, je ne sais dans quel temps, avaient enfin décidé S. A. R. à

briser ses entraves et à venir se mettre à la tête des insurgés. Il leur avait donné sa parole royale de se mettre à leur discrétion, sans en parler à son conseil, dès que les préparatifs du départ seraient terminés. Ils avaient acheté une embarcation, et, s'étant rendus au lieu indiqué, la nuit et à l'heure convenue, ils attendaient ce prince depuis long-temps en vain. Ennuyés d'attendre, l'un d'eux s'était rendu près de lui pour connaître la cause du retard. « Tout décidé, je n'irai point en France dans ce moment, dit ce magnanime personnage; j'attendrai une occasion plus favorable, qui, je l'espère, n'est pas éloignée. En attendant, faites ce que vous jugerez le plus utile pour l'intérêt de la cause; je vous en laisse les maîtres. » « Il ne nous fut pas difficile de nous apercevoir que cette réflexion, un peu tardive, ne venait pas de S. A. R., et qu'au mépris de sa parole royale, elle en avait référé à son conseil, ajoutait-il. »

Si cette conduite d'un homme aussi intéressé est réelle, qu'en penser? qu'il était le même dans le malheur que dans la fortune. Mais, vraie ou fausse, dans quelle vue M. de Bourmont m'en entretenait-il, si ce n'était pour m'éloigner d'un parti qui m'avait coûté tant de sang et de larmes? et comment, après une telle épreuve, revenaient-ils, le comte de Frotté et lui, sur le continent faire de nouvelles victimes? M. de Bour-

mont existe et est en grande considération auprès du roi Louis XVIII ainsi qu'auprès de S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême ; il peut me faire payer cher ma véracité, *dont je prends Dieu à témoin*. Dieu veuille qu'il les serve plus fidèlement qu'autrefois !

De longues et cruelles souffrances, ainsi que des tracasseries, m'attendaient à Argentan. Picot, accompagné de son confident, le Prevost de la Moissonnière, vint m'y voir. Ils furent arrêtés chez moi et conduits devant l'autorité, qui les relâcha. Cette circonstance me valut, le lendemain, une seconde visite de l'officier commandant (non plus le même du mois de février), accompagné de 50 hommes, que ces bonnes et respectables demoiselles de Cordey eurent bien de la peine à faire rester en bas, et, sans l'intervention de l'officier municipal, M. Le Coïntre, qu'elles intéressèrent en lui disant que j'étais très mal, particulièrement ce jour (on venait de me passer deux sétons au bas-ventre), elles n'y seraient pas parvenues. Ces deux officiers montèrent seuls, et me signifièrent assez grossièrement qu'ils allaient m'emmener en prison pour n'avoir pas déclaré mon domicile conformément aux lois. « Ce serait un peu difficile, leur répondis-je respectueusement ; vous m'y porteriez, si vous ne vouliez m'y traîner. »

« Avez-vous des papiers ? me demandèrent-ils.

On leur remit mon acte de reddition, visé par l'ancien commandant de place, avec la permission de soigner mes blessures où je voudrais. « Vous êtes en règle, me dirent ces deux messieurs; mais vôtre hôte est à l'amende, et condamné d'avance par les règlemens de police, pour n'avoir pas fait sa déclaration de votre séjour chez lui. » Le bon et pauvre M. de Marigny était plus mort que vif, et ne savait que répondre non plus que moi, qui souffrais comme une âme damnée. Madame de Tocqueville, bonne et compatissante, fut de suite raconter cette aventure au sous-préfet (M. Bouffay), qui lui répondit : « Que ces messieurs ne faisaient-ils comme moi? pourquoi ne pas fermer les yeux, et laisser mourir ce malheureux tranquillement? — Tout cela est bel et bon, reprit cette dame; mais cela ne suffit pas : il faut tirer M. de Marigny d'inquiétude et d'embarras. — Hé bien, dites-lui qu'il m'adresse une pétition. — C'est bien ; mais qui la rédigera? le moribond n'est pas en état, et son hôte n'y connaît rien. — Je vous entends, il faut que j'en fasse la minute, reprit cet humain fonctionnaire; » ce qu'il fit de suite. On la fit transcrire; M. de Marigny la signa; madame de Tocqueville la remit, et la montagne se trouva n'avoir enfanté qu'une souris.

Je languis ainsi, accablé de soins, d'attentions, et j'ose dire d'intérêt, de tout le monde sans ex-

ception, jusqu'au mois de décembre, que la fantaisie me prit d'aller voir mon pays. On regarda généralement ce caprice comme le délire d'une mort prochaine, et l'on y déféra pour ne pas me contrarier. On me procura une voiture et un postillon sûr (François) ; on arrangea tout avec lui jusqu'à Mayenne, et, de plus, on avait encore donné de l'argent à la sœur Leroi, beaucoup plus qu'il n'en fallait pour payer ce conducteur et notre dépense jusqu'à cette ville. Persuadé que je ne pourrais supporter la voiture, ce postillon avait secrètement l'ordre de rebrousser chemin à la première faiblesse, et de me ramener dans ma chère ville d'Argentan.

A qui devais-je tant de procédés délicats? à mes malheurs sans doute; mais ma conduite n'y était-elle point pour quelque chose? Qu'il me soit permis de me rendre cette justice. Je n'ai jamais su m'avilir par aucune conjuration clandestine, par aucun vol de voiture publique ni particulière, par aucun assassinat; en un mot, je n'ai su que servir fidèlement, me battre et faire des partisans au parti. Après la dernière paix (1800), on faisait contribuer impudemment les plus honnêtes gens de l'arrondissement d'Argentan; la maison de Tertu, cette arche d'alliance du parti royaliste, ne fut pas plus exempte que la bonne maison du Renouard et beaucoup d'autres; et quand on voulut réclamer pour elle près de M. de Bruslard, il

répondit avec un sourire sardonique : « Une famille aussi respectable que celle de Tertu ne tient pas à ces bagatelles. » Aveu naïf de lui à moi, à Wanstead (Angleterre). La respectable famille des Fondi, des environs de Vimoutiers, contribua cent louis long-temps après la paix, et le Prévost de la Moissonnière, le seul protégé de Bruslard à la deuxième restauration, a aussi été le seul de cette armée traité convenablement, et peut-être au-delà de ses moyens moraux.

Je trompai tout le monde, et le lundi 11 décembre, jour de mon départ, je me rendis à Alençon, après avoir dîné à l'auberge de la Crosse, à Seez, et m'y être mis sur un lit pour être pansé. D'Alençon je fus le lendemain dîner à Préempail, et de là coucher au Ribay. Le jour suivant, mercredi 13, j'arrivai à Mayenne. Le désir de revoir mes anciens camarades ne me permit d'y passer que quelques jours, pendant lesquels mademoiselle Mariane Mahé m'offrit des secours de la part du célèbre Foulgé (Lamusette). D'où lui venaient ces secours ? je prie le lecteur de me le dire.

De Mayenne, je me rendis à Brives, sur un cheval du bon Matthieu Margerie, et conduit par un de mes anciens chouans, Pierre Pacory.

Je ne puis dépeindre le plaisir que j'éprouvai en me retrouvant au sein de cette estimable famille de la Grange ; l'accueil qu'elle me fit, ainsi

que sa respectable mère, me rendit une partie de mes forces : j'éprouvais un mieux sensible.

J'y passai quelques jours, après lesquels je m'avançai dans la division, que je parcourus dans tous les sens avec le plaisir inexprimable de recevoir les embrassemens de tous mes camarades, je pourrais dire de tous les habitans. Quelques chouans des divisions voisines vinrent me voir de plusieurs lieues.

Le mouvement du cheval, ou le bonheur de revoir mes pénates, me procura un tel bien, que je fis venir ma jument restée chez madame de Marescot, à Fontenay; et, le premier jour de l'an, je fus en état de l'étrier, de la bouchonner, etc., et d'écrire sept à huit lettres de bonne année. Ma santé était tellement améliorée que, le mois suivant, je vins, comme un grand garçon, voir et remercier mes bons amis d'Argentan, en passant chez eux, sur toute la ligne, depuis la Mayenne. J'arrivai à Tertu le 14 février, dans un état qui surprit tout le monde, et notamment M. Le Sage.

A mesure que les forces me revenaient, la méfiance se rétablissait sur mon compte chez les anciens républicains. Dans mon pays, par exemple, on disait tout haut : Il vaudrait bien mieux qu'Alexandre fût mort que le général Frotté : il peut tout faire sans ce dernier, qui ne pourrait rien faire sans lui. Il se forma des complots contre

moi ; j'en fus averti, et n'allai plus dans mon pays qu'incognito. A peu près dans ce temps, la machine infernale (dite le 3 nivôse) eut lieu ; on m'en fit grâce ; mais je ne me la faisais pas, quoique bien innocent et à soixante lieues de la scène. Toutes ces tentatives d'assassinat n'étaient rien moins que rassurantes pour un insurgé qui avait tant de fois relevé son parti sans moyens étrangers. Un vol de diligence commis dans l'Eure, à main armée, le mois de mai suivant, confirma toutes mes conjectures sur la prudence de quitter un pays où ma présence faisait naître journellement des soupçons et des inquiétudes. Le bon M. l'abbé Chappey, secrétaire de la mairie d'Argentan, m'avait délivré un excellent passeport sur lequel il n'était nullement question de ce que j'avais été lorsque je quittai cette ville pour mon pays ; il avait été visé, sans aucune difficulté, par le sous-préfet de Mayenne, M. Chevalier. Il était donc intéressant pour moi de ne pas laisser périmer mon passeport. En conséquence, je me rendis à la Ferté-Bernard (Sarthe , chez M. Georget, tanneur, mon parent. Mes blessures, situées en majeure partie au bas-ventre, ne s'accommodaient guère de cet état aussi dur que pénible ; mais, au bout de quelque temps, mon vieux passeport m'en procura un nouveau, valable pour un an. Je tombai malade, et fus obligé de revenir à ma chère ville d'Argentan, où

je fus reçu comme à l'ordinaire, ainsi qu'à Tertu. Ne trouvant aucun emploi dans le commerce ni ailleurs, et ne voulant être à charge à personne, n'ayant rien à attendre de mon infortunée famille, ruinée par l'effet de la révolution, je songeai qu'un état indépendant ou la mort devait être l'unique objet de mon ambition. Je fus à Caen; je m'y engageai pour Saint-Domingue, et m'y voilà embarqué en mai 1802. Je reviens l'année suivante; on me place dans les canonniers gardes-côtes, d'où mes blessures m'arrachent encore. J'obtiens mon congé, et reviens encore passer quelque temps à Argentan, en attendant que les affaires de la guerre ou de la paix s'arrangent.

Je rembarque à la fin de l'année; nous nous perdons corps et biens, et je me trouve jeté en Portugal, dans le plus triste dénuement. J'y rencontre M. de Bourmont, nouvellement échappé de la citadelle de Besançon; il me fait son secrétaire (en chiffres); c'est alors qu'il m'entretient de toutes les choses, absurdes ou vraies, que je rapporte, ci-devant et ci-après. Il me présente au commandeur de Drucourt, chargé des affaires de Louis XVIII près la cour de Lisbonne, et à madame la vicomtesse de Roquefeuille. Ils me reçoivent chez eux. Ne pouvant trouver d'emploi dans le commerce de ce pays, faute de connaissances, je passe en Angleterre contre mon

gré. L'affaire de Quiberon, qui m'avait été mal rendue, la machine infernale, la mort de Picot et de Bourgeois, la conjuration de Georges Cadoudal et de Pichegru, aussi mal ourdie que mal conduite; tout enfin m'avait prévenu contre un peuple généreux, mais un gouvernement infernal par sa politique machiavélique et la mauvaise foi de ses ministres; on en jugera plus tard.

J'obtiens un traitement, avec beaucoup de difficulté, et sans le secours d'aucun de ceux qui auraient dû me protéger : La fourmi n'est pas prêteuse. Ennuyé des intrigues et des intrigans, je reviens en Portugal, j'entreprends le commerce pour mon compte, je fais quelques voyages heureux. J'y retrouve M. de Bourmont, devenu l'agent d'affaires de la France, autant ou peut-être plus que M. de Raineval, et entouré de Français ..... je n'achève pas. Pendant ce séjour de six mois, je ne l'ai vu qu'une seule fois, encore vint-il me trouver pour me parler d'affaires royalistes et d'autres niaiseries. Par exemple, Antony (son protégé) avait dit à M. de Granseigne, premier aide-de-camp du général Junot, qu'il se f...... de lui et de son empereur. Un de ses enfans, qui ne faisait encore que bégayer, disait à tous venans : Bonaparte est un polisson, il a fait c... dans sa culotte. Il me fit ce compliment la seule fois que je fus chez lui lui porter une lettre qui m'était adressée d'Angleterre.

La demoiselle de Madame Chandelier, au même âge que le petit Bourmont, tenait exactement les mêmes propos : les beaux esprits se rencontrent, me disait un professeur (M. Roulais) en me parlant d'une version dictée par un camarade et dont je me défendais.

L'invasion du Portugal par l'armée française me force à évacuer ce pays, en qualité de domestique du Commandeur de Drucourt; mais, avant de partir, je vais encore consigner ici une des rapsodies de M. de Bourmont, qui avait ses vues comme dans toutes les autres.

Je me trouvais un jour avec Charette, qui pouvait avoir avec lui 5,000 hommes, lorsque 150 républicains, se trouvant surpris dans un défilé d'où ils ne pouvaient sortir, ni se développer, furent sommés de mettre bas les armes. Nous nous rendons, dit le commandant, mais laissez nous déboucher, pour déposer nos armes; ce qui leur fut accordé.

Au bout de cette digue, l'officier, déployant sa petite force, nous fit un feu de file qui nous mit tous en déroute sans aucune résistance. Dans quel temps était-ce donc ?

Je savais que pareille aventure était arrivée au comte de Frotté, dans le Cotentin, en 1799; qu'il avait même couru les risques d'être pris, victime de sa coupable confiance, comme Henri de la Rochejacquelin, en 1794. Quelques hom-

mes payèrent pour lui; Horace nous dit que l'on ne s'offense pas d'une tache où règne de grandes beautés.

> Verùm ubi plura nitent in carmine, non ego, Paucis
> Offendar maculis............................
>
> HORACE (art poétique).

Pourrait-on en dire autant de Charette, vieilli avec sa guerre et qui n'avait vu ni Coblentz, ni Edimbourg? Mais comment M. de Bourmont pouvait-il être à l'armée de Condé, dans la Vendée, en Angleterre, etc., etc., souvent dans le même temps ou à des époques très rapprochées? Les hommes dévoués se multiplient et sont partout à la fois; il était encore au débarquement et à la mort de l'aîné de Férant, où périt aussi le brave Tuffin-la-Rouairie; il était également à l'évasion du temple de sir Sidnay Smith, et peut-être aussi à Saint-Jean-d'Acre avec Philipeau son ami. Oh l'admirable homme! à la restauration il possédait encore le talent de se multiplier, tantôt avec les uns et tantôt avec les autres. Aucun pays ne lui est étranger: la Hollande, etc, la Seine-Inférieure, la Manche, le Calvados et l'Eure lui sont aussi familiers que les environs de Condé. Enfin suivez-le dans le courant de mars 1815, vous le trouverez avec le maréchal Ney, jusqu'au 18, qu'il se rend à Paris. Il déserte ce maréchal, par la crainte d'être

arrêté, et retourne de Paris, recevoir ses ordres, jusqu'au mois de juin suivant, qu'il déserte aux Anglais à Waterloo. Voir la *Procédure du maréchal Ney*, tome 2, page 15 et suivantes jusqu'à 35.

Un gentilhomme poitevin, des environs de Rufecq, me racontait en 1812, que, s'étant trouvé arrêté à déjeûner à Angers, je ne sais dans quel temps, chez l'abbé Dubois, fait chanoine de ce chapitre, depuis son retour de Portugal (1807), avec MM. de Bourmont et de Scépeaux, ces trois personnages s'étaient beaucoup amusés de la manière dont ils avaient joué les Bourbons et agens, dans la Vendée comme dans la Péninsule : Vivent les gens d'esprit ! Le Chevalier de Bruslard et quelques autres manquaient à cette réunion.

Je revins en Angleterre à la fin d'avril, par la côte d'Afrique.

Las des voyages et surtout de la guerre, je songeai à m'établir. Mon mariage avec une jeune créole de Saint-Domingue est arrêté et suspendu par l'arrivée de Châteaubriand à Londres, qui m'entraîna, de gré ou de force, dans sa fatale entreprise (dont je donnerai les détails plus bas), dirigée par le lâche Henri la Rivière, l'arlequin de la fin du 18ᵉ et du commencement du 19ᵉ siècle.

Je dis de gré ou de force, pour exprimer le

danger de posséder le secret d'un gouvernement impie et de ne pas vouloir accéder à ses volontés; j'en offre une preuve frappante aussi bien qu'effrayante, pour quiconque aurait le malheur d'ajouter la moindre foi à ses promesses fallacieuses.

J'ai passé rapidement sur les dernières années (1802 jusqu'à 1808), qui d'ailleurs n'offrent que des anecdotes personnelles et peu d'intérêt sous le rapport des événemens politiques, sauf les trames d'hommes qui, ne sachant pas combattre, eurent recours à des complots dont je m'honore de n'avoir jamais fait partie.

Je ne sus que me battre, je ne sus que mourir,
Et jamais pour *autrui* je ne sus m'avilir.

Le désir de rapporter la conduite affreuse du gouvernement impie de la Grande Bretagne envers les victimes de notre révolution, les dupes des proclamations de son roi, etc., quand il a pensé ne plus avoir besoin d'eux, m'a fait passer sur ces détails, que je reprendrai plus tard, si la mort ne me surprend. Nonobstant la liberté, momentanée, de la presse, permettra-t-on la publication des vérités, que je lègue à mes enfans et à ceux de mes anciens camarades qu'un dénouement plus qu'indiscret à précipités dans l'abîme? Je ne me dissimule pas le danger de ma situation, en démasquant des hommes puissans, qu'un roi faible rend plus redoutables

à un plébéien que le despotisme le plus effrené. Je n'ignore ni les coups-d'état, ni l'arbitraire de leur part; la volonté d'un prince libéral et ultrà tour à tour, suivant le pouvoir qui le dirige, leur assure l'impunité au mépris des lois, quoique sous un gouvernement représentatif le monarque seul soit inviolable.

Tel est l'empire du cosmopolisme en France, malheur à qui se dévoue: s'il réussit, c'est un brave; s'il échoue, c'est un étourdi, s'il n'est patricien. Où conduira la politique de ces derniers? Je le demande. Quand ils auront précipité la dynastie, ils se retourneront vers les anciennes victimes de la révolution et de leur dévouement à une famille mal servie, si elle n'est pas trahie par les coryphées de Coblentz, de Mittau, d'Arthouet où d'Edimbourg, et notamment vers les Vendéens; mais les retrouveront-ils, ces malheureux? qui, après avoir tout sacrifié volontairement à une cause que ces ambitieux exploitent à leur bénéfice, n'ont trouvé en eux qu'ingratitude et humiliations, en un mot, que le regret formel de s'être attachés à un char conduit par des hommes aussi injustes qu'impolitiques et incapables.

Je ne connais ni les sentimens de mes anciens camarades, ni tous les procédés dont on a usé envers eux; mais, si j'en juge par les miens et par la manière dont j'ai été traité, je n'ai pas

grand mérite à prophétiser que l'étoile dynastique pâlit chaque jour davantage par le mécontentement universel des hommes susceptibles de quelques actes de courage et de dévouement; les flatteurs ne sont rien moins que des serviteurs audacieux. Les hommes de tous les partis s'attendent à un choc depuis long-temps; les salariés de la couronne s'attendent au succès, sans désirer y coopérer: ils n'aiment que les roses sans épines; leurs vœux, leurs prières seront-ils exaucés? C'est une grande question que le temps seul peut résoudre, et, en attendant l'événement, que l'esprit public explique chaque jour par ses progrès.

Louis XVIII, à son retour dans son ancienne patrie, a cru sans doute de sa politique de s'entourer de préférence de ceux qui s'étaient le plus opiniâtrement opposés à sa restauration en combattant ses alliés ou protecteurs même après son avénement (voir l'affaire de Toulouse, le 10 avril), comme il crut aussi de sa générosité de ne pas écarter les plats valets de son prédécesseur, qui avaient abandonné sa cause; à ce titre, les Rohan, les Nouailles, les Mortemart, etc., etc., eurent les places honorifiques, s'ils n'en eurent pas de lucratives; mais, en revanche, ils eurent des pensions et des dons secrets. On remarque dans ce temps, et depuis, que les premiers placés entre tous ces Messieurs furent ceux qui avaient le

plus évidemment trahi la dynastie et leurs sermens; le duc d'Aumont eut le commandement de la 14ᵉ division militaire, Bruslard fut envoyé en Corse, le chevalier Paris, Tranquille, etc., furent faits maréchaux-de-camp. Je ne parlerai ni des d'Autichamp, ni des Scépeaux, ni des d'Andigné, je sais qu'ils jouissaient des faveurs du bon roi et de sa famille. MM. Filleuil et Finel (le dernier transfuge du régiment d'Aunis, en 1796, et depuis huissier), fut fait chef d'escadron de gendarmerie, et l'autre eut une pension de cent louis et une bourse pour son fils, dans une école du gouvernement, quand les Cadoudal, arrivant de l'étranger, ainsi que Moulin, le Noir, Grammont, Braich (le seul échappé de la conjuration de Georges et de Pichegru), le Theies, etc., n'obtinrent que dedain. Charette et compagnons, sortis des prisons impériales, atteints de trames contre ce gouvernement, furent pourtant reçus dans les gardes-du-corps, comme simples gardes; les galons n'étaient pas faits pour eux. J'arrivai des genêts de mon pays, où j'avais passé la majeure partie du temps, depuis le mois de novembre; ma tête y avait été mise de nouveau à prix; j'étais couvert de blessures, et je n'eus pas l'honneur d'attirer les regards d'aucun de ces Messieurs; avis au lecteur.

Le comte de Bourmont fut continué dans son

grade de général; mais, s'il n'y eût pas été promu à son retour de Portugal par Napoléon, Louis-le-Désiré y aurait-il pensé? Grande question, si sa conduite à la tête du parti de la rive droite de la Loire ne lui eût donné des droits incontestables; avant de trahir l'empereur à Waterloo, le comte de Bourmont avait trahi les royalistes dans l'Ouest. C'est une vérité que je dois à l'histoire et à mes lecteurs, aux risques de ce qui peut en arriver, et je ne pense pas qu'il lui passe par la tête de me le faire prouver; je l'ai vu de trop près en Portugal ainsi que les la Blairie et les Antony. Je dois à la vérité de dire que j'ai été complètement sa dupe, jusqu'à ce que l'ensemble de sa conduite soit venu m'éclairer sur son compte. Qui a soutenu la Blairie à Lisbonne pendant plusieurs années? Fut-ce la famille la Rosière? Que ce soit l'un, que ce soit l'autre, ils étaient bien généreux pour un homme qui, revenant d'Angleterre en 1810, après un séjour de près de trois ans, est placé officier dans un régiment d'où il sort chef de bataillon et décoré en 1814. Ceci me ramène encore au maréchal Clark, si partisan des Bourbons depuis leur triomphe; il aurait dû connaître ces hommes privilégiés de l'empire, et ceux persécutés sous ce même gouvernement; s'il eût été ce que tant de personnes l'ont représenté, il me semble qu'il aurait dû signaler les uns et les autres au prince

qu'il servait avec *un dévouement si prononcé ;* il ne l'a pas fait, j'en suis la preuve (voir aux pièces justificatives de l'année 1817, la réponse de ce ministre). Preuve qu'à l'exemple de tant d'autres il honorait le saint comme il savait qu'il voulait être prié! Il y a vraiment quelque chose de singulier dans la destinée de la famille régnante depuis Louis XV inclusivement; rien, absolument rien ne lui a réussi ; que l'on suive le règne du bon et malheureux Louis XVI, même avant d'être roi : ses fêtes sont des jours de deuil (voir son mariage), les choses les plus solides se brisent dans leurs mains comme le vase le plus fragile ; les hommes les mieux disposés se corrompent près d'eux ; d'où provient tout cela ? d'un mauvais génie qui préside à sa destinée ; voilà mon opinion ; elle semble proscrite. Sans être superstitieux ni fataliste, si la Providence la repousse, nonobstant la naissance du prince que quelques uns nomment l'Enfant du Miracle, qu'en conclure ? sinon comme Boileau....

C'est d'un tronc fort illustre une branche pourrie ;

dans ce cas, quelle en sera la fin ? Une troisième et dernière catastrophe qui entraînera un exil éternel. Quel homme pensant osera se dévouer pour elle d'après le passé ? Suivant ma fille aînée, il y a plus davantage à se battre contre que pour ; « s'ils triomphent, ils penseront à vous, autrement ils vous oublieront. Si vous avez fait des sacrifices pour

eux et que vous les réclamiez... malheur à vous. Si vous vous êtes distingué à leur service, quelque courtisan dont vous férez la critique vous calomniera; vous n'aurez ni le droit de le faire expliquer, ni celui de vous justifier; si vous n'êtes pas pendu, c'est qu'on ne le pourra pas; mais prenez garde à vous, soyez très circonspect dans votre conduite et très réservé dans vos propos; l'on ne vous pardonnera pas même le sentiment de la plainte; et la présence des Marat, des Robespierre, des Carrier, etc., serait plus tolérable que la vôtre, en ce qu'elle ne rappellerait ni ingratitude, ni critique.

Je me suis laissé assurer que Napoléon, premier consul ou empereur, avait accordé une pension de 3,000 fr. aux héritiers du marquis de Favras, dont tout le monde connaît la fin malheureuse en 1789, et que Louis XVIII, à son retour, avait fait biffer cette pension, et fait substituer celle de 6,000 fr. au profit de la sœur de Robespierre. J'ai entendu rapporter cette anecdote, très probable pour quiconque a connu Louis XVIII depuis la restauration, par mille bouches royalistes à Paris. L'on ajoutait encore qu'un peintre, nommé David, très lié avec Robespierre, s'était présenté chez sa sœur après sa mort, et lui avait dit : Citoyenne, le malheur de ton frère a dû causer du dérangement dans tes moyens d'existence, je viens t'offrir quelques con-

solutions en te priant d'accepter cette somme. — Je te remercie pour le moment, reprit-elle : j'en ai reçu du comte de Lille il y a peu de jours, et qu'ensuite elle lui avait communiqué une lettre, entre autres, du même personnage, adressée à son frère, où il lui disait : « Vous avez assez fait » pour mon intérêt, votre autorité pourra s'user, » venez vous reposer près de moi, où je vous » garde une place honorable et digne de vos ser» vices ». N'ayant point vu cette lettre, je n'en puis assurer l'authenticité; mais je n'y vois rien d'impossible; ce serait la politique rajeunie d'un roi de France de la première race, qui, déposé par ses sujets, eut le talent de laisser un ministre à son successeur qui les vexa tant qu'ils le rappelèrent et chassèrent l'autre; mais l'histoire ne nous dit pas si ce Guyéman fit couler autant de sang que Robespierre, ni s'il avait fait périr son frère, son neveu, en un mot toute sa famille. Le trait suivant pourrait bien rendre ceux ci-dessus vraisemblables.

Quelques temps avant la mort de Louis XVIII, MM. de Bourbon-Conti et les autres créanciers de leur frère, Louis-François-Joseph de Conti, réclamaient une somme considérable encore due sur le domaine de l'Ile-Adam, dans les environs de Paris. Le comte de Provence (Louis XVIII), acquéreur et possesseur de cette belle terre, se refusait au paiement. Un M. des Gra-

viers, légataire universel, fut forcé de traduire le débiteur devant les tribunaux et de demander juridiquement le prix de la vente. Les juges n'eurent pas honte de répondre : *Que le comte de Provence devenu roi n'était plus l'ancien comte de Provence*. Les demandeurs, déboutés par les premières juridictions, triomphèrent à la cour, dont l'arrêt offrit ce dispositif curieux.... Louis, par la grâce de Dieu, etc... Condamne Louis, etc., etc., etc.

Ce prince, dérogeant aux convenances du trône, donna à la France l'exemple funeste d'un monarque refusant de payer ses propres dettes, et se pourvut, comme le plus simple de ses sujets, en cassation.

Ce déplorable et bizarre procès, tombant d'incident en incident, finit par subir une décision du conseil d'état qui ruina des créanciers respectables et légitimes. S. A. R. Monsieur, comte d'Artois, dans ce même temps, peu avant ou peu après, eut une affaire à peu près semblable avec un M. de Fromenteau, et en triompha de la même manière (voir les journaux du temps).

Rien d'étonnant que moi et tant d'autres créanciers légitimes de ces princes ayons été écartés et même outragés. Rien d'étonnant que les gens de leurs tantes, mortes à Rome, et dont ils recueillirent la succession, n'aient pas été payés de leurs gages. Que de réflexions, que d'allusions

une plume exercée aurait à faire sur une aussi abondante matière ; mais qu'ai-je besoin de figures ! moi, dont la prétention n'a jamais été d'écrire, mais seulement de raconter les faits comme ils se sont passés ; aux yeux d'un lecteur impartial, ma véracité me tiendra lieu d'esprit : *In simplicitate veritas.*

J'aborde la mission de Châteaubriand, qui n'eut pas plus tôt appris la capture de Préjean, qu'il vint à Londres en solliciter la survivance par l'entremise du comte de Puisaye, dont il connaissait l'influence sur le ministère britannique, et notamment sur l'esprit de M. William Windham, qui était à sa dévotion depuis 1794, qu'il était venu en Angleterre pour la première fois, et par l'entremise duquel il obtenait tout ce qu'il désirait, pensions, emplois et déportations.

FIN DU PREMIER VOLUME.

ERRATA.

Pag. 50, ligne	7, craindre.	*lisez :*	vaincre.
52,	15, apporta.		rapporta.
33,	14, Bruslard.		Henry St.-Paul.
56,	12, petits jureurs.		prêtres jureurs.
57,	5, Darn.		Daon.
61,	8, la Bouarie.		la Rouairie.
62,	26, seigneur.		saigneur.
63,	13, *id.*		*id.*
67,	21, *id.*		*id.*
69,	5, *id.*		*id.*
84,	23, Bois-tors.		Cou-tords.
id.	28, les prisons.		ses prisons.
92,	25, reconnaître.		connaître.
99,	28, je puisse.		je pusse.
105,	22, Montcal.		Montcel.
106,	12, Damiau.		Danican.
145,	7, Bousentier.		Boussentier.
147,	19, Medaine.		Andaine.
157,	29, Caquetot.		Caquelot.
170,	26, Soulay-l'Abbaye.		Lanlay-l'Abbaye.
175,	7, Montreuil et Chantrigué sur Signé.		Montreuil, Chantrigué et Signé.
id.	12, moulin d'Amblon.		moulin d'Amblou.
id.	14, Fousée.		Souscé.
id.	26, patte.		pâte.
182,	16, Bousentier.		Boussentier.
186,	29, je n'ai pas su son nom.		je n'ai pas su qui il était.
189,	29, du Lorent.		du Laureur.
201,	5, la Laude-Patrie.		la Lande-Patrie.
203,	23, Bousentier.		Boussentier.
208,	19, d'Arcière.		d'Arcine.
213,	24, le matayer Rochambeau.		Lemataier (Rochambaut.
214,	26, Foulée.		Souscé.
218,	7, Champsegré.		Chamcegré.
220,	4, *id.*		*id.*
id.	5, Barochelmé.		Barocheluсé.
224,	28, Lambrière.		Laubrière.
263,	12, Holbourg.		Harbourg.
280,	5, Broussai.		Boussai.
320,	8, Raboro.		Rabaro.
328,	4, la Fraisnaye-au-Sauvage.		la Frainay-au-Sauvage.
342,	25, Mouchauveau.		Monchauveau.
343,	23, Landizai.		Laudizai.
365,	8, Bauvon.		Banvon.

MÉMOIRES

DE

Billard de Veaux (Alexandre),

BIOGRAPHIE

DES

PERSONNES MARQUANTES
DE LA CHOUANNERIE ET DE LA VENDÉE,

OU

TOME I.



Paris,

1832





